TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 041 — 40 PAGES — JEUDI 12 MAI 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'adhésion de la Grèce à la C.E.E.

M. Caramanlis rencontre M. Giscard d'Estaing

LIRE PAGE 2

M. Carter veut renforcer la défense atlantique

Le conseil atlantique, qui s'était tenu mardi 10 mai à Londres, s'est achevé ce mercredi par une réunion des ministres des affaires étrangères.

A l'initiative de M. Carter, les ministres de la défense, réunis la semaine prochaine à Bruxelles, vont commencer l'étude d'un programme de renforcement du potentiel de l'alliance.

Le président américain, qui a affirmé que la confiance dans l'OTAN avait été « restaurée » par cette réunion, a précisé d'autre part qu'il n'avait pas accepté l'invitation de M. Giscard d'Estaing à venir en France dès cette année, comme l'avait annoncé le secrétaire général de l'Elysée. Il « essaiera » toutefois de se rendre à cette invitation.

De notre envoyé spécial

Londres. — Les alliés atlantiques attendaient beaucoup du président Carter. Ils n'ont pas été déçus. Après son discours de mardi au conseil de l'OTAN, c'est à qui, même parmi les Français, louait le plus son dynamisme, sa clarté, sa mesure, son équilibre, pour ne rien dire de son aisance et de son naturel. Orateur accompli, M. Carter se donna la coquetterie de paraître improviser un texte soigneusement préparé, jetant à peine les yeux sur ses feuillets, changeant de-ci de-là la forme mais non le sens de quelques paragraphes et ajoutant une phrase ou deux, notamment dans le passage sur le respect des droits de l'homme.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

Le leadership américain

Serait-ce un nouveau Kennedy que les Européens ont découvert à l'occasion des rencontres « au sommet » de Londres en la personne de M. Carter, qui faisait sa première apparition en tant que président sur le Vieux Continent ? Il y a de grandes différences entre la personnalité de M. Carter et celle du président assassiné. Mais c'est un fait que tous les chefs d'Etat ou de gouvernement réunis dans la capitale britannique semblent avoir été sensibles au charme, au caractère « ouvert, direct et déterminé », comme l'a dit M. Giscard d'Estaing, du nouvel hôte de la Maison Blanche. Cela dit, on peut se demander s'il saura faire preuve des qualités impliquées par cette notion du « leadership », qui reste encore, qu'on le veuille ou non, le maître mot de la conception américaine en matière de relations avec l'extérieur.

Sans doute, ses interlocuteurs ont-ils toutes raisons d'être satisfaits du discours prononcé par M. Carter, mardi, au Conseil atlantique. Alors que M. Kissinger, chef de la diplomatie de MM. Nixon et Ford, interdisait toute velléité d'indépendance à la Communauté européenne — quand il ne l'ignorait pas, — le nouveau président célèbre l'unité du Vieux Continent et souhaite lui voir jouer un rôle accru sur la scène mondiale. Il propose à ses alliés non seulement de coopérer pour les fabrications d'armements, mais de leur en acheter, et n'hésite pas à dénoncer les « fautes » de l'administration américaine dans ce domaine. Enfin, il ne se bornera pas à informer ses partenaires de ses décisions, mais cherchera à connaître leur opinion.

Des bonnes paroles de ce genre ont été, il est vrai, entendues à maintes reprises dans le passé, tout comme d'ailleurs les appels au renforcement des défenses atlantiques face à l'effort de guerre soviétique. Il est vrai que l'intensité de cet effort a rendu ces derniers temps ces appels plus « crédibles », et que les Etats-Unis ne cherchent visiblement pas à étendre à l'Europe, du moins pour le moment, la politique de non-engagement militaire qui prévaut ailleurs, notamment en Afrique. Mais on peut se demander par quelle *formule magique* les plans militaires à long terme, dont l'examen va commencer, pourront imposer un accroissement substantiel de charges à des économies déjà en crise et à des situations politiques instables.

Dans certains domaines, enfin, le président américain a dû mettre de l'eau dans le vin de ses premières propositions, ce qui affaiblit quelque peu son autorité. Il a notamment modéré son militantisme dans *la défense des* droits de l'homme à l'Est, affirmant qu'il n'entendait imposer ses conceptions à personne, et que ses représentants iraient à la conférence de Belgrade « sans esprit de confrontation ». A propos de la prolifération nucléaire, il semble s'être résigné à voir se réaliser le contrat de vente par l'Allemagne, au Brésil, des installations promises, y compris une usine de retraitement. L'idéalisme, pour ne pas dire l'utopisme, de son programme initial, devra *d'ailleurs* bien composer un jour avec les réalités, à savoir le besoin qu'ont d'importants pays industriels, notamment la République fédérale, la France et le Japon, sans parler des Etats en voie de développement, de se procurer de l'énergie sans gaspiller l'uranium ni s'encombrer de déchets non retraités.

Enfin, M. Carter a échoué dans sa tentative de bons offices entre la Grèce et la Turquie, dont les relations sont une traditionnelle pomme de discorde dans les réunions atlantiques. Ses prédécesseurs avaient eu plus de succès lors de rencontres précédentes, même si leurs responsabilités dans la crise chypriote étaient avérées.

Le programme commun sera actualisé avant l'été

L'actualisation du programme commun, qui fera l'objet de la réunion des dirigeants des trois partis, le 17 mai, doit être achevée avant les vacances d'été.

Le parti communiste vient de s'engager dans un processus de clarification de ses propositions politiques. Après avoir publié dans « l'Humanité » du 10 mai le coût des mesures d'actualisation du programme commun qu'il propose, il rend public un calendrier pour la mise en application de ce document.

Les chiffres publiés par le P.C.F. ont embarrassé et irrité le P.S. La majorité s'en empare pour souligner les risques qu'une victoire de la gauche aux élections législatives de 1978 ferait courir au pays. Mercredi matin, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a publié une analyse détaillée des propositions du P.C.F. au terme de laquelle il accuse les communistes de vouloir procéder à une étatisation de l'économie nationale (lire page 40).

L'incertitude de certains des chiffres publiés, l'invraisemblance de plusieurs autres rendent peu convaincante une démarche opportune dans son principe, qui visait, dans l'esprit des dirigeants communistes, à disculper le P.C.F. du grief de démagogie. (*On trouvera pages 8 et 9 un dossier consacré à l'actualisation du programme commun.*)

Le chiffrage du P.C.

Les démêlés du parti communiste avec l'arithmétique sociale ou financière ne datent pas d'hier. Le 22 janvier 1973, lorsque M. Marchais avait présenté à la presse, au nom des trois partis signataires du programme commun, le coût détaillé et les moyens de financement de ce plan (1), un sérieux « flottement » avait été perceptible entre sa façon de commenter les chiffres et l'interprétation qu'en donnait M. Mitterrand.

Deux ans plus tard, le secrétaire général du P.C.F. abandonnait la démarche chiffrée et annonçait, à Albertville d'abord, puis à Paris, toute une série d' « objectifs de lutte » de son parti — reprenant pour l'essentiel les propositions du programme commun — sans plus rien chiffrer du tout (2). Ce « changement de cap », souligné dans nos colonnes, déclenchait alors une polémique du chef de file des économistes du P.C.F., M. Paul Boccara, contre notre journal (3). Deux ans plus tard, le P.C.F. revient à sa première méthode et chiffre de façon détaillée les propositions d'actualisation du programme commun, qu'il a rendu publiques il y a trois semaines.

Cette nouvelle évaluation, dont nous avons rendu compte hier, a pour elle le mérite de la cohérence. Accusé en 1975 de démagogie, le parti communiste prend la peine de chiffrer recettes et dépenses pour mieux souligner le sérieux de ses propositions ; il les récapitule, comme il convient, en trois tableaux distinguant les recettes des ménages, le compte des entreprises et celui des collectivités publiques (Etat et collectivités locales), un quatrième tableau mesurant l'incidence du dispositif sur l'emploi.

Démarche heureuse donc, après les errements d'il y a deux ans. Qui ne saurait d'ailleurs surprendre *d'un parti où les spécialistes* de la comptabilité nationale et des finances publiques sont relativement nombreux. Le P.C.F. n'aurait-il pas agi de la sorte que ses adversaires le lui auraient reproché, l'accusant de promettre beaucoup sans indiquer comment payer.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 6.)

(1) *Le Monde* du 24 janvier 1973.
(2) *Le Monde* daté 10-11 août 1975.
(3) *Le Monde* du 19 août 1975.

L'embarras du P.S.

« *Le parti communiste entend se comporter en parti de gouvernement* », a expliqué, mardi après-midi 10 mai, M. Charles Fiterman en présentant le calendrier détaillé que le P.C.F. propose pour l'application du programme commun. Ce document s'ajoute à l'étude chiffrée des mesures d'actualisation de ce programme par le P.C.F.

Le parti socialiste n'apprécie guère ces initiatives de son allié à la veille du débat télévisé qui, jeudi 12 mai, sur TF 1, doit opposer M. François Mitterrand à M. Raymond Barre. Mardi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, expliquait : « *Il va être facile au premier ministre d'ironiser sur les milliards du P.C.F.* » M. André Boulloche, député socialiste du Doubs, ajoutait : « *Ce qui est gênant, en fait, c'est cette situation de renégociation ouverte du programme commun. Chacun fait des propositions publiquement, et l'on ne sait plus où l'on en est. Il doit être clair que, jusqu'à un nouvel accord, nous en restons au texte du programme tel qu'il est aujourd'hui.* »

Les dirigeants communistes accueillent ces critiques avec sérénité. Ils font remarquer qu'en publiant sa lettre à M. Marchais, dans laquelle il avançait des propositions en vue d'actualiser le programme commun, le premier secrétaire du P.S. a ouvert la voie à un débat public. M. Fiterman a, d'autre part, souligné au micro de France-Inter que le P.C.F. s'est borné à chiffrer ses propres propositions. Le seul problème qui se posait, estiment les responsables du P.C.F., était de savoir si les négociations devaient se dérouler sous le contrôle de l'opinion ou pas. La date à laquelle sont rendus publics les documents relève du détail. Si le P.C.F. avait agi après le débat télévisé, on l'aurait accusé de faire pression avant la rencontre des dirigeants de l'union de la gauche, fixée au 17 mai.

Il est vrai que lorsque M. Mitterrand et ses « experts » publient une étude chiffrée sur la politique économique de la gauche ils se soucient moins de savoir ce qu'en pense le P.C.F. que d'imposer l'idée que le P.S. est, au sein de l'union de la gauche, le « parti de gouvernement », le parti « sérieux ». C'est ce label que les communistes refusent de *laisser accréditer*, et ils ne souhaitent pas que M. Mitterrand puisse apparaître jeudi soir à la télévision comme le porte-parole de l'ensemble de la gauche. Depuis la polémique de l'automne 1974 entre le P.S. et le P.C.F., les communistes ne manquent jamais de souligner le caractère pluraliste de la coalition nouée autour du programme commun.

Le gouvernement exploite la situation

Le gouvernement s'est empressé d'exploiter la situation. Mardi, à l'Assemblée nationale, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, s'adressant à M. Jean-Pierre Cot, député socialiste, s'est appuyé sur les chiffres publiés par *l'Humanité* pour dénoncer un « *programme bidon parfaitement inflationniste qui remettrait en cause l'emploi et la garantie de l'emploi* ». « *Si un modèle doit être récusé*, concluait-il, *c'est bien celui-là !* »

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 6.)

Le déclin des majorités

par ALFRED GROSSER

La gauche peut gagner. La gauche va gagner. La possibilité s'est transformée en *probabilité. Pourquoi la percée ?* Parce qu'elle est la gauche ? On bien parce qu'elle est l'opposition en un temps peu propice aux gouvernements ? Les deux à la fois, *sans nul doute*. Mais il *serait* dangereux pour elle de faire comme si la première interprétation était la seule bonne.

En Grande-Bretagne, les défaites des travaillistes aux élections partielles et locales sont de plus en plus écrasantes. *Seulement parce que le* Labour et ses ministres manquent de cohérence et d'efficacité ? En Allemagne, les élections régionales et municipales sont autant de désastres pour la coalition au pouvoir. Seulement parce que le S.P.D. est déchiré et affaibli par des scandales ?

Il se trouve aussi que la crise entraîne un changement sérieux dans le jeu politique en transformant les données du nécessaire et du possible. L'arrêt durable de l'expansion sert doublement de révélateur : au *profit* de la gauche à la française, il fait apparaître la nécessité d'une emprise gouvernementale décisive sur l'économie : au détriment des gouvernements en place, il signifie l'impossibilité de donner satisfaction aux revendications contradictoires.

(Lire la suite page 10.)

Réconcilier les Français et leur administration

I. — La réforme du ministère des finances

par JACQUES CHIRAC

La France supporte de moins en moins bien son administration. Aux yeux de la plupart de nos compatriotes l'administration est ressentie comme trop souvent inéquitable, voire arbitraire, et presque toujours inadaptée au monde moderne. Les Français ne comprennent plus leur administration.

Ce phénomène d'incompréhension est d'autant plus alarmant que notre pays dispose de fonctionnaires compétents, dévoués à la chose publique et imprégnés de l'idéal républicain. Comment donc expliquer cette apparente contradiction entre l'insatisfaction des usagers et la qualité de nos agents publics ?

Tout d'abord, au cours des années, est apparu puis s'est consolidé un véritable « pouvoir administratif » en marge des pouvoirs *constitutionnels*, des collectivités locales et des citoyens. L'Etat, qu'il s'agisse du Parlement, du gouvernement ou de l'autorité judicaire, ne domine plus son administration.

D'autre part, les textes qui régissent l'organisation et l'action de l'administration sont devenus d'une incroyable complexité. Une *société démocratique* ne saurait tolérer que les règles qui gouvernent l'action de tous — administrateurs et administrés — soient trop souvent incompréhensibles. Certes, il serait bien naïf de croire que confrontée à la complexité croissante des problèmes, l'administration puisse toujours poser des règles simples. Mais, trop souvent, l'administration semble préférer un système sophistiqué à un système peut-être moins raffiné mais accessible au plus grand nombre.

Il devient urgent d'y porter remède. L'entreprise est fondamentale et difficile.

Fondamentale, car le changement de la société française, l'abolition des privilèges, la croissance du niveau de vie de nos compatriotes, tout cela passe, peu ou prou, par des relations confiantes et claires entre les citoyens et leur administration.

L'entreprise est, naturellement, *difficile*. On ne revient pas en un instant sur plusieurs siècles de tradition centralisatrice, pas plus qu'on ne peut d'un coup de baguette modifier les mentalités endurcies par des décennies de pouvoir administratif sans partage. En réalité, c'est toute une stratégie qui doit être réinventée, permettant à l'Etat d'aller à l'essentiel, et à l'essentiel seulement, tout en veillant au maintien des équilibres vitaux de la nation et en évitant l'émiettement des responsabilités.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

La Bourse et le Loto

A la Bourse, rien ne va plus. Au Loto, c'est l'euphorie. Dans ce temps des extrêmes, les « spéculateurs » se coupent en deux, comme la France : les vendeurs se dirigent vers la Bourse pendant que les acheteurs vont cocher six chiffres sur un billet.

Ce n'est plus vrai qu'un tiens vaut mieux que deux... Le hasard est préféré au plan de nécessité de M. Barre, aux pompes et aux œuvres politiques d'une majorité qui tend à transformer un marché de valeurs en marché de... voleurs.

On veut bien perdre sa mise à condition d'avoir ne serait-ce qu'une chance de la multiplier confortablement. Parce qu'on achète alors du rêve.

P. D.

UNE MISE A JOUR

L'histoire du P.C.F.

En 1964, Jacques Fauvet, secondé par Alain Duhamel, publiait une des premières histoires du parti communiste français. Treize ans plus tard, les mêmes font paraître de cette étude, une édition revue et enrichie d'un important complément qui tient compte à la fois de l'abondante littérature inspirée par le sujet depuis 1964 et d'une actualité fertile en péripéties et en rebondissements. Aussi est-ce presque un *nouvel ouvrage* qui est proposé à notre lecture.

De ce parti qui mit longtemps sa fierté à ne pas être un parti comme les autres, est-il enfin possible d'écrire une histoire objective ? Jacques Fauvet se pose la question, comme il le faisait en 1964 : la réponse demeure encore incertaine. Les difficultés qu'oppose à l'historien la proximité des événements dont il tente l'analyse ne sont pas les plus redoutables. Elles sont peu de chose au regard du secret qui enveloppe les décisions et de la conception que le parti se fait de son rapport avec l'histoire. De toutes les formations politiques, c'est celle qui se prête moins à l'investigation, la plus impénétrable. Surtout pour le parti, l'histoire ne saurait être neutre : elle s'inscrit dans une stratégie dont elle est un élément ; les historiens sont mobilisés dans un combat. Aussi le passé est-il périodiquement réinterprété en fonction des situations.

Sans doute observe-t-on depuis quelques années les premiers pas d'une histoire critique qui s'évertue à établir la réalité de certains faits : on l'a vu récemment à propos des circonstances qui ont entouré la communication du rapport Khrouchtchev aux délégués du P.C.F. au XX[e] Congrès du parti communiste de l'Union soviétique, en février 1956. Mais qu'il ait fallu vingt ans pour commencer d'obtenir quelques éclaircissements à ce sujet n'illustre-t-il pas précisément les obstacles qu'oppose la spécificité de ce parti à une étude conforme aux exigences de l'histoire ? Au reste, ces simples révélations ont suscité de vives réactions : Jean Elleinstein en sait quelque chose. A supposer que le parti communiste soit devenu un parti comme les autres, il y a au moins un point sur lequel subsiste une spécificité encore irréductible : sa relation à l'histoire.

RENÉ RÉMOND.

(Lire la suite page 10.)

EUROPE

Grande-Bretagne

Sir James Goldsmith renonce à poursuivre en diffamation le magazine satirique « Private Eye »

De notre correspondant

Londres. — Sir James Goldsmith, le financier franco-britannique, qui a pris une participation importante dans l'hebdomadaire *l'Express* à Paris, et qui est un gros actionnaire du *Daily Express* à Londres, a renoncé à poursuivre en diffamation le magazine satirique *Private Eye*.

Le procès devait s'ouvrir à Londres dans quelques jours. L'affaire avait commencé il y a deux ans : *Private Eye* accusait Sir James d'avoir aidé la fuite d'un de ses amis, Lord Lucan, accusé du meurtre de sa bonne d'enfants et qui a disparu sans laisser de traces. Le financier engagea alors plus de quatre-vingts poursuites, non seulement contre le directeur de *Private Eye*, mais aussi contre les imprimeurs et distributeurs du magazine, qui, aux termes de la loi britannique, sont aussi responsables des articles parus dans leur journal.

Très irrévérencieux à l'égard de l'*establishment* et fournissant de révélations politiques embarrassantes, *Private Eye* est parfois considéré comme un équivalent anglais du *Canard enchaîné*.

Un compromis surprenant

Mais si l'humour de *Private Eye témoigne parfois de beaucoup* de brio, il ne recule pas devant certaines vulgarités. Plus grave est le fait que les victimes des attaques de *Private Eye* appartiennent, plus souvent que les statistiques ne pourraient à la rigueur le justifier, à la religion israélite. Cette tendance suscite un malaise indéniable parmi les lecteurs de ce journal.

L'offensive juridique de Sir James Goldsmith aurait vraisemblablement acculé *Private Eye* à la faillite et à la fermeture. De plus, le financier, après une bataille acharnée devant les tribunaux, avait obtenu que le rédacteur en chef du périodique, M. Richard Ingrams, soit poursuivi non seulement sur le plan civil, mais pour diffamation « criminelle », ce qui peut entraîner une lourde peine de prison.

Ce n'est pas sans surprise que le public a vu cet affrontement se terminer par un compromis. Sur toute une page de l'*Evening Standard*, *Private Eye* a publié, mardi 10 mai, des excuses extrêmement plates à l'adresse de Sir James. Le périodique a accepté aussi de payer une contribution de 30 000 livres (255 000 francs) aux frais de justice engagés par le plaignant. Le hasard faisant bien les choses, le total des débours qui incombent ainsi à *Private Eye* coïncide avec le montant du « fonds de défense » que le périodique avait constitué depuis le début de l'affaire. *Private Eye* devra cependant trouver une somme égale pour couvrir ses propres frais de justice.

La mansuétude de Sir James Goldsmith n'est pas inexplicable. A l'heure actuelle, il envisage non seulement de « sauver » l'*Evening Standard, menacé d'absorption* par l'*Evening News*, mais peut-être de contrôler l'ensemble du groupe Beaverbroock, qui comprend le *Daily Express* et le *Sunday Express*. Il lui était sans doute difficile de porter l'estocade mortelle à un périodique qui, en dépit de ses défauts, occupe une place unique dans la presse anglaise.

JEAN WETZ.

Espagne

En exil à Moscou

Mme Ibarruri aurait obtenu un passeport

L'agence Cifra a annoncé, mardi 10 mai, que le gouvernement espagnol avait décidé de délivrer un passeport à Mme Dolores Ibarruri (la « Pasionaria »), présidente du parti communiste espagnol, qui vit en exil à Moscou depuis la chute de la République, et qui désire rentrer dans son pays pour participer aux élections législatives du 15 juin prochain. Mme Ibarruri, qui est âgée de quatre-vingt-deux ans, est candidate de son parti dans les Asturies, sa province natale.

D'autre part, selon un communiqué du gouverneur civil de la province, M. Vidal Justo Bello, un vendeur de journaux, communiste, qui a tué dans la nuit de lundi à mardi, près de Madrid, M. Ramiro Figeroa Ruiz, militant du mouvement d'extrême droite Fuerza Nueva, n'a fait que répliquer à une agression (« le Monde » du 11 mai). M. Vidal Justo Bello a été mis à la disposition de la justice.

De notre correspondant

Madrid. — La préparation des élections législatives du 15 juin prochain absorbe presque complètement l'actualité politique. Selon *un sondage publié mardi 10 mai* par le quotidien libéral indépendant *El Pais*, la participation pourrait atteindre 85 %, tandis que 10 % des électeurs n'auraient pas encore décidé s'ils participeraient ou non à la consultation. A la suite de l'allocution télévisée du 3 mai, au cours de laquelle M. Adolfo Suarez annonça sa candidature comme chef de file du Centre démocratique, les sondages d'opinion donnaient 19 % des suffrages à ce parti, suivi par le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), qui pourrait obtenir un peu plus de 12 % des voix.

En troisième position viendrait la coalition formée par le parti socialiste populaire et la Fédération populaire des partis socialistes dont le chef de file est le professeur Tierno Galvan (5,1 %), *suivie de très près par le parti* communiste espagnol (5 %), qui devance l'Alliance populaire néo-franquiste de M. Fraga Iribarne (4,5 %).

Les partis de MM. Suarez et Fraga ont eu quelques difficultés à constituer leurs listes. Deux partis libéraux et une fraction social-démocrate ont décidé de ne pas faire cause commune avec le premier ministre. D'autre part, un bon nombre de candidats se sont retirés des listes de l'Alliance, à la suite de ce que l'on peut appeler les « *manipulations de Madrid* ». M. Enrique Larroque, chef du parti libéral, a déclaré : « *Nous ne nous unirons pas au Centre démocratique, qui est devenu le parti du gouvernement ; on veut monter une espèce de P.R.I. mexicain (1), et je n'ai pas l'intention de me prêter à un tel jeu.* »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(1) Le parti révolutionnaire institutionnel (PRI) est au pouvoir au Mexique sous diverses appellations depuis 1929.

Norvège

AVANT LE SCRUTIN DE SEPTEMBRE

Le parti travailliste décide de présenter aux électeurs un programme modéré

De notre correspondant

Oslo. — Le parti travailliste norvégien, qui a tenu son congrès à Oslo du 8 au 11 mai, a décidé de se présenter aux électeurs en septembre avec un profil modéré. L'expression « pays socialiste » a été retirée du programme. Avant le congrès, le président du parti, M. Reyulf Steen, avait déclaré dans une interview que l'atmosphère dans le pays n'y était pas favorable pour le moment. Il avait cependant provoqué un petit scandale en indiquant qu'il ne voyait pas de différence entre le parti travailliste et l'eurocommunisme.

Le premier ministre, M. Odvar Nordli, qui représente l'aile modérée, a donné du parti une image rassurante et l'opinion semble avoir confiance en lui. Selon les sondages, les travaillistes peuvent gagner les prochaines élections s'ils renoncent à tout « radicalisme ».

Une dette extérieure considérable

Dans son discours, M. Nordling a déclaré que le programme pétrolier du gouvernement se poursuivra malgré l'accident survenu à Ekofisk. Plus de 20 000 tonnes de pétrole ont été répandues dans la mer ; 800 tonnes seulement pourront être récupérées. Après quelques jours de panique, l'opinion norvégienne s'est rassurée, d'autant que les conséquences de l'accident sur l'écologie se révèlent moins graves qu'on aurait pu le craindre.

M. Nordli a également annoncé que le gouvernement n'envisage pas la construction d'usines nucléaires pour les quatre prochaines années, mais qu'il fondera sa politique énergétique sur le pétrole et le charbon. Au sein du parti, un grand débat se poursuit sur l'opportunité de continuer à développer l'énergie hydro-électrique au risque de compromettre l'équilibre naturel de certaines régions.

Le gouvernement norvégien a au moins une raison de ne pas modifier sa politique pétrolière, il a des dettes considérables. Le ministère des finances vient d'annoncer que le déficit de la balance des paiements cette année sera de 19 milliards de couronnes et que la dette extérieure est de 75 milliards de couronnes (une couronne vaut 93 centimes). La plus grande partie des emprunts concernent des investissements dans le secteur pétrolier, mais ils couvrent aussi des subventions industrielles considérables pour maintenir le plein emploi. Le pays a donc absolument besoin de revenus pétroliers dans les prochaines années.

En politique étrangère, l'aile gauche travailliste a critiqué le gouvernement pour avoir permis à des soldats de la République fédérale d'Allemagne de participer aux manœuvres alliées en Norvège. Le ministre de la défense, M. Rolf Hansen, a violemment protesté. Il a précisé que la R.F.A. est une démocratie qui représente une force essentielle dans la défense de l'Occident et qu'il n'y a aucune raison de lui faire subir une discrimination au sein de l'OTAN.

FRANK BJERKHOLT.

LA VISITE DE M. CARAMANLIS A PARIS

La Grèce s'inquiète des atermoiements français à propos de son adhésion à la C.E.E.

M. Constantin Caramanlis, premier ministre de Grèce, est *attendu ce mercredi 11 mai à Paris pour une visite privée de* quelques jours. Le chef du gouvernement grec sera, jeudi, l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing. A cette occasion, il s'entretiendra avec le président de la République des problèmes posés par l'adhésion de la Grèce au Marché commun européen. M. Caramanlis devait rencontrer M. Giscard d'Estaing le mois dernier, mais sa visite à Paris avait été reportée pour raisons de santé.

Vendredi, ce sera au tour de M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre canadien — qui fait également une visite privée en France, — d'être reçu à déjeuner à l'Elysée.

De notre correspondant

Athènes. — Depuis le 1er novembre 1962, date de son association à la C.E.E., la Grèce a connu une profonde prise de conscience européenne. Dans leur grande majorité ralliés à l'idée européenne, les Grecs estiment que l'intégration économique n'est qu'une étape vers une union politique Celle-ci devrait leur permettre de se dégager des anciennes dépendances et des influences antagonistes qui leur ont tellement coûté. La valse-hésitation de Paris et les incertitudes surgies à Bruxelles ont d'autant plus d'impact sur l'opinion grecque que la conjoncture régionale n'est pas encore très encourageante.

Tout d'abord, la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à la Turquie, réclamée par le président Carter, provoque de vifs remous en Grèce. Certes, à droite comme à gauche, les Grecs n'attendaient pas grand-chose de la nouvelle administration américaine ; mais ils ne pensaient pas que M. Carter nuancerait aussi vite des engagements électoraux pourtant formels. Du coup, la gauche grecque pousse les hauts cris sur le thème « *nous l'avions bien dit* ». La droite est en train de perdre ce qui lui restait d'illusions quant à la possibilité de voir les Etats-Unis hâter la solution de la question de Chypre et des problèmes de l'Egée sans obtenir de substantielles compensations de la part des Grecs : accord sur les bases et retour progressif à l'OTAN.

L'amertume teintée d'inquiétude que suscite la « voie américaine » se trouve aggravée par le constat de l'inefficacité de l'ONU, mais aussi de l'alliance atlantique, face aux revendications et prétentions de la Turquie. D'autre part, comme l'Union *soviétique continue à ménager la* chèvre et le chou et que les amis balkaniques de la Grèce s'emploient à ne rien faire qui puisse indisposer Ankara, les Grecs ont reporté leur mise sur la Communauté européenne. La douche est donc d'autant plus glacée que les Grecs demeurent particulièrement sensibles au parrainage de la France.

Le mois dernier, M. Mitterrand s'est prononcé en faveur d'une rapide adhésion du Portugal à la C.E.E. et a exprimé certaines réserves en ce qui concerne celles de l'Espagne et de la Grèce. Tout récemment, à Bruxelles, le secrétaire général du P.S. a confirmé cette prise de position, ce qui accentue le clivage de la gauche grecque. Dans ce pays, seuls le parti socialiste PASOK d'André Papandréou et le parti communiste *dit de l'extérieur* (entre 25 et 28 % de l'électorat) sont hostiles à la C.E.E. A certaines nuances près, les autres formations de la gauche se sont ralliées à l'idée européenne. Cette divergence aggrave les problèmes qui retardent le regroupement des forces *de gauche réclamé par la base.*

Pour leur part, les milieux gouvernementaux athéniens, qui ne comptent pas que des amis à Paris, sont déroutés par les atermoiements des dirigeants français. Si ces milieux peuvent admettre que des considérations de politique intérieure expliquent en partie un changement d'orientation, ils ont du mal à expliquer à une opinion habituée à voir exalter « *l'alliance France-Grèce* » la marche arrière amorcée par Paris. Cela pourrait remettre en cause des relations quasi privilégiées *et les nouvelles et fortes positions* que la France a pu s'assurer dans ce pays depuis les périodes troublées de 1974 et le rétablissement de la démocratie. Les Grecs comprennent mal qu'un « *lâchage* » dans la question de leur association à la C.E.E. amène les Français *à créer un certain vide que* bien d'autres ne demandent qu'à combler.

La perplexité des Grecs et de leurs dirigeants s'explique par le fait qu'ils n'ont pas été clairement informés de la distribution des cartes. Il apparaît également que *les négociateurs grecs ne se* sont peut-être pas penchés avec toute la concentration nécessaire sur des dossiers particulièrement complexes. Enfin, à Athènes, certains persistent à vouloir nier l'évidence : la demande d'adhésion formulée par le Portugal et celle *que va formuler* l'Espagne modifient les données du problème grec.

MARC MARCEAU.

Allemagne fédérale

RÉVÉLÉE PAR UN HEBDOMADAIRE

Une nouvelle affaire d'écoutes est confirmée par le parquet

De notre correspondant

Bonn. — Le parquet fédéral a confirmé, le mardi 10 mai, que la ligne téléphonique du domicile et du bureau de M. Wolfgang Kassebohm, président de l'association allemande des contrôleurs de la navigation aérienne, avait été écoutée à plusieurs reprises au début de 1974. Il en fut de même pour plusieurs membres de la direction de l'association, dont le nombre n'a pas été précisé.

Cette nouvelle affaire d'écoutes — la troisième en trois mois — a été révélée par le magazine *Quick*. Elle ne *concerne* ni un « terroriste » ni des avocats soupçonnés de complicité avec des terroristes, mais un dirigeant syndical. C'est dire que ses bases légales sont au moins aussi problématiques que les justifications avancées pour la pose des micros clandestins chez le savant atomiste Traube (*le Monde* du 3 mars ou dans le parloir de la prison de Stuttgart-Stannheim.

Certes, l'article 100 du code de procédure permet, sous contrôle judiciaire, l'écoute et l'enregistrement des conversations téléphoniques quand la personne concernée est soupçonnée de vouloir se livrer à un chantage. Il est vrai qu'à cette occasion M. Kassebohm a appris qu'il était dans ce cas : il fait, depuis quatre ans, l'objet d'une enquête pour « pressions sur l'Etat » et « tentative de chantage »...

Tout a commencé en mai 1973 avec la grève du zèle des « aiguilleurs du ciel », grève qui a duré cent soixante-dix-neuf jours et a provoqué un chaos généralisé dans les aéroports allemands. Les contrôleurs ont demandé en vain une amélioration de leurs conditions de travail et des augmentations de salaires qui leur avaient été promises depuis longtemps par le gouvernement. Les pertes provoquées par cette grève du zèle ont été évaluées à 1 milliard de deutschemarks. Accusant l'association des contrôleurs aériens d'avoir organisé et dirigé un mouvement illégal (les fonctionnaires ouest-allemands n'ont pas le droit de grève), le gouvernement fédéral lui a réclamé des dommages et intérêts, refusés à deux reprises par les tribunaux. Depuis le mois de juillet 1973, M. Kassebohm a été suspendu de ses fonctions dans l'administration. La procédure disciplinaire engagée contre lui n'a pas encore été menée à son terme.

DANIEL VERNET.

Pologne

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE APRÈS LA MORT D'UN ÉTUDIANT CONTESTATAIRE

Varsovie (*A.P.*). — Un étudiant de vingt-trois ans, proche du Comité de défense des ouvriers, M. Stanislas Pyjas, a été retrouvé mort samedi 7 mai dans un immeuble de Cracovie, a annoncé un porte-parole du mouvement dissident, M. Jacek Kuron. « *Une chose est sûre*, a-t-il dit, *ses blessures à la tête n'ont pas été causées par une chute. Il a été frappé avec quelque chose de dur.* »

M. Kuron a signalé que la police a *ouvert* une enquête. M. Pyjas était l'un des six étudiants de l'université de Cracovie qui ont envoyé le 26 avril une lettre au procureur local pour l'informer qu'ils recevaient des lettres anonymes de menaces.

Le Comité de défense des ouvriers a été créé *l'été dernier par* des intellectuels qui voulaient venir en aide aux ouvriers emprisonnés à la suite des manifestations du 25 juin.

AFRIQUE

M. HOUPHOUËT-BOIGNY DÉNONCE L'« INFLUENCE PERNICIEUSE » DES CUBAINS EN AFRIQUE

M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, qui, après une visite officielle en Belgique, se trouvait mardi 10 mai à Paris, a eu, au cours de la journée, deux entretiens avec M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères d'Israël (*le Monde* du 11 mai).

Depuis plusieurs mois, M. Houphouët-Boigny maintient un étroit contact avec les différentes parties intéressées aux problèmes du Proche-Orient. C'est ainsi que, en février dernier, il a eu, à Genève et à Paris, des conversations avec une délégation de l'O.L.P., avec des membres du Conseil national israélien pour la paix, et s'est entretenu avec M. Rabin, alors premier ministre israélien.

Le président ivoirien, qui avait été reçu mardi matin par M. Giscard d'Estaing, a, en réponse à une question, dénoncé à sa sortie de l'Elysée l'« *influence pernicieuse* » des Cubains en Afrique.

« *Nous voulons*, a-t-il dit, *que l'Afrique reste aux Africains. Nous sommes disponibles pour une coopération la plus large possible avec tous les pays, à condition que ces pays s'engagent à ne plus s'immiscer dans nos affaires intérieures et qu'ils acceptent de se battre sur le seul plan économique, culturel et social.* »

M. Houphouët-Boigny a ajouté : « *Je tiens à souligner notre gratitude à l'égard de M. Giscard d'Estaing, qui a entrepris une action vigoureuse à la fois pour la sécurité des pays africain amis de la France et pour leur développement économique, que nous considérons comme un facteur important de cette sécurité.* »

M. ANDREW YOUNG A COMMENCÉ UNE TOURNÉE AFRICAINE DE DOUZE JOURS

M. Andrew Young, délégué américain aux Nations unies, est arrivé *mardi 10 mai à Abidjan, première* étape d'une mission de douze jours en Afrique (« le Monde » du 11 mai). Il assiste dans la capitale ivoirienne à une conférence des diplomates américains en Afrique.

Il doit partir vendredi pour Accra (Ghana), puis, après une escale à *Monrovia, gagner Lisbonne samedi* pour y conférer avec M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis. Du 16 au 21 mai, il assistera à Maputo (Mozambique) à la conférence des Nations unies sur la Rhodésie et la Namibie, à laquelle participeront près de quatre-vingts Etats, dont les Etats-Unis, l'Union soviétique, le Royaume-Uni, la France et la Chine.

Le 20 mai, M. Young devrait se trouver en Afrique du Sud, alors que M. John Vorster, premier ministre, sera à Vienne pour y conférer avec M. Walter Mondale. Il est toujours disposé, en dépit des remous créés dans la communauté blanche sud-africaine (« le Monde » du 9 mai), à répondre à l'invitation qui lui a été faite de s'adresser à des hommes d'affaires et à des étudiants de Johannesburg. « Nous n'allons certainement pas y renoncer, à ce voyage », a-t-il déclaré mardi.

***Interrogé sur le refus de Pretoria* d'admettre la comparaison qu'il avait faite entre la situation en Afrique du Sud et les problèmes raciaux du sud des Etats-Unis il y a une vingtaine d'années, M. Young a déclaré : « Je pense qu'il y a peut-être certaines leçons de notre lutte dont ils pourraient apprendre quelque chose, comme le fait que la violence n'est pas le seul moyen de régler les problèmes. Ceux-ci peuvent être résolus avec un minimum de sang versé si les gens mènent une action décidée. »**

Rhodésie

Le nouveau plan anglo-américain

LE ZIMBABWE SERAIT INDÉPENDANT EN SEPTEMBRE 1978

MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain ont décidé, lors de leurs entretiens de la semaine dernière, à Londres, d'envoyer en Afrique australe des diplomates chargés de préparer le terrain pour une éventuelle seconde conférence sur la Rhodésie, a-t-on appris, mardi 10 mai, de source britannique. Une nouvelle conférence constitutionnelle pourrait être convoquée au terme de ce processus si ses chances de succès apparaissent alors raisonnables.

D'autre part, un nouveau plan américano-britannique, dont la publication est imminente, fixerait la date de l'indépendance du Zimbabwe (Rhodésie). Il impliquerait que M. Ian Smith et son gouvernement démissionne dès l'été prochain, permettant ainsi la levée anticipée des sanctions des Nations unies et la conclusion d'un accord de cessez-le-feu entre Rhodésiens blancs et forces nationalistes.

Les Britanniques sont les principaux auteurs du plan, dont l'élaboration a été suivie de près par Washington. — (A.P., Reuter, U.P.I.)

● *M. Mike Sniitowski*, journaliste américain, installé à Salisbury, s'est vu signifier son expulsion de Rhodésie, « *après avoir refusé d'espionner pour le compte des autorités de Salisbury* », rapportait mardi 10 mai le *Washington Star*. — (*A.F.P.*)

LES TRAVAUX

M. Carter veut renforcer la défense

LES NÉGOCIATIONS SALT REPRENNENT À GENÈVE

A travers le monde

Pakistan

Territoire français des Afars et des Issas





LA VISITE DE M. CARAMANLIS A PARIS

La Grèce s'inquiète des atermoiements fra
à propos de son adhésion à la C.E.E.

Allemagne fédérale

RÉVÉLÉE PAR UN HEBDOMADAIRE

Une nouvelle affaire d'écout
est confirmée par le parqu

Pologne

UNE ENQUÊTE EST O
APRÈS LA MO
D'UN ÉTUDIANT CONTES

DIPLOMATIE

LES TRAVAUX DU CONSEIL ATLANTIQUE

M. Carter veut renforcer la défense de l'OTAN

(Suite de la première page.)

Incidemment, le président Carter a déclaré que la session de printemps du conseil atlantique, l'année prochaine, *« pourrait être un « sommet »*, et il a proposé dans sa péroraison qu'elle se tienne à Washington, ce qui fut salué par des *« Yes, yes, yes »*. La France, pour sa part, n'a jamais accepté ces conseils atlantiques « au sommet ». Sous la présidence de M. Pompidou, son ministre des affaires étrangères, M. Jobert, considérait ces « sommets » atlantiques comme une astuce de M. Kissinger pour mieux tenir l'Europe en main. Sous la Vᵉ République, ils n'existent que depuis 1974, et la France n'y a jamais été représentée par le président de la République.

Au « sommet » de 1975, à Bruxelles, M. Trudeau, premier ministre du Canada, proposa aux chefs d'État et de gouvernement de prendre un nouveau rendez-vous pour l'année suivante : le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, avait fait immédiatement une objection. Mardi, en fin de séance, M. de Guiringaud déclara qu'il voyait dans la présence du président Carter au conseil atlantique de Londres *« le symbole de l'intérêt que les Américains prennent dans l'alliance »* et qu'il avait pris note de son invitation à Washington. Il a ajouté : *« Cette réunion devrait se tenir, le cas échéant, dans le cadre des compétences de l'alliance. »* Ceci n'engage que la France sur le niveau de sa représentation. Interrogé à ce propos au cours d'une conférence de presse, M. Owen, conseiller spécial de M. Carter, répondit qu'il serait *« surpris »* si le président français participait au « sommet » de Washington. Il ajouta d'ailleurs aussitôt que la France, sans participer à l'organisation militaire atlantique, est dans l'alliance *« un membre coopératif et fidèle »*.

Mais il y a plus. M. Owen indiqua encore, en réponse à une question, que, puisqu'il y avait déjà eu trois « sommets » des grands pays industrialisés (à Rambouillet, Porto-Rico et Londres), il présumait qu'il y en aurait un quatrième. Il ajouta curieusement : *« Je n'ai pas la moindre idée de la date à laquelle il aura lieu, mais ce sera probablement en mai 1978 à Washington. »* Or il n'est pas question que M. Giscard d'Estaing, qui fut l'initiateur de ces « sommets industrialisés », les boycotte. Ainsi se constitue de fait une institution transatlantique au plus haut niveau, dans laquelle la France se trouve, bon gré mal gré, embarquée. Il est vrai que d'ici au prochain rendez-vous, en mai 1978, beaucoup de choses se seront passées en France qui pourraient affecter sa représentation dans les conférences internationales.

A part l'intervention de M. Carter, la réunion atlantique de Londres fut sans surprise. Le représentant de la France, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, exposa les positions traditionnelles de la France en ce qui concerne la détente et les relations Est-Ouest. Tout en déclarant que la France était prête à participer à l'effort général de standardisation et de rationalisation des armements, il a souhaité que cette coopération s'instaure tout d'abord entre partenaires européens. A cet égard, il a évoqué le groupe européen des armements qui s'est constitué à Rome et qui, a-t-il précisé, est *« indépendant des structures existantes »*, autrement dit de l'OTAN.

La rédaction du communiqué traditionnel, qui rappelle les positions de l'alliance sur les grands problèmes mondiaux, ne donna pas lieu aux accrochages habituels. Elle était même terminée avant que le conseil commence. Il est vrai que le communiqué *« fait l'impasse »* sur quelques problèmes litigieux comme le différend gréco-turc à Chypre et en mer Egée. Malgré une tentative de bons offices de M. Carter, la présence simultanée à Londres des premiers ministres des deux pays, MM. Caramanlis et Demirel, n'a permis aucun progrès. On insinue même dans les milieux grecs que M. Carter n'a réussi qu'à aggraver les relations de chacun des deux pays avec les Etats-Unis. Ce fut en tout cas un échec du nouveau président américain pendant son séjour londonien.

MAURICE DELARUE.

Le communiqué

Le communiqué publié à l'issue de la session « au sommet » du conseil atlantique, les 10 et 11 mai, à Londres, déclare notamment :

« L'objet essentiel de l'Alliance est d'assurer l'indépendance et la sécurité de ses membres, ce qui leur permet de défendre les principes de la démocratie et du respect des droits de l'homme, de promouvoir la liberté individuelle, la justice et le progrès social, et de rendre possible l'édification d'une paix durable. »

Malgré l'amélioration des relations Est-Ouest, poursuit le communiqué, il subsiste des *« facteurs d'instabilité et d'incertitude »*. Dans ces conditions, les alliés soulignent *« la nécessité pour l'alliance de maintenir au niveau adéquat les forces nécessaires à la défense commune et à la dissuasion »*.

« Leurs objectifs (aux alliés) *sont de parvenir à l'utilisation la plus efficace des ressources disponibles, ainsi qu'au maintien et au développement de la forte capacité industrielle et technique qui est essentielle à la défense de l'alliance et à l'établissement de rapports mieux équilibrés entre l'Europe et l'Amérique du Nord pour l'acquisition de matériel de défense. »*

Les alliés *« qui participent au programme militaire intégré »* (cette périphrase désigne tous les alliés sauf la France) ont demandé à leurs ministres de la défense (qui se réuniront la semaine prochaine à Bruxelles) *« d'établir et de développer un programme à long terme pour permettre aux forces de l'OTAN de répondre à l'évolution des besoins de la défense dans les années 80 et d'examiner la manière dont l'alliance met en œuvre ses programmes de défense pour obtenir plus d'efficacité »*.

La détente, poursuit le communiqué, *« ne saurait être assurée par des déclarations d'intention, mais exige des efforts concrets pour réduire le niveau des armements grâce à des mesures réalistes de desserrement et de contrôle des armements »*.

Les alliés se félicitent ensuite des efforts des Etats-Unis dans la négociation avec l'Union soviétique pour la limitation des armements stratégiques (SALT) en tenant compte *« des intérêts de l'alliance »*. Ceux qui participent aux conversations de Vienne sur la réduction des armements en Europe (M.B.F.R.) soulignent *« l'importance qu'ils attachent à cette négociation »*.

« L'amélioration des relations Est-Ouest dépendra de la mesure dans laquelle les intéressés feront preuve de modération et de retenue, aussi bien en Europe que dans les autres parties du monde. »

Les alliés approuvent la déclaration adoptée par MM. Carter, Callaghan, Giscard d'Estaing et Schmidt le 9 mai, selon laquelle *« le strict respect et la pleine application »* de l'accord sur Berlin avec les Soviétiques *« sont essentiels pour le renforcement de la détente, le maintien de la sécurité et le développement de la coopération en Europe »*.

Ils soulignent *la grande importance qu'ils attachent à la mise en vigueur de la totalité de ses dispositions par les Etats signataires de l'acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Des progrès limités ont été accomplis dans certains domaines »*. Tout en s'en félicitant, les alliés ajoutent : *« Il reste encore beaucoup à faire pour que les perspectives de l'acte final puissent se concrétiser non seulement dans les relations entre Etats, mais aussi dans la vie des habitants de tous les pays intéressés »*. A la prochaine réunion à Belgrade des signataires de l'acte final d'Helsinki, *« les alliés chercheront à obtenir des résultats positifs qui favoriseront de meilleures relations entre les Etats participants et seront profitables à tous les peuples »*.

« Les alliés reconnaissent pleinement la légitimité des aspirations qui s'expriment partout dans le monde à l'égard des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ils sont convaincus que le respect de ces droits et libertés (...) est essentiel pour la paix, l'amitié et la coopération dans le monde. (...) Chaque pays allié reconnaît qu'il est important d'apporter une assistance aux pays en développement. »

APRÈS LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Le statut de Berlin

Le président Carter a déclaré à Londres, *dimanche 8 mai, aux journalistes : « Comme vous le savez, l'accord quadripartite* (sur Berlin) *déclare que la ville n'est pas séparée en deux entités politiques qui s'opposent. Nous maintenons, comme vous le savez, des patrouilles américaines, françaises, britanniques et ouest-allemandes en Allemagne de l'Est, et, conformément à l'accord, les Allemands de l'Est ont accès de même à l'Allemagne de l'Ouest. »*

M. Carter a commis certaines erreurs (il n'y a jamais eu, notamment, de patrouilles ouest-allemandes à Berlin-Est), que lui aurait épargné une lecture attentive de l'accord quadripartite sur Berlin signé le 3 septembre 1971 par les Américains, les Britanniques, les Français et les Soviétiques.

Berlin est occupé depuis 1945 par des troupes des quatre puissances alliées pendant la seconde guerre mondiale, et, depuis le blocus des trois secteurs occidentaux par Staline en 1948, la situation y a rarement été « normale ». Aux termes de l'accord de 1971, dont les Occidentaux avaient fait une condition *préalable à la convocation d'une* conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les quatre anciens alliés de la seconde guerre mondiale estiment qu' *« il ne doit y avoir dans la région ni menace ni emploi de la force »* et renoncent *« à modifier unilatéralement la situation »*. Des dispositions prévoient de façon générale que la circulation entre la R.F.A. et Berlin-Ouest ne devra pas être entravée, mais, au contraire, s'effectuer de la façon la plus simple et la plus rapide.

Une convention entre la R.D.A. et le Sénat de Berlin-Ouest, complétant par des dispositions pratiques l'accord des Quatre, a été signée le *20 décembre 1971* et a fait l'objet d'une *« déclaration de conformité »* de la part de Londres, Paris et Washington.

Le *21 décembre 1972*, la R.F.A. et la R.D.A. ont signé un traité fondamental régissant leurs relations et spécifiant notamment qu'elles *« développeraient entre elles des relations normales de bon voisinage et fondées sur l'égalité des droits »*.

LA COMMISSION EUROPÉENNE DÉSIRE PARTICIPER AUX DÉBATS DU GROUPE DE TRAVAIL NUCLÉAIRE

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Jenkins, président de la Commission européenne, espère vivement que l'organisme qu'il dirige participera au groupe de travail chargé par la conférence de Londres de définir dans les deux mois à venir un nouveau code des échanges nucléaires. La Commission détient, en effet, en vertu du traité d'Euratom, des pouvoirs importants en matière nucléaire. Ainsi, par le biais de son agence d'approvisionnement, c'est à elle qu'il revient de superviser dans l'ensemble de la Communauté les achats de combustibles nucléaires destinés à des installations civiles. D'autre part, la Commission a la charge de garantir la libre circulation des matières fissiles ainsi que des matériels nucléaires à l'intérieur de la Communauté. A ce titre, elle doit veiller à ce que les nouvelles règles qui seront édictées par les Sept n'aboutissent pas à faire resurgir des barrières entre les Etats membres de la C.E.E.

Pour le reste, M. Jenkins est satisfait des résultats de la conférence de Londres. Il se félicite notamment des progrès substantiels obtenus en ce qui concerne le dialogue Nord-Sud, où la position des Etats-Unis s'est sensiblement rapprochée de celle de la C.E.E. — Ph. L.

LES NÉGOCIATIONS SALT REPRENNENT A GENÈVE

Genève (A.F.P., A.P.). — Les négociations soviéto-américaines pour la limitation des armements stratégiques (SALT) reprennent ce mercredi 11 mai à Genève après une pause de près de six mois. En fait, MM. Warnke, chef de la délégation américaine, et Semionov, son homologue soviétique, qui sont arrivés à Genève mardi, auront surtout pour tâche de préparer la rencontre de leurs ministres, MM. Vance et Gromyko, qui aura lieu dans la même ville la semaine prochaine.

En attendant cette entrevue, les deux négociateurs ont réaffirmé les positions affichées lors du séjour du secrétaire d'Etat américain à Moscou en mars. Pour M. Semionov, l'accord intervenu à Vladivostok en 1974 « a été et doit former la base » d'un nouveau traité, qui doit se fonder sur « la sécurité égale des deux parties ». M. Warnke a pour sa part rappelé que les SALT doivent viser à freiner la course aux armements et non plus seulement à la réglementer. On sait que les Etats-Unis préfèrent négocier un nouvel accord abaissant considérablement les « plafonds » d'armement fixés à Vladivostok, mais qu'à défaut ils se contenteraient de signer cet accord, en en excluant les nouveaux missiles américains de croisière et le bombardier soviétique Backfire.

Avant son départ de Washington mardi, M. Warnke avait encore déclaré que les Etats-Unis souhaitaient inclure dans un traité des vérifications sur place. Il espère aussi qu'une date sera rapidement fixée pour l'ouverture de négociations en vue de transformer l'interdiction partielle des essais nucléaires en interdiction complète.

A travers le monde

Pakistan

● M. BHUTTO, premier ministre pakistanais, a déclaré, mardi 10 mai, qu'il était disposé à avoir des *« conversations directes »* avec les dirigeants de l'opposition, en vue de trouver une solution à la crise politique. — *(A.F.P.)*

Territoire français des Afars et des Issas

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre envoyé spécial à Djibouti, « Une future république très courtisée » *(le Monde* daté 8-9 mai), une erreur de transmission a altéré le sens d'une phrase. C'est M. Abdallah Kamil, président du Conseil de gouvernement, et non pas M. Ahmed Dini, qui *« a récemment durci sa position en réclamant — en privé — le départ des troupes françaises »*.

AMÉRIQUES

Selon la « déclaration » adoptée aux « assises » de Nancy

Refuser les dictatures en Amérique latine est pour l'Europe un moyen de légitime défense

Les participants des « assises Europe - Amérique latine », au Festival de Nancy, ont adopté, en présence notamment de M. Clodomiro Almeida, secrétaire exécutif de l'Unité populaire chilienne, une « déclaration », dont nous publions ici quelques extraits :

» — Après une indépendance politique de plus d'un siècle et l'expérience partielle de la démocratie républicaine, pour plus des quatre cinquièmes, la population latino-américaine est aujourd'hui soumise à des régimes autoritaires, et à des dictatures militaires...

» Jamais encore les pays d'Amérique latine n'avaient connu à ce point l'hypertrophie de l'appareil répressif de l'Etat. Seule une politique de violence policière permanente, de peur, de censure, d'emprisonnements arbitraires et de persécution politique, de torture et de terrorisme d'Etat permet d'imposer [des] projets économiques contraires aux intérêts des nations. La concentration du capital dépendant de l'étranger implique en Amérique latine l'institutionalisation d'une société de camp de concentration.

» En Amérique latine, l'appareil répressif de l'Etat croît en même temps que la souveraineté de l'Etat se désagrège. Le développement de cet appareil répressif fait que les forces armées qui étaient des instruments de défense nationale deviennent des systèmes d'oppression et de terreur. Pour domestiquer idéologiquement les sociétés latino-américaines, la répression physique s'accompagne d'un effort de déculturation qui n'a comme précédent que le génocide culturel de la « Conquista ». Les deux phénomènes se poursuivent, au demeurant, contre les communautés indigènes.

» L'acculturation, inévitable dans ces régimes, les oblige à réprimer l'intelligentsia latino-américaine. Son effet est un phénomène d'émigration des intellectuels qui ne s'était jamais produit à une telle échelle en Amérique latine. Il y a des émigrés intellectuels à l'intérieur de leur pays : ceux qui ne peuvent s'exprimer ni par le travail ni par la parole. Mais il y a aussi, et ce n'est pas moins grave, l'exode des intellectuels exilés pour des raisons politiques et économiques. L'Europe a accueilli une grande partie de cette diaspora.

» Elle jouit en Occident, pour vivre et travailler, d'une liberté beaucoup plus grande que dans ses pays d'origine. Mais sa condition n'est pas satisfaisante dans l'ensemble, surtout si l'on considère qu'elle constitue pour les Etats qui les accueillent non seulement une charge, mais aussi un enrichissement intellectuel et économique.

Des mesures à prendre

» Les pays européens peuvent et doivent prendre en compte ces facteurs et prendre des mesures légales générales et particulières pour améliorer leurs conditions. Il ne s'agit pas de les assimiler définitivement ni de les reléguer dans une condition marginale et incertaine, mais de reconnaître qu'ils symbolisent l'Amérique l'Amérique latine de demain et aportent aujourd'hui leur travail créateur et demain une amitié politique qui est avantageuse pour les démocraties européennes.

» Parmi les mesures qu'il faut prendre concernant les Latino-Américains en exil, les plus urgentes sont les suivantes : attribution automatique du droit au séjour et au travail aux titulaires du statut de réfugiés, le titre de voyage devant leur être accordé sans réserve ; priorité reconnue aux autres exilés latino-américains pour l'obtention des mêmes droits ; non-discrimination à leur égard dans l'exercice des contrôles de police et de pratique de l'extradition ; droit reconnu à l'expression politique ; reconnaissance des qualifications professionnelles et des diplômes dans leur équivalence, quel que soit l'état des relations conventionnelles avec leur pays ; création à Paris et dans chaque pays européen d'une maison culturelle européo-latino-américaine, lieu d'échange permanent entre les peuples des deux continents. »

La « déclaration de Nancy » poursuit :

« L'Europe sous-estime parfois l'enrichissement culturel qu'elle peut recevoir de l'Amérique latine dans tous les domaines : roman, poésie, musique, les arts plastiques. A cette dette culturelle s'ajoute l'intérêt particulier que doivent accorder les Européens à tout ce qui se passe en Amérique latine, ce continent si étroitement lié à l'Europe qui semble être le champ d'expériences des régimes totalitaires. Expériences qui pourraient être étendues à l'Europe avec un seul et même objectif : détruire, des deux côtés de l'Atlantique, une culture que ne peuvent tolérer certaines formes de pouvoir...

» Il n'est ni logique ni moral de maintenir les valeurs de la démocratie en Europe si on permet ou si on favorise l'exportation de dictatures dans les pays latino-américains.

» L'expérimentation en Amérique latine de systèmes économiques et politiques qui requièrent l'établissement d'appareils répressifs au bénéfice des multinationales suppose sans doute un projet susceptible d'être reproduit ailleurs.

» Refuser d'accepter le maintien de ces régimes constitue, pour les pays européens, un moyen approprié de légitime défense.

» Il faut que les pays européens, et en premier lieu la France, prennent des mesures concrètes vis-à-vis des gouvernements qui violent [les droits de l'homme et des peuples]. Ces mesures, dans le domaine diplomatique, peuvent comporter — comme cela s'est déjà produit — la réduction du niveau de la représentation et, dans le cas du Chili, la rupture diplomatique.

» Dans le domaine économique, les mesures peuvent couvrir plusieurs secteurs, depuis la dette extérieure et le commerce jusqu'au refus des assurances étatiques aux investissements et au commerce privé.

» Dans le domaine militaire, la mesure minimale indispensable est de refuser absolument toute livraison d'armes, toute coopération et tout entraînement pour la répression interne. »

Le texte conclut :

« Si l'Europe oublie sa responsabilité historique envers une Amérique latine non contingente et abominable comme elle est aujourd'hui, mais telle que l'ont conçue ses peuples depuis longtemps et pour laquelle ils luttent à l'intérieur de leurs frontières et aussi à l'extérieur dans la diaspora, c'est l'Occident tout entier qui en pâtira.

» Laisser mourir ses propres rêves, c'est encore se suicider. »

● *Plus de cinquante journalistes sont détenus* ou séquestrés dans les pays du Sud de l'Amérique latine, a indiqué, le 10 mai, la fédération latino-américaine des journalistes, dont le siège est à Mexico : trente-trois en Argentine, treize en Uruguay, sept au Chili et un en Bolivie. — *(A.F.P.)*

États-Unis

UNE COMMISSION DU SÉNAT PROPOSE LA LEVÉE PARTIELLE DE L'EMBARGO CONTRE CUBA

Washington *(A.F.P.)*. — La commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé, mardi 10 mai, une proposition de levée partielle de l'embargo sur le commerce entre les Etats-Unis et Cuba.

Le texte, voté par dix voix contre six, sous forme d'amendement à un projet de loi, vise à autoriser Cuba à acheter aux Etats-Unis des produits alimentaires et pharmaceutiques. Il avait été proposé par M. George McGovern, sénateur (démocrate) du Dakota du Sud, mais a été modifié en commission. Il n'autorise cependant pas la reprise des importations de sucre ou d'autres produits agricoles cubains aux Etats-Unis.

LE PROCÉDÉ FRANÇAIS D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM EST UN « MAUVAIS MOYEN DE PRESSION », estime un journal néerlandais.

Rotterdam *(A.F.P.)*. — Le nouveau procédé français d'enrichissement de l'uranium n'enlève rien au danger de la prolifération des armements nucléaires, et la publicité faite par la France autour de ce système est un *« mauvais moyen de pression destiné à conquérir le marché brésilien des matériaux nucléaires »*, écrit le *N.R.C. Handelsblad* (centre gauche), citant des milieux nucléaires néerlandais. La France, estime un collaborateur scientifique du journal, *« a subi un coup dur »* lorsqu'il est apparu que l'enrichissement par centrifugation pratiqué aux Pays-Bas était plus économique en énergie que le procédé de la diffusion gazeuse dans lequel la France avait accompli de grands progrès (1).

(1) Les Pays-Bas sont partenaires de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale au sein d'URENCO, qui développe la technique d'enrichissement utilisant l'ultra-centrifugation. Le gouvernement néerlandais, pour des raisons politiques notamment, n'a pas encore arrêté de décision concernant l'agrandissement de l'usine d'Almelo.

AUSTRALIE

UNE INTERVIEW DU PREMIER MINISTRE

La Communauté européenne doit jouer un plus grand rôle dans les affaires mondiales

nous déclare M. Fraser

De notre envoyé spécial

Canberra. — Le premier ministre australien, M. Fraser, va se rendre en juin en Europe occidentale. Il participera, à Londres, à une réunion du Commonwealth, puis se rendra à Bonn, Bruxelles et Paris. L'Australie, très liée politiquement et stratégiquement aux Etats-Unis, désormais inséparable du Japon sur le plan commercial, entend-elle davantage que par le passé regarder en direction de l'Europe ?, avons-nous demandé à M. Fraser au cours de l'interview qu'il nous a accordée dans son bureau de Parliament House ?

« J'estime que, au cours des dernières années, les pays du Marché commun — en tant que groupe — et l'Australie n'ont pas suffisamment renforcé leurs relations. C'est une des situations que nous voudrions tenter de redresser. Des représentants du Marché commun viennent de venir ici examiner de possibles initiatives. Je ne pense pas que qui que ce soit attende des changements très importants et immédiats, mais, pour notre part, nous voulons essayer de promouvoir une meilleure entente. J'ai toujours soutenu les aspirations politiques et les objectifs de la Communauté européene, spécialement les objectifs politiques tendant à une plus grande cohésion, ce qui peut aider à l'unité politique de l'Europe dans le cadre du traité de Rome. Nous avons été parfois déçus par la politique commerciale de l'Europe, par le fait que l'Europe paraissait, vue d'ici, très préoccupée par les affaires européennes alors que nous voudrions voir la Communauté jouer un plus grand rôle dans les affaires mondiales. Voici qui, je pense, commence à se réaliser, et nous applaudissons.

— Vous vous attendez à un développement des relations commerciales entre l'Australie et la C.E.E...

— C'est un espoir. Mais les deux parties considèrent ces questions de points de vue fort différents, ce qui explique qu'il y a eu des difficultés. L'Europe excelle dans le domaine industriel, elle produit beaucoup, dispose d'une très bonne technologie, a de grandes ressources, des marchés locaux vastes. Il y a des gens qui comparent l'Australie à une petite nation européenne, et disent : « Que ne produisez-vous aussi bon marché ? » Mais nous sommes à dix-huit mille kilomètres, les coûts de transports sont élevés. Nous n'avons pas à nos portes de très grands marchés et nous ne pouvons donc trouver hors de notre marché local cette dimension dont les industriels modernes ont besoin pour assurer leur production.

» En revanche, dans le domaine agricole, nous pouvons produire mieux, moins cher, plus efficacement que les fermiers européens. Donc nous aimerions commercer davantage, voir les barrières douanières s'abaisser. Je connais les problèmes des fermiers européens — j'ai un cousin fermier en Angleterre — je connais les problèmes d'une agriculture à coûts de production élevés, je sais les difficultés économiques et sociales que peuvent provoquer des changements trop importants. Je peux donc comprendre le désir qu'a l'Europe de se protéger dans ce secteur. Mais j'espère que l'Europe comprend notre déception de voir un certain nombre de mesures protectionnistes rendre quasiment impossible le commerce.

» Je prends un exemple, qui ne concerne pas que l'Europe. Notre production de viande de bœuf avait en grande partie été développée pour approvisionner le marché britannique ; puis nous avons pénétré le marché japonais (100 000, 120 000 tonnes par an), et avons eu accès au marché américain. Puis nous avons pratiquement perdu le marché britannique quand Londres a rejoint le Marché commun, et nous avons perdu le marché nippon à cause des difficultés internes du Japon.

» Pendant ce temps, alors que le secteur primordial de notre économie se trouvait en difficultés, nous n'avons pas dit que nous cesserions d'importer les produits européens. Nous n'avons pas cessé d'importer du Japon, qui cessait d'acheter notre viande de bœuf. Nous avons dit que les importations pouvaient continuer à un certain niveau — environ 25 % de notre marché, — qui, traditionnellement, était celui des importations de voitures. Ceci en dépit de nos propres difficultés et d'un certain chômage. C'est qu'il faut une continuité des courants commerciaux, de l'accès aux marchés. Si, soudain, nous avions pour un an ou deux accès à votre marché en ce qui concerne le bœuf, et si, ensuite, nous en étions exclus à nouveau, nous retirerions des bénéfices immédiats mais pas des profits à long terme. De tels accords ne peuvent être réalisés rapidement, je ne les espère pas pour juin, mais j'espère que, entre l'Europe et l'Australie, pourront s'établir des courants commerciaux stables.

» Mais je ne veux pas qu'on pense que nos motivations sont seulement commerciales lorsque nous voulons resserrer nos liens avec l'Europe. Nous considérons comme très importantes les vues politiques de l'Europe, l'engagement de la Communauté dans des secteurs importants pour le bien-être et la stabilité du monde — ainsi le dialogue Nord-Sud et les propositions visant à créer une situation globale plus acceptable en ce qui touche le tiers-monde.

La puissance militaire soviétique

— En quoi votre politique étrangère diffère-t-elle de celle du précédent gouvernement travailliste ? Ne peut-on parler d'un accord entre les deux partis en ce domaine ?

— On pourrait parler d'accord sur quelques sujets, mais non sur de nombreux autres. L'actuel gouvernement estime qu'il doit être très proche du Japon et des Etats-Unis ; nous avons des accords de défense avec les Etats-Unis, qui en ont avec le Japon. Les trois pays sont très liés sur le plan commercial, très dépendants les uns des autres. Nos matières premières partent au Japon, dont les produits manufacturés partent aux Etats-Unis et en Europe. Nous mettons davantage l'accent sur nos relations avec Washington que ne le fait l'opposition travailliste. Si nous sommes en désaccord avec les Etats-Unis, nous le dirons en termes clairs et nets, mais en privé, plutôt que de clamer vos vues par-dessus le Pacifique, ce que nos prédécesseurs au pouvoir ont fait trop souvent à notre gré.

» En ce qui concerne l'océan Indien, nous ne voulons pas le voir se transformer en une zone dont l'accès serait seulement réservé à la marine russe. Il faut un équilibre des forces que nous voudrions voir aussi bas que possible. Je ne pense pas que les plans de transformation de cette région en zone de paix ou en zone démilitarisée soient applicables pour plusieurs raisons, dont celle-ci : il ne s'agit pas seulement de la Russie et des Etats-Unis, mais aussi des pays riverains. Nous avons une base navale à Cockburn-Sound et une base aérienne à Learmont. L'Inde et bien d'autres pays ont des installations navales qu'ils ne sont pas prêts, je pense, à démanteler. Nous avons soutenu le projet de développement de la base (*N.D.L.R. : américaine*) de Diego-Garcia, car, sans cela, la balance aurait penché en faveur des Russes. Voici un point de désaccord entre l'opposition en nous.

» Nous sommes aussi inquiets du renforcement des pays du pacte de Varsovie tel qu'il a été décrit par l'OTAN. Notre inquiétude concernant l'océan Indien tire sa source de notre inquiétude plus générale de voir l'U.R.S.S. se renforcer militairement.

— Pensez-vous participer dans l'avenir aux réunions de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe la Thaïlande, les Philippines, Singapour, la Malaisie et l'Indonésie ?

— Nous voudrions avoir des contacts plus étroits avec les pays de l'ASEAN. La région est d'importance pour l'Australie. Nous avons des discussions avec l'ASEAN qui concernent nos relations économiques, mais aussi les questions économiques dépassant le cadre bilatéral. Mais c'est à l'ASEAN de dire si elle désire un autre type d'accord. La presse a évoqué la possibilité de rencontres entre dirigeants de l'ASEAN, de l'Australie et du Japon, avant ou après la prochaine conférence de l'ASEAN. Mais c'est à l'ASEAN de décider. Elle a ses propres problèmes, ses programmes à elle, et nous soutenons à fond sa politique, qui vise à prévenir la domination sur la région d'une grande puissance.

— Venons-en aux problèmes intérieurs australiens. L'opposition vous déclare incapable de résoudre la crise économique... Quel jugement portez-vous sur la situation ?

— Je ne vais pas me lancer dans les prédictions, mais — ce qui n'a pas toujours été assez souligné — nous avons réduit fortement le taux d'inflation. Il est dommage que toute l'attention se concentre seulement sur l'indice des prix à la consommation, qui ne prend pas en considération l'ensemble des prix et est sujet à des variations saisonnières parfois violentes.

» Je m'attends à une amélioration continue de la situation. Nous n'avons jamais cru qu'il y aurait une amélioration dans le domaine de l'emploi aussi longtemps qu'il n'y en aurait pas dans celui de l'inflation et jusqu'à ce que s'amorce la reprise dans l'industrie. Or il y a des signes de reprise dans ce dernier domaine. Et les industriels sont plus optimistes que dans le passé.

— Vous semblez placer de grands espoirs dans le secteur minier...

— Je ne pense pas que la reprise viendra d'un seul secteur. Au cours de l'an dernier, certains ont dit que nous misions sur une reprise provoquée par les investissements ; d'autres sur une reprise due à l'augmentation de la consommation ; d'autres sur une reprise provoquée par le secteur minier. Or tous ces éléments doivent contribuer à la reprise.

» Il y a davantage d'activité dans les mines, en Australie occidentale en ce qui concerne le minerai de fer, au Queensland en ce qui concerne le charbon. Les recherches pétrolières reprennent; elles avaient été tuées par le précédent gouvernement alors que le monde manquait de pétrole et qu'il y avait la crise. Cette année, le nombre des forages sera, nous l'espérons, trois fois supérieur à celui de l'an dernier, et nous pensons que cette évolution se poursuivra. Le précédent gouvernement était hostile aux intérêts miniers.

» Mais nous avons aussi agi dans le secteur industriel, favorisant les investissements et aidant les entreprises afin qu'elles puissent investir et être plus compétitives. Les investissements dans le secteur privé ont été de 50 % supérieurs en 1976 à ceux de 1975.

— Votre budget déflationniste a en particulier réduit les crédits destinés à la minorité aborigène. Pensez-vous que les aborigènes sont à même de subvenir à leurs besoins sans aide financière ?

— Non, et je pense qu'il est faux de dire que nous avons réduit les crédits dans ce domaine. Certes, dans le dernier budget, nous avons inscrit à ce chapitre des sommes bien moins importantes que ce qui était prévu, mais le projet de budget a indiqué que des fonds additionnels seraient accordés, et ils l'ont ensuite été. Ce qui nous inquiète, ce sont les dépenses administratives superflues, les programmes qui n'aident pas autant qu'il le faudrait ceux qui en ont besoin. Mais nous continuons de beaucoup dépenser en faveur des aborigènes, sans prétendre que le problème est facile à résoudre et qu'il sera résolu rapidement. »

Propos recueillis par JACQUES DECORNOY.

ONU

● *Le poste de représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies*, vacant depuis la nomination de M. Huang Hua aux fonctions de ministre des affaires étrangères, a été confié à M. Chen Chu, qui a déjà été sous-chef de la délégation chinoise à l'ONU dans le passé. M. Chen Chu, âgé de soixante ans, a été en poste à Moscou dans les années 50, puis chef du département d'Europe de l'Est au ministère des affaires étrangères. Il a été aussi le premier ambassadeur de Chine populaire au Japon et ministre de l'information. — *(Corresp.)*

Israël

M. Rabin redoute que le ch[...] n'ait « imposé trop de choses »

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Rabin redoute que le chef de l'État syrien n'ait « imposé trop de choses » au président Carter

M. Itzhak Rabin a déclaré mardi 10 mai, dans une interview télévisée, qu'il craignait que le président syrien Hafez El Assad n'ait « imposé trop de choses » au président Carter au cours de leurs entretiens de lundi à Genève.

M. Rabin, qui est actuellement en « congé de longue durée » et n'assure plus la direction du gouvernement, a exprimé la crainte que le chef d'État syrien n'ait dicté ses conditions au président Carter. « Je n'ai pas souvenir d'Assad demandant à Brejnev de venir à Genève pour le rencontrer », a-t-il ajouté.

De notre correspondant

Jérusalem. — La question qui tient une place croissante dans les préoccupations des Israéliens est de savoir si les relations avec les Etats-Unis ne vont pas s'engager dans ce que les aviateurs appellent « *une zone de turbulences* ». Les voyants recommandant d'attacher les ceintures s'allument, depuis quelques jours déjà, dans les titres principaux des journaux, et les déclarations de nombreux dirigeants politiques ne sont pas toutes faites pour calmer les appréhensions. La proximité des élections générales du 17 mai est sans doute pour beaucoup dans les propos alarmistes tenus par l'opposition, comme dans la sérénité, peut-être exagérée elle aussi, affichée par le candidat de la majorité, M. Shimon Pérès.

Dans le domaine des livraisons militaires, on redoute, à Jérusalem, la confirmation par le président Carter d'une proposition tendant à écarter Israël du groupe des pays privilégiés en matière de fournitures militaires. Si cette décision était prise, ce serait extrêmement grave, dit-on en substance, à Jérusalem, car elle nous priverait des moyens indispensables à notre sécurité, et, en outre — et cela est politiquement dangereux — elle constituerait une rupture unilatérale des engagements pris par les Américains en échange de notre repli dans la zone du canal de Suez.

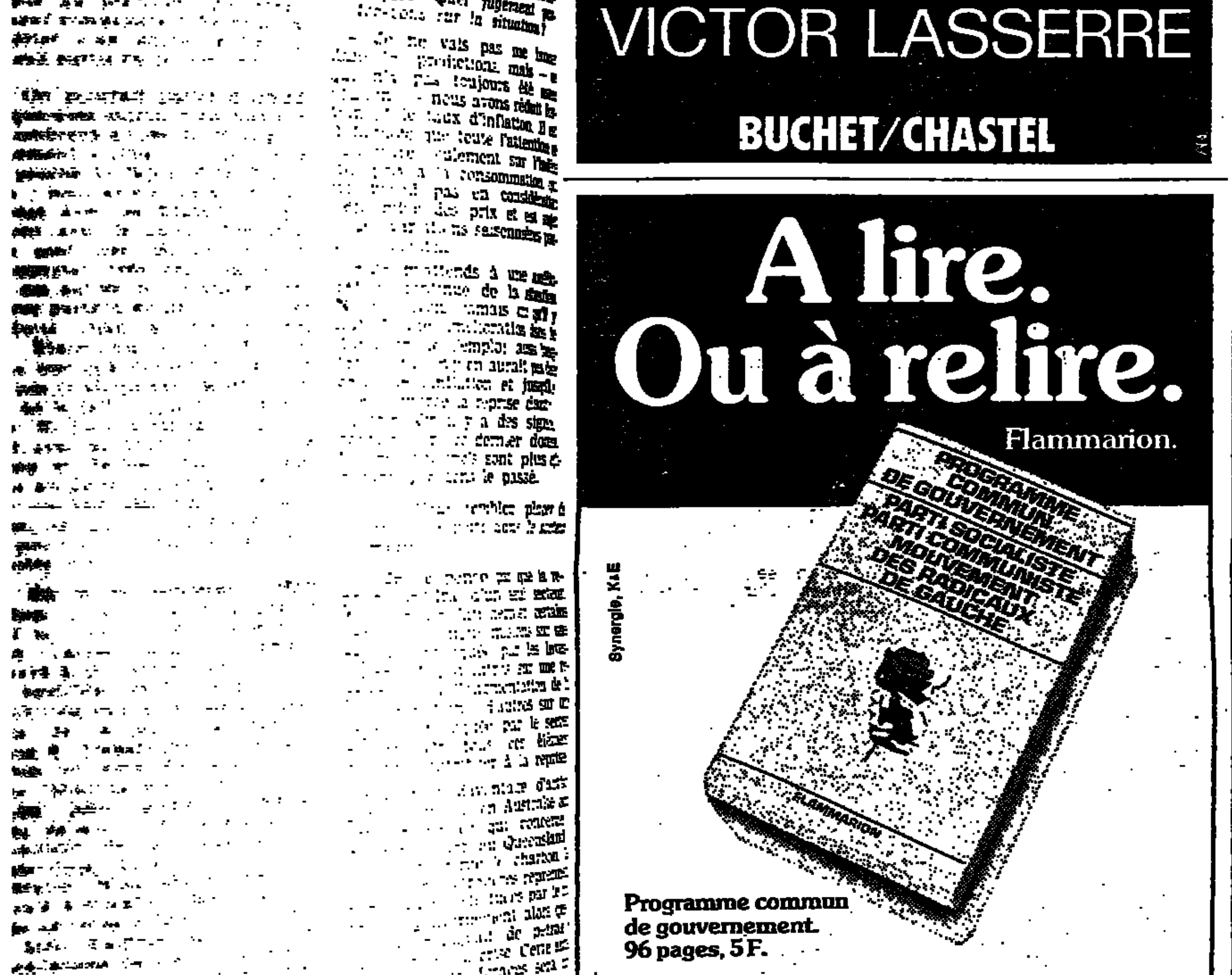
Sur le plan diplomatique, les Israéliens ne savent trop s'il leur faut s'étonner ou s'alarmer des propos tenus par le président Carter pendant et après son entretien avec le président Assad, à Genève. « *Passe encore*, nous dit un haut fonctionnaire, *que M. Carter ait cru devoir faire l'éloge d'un homme qui a envahi militairement et occupé le Liban, et qui déclare d'emblée en arrivant à Genève qu'il n'est prêt à aucune concession territoriale pour un règlement avec Israël. On peut mettre cela sur le compte de la politesse diplomatique. Mais que le même président Carter, qui, il y a peine deux mois, s'est déclaré favorable à une frontière défendable distincte de la frontière politique entre Israël et ses voisins, semble favorable à la suggestion syrienne pour un contrôle international des deux côtés de la ligne de 1967, dépasse notre entendement.* »

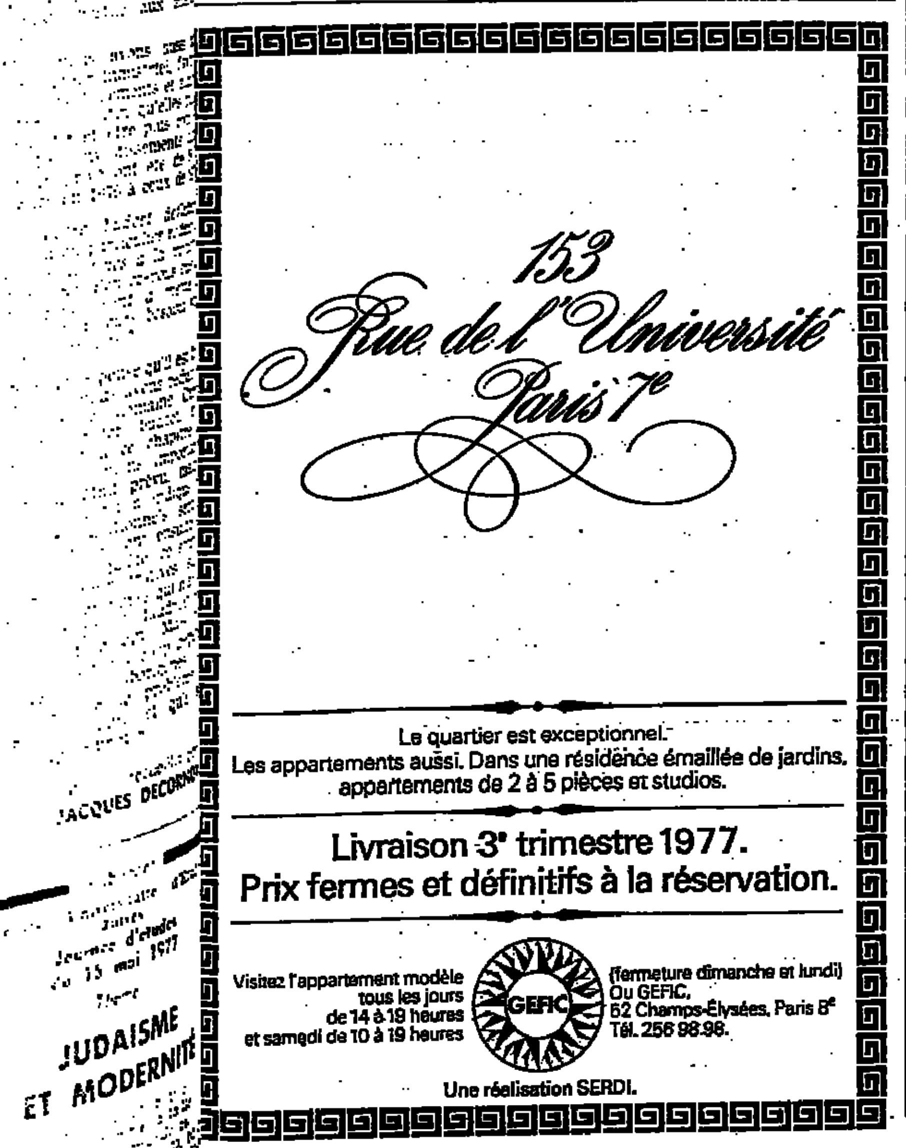
Ce virage amorcé dans la politique américaine — à supposer qu'il soit confirmé — est opposé ici à ceux qui soutiennent que le chef de la Maison Blanche n'a pas renoncé à sa définition de la future paix (identique à la formulation israélienne), à sa position sur la question palestienne ni enfin et surtout à son hostilité à toute solution qui ne serait pas librement négociée et consentie par les antagonistes.

M. Chlomo Avinery, directeur général du ministère des affaires étrangères, qui vient de rentrer d'un voyage aux Etats-Unis, a mis, mardi 10 mai, ses compatriotes en garde contre ce qu'il a appelé « *le syndrome israélien de la pression américaine* ». M. Avinery s'est déclaré persuadé que les Américains n'envisageaient nullement d'imposer un règlement. Il juge tout à fait compréhensible que, aidant généreusement les pays mêlés au conflit, ils puissent aussi leur proposer des solutions.

Les inquiétudes et les incertitudes israéliennes feront l'objet des entretiens que M. Ygal Allon doit avoir à Londres ce mercredi 11 mai après-midi avec son collègue américain, M. Cyrus Vance. M. Allon lui demandera sans doute s'il était bien opportun, à une semaine des élections, de mettre en posture difficile le parti de la majorité en multipliant les « *signes inquiétants* » d'une évolution de la politique américaine au Proche-Orient.

ANDRÉ SCEMAMA.





L'O. L. P. AFFIRME QUE LA QUESTION DE LA RECONNAISSANCE DU DROIT A L'EXISTENCE D'ISRAËL EST « PRÉMATURÉE ».

L'Organisation pour la libération de la Palestine a démenti, mardi, les informations laissant entendre qu'elle était d'accord pour une formule de paix au Proche-Orient, qui reconnaîtrait le droit à l'existence d'Israël. Selon un communiqué publié à Genève par le bureau de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, responsable de la politique étrangère de l'organisation palestinienne, a déclaré que les informations en ce sens, qui ont été reproduites dans la presse occidentale (*le Monde* du 11 mai), sont « fausses et dénuées de tout fondement ». « *De telles questions sont prématurées à l'étape actuelle* », affirme le communiqué, se référant à l'information en question, qui précisait que l'O.L.P. serait prête à reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël et à accepter la résolution 242 du Conseil de sécurité, ainsi que la création d'une confédération unissant la Jordanie à un Etat palestinien.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE LIBANAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La reconstitution d'une armée nationale est notre tâche prioritaire

déclare au « Monde » M. Fouad Boutros

De passage à Paris, M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères du Liban, s'est déclaré, mardi 10 mai, modérément satisfait des résultats des entretiens de Genève entre les présidents Carter et Assad. « *L'optimisme est justifié*, nous dit-il, *mais on ne peut affirmer qu'un problème aussi complexe que celui posé par la crise palestinienne puisse être réglé dans un si court laps de temps. Si la conférence de Genève peut se tenir avant la fin de 1977, ce sera un grand succès, mais il me paraît difficile, sinon impossible, que l'année en cours voit la consécration d'un règlement définitif de la crise du Proche-Orient.* »

Pour M. Boutros, le Liban, qui est lié, « *qu'il le veuille ou non* », à la crise du Proche-Orient, est particulièrement intéressé par une solution pacifique rapide qui rendra plus aisé le règlement du problème libanais. « *Cependant*, ajoute-t-il, *nous refusons de considérer que nous sommes uniquement tributaires d'un règlement du problème palestinien, parce que cela voudrait dire que, si se problème n'était pas réglé, nous serions un peuple perdu, ce que nous n'acceptons pas.* »

Le chef de la diplomatie libanaise admet à ce propos que, près de six mois après la fin des combats à Beyrouth, la situation au Liban reste « figée ». Peut-on en faire grief au gouvernement ? Si l'action des dirigeants libanais en vue de provoquer un début de dialogue paraît timide, c'est, selon le ministre, parce qu'ils jugent « *un certain temps nécessaire pour dépassionner les esprits avant de pouvoir engager un dialogue constructif et réunir les différents antagonistes autour d'une table commune. En réalité, le gouvernement a déjà entamé, d'une manière discrète et officieuse, un double dialogue avec les parties intéressées pour sonder les intentions et pouvoir estimer lui-même quand un début de rapprochement direct pourrait intervenir et quelle formule il pourrait proposer comme plate-forme de discussion* ».

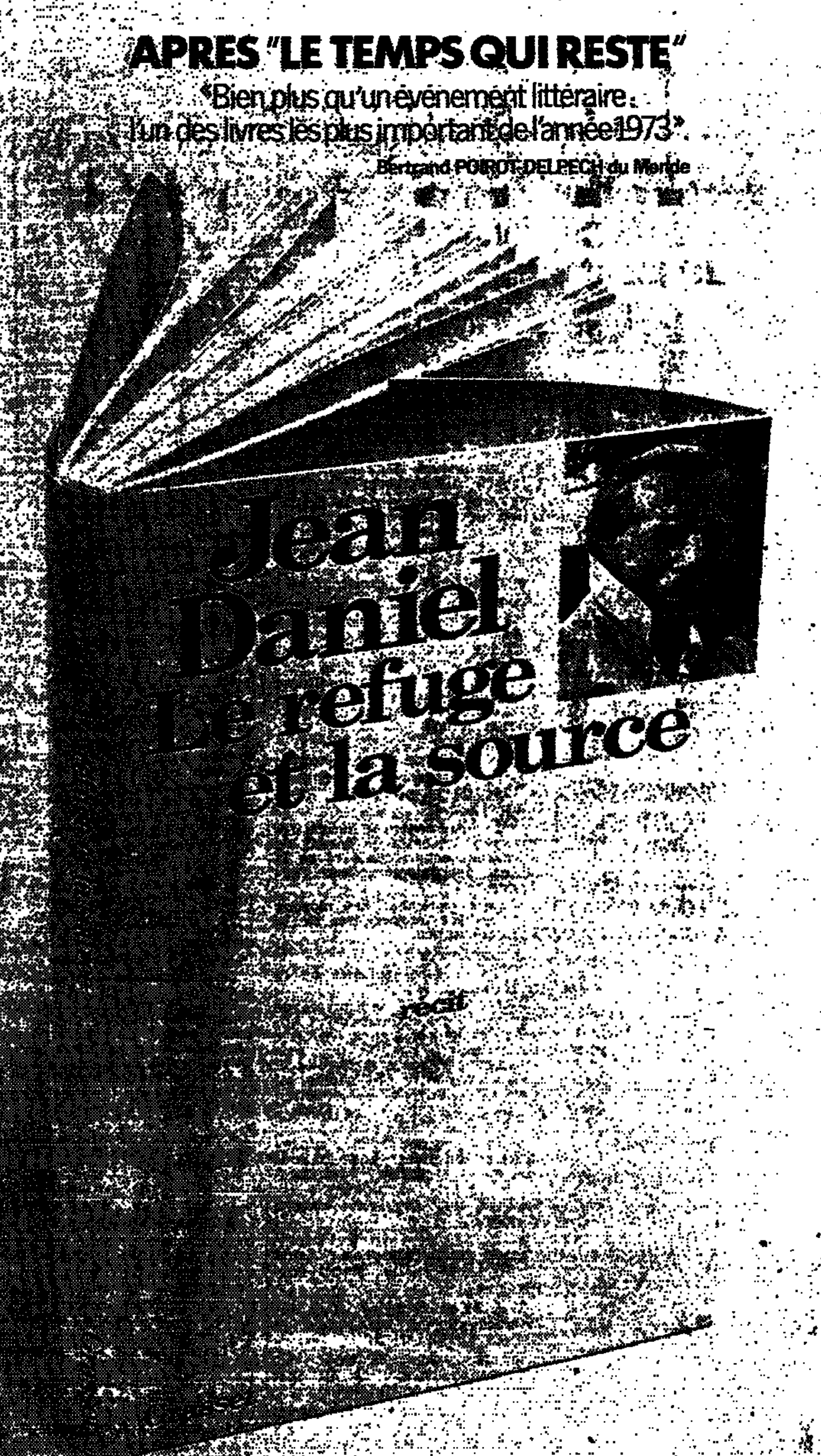
Le ministre libanais des affaires étrangères estime que les difficultés provenant de l'application des accords du Caire, qui réglementent la présence palestinienne au Liban, ont provoqué un « *léger retard* » dans ce processus. « *Ces problèmes*, dit-il, *devraient être réglés au plus tôt, aussi bien dans l'intérêt des Libanais que dans celui des Palestiniens, qui risquent de se trouver accusés de retarder ou de compromettre la normalisation au Liban.* » M. Boutros, qui est également ministre de la défense (il avait fait l'objet d'un attentat à la dynamite lorsqu'il avait réorganisé, en mars dernier, le commandement de l'armée), considère que la reconstitution d'une armée nationale unifiée dans le pays pourrait faciliter la réconciliation nationale. « *Il s'agit là d'une tâche prioritaire qui ne saurait souffrir de retard et qu'il serait dangereux de subordonner, ainsi que le suggèrent certains, à l'application des accords du Caire, opération de longue haleine nécessitant une vigilance permanente.* »

M. Boutros nie que la présence syrienne au Liban soit pesante ou limite sensiblement la marge de manœuvre du président Sarkis. « *A aucun moment*, affirme-t-il à ce propos, *je n'ai remarqué une intervention quelconque de la part des autorités de Damas dans nos affaires intérieures. D'ailleurs, sans la présence syrienne, l'Etat libanais risquerait de cesser d'exister.* » Et la censure ? « *Lorsqu'un pays vous envoie trente mille soldats pour veiller à votre sécurité, le moins que vous puissiez faire est d'empêcher que, à travers une presse qui obéit à mille courants extérieurs, on ne fasse la guerre à ses troupes sur votre propre territoire. La censure est allégée progressivement. La solution ne consiste pas à la supprimer, mais plutôt à redresser ses imperfections et combler ses lacunes.* »

Evoquant le danger d'une partition, M. Boutros affirme qu'« *il serait maladroit de prétendre qu'il n'existe pas au Liban une certaine forme de partition sur le plan moral* ». Mais il ajoute : « *Ce phénomène constitue une séquelle de la crise et est en voie de résorption. En revanche, la notion de décentralisation administrative, qui s'est malheureusement greffée sur une arrière-pensée de partition dans l'esprit de certains, est à mon sens absolument acceptable et peut même être utile, à condition qu'elle ne mette pas en péril l'unité politique du pays.* » A ce propos, M. Boutros refuse de prononcer les mots de « fédération » ou de « confédération », qu'il juge « *de nature à entraîner des complications inutiles* ».

En ce qui concerne le problème du Sud, le chef de la diplomatie libanaise nous déclare : « *Nous avons tout juste réussi à désamorcer une explosion dans cette région. Mais nous ne pouvons pas aller plus loin. Le Sud n'est pas sous le contrôle du Liban, ni des forces arabes de dissuasion. Toutes les aventures sont permises dans une zone qui est livrée à elle-même et à tous les courants. Je ne peux donc a priori exclure une rechute, bien que je l'estime improbable.* »

JEAN GUEYRAS.



POLITIQUE

APRÈS LA PUBLICATION PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

M. Marchais : nos propositions sont réalistes

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., s'est rendu mardi 10 mai à Lyon, accompagné de M. Roland Leroy, membre du secrétariat, directeur de *l'Humanité*, pour lancer la campagne qui doit permettre aux communistes de la région de se doter d'un quotidien : *le Point du jour*.

Evoquant l'actualisation du programme commun, M. Marchais a déclaré :

« *Ce n'est pas une question technique, qu'on pourrait laisser à quelques spécialistes : c'est de votre vie, c'est de votre avenir qu'il s'agit.*

» *Il faut parler net : l'enjeu de ce débat est considérable. Car pour mener le mouvement populaire à la victoire, et pour que les espoirs ne soient pas déçus, il faut que notre peuple dispose d'un bon programme commun, bien à jour et bien précis, dont les mesures seront appliquées selon un calendrier clairement défini. Je le dis franchement, et en pesant mes mots :* C'est la condition de la réussite de ce programme. (...)

» *Mais une telle politique est-elle réellement possible ? A cette questions, nous répondons : oui. Nos propositions sont réalistes. Elles sont chiffrées. (...)*

» *Sans doute dira-t-on que jamais un gouvernement n'aura tant fait en France pour que les travailleurs et leurs familles puissent vivre mieux, puissent vivre normalement. Mais je vous le demande : si les Français devaient connaître demain la même austérité qu'aujourd'hui, les mêmes inégalités, les mêmes sacrifices, à quoi leur aurait-il servi de changer de gouvernement ? Les mesures sociales contenues dans le programme commun doivent être appliquées. et les communistes veilleront à leur application.* »

M. Georges Marchais a conclu en mettant en garde contre les sondages d'opinion et les commentaires qui présentent la victoire de la gauche comme inéluctable.

« *Loin de prêcher l'attentisme, nous disons que* l'heure est à l'effort pour renforcer encore la cohésion et la combativité du mouvement transformateur », a-t-il souligné. *Car il reste encore beaucoup à faire pour mener le mouvement populaire à la victoire, pour constituer le rassemblement majoritaire large et déterminé qui permettra la mise en œuvre du programme commun.* »

M. FITERMAN : notre démarche est tout à fait normale.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., responsable de la section économique du comité central, a déclaré mardi 10 mai au micro de France-Inter pour expliquer la publication de l'étude chiffrée réalisée par sa formation sur l'actualisation du programme commun :

« *Notre démarche est parfaitement naturelle. Nous avons publié, le 20 avril, nos propositions d'actualisation après que le parti socialiste eut rendu publiques les siennes dans la lettre de François Mitterrand adressée à Georges Marchais. Et, naturellement, dès ce moment-là, de toute part on nous a dit : « Oui, » vous proposez des choses » intéressantes peut-être, mais combien tout cela va-t-il coûter ? Eh bien, il était donc naturel que, dans un délai raisonnable, assez rapide, parce que nous étions prêts, nous publiions nos calculs, nos chiffres, qui montrent sur quoi reposent les différentes propositions que nous venons de formuler. C'est une démarche tout à fait naturelle. Cela dit, évidemment, la discussion, nous le pensons, va s'ouvrir avec nos partenaires pour l'actualisation du programme commun, et, à ce moment-là, nous ferons le point ensemble, et nous espérons que nous arriverons à une position commune et à des comptes qui seront communs. C'est une démarche tout à fait normale.* »

Le chiffrage du P.C.

(Suite de la première page.)

Ce qui, en revanche, gêne l'observateur dans les comptes du P.C. publiés par *l'Humanité* du 10 mai, c'est leur côté très souvent approximatif. On serait tenté d'écrire apologétique, tant apparaît dans ces tableaux le souci de montrer que si la gauche acceptait les propositions communistes d'actualisation du programme commun, elle apporterait au pays tout à la fois le bien-être social, l'équilibre budgétaire, la disparition du chômage et la suppression du déficit commercial. A vouloir trop prouver...

Le premier des quatre tableaux du P.C., consacré à l'élévation du *niveau de vie de la grande majorité* des Français, cite des chiffres vraisemblables : majoration du SMIC de l'ordre de 35 %, progression différenciée du pouvoir d'achat des salaires de l'ordre de 17 % en deux ans (4), élévation de 35 % en deux ans des prestations sociales (en particulier du minimum vieillesse), effort budgétaire, de l'ordre de 10 % du total des dépenses de l'Etat, en faveur de l'éducation, du cadre de vie, de la santé, des T.V.A.). Seul le dernier chiffre gement de l'impôt, surtout sur les bas revenus et les produits de grande consommation (à concurrence de 11 % des recettes que procurent la fiscalité actuelle sur les revenus des particuliers et la T.V.A. Seul le dernier chiffre étonne par son imprécision : 50 milliards (soit 13 % des re*cettes fiscales actuelles ou encore* 3,6 % des ressou[illegible] des Français) proviendront de la « *réduction des mega*[illegible] tamment par la taxation supplémentaire des *hauts revenus* et des fortunes). A quelles mesures précises correspond ce chiffre ? Le parti socialiste, lui, n'escomptait que 5 à 6 milliards de l'impôt sur le capital et une dizaine de milliards d'une lutte accrue contre la fraude. Est-il réaliste d'en attendre le triple ?

Le même type d'interrogation — mais à répétition cette fois — s'impose s'agissant du compte des entreprises *ou de celui de la* puissance publique. A quoi correspondent exactement les 146 milliards résultant de gains sur la « *sous-utilisation du potentiel productif* » et les 40 milliards dus à la réduction des profits (intérieurs ou transférés à l'étranger) ? Rien dans la page de *l'Humanité* ne permet de le savoir exactement, hormis l'allusion faite à un taux de croissance moyen de 6 % pour le quinquennat couvert par le programme commun.

Ce taux — s'il était vérifié — dégagerait-il de telles ressources ? Est-il *même* concevable dans l'économie mondiale dépri*mée qui nous environne* ? Et les ressources qu'on en attend sont-elles compatibles avec les 14 % d'investissements supplémentaires (33 milliards) escomptés des entreprises, ainsi qu'avec les 23 milliards (70 % des investissements civils de l'Etat) attendus de la « *réduction des aides abusives et des prix excessifs des marchés publics* » ?

A l'évidence la relance simultanée par la consommation (salaires, prestations sociales, réduction de la T.V.A. sur certains produits) et par l'investissement (public essentiellement) que prévoit le programme commun élèvera le taux de croissance. Ira-t-elle jusqu'à le doubler, puisquà on ne prévoit plus que 3 % pour 1977 ? Et si l'expansion n'était que de 4,5 ou 5 % en 1978, pourrait-elle atteindre 7 %, voire les dépasser vers 1980-1981, pour que la moyenne de 6 % soit respectée ?

Bien peu d'économistes à gauche le pensent. Désireux qu'ils sont de démontrer qu'avant l'apparition des fruits de la « *nouvelle logique de croissance* » — qui peut demander plusieurs années puisqu'elle nécessitera un nouveau plan, une réorientation de la consommation, des inflexions industrielles, de nouveaux liens avec le tiers-monde..., — la gauche sera capable de résister à la poussée *inflationniste* et au déficit commercial qu'entraîne inévitablement (à structures à peu près constantes) la montée de la consommation et de l'importation (moteur et conséquence de toute relnce).

De la même façon, doit-on s'interroger sur les 41 milliards attendus (dans le compte de l'Etat) de la majoration de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. C'est plus du triple de l'évaluation de la gauche en 1973 (qui *ne comptait pas, il est vrai*, l'impôt sur le capital) et le double de l'actuel impôt sur les sociétés. S'il y a exagération dans cette évaluation, comment assurer le retour à l'équilibre budgétaire prévu dans le tableau du P.C. malgré l'augmentation des traitements des fonctionnaires et l'aide publique accrue à la Sécurité sociale (à concurrence d'environ 7 % de ses dépenses) ?

Équilibre commercial et chômage

Deux grandes incertitudes doivent *encore* être signalées. L'une concerne la politique commerciale : le P.C.F., conformément à ses déclarations antérieures, prévoit de « *défragiliser* » l'économie française en remplaçant par des produits nationaux une partie des importations actuelles ; 50 milliards de francs sont inscrits à ce titre, soit à peu près *15 %* de nos *achats* à l'étranger. Est-ce concevable qu'on y parvienne en deux ans seulement, sans provoquer de la part de nos partenaires commerciaux des mesures de rétorsion drastiques ? L'orientation est assurément souhaitable, mais son rythme d'application peu vraisemblable.

Plus gênant encore est le dernier tableau du P.C.F. : celui qui concerne l'emploi. Peut-on, même avec un taux de croissance de 6 %, espérer offrir un emploi à quelque trois cent mille jeunes par an, tout en assurant la disparition du chômage en cinq ans (soit trois cent mille autres emplois par an) ? N'est-ce pas oublier tout ce qu'ont découvert et écrit depuis deux ans les experts les plus divers — ceux de la gauche notamment — sur les diverses causes structurelles du chômage, qui tiennent tant à l'élévation de la productivité engendrée par l'investissement industriel qu'à l'arrivée sur le « marché » de l'emploi d'un plus grand nombre de femmes ou à l'inadaptation croissante des qualifications enseignées aux emplois offerts ?

La « *nouvelle croissance* » proposée par la gauche permettra sans doute de réduire progressivement l'influence de ces données structurelles. Mais sûrement pas en cinq années seulement. On peut penser que M. Mitterrand le dira clairement, si M. Barre critique jeudi soir la faiblesse de certaines évaluations du P.C.F. Le leader socialiste a trop insisté depuis cinq ans sur sa volonté de rigueur économique pour ne pas se démarquer clairement de propositions à plusieurs égards contestables.

GILBERT MATHIEU.

(4) Plus 112 milliards de francs au total d'ici à 1980, contre quelque 660 milliards de francs de salaires nets cette année.

L'embarras du P.S.

(Suite de la première page.)

La promptitude de la réaction gouvernementale s'explique par le souci de l'équipe ministérielle de faire oublier les difficultés dans lesquelles elle se débat depuis sa constitution. M. Raymond Barre, quant à lui, entend, bien sûr, utiliser ces documents face à M. Mitterrand. Le débat télévisé est, en effet, presque plus important pour le premier ministre que pour le secrétaire du P.S. Il offre au chef du gouvernement une occasion pour tenter de s'imposer comme le chef poli*tique de la majorité en dépit* de la volonté de M. Chirac d'assumer seul ce rôle. Il est toutefois évident que, contrairement à ce que semble penser M. Giscard d'Estaing, une *bonne prestation* télévisée ne suffirait pas à modifier le rapport des forces au Parlement, toujours défavorable au président de la République, et à son premier ministre.

La politique militaire

M. François Mitterrand n'a pas lieu d'être surpris par la situation où le placent ses partenaires. S'il a longtemps différé la mise en route du processus d'actualisation du programme commun, c'est parce qu'il savait que, durant cette période, il subirait une forte pression de ses alliés communistes. Celle-ci a déjà porté, comme prévu, sur l'extension des nationalisations. Elle s'exerce à présent sur les mesures sociales. Mardi soir, à Lyon, M. Georges Marchais a été catégorique sur ce point en soulignant que la politique prévue dans ce domaine par la charte des partis de gauche devra être appliquée et que les *communistes y veilleront. Le* calendrier publié par le P.C.F. précise que cette application devra s'effectuer dès les premières semaines de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Le P.C.F. développe ainsi des thèmes qui doivent, pense-t-il, le faire apparaître comme le meilleur garant de la mise en œuvre du programme commun, face à un P.S. suspecté de vouloir réviser en baisse ou différer un certain nombre des objectifs fixés en 1972.

Dans sa *volonté* d'apparaître comme le plus ferme défenseur des salariés, le parti communiste ne résiste pas à la tentation de la surenchère. Non seulement il n'en*tend pas réduire les dépenses* sociales prévues mais il ne semble pas envisager d'économies dans d'autre domaines, bien au contraire.

Le comité central du P.C.F. siège ce mercredi pour préciser la *doctrine du* parti en matière militaire. Les dirigeants admettent que le programme commun est trop flou sur ce chapitre et ne précise pas, en particulier, ce que *deviendraient les équipements* nucléaires actuels. Si les communistes prennent davantage en compte, comme ils y paraissent prêts, les servitudes de la dissua*sion nucléaire*, comment la gauche pourra-t-elle réaliser dans ce domaine les économies importantes qu'elle envisageait en 1972 ? Déjà, à l'occasion d'une journée d'étude *sur* les arsenaux et manufactures d'Etat, les communistes se sont fixé comme objectif d'assurer le plein emploi dans ce secteur, ce qui implique le maintien d'une importante *politique* d'armement.

Les questions de défense ne sont pas traitées dans les projets *d'actualisation du programme* commun élaborés tant par le P.C.F. que par le P.S. et par les radicaux de gauche (voir le dossier pages 8 et 9). Il est pourtant probable que *MM. Fabre, Marchais* et Mitterrand les évoqueront lors de leur rencontre du 1er mai.

Les trois dirigeants de l'union de la gauche devront arrêter, à cette occasion, outre la liste des points à examiner et les modalités du travail à mener par leurs *formations, la date à laquelle* l'actualisation sera achevée. Un accord est déjà intervenu pour que le nouveau document soit prêt avant les vacances d'été.

THIERRY PFISTER.

● *M. Jacques Rueff* a été reçu mardi 10 mai par M. Jacques Chirac. L'académicien a précisé que cet entretien avait porté sur la situation économique.

l'Association française pour le Conseil des communes d'Europe, réuni à Paris, le 10 mai, sous la présidence de M. Gaston Defferre, « *confirme l'importance que les collectivités locales françaises, groupées au sein du C.C.E., attachent à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.* » et affirme, notamment, qu'en vertu du traité de Rome le Parlement européen élu au suf*frage universel « ne pourra en aucune façon s'opposer à l'application de la politique démocratiquement choisie par les Etats signataires* ».

La revue « Économie et politique » publie un calendrier d'application des projets de la gauche

La revue *Economie et Politique*, éditée par le P.C.F., vient de modifier sa formule. Elle a changé par la même occasion de directeur politique, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, succédant à M. Jean Fabre, membre du comité central. M. Claude Quin, conseiller de Paris, devient rédacteur en chef unique de la nouvelle formule. Il partageait auparavant cette fonction avec MM. Paul Boccara et Philippe Herzog (qui siègent toujours au conseil de rédaction).

Dans ce premier numéro, daté mai 1977, la section économique *du comité central du P.C.F.* publie un document concernant le calendrier et les modalités d'application du programme commun. Ce texte développe les trois *objectifs déjà publiés par le* P.C.F. (*le Monde* du 22 avril) : 1) Une politique sociale ; 2) Les nationalisations ; 3) Elaborer, la première année, un plan incluant le calendrier pour les années suivantes.

Les communistes précisent :

● *Dès les premières semaines:*

1) Mise en place d'une structure et d'un fonctionnement démocratiques du gouvernement (réduction des pouvoirs de l'actuel *ministère des finances et* création d'un ministère du Plan et de l'économie) ;

2) Mesures conservatoires et de protection concernant les changes monétaires et les échanges extérieurs ;

3) Mesures sociales urgentes (SMIC, salaires, allocations familiales, ressources minimum vieillesse, abrogation des ordonnances de 1967, durée du travail, retraite, protection des travailleurs et des chômeurs, emploi des jeunes et des femmes, congé de maternité) ;

4) Libertés et droits d'intervention pour les travailleurs et leurs organisations (extension des droits individuels, collectifs et syndicaux ; missions provisoires de contrôle d'experts du gouvernement et de représentants des travailleurs dans les entreprises à nationaliser) ;

5) Mise en place de la préparation de toutes les réformes de structure, avec des délais de mise au point inférieurs à six mois.

● *Dans les trois premiers mois :*

1) Négocier avec les organisations syndicales, le patronat, les P.M.E., les associations, pour décider les mesures prioritaires ;

2) Mettre en place des mesures immédiates de politique économique et sociale dans un plan d'action couvrant les douze premiers mois et décidé par l'Assemblée.

Les objectifs de ce plan seront :

— *La relance de la consommation*, de la production et de l'emploi ;

— La lutte contre la hausse des prix pour résorber le déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements avec l'extérieur ;

— Le dégagement des moyens pour réaliser les dépenses de la première année.

Il comportera :

— Les mesures sociales de la première année ;

— Les mesures de sauvegarde pour protéger les conquêtes sociales et démocratiques (contrôle des changes, blocage des prix essentiel (...), mesures fiscales et de crédit contre les gâchis au niveau des moyens de production et contre les évasions de fonds à l'extérieur) ;

— Les mesures fiscales, budgétaires et du crédit visant au soutien et à la reprise d'investissements sociaux et productifs répondant aux besoins du marché intérieur ;

— L'ensemble du collectif budgétaire pour l'année en cours et les éléments du budget économique ;

3) Réalisation de réformes démocratiques de base (lois et décrets d'application) :

— Les nationalisations des groupes industriels et du système bancaire et financier ;

— Les libertés nouvelles, droits et pouvoirs d'intervention des travailleurs et de leurs organisations ;

— L'organisation démocratique du gouvernement, de l'administration, de l'information, de la participation aux décisions ;

4) Animation d'un examen détaillé de l'héritage de la crise en vue de préparer l'élaboration du *Plan*.

Le ministère du Plan assurera la coordination.

● *Avant la fin des six premiers mois :*

Les ministères engageront des études dans divers domaines, notamment :

Développement et restructuration de l'industrie nationale ;

Même mission pour l'agriculture française ;

Réforme du système bancaire et *financier nationalisé* ;

Politique de la santé et réforme du financement de la Sécurité sociale ;

Nouvelles relations entre l'Etat, les collectivités locales et les entreprises, dans le cadre d'un plan national décentralisé ;

Contenu des accords avec les grandes sociétés multinationales industrielles, principaux fournisseurs et clients, et au sujet des avoirs industriels et commerciaux de la France à l'étranger ;

Contenu des accords avec les grandes banques étrangères ; restructuration des relations monétaires et financières de la France avec l'extérieur sur une base de souveraineté ;

Contenu des accords commerciaux et de coopération avec les principaux partenaires et recherche de nouveaux accords pour la diversification des échanges.

● *Dans les six mois suivants :*

1) Abrogation progressive des formes de contrôle administratif (par exemple du blocage des prix), remplacés par des contrôles démocratiques décentralisés et des formes contractuelles ;

2) Elaboration du Plan national.

Dans ce cadre, le document communiste précise : « *La majeure partie du chômage sera résorbée dès ces premières années. L'équilibre de la balance commerciale sera réalisé avant 1980 et la croissance de la dette enrayée dès la première année.* »

★ *Economie et Politique*, mai 1977, 80 p., 12 F, 8, cité d'Hauteville, 75010 Paris.

● *Le Mouvement des sociaux-libéraux* que préside M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat, estime que, « *en publiant le montant de l'application actuelle du programme commun, le parti communiste a eu le mérite de démontrer aux Français l'aspect exorbitant et irréalisable de ses objectifs* ». Il ajoute : « *Qui paiera cette note ? A l'évidence, ce sont les salariés et les classes moyennes, qui, une fois de plus, seraient les victimes de la démagogie et des phantasmes de la gauche marxiste.* »

LES « COMMUNISTES POUR L'AUTOGESTION » VOUDRAIENT UNE « ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Le collectif national des communistes pour l'autogestion, créé dimanche 8 mai par des militants dissidents du P.S.U. et de la L.C.R. (*le Monde* du 10 mai), a décidé, mardi 10 mai, de soutenir la création d'une « organisation révolutionnaire autonome de la jeunesse ». Une rencontre, ouverte « *à l'ensemble des militants de la jeunesse* », doit se tenir les 21 et 22 mai à Paris.

Le collectif national des communistes pour l'autogestion a également publié une lettre ouverte aux militants du P.S.U., dans laquelle il dénonce la « *satellisation* » de ce parti « *autour du programme commun de la gauche* » et son adhésion à une « *politique de collaboration de classes* ». Il leur demande de contribuer à la mise sur pied d'une « *alternative révolutionnaire et autogestionnaire* » face au « *réformisme des partis de gauche* ». De son côté, la direction politique nationale du P.S.U. considère que « *tout ce qui contribue à couper l'extrême gauche du mouvement des masses est grave et inquiétant* ».

POLITIQUE

OMMUNISTE FRANÇAIS

L'embarras du P.S.

La politique militaire

THIERRY PFISTER

« DES COMPTES DU PROGRAMME COMMUN »

Les commentaires de la presse parisienne

LE FIGARO : un rappel doctrinal.

« *C'est un rappel doctrinal et un avertissement que le P.C. donne à ses partenaires socialistes et radicaux de gauche. Cela peut faire perdre des voix, et peut-être même faire perdre les élections à la gauche ? A la limite, le P.C. est prêt à prendre ce risque plutôt que d'accepter une victoire qui ne lui permettrait pas de réaliser ses objectifs. Cela peut faire gagner des sièges au P.S. au détriment des communistes dans un succès global de la gauche ? Qu'importe dès l'instant que le P.C., qui tient les leviers de commande syndicaux, serait en mesure de faire suffisamment pression sur le gouvernement de gauche pour orienter l'action de celui-ci dans le sens qu'il souhaite.* »

(PIERRE THIBON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une peau de banane.

« *Dialecticiens rompus au jeu des rapports de forces, c'est sciemment que les communistes ont jeté cette peau de banane sous les pieds de François Mitterrand, dont la victoire contre Raymond Barre semblait acquise avant que le combat ne s'engageât. Le prestige de l'union de la gauche en pâtira-t-il dans l'opinion ? L'état de désunion dans la majorité est tel, et le P.C. le sait bien, qu'il peut aller beaucoup plus loin encore sans nuire à l'audience électorale des partis du programme commun, sans nuire en tout cas à sa propre audience.* »

(DIDIER BUFFIN.)

LES ECHOS : économie de guerre.

« *L'impulsion attendue par le parti communiste du boom sur la consommation se traduira d'abord par une réorientation des biens exportables vers la demande intérieure, par une chute du franc, par une forte hausse des produits importés incompressible (pétrole notamment), par une inflation élevée et par un tarissement des fonds propres indispensables pour l'investissement. Les contraintes de l'économie ouverte sont dures. Et même une planification ajustée au mieux ne peut les contourner. En fait, au moins dans un premier temps, la stricte application des propositions se traduira par une forme d'économie de guerre où le niveau de vie devrait baisser.* »

(JEAN-MICHEL LAMY.)

L'AURORE : tactique de rupture ?

« *Le maximalisme délirant des comptes publiés peut faire croire à une tactique de rupture. Dans cette hypothèse, en rendant impossible par avance toute gestion du pays, le P.C. aurait déjà décidé de revenir au ghetto qu'il a quitté pour se livrer aux joies défendues du concubinage avec la social-démocratie. Mais la manœuvre consiste, bien évidemment, à acculer le parti socialiste à prendre la responsabilité du divorce.* »

(JOSÉ VAN DEN ESCH.)

LA LETTRE DE LA NATION : des comptes fantastiques.

« *Ces comptes fantastiques font apparaître que les entreprises seront étranglées par l'augmentation simultanée de toutes leurs charges et que nos échanges extérieurs seront bloqués. Il est d'ailleurs à noter que dans son « chiffrage » le P.C. n'évoque même pas le problème de la balance des paiements, pas plus d'ailleurs que celui de l'augmentation des prix. Raymond Barre aura de quoi s'amuser, jeudi soir, et Mitterrand bien du mal à ne pas désavouer ses encombrants partenaires. Il est vrai qu'entre signataires du programme commun on n'en est plus à une contradiction près. Ainsi le Mouvement des radicaux propose-t-il un système où la nationalisation du secteur bancaire et du crédit laisserait subsister un secteur bancaire privé et « une très large concurrence des organismes de crédit ». Un de ces jours, on va enfin découvrir un quatrième signataire du programme commun : le père Ubu.* »

(PIERRE CHARPY.)

L'HUMANITE : rigueur, audace, détermination.

« *Les chiffres que nous avons mis au point montrent que le programme commun est réaliste, cohérent, équilibré. Ils soulignent que, pour appliquer son programme, la gauche devra faire preuve de rigueur dans la gestion des moyens financiers, d'audace dans la mise en œuvre du progrès social, de détermination dans les réformes. Autrement dit, pour respecter les équilibres, il ne faudra appliquer que le programme commun, mais pour y arriver il faudra appliquer* tout *le programme commun.* »

(JEAN-PIERRE GAUDARD.)

LE MATIN DE PARIS : la cohésion de la gauche.

« *Face au P.C. qui invoque la nécessité de « clarté » et en prend prétexte pour dévoiler ses batteries, le P.S se trouve placé dans l'obligation de garder le silence. Il n'en prépare pas moins sa réponse. L'atmosphère du « sommet » du 17 mai risque de se ressentir de cette différence de comportement. A quelques mois des échéances législatives, la question se pose de savoir s'il n'est pas temps que la gauche l'emporte sur ses rivalités et sur l'esprit de boutique.* »

(JACQUES ROURE.)

« France nouvelle » et la thèse de S.-C. Kolm

« France nouvelle », hebdomadaire du P.C.F., dans un article de Marc Bormann intitulé « Austérité, non ! Elimination des gâchis, oui ! », exprime son point de vue sur les thèses défendues par M. Serge-Christophe Kolm dans son livre sur « la Transition socialiste » (1). Il écrit notamment :

« S.C. Kolm, dans un ouvrage récent, range les communistes parmi ceux qui auraient une interprétation « maximaliste » du programme commun, parce qu'ils attachent beaucoup d'importance à la nécessité d'un relèvement « substantiel » des salaires. Or, d'après lui, cet objectif, s'il correspond bien au besoin de justice sociale et peut relancer l'économie au début, risque fort d'aboutir rapidement ensuite à la baisse de l'investissement, à l'aggravation du déficit du commerce extérieur, à l'endettement des entreprises et du pays, enfin à une baisse brutale du pouvoir d'achat des travailleurs, en raison de l'inflation déclenchée au cours du processus. Finalement, à l'échec politique. Or, les précisions apportées par les communistes mettraient mieux qu'en 1972 la gauche à l'abri de ce scénario. Certaines des remarques de Kolm sont cependant pertinentes et ont été reprises par plusieurs organes de presse. Ceux-ci oublient toutefois, en général, de mentionner que le même S.C. Kolm préconise, d'autre part, pour réussir ce qu'il appelle la « bonne politique économique de gauche » et éviter l'échec, que le gouvernement de gauche... aille résolument dans le sens des réformes de structure prévues dans son programme : « Aller très vite, dans le court terme, vers des traits de société qui correspondent bien aux généralités ». Et il mentionne, en particulier, les changements dans la propriété sociale, les modes de consommation, la démocratie dans l'entreprise, etc.

» S'agissant du programme commun, il estime positives les mesures qui concernent les conditions de licenciement (pas de licenciement sans reclassement préalable à qualification équivalente), l'indexation de l'épargne, les dispositions préventives contre la bureaucratie, les restructurations industrielles, l'accent mis sur les consommations collectives.

» L'auteur sous-estime certains aspects importants, que le programme commun et les propositions d'actualisation des communistes prennent en compte, comme la lutte immédiate contre les gaspillages. Il apprécie mal le rôle de la classe ouvrière dans le processus de transformation. Son point de vue est néanmoins intéressant en ce qu'il souligne le lien nécessaire entre les mesures de justice sociale et les réformes de structures hardies devant lesquelles reculer conduirait à l'échec. »

(1) *Le Monde* du 6 avril 1977.

Lire pages 8 et 9 notre dossier sur l'actualisation du programme commun.

POLITIQUE

Dossier : l'actualisation

Une illustration du « front de classes »

Mardi 17 mai, au siège du Mouvement des radicaux de gauche, MM. Marchais, Mitterrand et Fabre se retrouveront, à la tête des délégations de leurs formations respectives, pour engager les négociations sur l'actualisation du programme commun de gouvernement signé le 27 juin 1972. Dès le lendemain de l'élection présidentielle de 1974, le principe d'une telle mise à jour avait été arrêté. La polémique entre socialistes et communistes qui avait éclaté peu après, puis les *élections cantonales et municipales ont retardé le processus.*

C'est par une initiative de M. Georges Marchais, le 31 mars, que l'actualisation du programme commun a été relancée. Depuis cette date, les trois partis signataires de *ce document ont rendu publiques leurs propositions.* Nous les avons regroupées dans le tableau ci-contre en cherchant à les faire correspondre le plus possible au plan du programme commun dans sa forme actuelle.

Au vu de cette confrontation, on constate déjà un accord des trois formations pour modifier le texte en ce qui concerne les départements et territoires d'outre-mer, pour tenir compte des préoccupations d'ordre écologique qui se sont manifestées dans le pays et pour renforcer encore les garanties en matière de libertés.

Avant la mise au point du calendrier d'application

Si les socialistes, CERES mis à part, et les radicaux de *gauche sont d'accord pour s'opposer à l'élargissement de la* liste des nationalisations réclamé par le P.C., communistes et socialistes préconisent le lancement d'un emprunt.

En matière de nationalisation du crédit, on peut se demander si le pluralisme des organismes dont parle le parti communiste correspond bien à la notion de concurrence défendue dans ce domaine par les radicaux de gauche.

On constate aussi que les propositions des uns et des autres illustrent bien la nature de « front de classes » de la coalition d'union de la gauche. Le P.C.F., par exemple, attache beaucoup de soin à préciser les mesures dont devraient bénéficier les salariés au sein des entreprises. Les radicaux de gauche, *en revanche, se penchent de préférence vers les classes* moyennes et les agriculteurs.

Socialistes et communistes sont d'ores et déjà d'accord pour intégrer dans le corps du programme commun l'annexe *qui avait permis aux radicaux de gauche de s'associer, le* 12 juillet 1972, à ce document. C'est d'ailleurs le fait que le M.R.G. n'ait pas, à l'origine, négocié le programme commun qui explique aujourd'hui son souci de marquer sa présence sur un maximum de sujets.

Quand les dirigeants de l'union de la gauche auront arrêté les points sur lesquels portera l'actualisation du document, il leur restera encore à mettre au point son calendrier d'application.

THIERRY PFISTER.

1re PARTIE
VIVRE MIEUX, CHANGER LA VIE

• *La politique sociale*

M.R.G.

Modification de la formule « Tout licenciement qui ne serait pas accompagné d'une mesure de reclassement préalable dans des conditions équivalentes sera interdit » pour tenir compte, d'une part, du licenciement pour faute professionnelle (« pour motif réel et sérieux ») et, d'autre part, des problèmes qu'éprouveraient les entreprises en difficulté, et, en tout état de cause, les petites et moyennes entreprises, pour assurer elles-mêmes ce reclassement. L'obligation de reclassement devrait être prise en charge par un organisme public ou interprofessionnel dans le cadre de l'application d'une politique de plein emploi.

P.S.

Adapter aux réalités nouvelles, tout en évitant de déclencher des déséquilibres incontrôlables, un certain nombre de mesures économiques et sociales : ainsi conviendra-t-il de revaloriser en priorité, par rapport à nos propositions initiales, le SMIC, le minimum vieillesse et les prestations familiales.

P.C.F.

— SMIC à 2 200 F par mois pour quarante heures hebdomadaires.

— Amélioration sensible du pouvoir d'achat de la masse des salariés par une *augmentation appliquée* — à partir du SMIC — sur la base de taux décroissant jusqu'au taux zéro au niveau de quatre fois le SMIC. Au-delà, *maintien* du *pouvoir d'achat* pour les salariés entrant dans les conventions collectives et statuts grâce à l'échelle mobile prévue dans le programme commun.

— Effort en vue d'une remise en ordre de la hiérarchie, notamment par un resserrement du bas vers le haut de l'éventail des salaires. Négociations de grilles *hiérarchiques* uniques par branches. Au terme du processus que cette réforme engage, l'objectif recommandé par le gouvernement serait que l'écart maximum des *salaires — variable selon les branches* — puisse évoluer autour d'un rapport réel d'environ 1 à 5. Cet effort accompagne une action suivie pour réduire les inégalités excessives de revenus et de fortune des salariés et des non-salariés.

— Refonte des prestations *familiales* dans le *cadre* d'une concertation avec toutes les organisations familiales intéressées. Dans l'immédiat, revalorisation de 50 % des allocations familiales, avec versement dès le premier enfant.

— Droit immédiat à la retraite avec pension complète à *soixante* ans (cinquante-cinq ans pour les femmes et *travaux pénibles*).

— Minimum vieillesse porté dans un premier temps à 1 200 F par mois.

— Etablissement d'une charte du *troisième* âge.

— Réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, sans diminution de salaire, pour atteindre l'objectif de trente-cinq *heures*, avec *priorité* aux travaux pénibles. Dans l'immédiat, généralisation des quarante heures en cinq jours.

— Durée minimale des congés *annuels portée à cinq semaines*, de telle sorte que les travailleurs puissent prendre des vacances d'hiver.

— Amélioration des conditions

2e PARTIE
DÉMOCRATISER L'ÉCONOMIE

Prendre appui sur une relance de l'effort de recherche et de formation des travailleurs et des cadres, sur la « renationalisation » avec les moyens nécessaires d'entreprises comme le C.E.A.

— Appliquer un plan de développement des différents types d'énergie, en favorisant l'utilisation maximale de toutes les ressources nationales, en particulier le charbon.

— Réduire notre dépendance à l'égard des Etats-Unis et de la R.F.A. dans le domaine des équipements, à l'égard de l'Arabie Saoudite pour le pétrole.

— Soutenir l'activité des P.M.E. au plan économique et financier.

— Protéger l'agriculture française, garantir un revenu agricole décent, réduire les charges des producteurs, développer les industries agro-alimentaires.

• *La planification*

M.R.G.

Au terme de l'application du programme commun, l'économie française devra constituer un régime de type mixte où, à côté d'un secteur public important, une part prépondérante de l'activité sera exercée par le secteur privé dans le cadre d'un marché rénové.

Une véritable planification, démocratiquement élaborée et mise en œuvre, largement décentralisée, définira les grandes options à moyen terme. Le secteur public constituera un instrument précieux pour la réalisation de ces objectifs, à charge pour le gouvernement de définir et de compenser ses sujétions de service public. Les grandes entreprises privées et les fédérations professionnelles pourront conclure avec les pouvoirs publics des contrats de plan définissant clairement les objectifs à atteindre et les moyens mis à leur disposition ; l'entière liberté de leur gestion sera garantie.

P.C.F.

— Préciser les formes et les moyens d'une planification décentralisée et contractuelle. Dans ce but, l'actuel ministère de l'économie et des finances — véritable Etat dans l'Etat — pourrait être scindé de façon à créer un ministère de l'économie et du plan disposant de moyens financiers.

— Démocratiser et accroître les moyens du Conseil économique et social.

— Définir de grands programmes industriels dans les domaines répondant aux besoins nationaux et mettre un terme au démantèlement actuel et aux gâchis d'investissements et de ressources.

• *Les nationalisations*

M.R.G.

Le maintien de la liste prévue dans le programme commun, à savoir le secteur bancaire et du crédit — compte tenu de la nécessaire décentralisation et de la liberté de choix — et les neuf groupes industriels.

La suppression de la phrase « C'est pourquoi, au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public ou nationalisé, le gouvernement pourra le proposer au Parlement. »

— La liberté de créer et d'entreprendre *est à nos yeux un droit essentiel dans les domaines culturel, social, économique. Dans ce dernier domaine la liberté d'entreprendre serait une duperie sans une* liberté de choix en matière de crédit, *ce qui implique le maintien d'une très* large concurrence des organismes de crédit.

Les petites et moyennes entreprises industrielles, artisanales, commerciales, agricoles et les professions indépendantes et libérales joueront en toute liberté leur rôle indispensable au développement de l'économie et à l'essor de l'innovation. Leur activité sera favorisée notamment par une réforme fiscale prévoyant le salaire fiscal du chef d'entreprise et de sa famille, par une réforme du système de crédit adaptant leurs conditions d'endettement, et par des actions en faveur du développement de la formation professionnelle et de toutes les formes de coopération entre entreprises.

3e PARTIE
DÉMOCRATISER LES INSTITUTIONS

• *Les libertés*

M.R.G.

Nous devons préciser un certain nombre des garanties fondamentales *dont doit bénéficier* l'opposition politique *pour pouvoir efficacement s'exprimer. Il n'est pas question, dans une démocratie, d'établir un statut de l'opposition : mais seulement de définir quelques garanties fondamentales. Ces garanties nous paraissent devoir être précisées sur les points suivants : large accès à la radio et à la télévision ; protection de la presse d'opinion ; financement par l'Etat et contrôle strict du plafonnement des dépenses électorales ; enfin, modalités de fonctionnement du Parlement, afin de donner aux partis d'opposition les moyens efficaces pour faire débattre leurs propositions, et de contrôler l'activité gouvernementale et administrative.*

Il convient de mieux préciser que ne le fait le texte actuel du programme commun le droit au respect des différences, *et de la* diversité des cultures, *des mœurs, et des genres de vie. Dans cette perspective devrait être affirmé le droit au respect de toutes les réalités ethniques, linguistiques, culturelles (notamment pour la Corse, la Bretagne, etc.).*

Si la liberté de tous les partis et groupements politiques de se former et d'exercer leur activité doit être totale, aucune confusion, directe ou indirecte ne doit jamais s'établir entre eux et l'Etat.

Etablir une véritable « démocratie administrative » en adoptant les mesures suivantes :

— L'information administrative *sera entièrement ouverte à tous les Français, sans recours au système d'une autorisation préalable, et sous la seule réserve des documents secrets, clairement et restrictivement définis par la loi.*

— Les décisions administratives *seront motivées.*

— La juridiction administrative *sera réformée (procédures accélérées, plus large suspension d'exécution).*

— *Tout Français pourra saisir les tribunaux judiciaires d'une quelconque atteinte aux libertés, et les tribunaux pourront prendre toutes mesures et faire toutes injonctions.*

P.S.

La mise en œuvre du droit à la différence, en particulier pour les minorités culturelles ; la protection des travailleurs immigrés et la reconnaissance de leurs droits civiques.

Une décentralisation immédiate des structures administratives et politiques ainsi que le développement des pouvoirs de contrôle des travailleurs dans les entreprises.

P.C.F.

— Prendre en compte le « projet de déclaration des libertés » en quatre-vingt-neuf articles élaboré par le P.C.F.

— Introduire la représentation porportionnelle pour *toutes* les élections.

— *Renforcer la réforme en faveur des collectivités locales.*

— Préciser les garanties de la liberté d'opinion, d'expression et d'organisations syndicales et politiques dans l'entreprise, y compris pour les ingénieurs, cadres et techniciens.

— Interdiction des milices ou groupes d'intervention, de l'établissement de fichiers de renseignements non professionnels.

— Une heure par mois rémunérée pour le personnel désirant s'informer sur le lieu de travail de l'activité syndicale.

— Les travailleurs *concernés* seront informés et appelés à se prononcer sur les questions touchant aux conditions de travail.

— Les comités d'entreprise seront informés au préalable et consultés sur les projets et plans de l'entreprise.

— Les comités d'hygiène et de sécurité disposeront du droit d'interrompre sur-le-champ le fonctionnement de tout système ou outil de production dangereux pour les travailleurs. La solution du problème interviendra, soit par accord amiable, soit par recours à la juridiction du travail.

Dans le secteur public et nationalisé. — Le conseil d'administration sera constitué de représentants élus des travailleurs (composant au moins le tiers du conseil) sur listes présentées par les syndicats représentatifs de représentants des usagers (associations sociales, familiales de consommateurs ou de défense de l'environnement, syndicats, élus locaux, coopératives, grandes entreprises nationales) et de représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique. Ces derniers ne pourront être majoritaires : le conseil élira son président et désignera la direction générale de l'entreprise.

— Les comités d'entreprise disposeront de prérogatives plus étendues à préciser.

— Le comité d'entreprise ou d'établissement sera présidé par un représentant du personnel.

— Favoriser un développement équilibré de toutes les régions, en vue de répondre à l'aspiration de la population de « vivre et de travailler au pays ». Préciser pour cela les actions d'aménagement du territoire et de promotion culturelle prenant appui sur les réformes politiques définies par le Programme commun.

— Regrouper dans un chapitre et préciser la politique du gouvernement et les droits sociaux, politiques et civiques des immigrés.

• *L'audio-visuel*

M.R.G.

Nous demandons l'abrogation du monopole de la radio. *Ce monopole n'est plus qu'une apparence juridique : la réalité actuelle est celle d'une pluralité des radios, aux mains d'entreprises capitalistes. Nous pensons que les progrès de la régionalisation, le respect des différences, la liberté et l'invention culturelles, seront largement stérilisés si on ne leur donne pas le moyen des radios locales et régionales. Un rigoureux contrôle des recettes publicitaires empêchera que cette conquête de la liberté ne soit confisquée par des groupes capitalistes privés. Des critères d'attribution de fréquence permettront d'organiser ce pluralisme d'expression.*

P.S.

Tenir compte des modifications du contexte en ce qui concerne le statut de l'audiovisuel.

P.C.F.

Mieux établir les garanties d'une information pluraliste.

[...]sier : l'actualisation du programme commun

de travail, notamment des O.S. — 5ᵉ équipe dans les branches travaillant avec quatre équipes en service continu.

— Abrogation des ordonnances de 1967 et amélioration des droits et remboursements en faveur des malades, accidentés, invalides et handicapés. Réforme de la Sécurité sociale, congé maternité porté à dix-huit semaines.

— Gratuité réelle des livres, fournitures et transports scolaires dans le cadre de la scolarité obligatoire.

— Interdiction des saisies. Les locataires de bonne foi en difficultés sociales ne pourront être expulsés.

— Préciser les bases et les moyens de la politique de prévention et de lutte contre les inégalités devant la maladie et la mort, notamment en matière de médecine du travail, de médecine scolaire, de création des structures favorisant l'accès aux soins de la population, de conditions de fonctionnement des hôpitaux et de travail de leurs personnels.

en œuvre, en particulier des mesures spécifiques pour les jeunes, un développement de la formation professionnelle féminine.

— Dans l'immédiat, l'indemnité minimale de chômage sera revalorisée et son attribution élargie, notamment aux jeunes à la recherche d'un premier emploi permanent. Les chômeurs dont le salaire était le seul de la famille devraient percevoir au moins une indemnité fixée aux deux tiers du SMIC.

• L'emploi

P.S.

— La création de 150 000 emplois publics (dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs) et de 60 000 emplois pour les collectivités locales.

— La réduction progressive à trente-six heures de la durée hebdomadaire du travail.

— La modification de l'assiette des cotisations sociales pour favoriser les créations d'emplois.

P.C.F.

— Marquer l'importance prioritaire de ce problème par un chapitre spécial fixant au gouvernement l'objectif de création de 500 000 emplois salariés nouveaux par an, en priorité dans la production.

— Différents moyens seront mis

• Le cadre de vie

M.R.G.

Pour lutter contre les nuisances, *nous proposons :*

— la création au niveau de chaque région d'un institut d'analyse et de contrôle des pollutions, géré par les élus, les représentants des associations de défense de la nature et des organisations syndicales représentatives. Les frais de fonctionnement seront couverts par une taxe comparable à la taxe de non-raccordement prélevée actuellement au profit des agences de bassin ;

— L'incitation à la production de biens durables.

Pour organiser la récupération des déchets, *nous proposons :*

— L'encouragement systématique au tri sélectif opéré par les municipalités et collectivités, ainsi qu'à la récupération ;

— La construction d'usines de désencrage auxquelles seront obligatoirement livrés les documents, archives, imprimés de toutes les administrations non soumis à conservation. Obligation serait faite à ces administrations de couvrir, à raison de 50 %, leurs besoins par du papier de récupération.

Enfin, nous insistons pour que la gauche marque la nécessité d'une « politique de la mer ».

P.S.

— La définition d'une politique écologique de protection des équilibres naturels et de lutte contre les pollutions.

P.C.F.

— Marquer plus fortement la volonté de la gauche de promouvoir une politique suivie en ce domaine en définissant des actions précises dans différents domaines, par exemple : création de jardins, parcs publics et espaces de jeux ; préservation de la nature ; développement équilibré des villes ; isolation phonique des logements ; adaptation de habitations et équipements aux handicapés ; priorité aux transports en commun ; pas de péage urbain et allégement des péages routiers ; couverture obligatoire des autoroutes urbaines ; lutte contre la pollution de l'air et de l'eau ; animation et sécurité des agglomérations ; encouragement aux associations.

• L'éducation et la jeunesse

M.R.G.

Nous souhaitons nous éloigner d'une orientation qui tend à une certaine discrimination. Il conviendrait, par exemple, de supprimer le paragraphe sur le comité national de la jeunesse et de dissocier systématiquement les questions de jeunesse de celles de sport.

En outre, nous souhaitons abaisser l'âge d'éligibilité au conseil municipal à dix-huit ans.

P.S.

— La mise en œuvre d'un plan financier de sauvegarde des universités.

P.S.

Les nationalisations devront être soumises au vote du Parlement dès la première session de la prochaine législature.

S'agissant du secteur public et de son extension, trois données nouvelles sont apparues depuis cinq ans.

D'une part, le gouvernement a entrepris la dénationalisation ou le démantèlement de certaines entreprises publiques. C'est le cas d'Elf-Erap et du C.E.A. Ces instruments essentiels du développement économique et social seront rendus à la nation.

D'autre part, certaines entreprises figurant sur la liste des nationalisations à réaliser ont été cédées partiellement, ou en totalité, à des intérêts étrangers ; l'urgence de leur intégration dans le patrimoine national sera réaffirmée.

Enfin, l'Etat a consenti des prêts considérables à des entreprises privées telles que Peugeot-Citroën, Sacilor ou Usinor, sans entraîner, comme on le constate dans le Nord et en Lorraine — la réaction de la population de Thionville est exemplaire à cet égard, — ni création d'emplois, ni contrôle accru, ni réorganisation de la production dans un sens plus conforme aux besoins du pays. Des prises de participations publiques pouvant être majoritaires, réunies dans le cadre de la Banque nationale d'investissement, seront réalisées immédiatement dans ces entreprises. Cette mesure, prévue par le programme commun pour la sidérurgie et le pétrole, a l'avantage de réaliser une appropriation sociale sans étatisation et sans que, par le rachat total du capital, les contribuables français paient le prix des erreurs de la gestion capitaliste.

D'une façon générale, nous considérons que l'on ne peut pas séparer le principe de la nationalisation de son contenu démocratique, envisagé, par nous, socialistes, dans la perspective de l'autogestion de façon à éviter toute forme d'étatisation et tout risque de bureaucratie.

L'encouragement dans notre pays à la liberté d'entreprendre, surtout pour les petites et moyennes entreprises.

P.C.F.

— En liaison étroite avec le contenu démocratique hardi des nationalisations, inclure dans le seuil la nationalisation de Denain-Nord-Est-Longwy ; Marine-Wendel ; Empain-Schneider ; Chiers-Châtillon ; C.F.P.-Total ; Peugeot-Citroën.

— S'en tenir au contenu des nationalisations et aux principes d'indemnisation définis par le programme commun.

— Maîtrise des mouvements extérieurs de capitaux.

— Pluralisme des banques nationalisées et décentralisation des établissements de crédit, garantissant la liberté de choix des déposants et emprunteurs. Les entreprises choisiront librement leur interlocuteur bancaire attitré. L'objectif est l'efficacité et la cohérence des choix financiers.

• L'énergie

M.R.G.

La France a pris le pari nucléaire sans que ce fût jamais la volonté des Français, mais celle d'une étroite technocratie. Il est inadmissible que des chantiers d'usines d'énergie nucléaire aient été ouverts sans même que les procédures administratives aient été respectées.

Nous proposons que la gauche s'engage à créer les conditions d'un grand débat démocratique, local, régional, national, permettant la plus large information et la plus sérieuse réflexion. A l'issue de ce grand débat qui permettrait de faire un choix réel, un vote du Parlement ou éventuellement une autre procédure démocratique serait organisé sur le développement de la politique énergétique.

Pour encourager l'utilisation des énergies douces, *nous proposons que tout programme de construction de plus de deux « équivalents logements » présenté par un professionnel de la construction ou une collectivité, comporte une étude particulière concernant l'utilisation des énergies douces. Il en sera tenu compte dans l'octroi des crédits et pour la délivrance du permis de construire.*

P.S.

Le développement de sources nouvelles d'énergie et la mise en œuvre d'un plan d'économies et de meilleure exploitation de nos ressources nationales.

• La fiscalité

M.R.G.

La fraude fiscale doit être sévèrement poursuivie et sanctionnée. Mais les qualifications pénales doivent être précisées, les sanctions aménagées en fonction de la gravité de la fraude, et la mise en œuvre des poursuites pénales doit appartenir au seul procureur de la République, dans les termes du droit commun.

Les agents de vérification devront recevoir un statut précisant leurs responsabilités et les protégeant contre l'obligation de respecter certaines cadences ou un certain rendement.

L'ensemble des procédures fiscales ou parafiscales sera régi par le principe du contradictoire, la charge de toute preuve pesant sur l'administration.

La taxation d'office, en raison d'une réponse insuffisante à l'administration, sera supprimée.

Un « droit au repentir » du contribuable sera reconnu et défini par la loi pour permettre à un contribuable — à sa première infraction — de revenir à un comportement normal.

P.S.

L'indexation d'un livret A de Caisse d'épargne par famille.

Le lancement d'un grand emprunt de 20 milliards pour financer les investissements productifs dans le cadre d'une restructuration de notre industrie.

La création d'un impôt sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs (200 millions d'anciens francs) à un taux de 0,5 % à 2 %.

P.C.F.

— Création d'un impôt moderne sur le capital des sociétés et d'un impôt sur les grosses fortunes.

— Prélèvement exceptionnel sur les profits dus à l'inflation.

— Lutte résolue contre la fraude et la spéculation.

— Un emprunt public.

— Dans les premiers mois, blocage des prix industriels et des produits de consommation de masse. Il lui sera progressivement substitué un contrôle démocratique de la formation des prix dans les grandes sociétés.

— Engagement d'une réforme des circuits de distribution pour réduire les coûts.

On peut assimiler à ce chapitre les propositions du P.C.F. en matière d'échanges extérieurs, à savoir :

— Appliquer dans l'immédiat des mesures énergiques de sauvegarde et de contrôle.

— Réaliser d'importantes économies d'importation par le développement des activités nationales.

— Elargir les échanges et la coopération avec l'objectif de se soustraire progressivement au pillage des sociétés multinationales, notamment par des accords d'Etat à Etat.

— Réduire les exportations de capitaux. Coopérer avec les organismes financiers et monétaires avec la volonté de ne pas subir les conséquences des privilèges exorbitants du dollar et la tutelle du deutschemark.

— Développer hardiment la coopération avec le « tiers monde » en contribuant à l'organisation équitable du nouvel ordre économique mondial.

• La politique agricole

M.R.G.

Le Mouvement des radicaux de gauche préconise dans ce domaine trois mesures :

— Etablissement d'un véritable contrat producteurs-pouvoirs publics, à partir d'une planification incitative, d'une organisation des producteurs et des marchés et d'une politique des revenus ;

— Un meilleur financement de l'agriculture pour faciliter sa modernisation ;

— Un renforcement de la politique d'installation des jeunes agriculteurs

Les radicaux de gauche estiment en outre qu'il convient de revoir le texte du programme commun au sujet des offices fonciers cantonaux et municipaux. Le texte actuel, note le M.R.G., semblerait limiter la libre disponibilité de la terre, alors que l'intention des rédacteurs n'était certainement pas de porter la moindre atteinte à la propriété agricole. Aussi, dans un souci de clarté, il nous semble nécessaire de préciser le rôle et les limites des prérogatives des offices fonciers, d'autant qu'une véritable application de la loi sur les cumuls, la détermination du prix moyen annuel de la terre par un organisme paritaire cantonal ou départemental, permettraient d'éviter le cumul et la spéculation foncière.

4ᵉ PARTIE

CONTRIBUER A LA PAIX

• La détente

M.R.G.

Les radicaux de gauche sont attachés à la mise en œuvre pratique des déclarations contenues dans l'acte final d'Helsinki du 1ᵉʳ août 1975 et cherchent ainsi à donner un aspect positif à ce qui était hier la détente et ce qui doit devenir désormais la coopération.

Ils se prononcent en faveur de l'institution, dans chacun des secteurs visés par cet acte, de tout organisme ou de tout mécanisme permettant la réalisation concrète de l'acte final.

Le M.R.G. considère que les trois « corbeilles » de l'acte d'Helsinki (politique, économique, humanitaire) sont indissociables ; il estime notamment que la libre circulation des personnes, des idées et des informations est, comme le respect des droits et libertés de la personne humaine, une condition fondamentale de l'entente entre les peuples et, par là, de la coopération et de la paix.

Le M.R.G. souhaite que la France prenne les initiatives nécessaires pour participer à toutes les conférences de désarmement. L'effort de désarmement devra se poursuivre dans tous les domaines en tenant compte de la puissance militaire globale de chaque Etat ; il s'accompagnera de mesures effectives de surveillance et de contrôle ; dans ces discussions, la France, tout en recherchant une entente avec ses alliés, conservera sa liberté de décision.

L'appartenance de la France à l'alliance atlantique ne sera pas mise en cause tant que n'auront pas été dissous simultanément le traité de l'Atlantique nord et le traité de Varsovie. La France ne peut accepter que l'un ou l'autre de ces traités puisse servir de prétexte à l'immixtion d'un Etat dans les affaires intérieures d'un autre Etat.

P.S.

Le renforcement de la coopération internationale par des mesures propres à garantir la détente et à donner sa pleine signification au traité d'amitié avec l'U.R.S.S. :

La stricte application et donc le nécessaire contrôle des accords d'Helsinki quant à la libre circulation des hommes et des idées.

P.C.F.

La contribution de la France à l'application résolue dans toutes ses dispositions de l'acte final de la conférence d'Helsinki.

La participation de la France à la conférence de Vienne sur la réduction des forces et des armements en Europe centrale.

La conclusion immédiate d'un traité de non-recours à la force avec l'Union soviétique et d'autres pays qui le souhaiteraient.

• L'Europe

M.R.G.

Les radicaux de gauche considèrent l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct comme un pas important vers la démocratisation des institutions européennes et espèrent qu'elle contribuera à la pleine application du traité de Rome.

Ils estiment que cette élection doit se faire suivant le système de la représentation proportionnelle loyale.

Les radicaux de gauche, attachés à la construction européenne, estiment que la France et l'Europe ne se délivreront du capitalisme international, du chômage et de l'inflation que par une politique économique européenne de mouvement et non d'immobilisme.

Ils considèrent que, pendant la prochaine législature, l'Assemblée européenne doit intervenir dans les affaires communautaires telles qu'elles sont actuellement déterminées par le traité de Rome et les textes qui l'ont modifié ou appliqué. Dans ce cadre, si les pouvoirs de l'Assemblée européenne ne doivent pas être étendus au détriment de ceux des Parlements nationaux, en revanche l'extension de ses pouvoirs de délibération et de contrôle à l'égard des autres organes communautaires va dans le sens de la démocratisation des institutions européennes.

Le gouvernement de la gauche devra demander à la Communauté d'effectuer un effort particulier dans le domaine de l'éducation pour faciliter la libre circulation des enseignants, des chercheurs et des étudiants, non seulement à l'intérieur de la Communauté mais aussi à l'extérieur. Il devra lui demander aussi d'encourager les accords interuniversitaires et les recherches scientifiques communes.

Enfin, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, la France invitera la Communauté européenne à favoriser à l'échelle du monde les solutions adoptées par la convention de Lomé.

P.S.

L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, en application du traité de Rome, afin de démocratiser les institutions du Marché commun, et ce conformément à la vocation internationale du socialisme.

L'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne.

La participation positive de la France au dialogue Nord-Sud dans une conception novatrice des relations du tiers-monde et des pays industriels.

P.C.F.

Dans le cadre de la C.E.E., la lutte pour l'harmonisation des législations sociales sur les dispositions les plus favorables, et la coopération sur différents projets, dans le strict respect des limites posées par le traité de Rome aux compétences de la Commission de Bruxelles et de l'Assemblée européenne.

• Les DOM-TOM

M.R.G.

Ce chapitre est étrangement inséré dans la partie traitant de la coopération internationale. Il n'y est évidemment pas à sa place.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'affirmer et d'organiser la vocation à l'indépendance de citoyens français profondément attachés à la France. Ce texte nous paraît aller bien au-delà des aspirations légitimes des habitants des DOM-TOM. C'est, dans le cadre de la communauté nationale, par les progrès de la décentralisation et le respect des différences ethniques et culturelles, que se feront les progrès nécessaires.

P.S.

Tenir compte des modifications du contexte en ce qui concerne le statut des départements et territoires d'outre-mer (qui devraient faire l'objet d'un chapitre qui leur soit propre dans la partie consacrée aux institutions).

P.C.F.

Le chapitre amélioré concernant les DOM-TOM ne devrait plus figurer dans la partie politique étrangère, mais dans la partie institutions, conformément à la position des formations démocratiques des DOM qui réclament l'autonomie démocratique dans le cadre de la République française.

POLITIQUE

L'histoire du P.C.F.

(Suite de la première page.)

Néanmoins l'incorporation dans un récit suivi des quinze dernières *années et leur mise en perspective* suggèrent quantités de réflexions et autorisent même quelques conclusions. C'est d'abord la constatation que les deux dernières décennies ont multiplié les épreuves pour les responsables du parti communiste français. Sans omettre la disparition de Maurice Thorez qui avait présidé, pendant trente ans, aux destinées du parti, ni la maladie de son successeur, les difficultés lui sont venues des deux ensembles dont il est partie intégrante : le système communiste mondial et le *système politique français.*

Du côté du monde communiste la liste est longue : après le XXe Congrès et la déstalinisation, la révolution hongroise et sa répression, l'invasion de la Tchécoslovaquie, *la dénonciation du Goulag, les révélations sur la terreur* stalinienne. La référence à l'Union soviétique et à ses réalisations, qui joua un tel rôle entre les deux guerres dans l'attirance du communisme auprès des masses comme *des élites intellectuelles, est devenue une hypothèse qui oblige le* parti communiste à prendre ses distances et à *souligner les différences.*

Quant au système politique français, il n'a pas davantage facilité la tâche des communistes : successivement le gaullisme, le gauchisme et la remontée inattendue du socialisme, ont modifié le paysage et bouleversé le rapport des forces. En dépit de sa prétention à détenir les clés d'une analyse scientifique de la situation politique, le parti n'était guère préparé à comprendre l'originalité de ces phénomènes : à relire cette histoire à la suite de *Jacques Fauvet, on relève les erreurs d'appréciation reconnues par* le parti lui-même : sur la nature du gaullisme, sur la signification de la politique suivie en Algérie par le général, sur les aspects positifs de sa politique étrangère, comme sur le mouvement de mai 1968.

* * *

A considérer les positions successives prises dans les vingt dernières années comme les infléchisse*ments imprimés à certaines orientations*, on est frappé à la fois et par la lenteur des évolutions et par leur continuité. A la question fondamentale : le parti communiste a-t-il réellement changé ?, les électeurs ont partiellement donné une réponse affirmative en mars dernier puisqu'ils ont, pour la première fois, consenti à reporter leurs suffrages sur les listes dirigées par les candidats communistes comme ils l'eussent fait pour d'autres. Le rappel de quinze ou vingt ans d'histoire confirme plutôt leur institution. Si, en effet, le parti s'est engagé dans la déstalinisation avec une lenteur irritante, si, en plus d'une circonstance, il parut suspendre son évolution, revenir en arrière, on vérifie aussi que les changements dont les dernières années ont multiplié *les manifestations s'étaient aussi* amorcés depuis fort longtemps.

L'abandon de la notion de dictature du prolétariat, pièce maîtresse du léninisme, qui a paru décidé précipitamment, s'amorçait depuis 1966. Le ralliement à la défense de toutes les libertés, impliquant la répudiation de la funeste distinction entre libertés réputées formelles ou bourgeoises et libertés présumées réelles, s'annonce dès 1967. La plate-forme commune de février 1968 préfigure le programme commun de 1972, comme les premiers désistements et reports de voix de 1962 participent à distance sur les listes *communes de 1977. L'union* présente de la gauche apparaît alors comme l'aboutissement d'un long et lent cheminement, coupé de pauses, de repentirs, mais qui n'ont pas affecté la tendance générale à sortir de l'isolement où le parti s'était enfermé autant de son fait que de celui de ses partenaires pendant quinze années. Si les changements se sont multipliés et précipités depuis quelques années, ils se préparaient de loin. Le parti communiste est arrivé à ses fins. Est-ce suffisant pour conclure à *l'irréversibilité de cette évolution ?*

La questior est ordinairement posée en terme de sincérité ou de tactique. On demande si ces changements engagent l'adhésion de ceux qui les opèrent ou si ce sont seulement des habiletés destinées à rassurer les inquiets et à rallier des voix. Ainsi posée, la question, si elle a un sens pour la subjectivité des intéressés, en est dépourvue politiquement : je veux dire qu'il ne dépend pas uniquement des responsables que ces change*ments soient confirmés ou annulés.* Peu importe qu'au départ ce soient des concessions faites à une analyse stratégique. Outre que des hommes engagés dans l'action ne peuvent vivre longtemps dans le dédoublement permanent entre ce qu'ils disent et ce qu'ils pensent, c'est sur la base de ces nouvelles positions que les adhérents rejoignent le parti comme c'est au vu de ces promesses que les électeurs se déterminent : sous peu, la majorité des adhérents n'auront connu que le parti en voie de déstalinisation.

* * *

Si d'aventure celui-ci revenait aux affirmations sectaires et dogmatiques de la guerre froide, ses nouvelles recrues le suivraient-elles ? Si, par exemple, il prenait des positions par trop contraires à une défense inconditionnelle de toutes les libertés, ne s'exposerait-il pas à une crise de conscience comparable à celle ouverte dans les rangs du parti par la signature du pacte germano-soviétique quand l'U.R.S.S. déserta soudain le camp de l'antifascisme ? Mais en sens inverse jouent la lenteur, parfois désespérante, des évolutions, la pesanteur des appareils, la résistance des mentalités. De surcroît, l'attachement à un système d'explication étroitement dualiste qui procède directement du marxisme ne facilite ni la reconnaissance d'une réalité politique souvent plus *diversifiée ni l'acceptation d'un* véritable pluralisme. Le parti ira-t-il surtout jusqu'à renoncer à la prétention de détenir la vérité scientifique ?

L'ampleur des changements déjà accomplis et leur sincérité supposée suggèrent une autre question : elle déborde certes la compétence *de l'historien, mais l'observateur* politique ne peut l'éluder. Le parti communiste vient donc de renoncer à la dictature du prolétariat. Il *déclare accepter désormais le pluralisme des partis* et a *pris* des engagements sur le respect du suffrage universel *s'exerçant dans le* cadre des lois. C'est, au reste, un trait déjà ancien de son comportement que l'attention donnée aux *consultations électorales* : à relire Jacques Fauvet, on mesure combien sa persévérance à présenter partout et toujours des candidats a été déterminante dans son enracinement progressif. Il se déclare enfin solidaire de toutes les libertés, y compris celles qu'il a longtemps combattues comme autant *de ruses de l'ennemi de classe.*

Que lui reste-t-il alors d'original ? Sur quels points se distinguera-t-il bientôt du socialisme démocratique ? Pour l'instant, il se singularise par son organisation intérieure, *sa discipline, le centralisme dit* démocratique, et ce n'est pas rien. Mais cette structure originale pourra-t-elle survivre indépendamment d'une orthodoxie qui se sera écartée de ses principes originels ? En d'autres termes, empruntés à l'histoire retracée par Jacques Fauvet et Alain Duhamel, l'évolution récente du parti communiste français donnerait-elle enfin raison à la minorité du congrès de Tours et serait-ce, en définitive, Léon Blum qui aurait le dernier mot ?

RENÉ RÉMOND.

★ Jacques Fauvet, en collaboration avec Alain Duhamel, *Histoire du parti communiste français, 1920-1976*. Nouvelle édition revue et augmentée. Fayard, 605 pages, 65 francs.

LE DÉCLIN DES MAJORITÉS

(Suite de la première page.)

Le discours sur l'énergie du président Carter prend valeur de symbole : vouloir en finir avec l'accès incontrôlé aux ressources et avec la fabrication anarchique de n'importe quel type de produit, pourvu qu'on lui fasse trouver acquéreur, n'est-ce pas admettre que le gouvernement doit intervenir pour contrôler, pour orienter, pour diriger l'investissement ?

L'absence de décideurs ayant une vue globale de l'économie, comme elle paraît éclatante dans l'affaire de la sidérurgie française ! Les industriels qui reprochent à l'Etat son inaction à partir d'une idéologie qui lui interdit d'agir sont empêtrés dans une contradiction aussi fondamentale que celle des anti-européens faisant *grief à la Commission de Bruxelles* de n'avoir pas pris, face à la crise, les décisions qu'ils lui ont toujours dénié et dénient encore le droit de prendre.

La gauche française dans l'opposition se trouve ici mieux placée que la gauche allemande ou anglaise au pouvoir qui, dans la période d'expansion, a pratiquement renoncé, face aux miracles du marché, à l'argument politique du plan nécessaire.

Mais a-t-elle une réponse à la question qui paralyse les gouvernements voisins tout autant que le gouvernement français ? Comment donner satisfaction à des demandes conflictuelles, alors qu'il n'y a plus de ressources supplémentaires régulières pour échapper au conflit ?

Victoire française à Bruxelles : les prix agricoles vont monter ! Les prix qui montent : défaite pour le consommateur. Investissement et augmentation des salaires : les deux peuvent aller de pair en période d'enrichissement collectif. Sinon, les choix à faire apparaissent plus clairement, y compris dans les entreprises nationalisées.

La majorité a ironisé sur la sage constatation de M. Mitterrand, à l'Assemblée nationale, disant qu'il ne fallait pas qu'un pays dépense plus que ce qu'il ne produit. Mais ni la majorité ni l'opposition n'ont vraiment donné à la formule le complément qu'elle appelle aujourd'hui : ne pas dépenser plus que ce qu'on ne produit, alors qu'on a cessé de produire plus. Répartir *un produit presque constant pose* des problèmes politiques autrement plus redoutables que d'accorder les satisfactions que permet la croissance du produit.

Faire payer les riches ? Ou bien on s'en prend à une toute petite minorité de surprivilégiés, et les ressources fournies sont très insuffisantes, ou bien on procède à une redistribution, au détriment d'une bonne partie de la clientèle électorale qu'on veut garder ou conquérir.

Par rapport au déclin de la majorité en France, le terrible affaiblissement des gouvernements Callaghan et Schmidt est à la fois semblable et différent. Semblable, parce que la pesanteur du nouvel ordre économique occidental, celui de la limitation des ressources disponibles, est *la même dans les trois pays.* Différent, parce que, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale, l'opposition joue sur la peur, alors que, en France, elle joue sur l'espoir.

Peur d'une détérioration aboutissant à la catastrophe pour tous : *« Si vous leur laissez le pouvoir, toutes les catégories seront victimes de l'effondrement commun. »* Espoir d'une transformation des structures du pouvoir économique, pour que soit maîtrisé l'avenir de la collectivité, et pour que soit établie une plus juste répartition des biens disponibles.

Cet espoir peut conduire à la victoire aussi bien que la crainte cultivée par les conservateurs et les démocrates-chrétiens. Mais il peut aussi entraîner, une fois la victoire acquise, un rapide déclin. *« Vous voyez : la catastrophe que le maintien des socialistes aurait amenée, nous vous l'évitons ! »* : ce type d'argument sera interdit à la gauche victorieuse. Il lui faudra faire mieux que la majorité sortante. Et ce mieux sera mesuré à l'aune des espérances soulevées.

Il faudrait donc que ces espérances soient raisonnables. Laisser se développer, dans les entreprises, dans les universités, dans les campagnes, des attentes que la fin de l'expansion ne permettra certaine*ment pas de satisfaire*, c'est peut-être mobiliser ses partisans et leur permettre de conquérir des voix. C'est, à coup sûr, favoriser un brusque changement de climat, une fois qu'il faudra passer du rêve à la réalité.

Dire la vérité dès maintenant freinerait la mobilisation contre le pouvoir en place ? Il y a au moins trois façons de répondre à cet argument-là. D'abord, qu'il vaut mieux arriver au pouvoir plus difficilement, avec une bonne chance de s'y maintenir, que *d'y arriver triomphalement* avec un grand risque de devoir vite l'abandonner. Ensuite, que la perte d'unité et d'autorité de la majorité actuelle est telle que la démagogie n'est plus nécessaire. Enfin, que des partis qui reprochent au pouvoir le mépris dans lequel il *tiendrait les citoyens devraient commencer* dès maintenant à prouver qu'ils respectent l'électorat, en lui faisant comprendre que seule la pratique de la vérité sépare l'espoir de l'illusion.

ALFRED GROSSER.



POLITIQUE

Neuf groupes écologistes participent « à l'essai » aux commissions d'arrondissement de Paris mais neuf autres s'en retirent

Divisés sur leur participation *aux commissions d'arrondissement* (*le Monde* des 6 et 10 mai 1977), les groupes Paris-Ecologie, qui condamnent ensemble le règlement intérieur des commissions d'arrondissement, ont décidé de reprendre leur autonomie. En effet, dans une déclaration publiée mardi 10 mai, la coordination Paris-Ecologie précise : « *Les groupes écologistes sont unanimes pour condamner la parodie de démocratie que représente le règlement intérieur des commissions d'arrondissement.*

L'action à mener vis-à-vis de ce secteur est déterminée dans chaque arrondissement en fonction de considérations locales sur lesquelles la coordination n'a pas à se prononcer, respectant ainsi la diversité qui est la base de l'écologie. Dans chaque arrondissement se sont créés des groupes écologistes qui mènent des actions autonomes. »

Les représentants de neuf secteurs de Paris-Ecologie ont décidé, lors de l'assemblée générale qui s'est réunie lundi 9 mai, de retirer leurs délégués du troisième collège des commissions. Les comités des neuf autres arrondissements préfèrent attendre, avant de prendre une telle décision : ils sont décidés à « *tenter l'expérience* », pour juger « *sur le terrain* » des possibilités qui leur seront réellement offertes de « *faire avancer leurs idées* ».

Ils fondent leurs espoirs sur une lettre que leur aurait adressée M. Maurice Doublet, directeur de cabinet du maire, selon laquelle les revendications concernant le fonctionnement des commissions d'arrondissement pourraient être satisfaites. Avant d'accepter le principe d'une participation aux travaux des organes consultatifs parisiens, les représentants de Paris-Ecologie avaient demandé, d'une part, que l'ordre du jour soit libre ; d'autre part, que le mouvement écologiste puisse être représenté, pour chaque affaire évoquée, par la personnalité de son choix. Le règlement intérieur, tel qu'il a été voté le lundi 2 mai par la majorité du Conseil de Paris (*le Monde* du 4 mai), précise, dans son article 4, qu'un membre d'une commission a « *la faculté de se faire représenter par un autre membre du même collège* », et l'article 6 stipule que « *la commission se réunit sur convocation du maire, qui fixe l'ordre du jour* ».

Les neuf groupes décidés à maintenir leurs délégués « *à l'essai* » doivent se réunir prochainement pour fixer ensemble les modalités de leur action au niveau de chaque arrondissement, la coordination Paris-Ecologie ayant pour rôle « *de faire progresser le programme défendu au niveau parisien* ». — J.-M. C.

M. SERVAN-SCHREIBER ESTIME QUE M. GISCARD D'ESTAING A LE DEVOIR DE CONDUIRE SA MAJORITÉ

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, interrogé au cours du journal télévisé de TF 1, mardi 10 mai à 13 heures, a estimé que le programme d'action du gouvernement est « très insuffisant ».

Il a noté que le programme commun représente un changement et qu'« en face il n'y a rien ». Il a ajouté : « Ce que je déteste, c'est cette manie qu'ont beaucoup d'hommes politiques responsables de cette majorité de croire qu'en dénonçant tous les jours le programme commun, en dénonçant l'apocalypse du programme commun, on fait œuvre utile. C'est la condamnation de la majorité. Je dirai que le programme commun, il faut l'oublier et il faut dire ce qu'on propose. »

Le président du conseil régional de Lorraine a souhaité qu'au sein de la majorité il y ait des « propositions diverses » et que « les Français puissent juger », c'est-à-dire qu'il y ait « deux candidats [de la majorité] dans chaque circonscription : celui du R.P.R. et [un autre] qui propose des réformes très précises ».

Il a ajouté que, « avec une candidature unique, ce serait la défaite assurée ». Il a d'autre part déclaré qu' « il n'est pas question » que ce soit M. Chirac qui conduise la majorité aux élections législatives, et que le choix de M. Barre est « concevable mais pas raisonnable ». En revanche, ce rôle a-t-il indiqué, revient à M. Giscard d'Estaing qui a « non seulement le droit, mais le devoir de conduire sa majorité ».

M. LECANUET : l'union de la majorité doit se faire autour du premier ministre.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, ancien ministre d'Etat, a déclaré mardi 10 mai au micro de France-Inter :

« *L'union de la majorité doit se constituer autour du premier ministre. Il faut que la majorité soit solidaire, qu'il n'y ait pas de questions de prééminence d'un parti par rapport à l'autre. Quand un leader a la chance d'avoir une force parlementaire plus nombreuse que celle des autres formations, son devoir est de jouer d'autant plus le rôle de la solidarité. Je ne peux pas croire que Jacques Chirac ait un autre objectif. Donc, je souhaite que les démocrates sociaux servent de trait d'union pour faciliter l'entente dynamique — non pas résignée, mais dynamique — de toute la majorité autour du premier ministre.* »

Le Sénat propose d'étendre « l'objet social » des coopératives de commerçants

Le Sénat a adopté mardi 10 mai une proposition de loi due à l'initiative de M. DESCOURS DESACRES (*ind. Calvados*), visant à rendre obligatoires certaines mesures de prophylaxie collective destinées à protéger les animaux contre des maladies réputées non contagieuses. Cette proposition, a indiqué le rapporteur M. SORDEL (ind., Côte-d'Or), contient les dispositions déjà votées par le Sénat sous la forme d'un amendement à la troisième loi de finances rectificative pour 1976 : dispositions qui avaient été annulées, pour vice de forme, par une décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre dernier.

Les sénateurs ont ensuite voté une seconde proposition de loi d'origine sénatoriale, dont l'auteur, M. GUILLARD (ind., Loire-Atlantique), est le rapporteur. Ce texte tend à étendre l'objet social des coopératives de commerçants en leur permettant, sous certaines conditions, d'acquérir la propriété de fonds de commerce pour en concéder l'exploitation à des gérants salariés, le fonds devant être rétrocédé dans un délai de cinq ans.

« *Ce nouveau texte*, a souligné M. ALAIN PEYREFITTE, garde des sceaux, *vise d'abord à faciliter le rachat des fonds de commerçants âgés et leur location à de jeunes gérants, qui, pendant cinq ans, s'attacheront à les développer avant de se mettre à leur compte. Le gouvernement estime que cela est conforme à l'intérêt général et ne peut que s'y rallier.* »

Le ministre exprime toutefois sa crainte (sans s'opposer à la proposition) à l'égard des mesures de financement qui prévoient la possibilité de transformer les ristournes en parts sociales. L'ensemble de la proposition est adoptée, y compris l'article 4 qui ouvre cette possibilité d'autofinancement.

Au début de la séance, les sénateurs ont voté le projet de loi tendant à appliquer au département de la Réunion le maximum possible des dispositions du code forestier métropolitain.

« *Ce projet de loi*, a indiqué le rapporteur, M. RAYMOND BRUN (pays., Gironde), *abroge la législation antérieure appliquée dans l'île de la Réunion et pose le principe de l'extension de l'ensemble de notre code forestier à la forêt réunionnaise.* »

« *Forêt d'altitude ou forêt-galerie, votre forêt maritime, la sylve de la Réunion*, déclare M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, *garantit l'alimentation en eau de l'île en même temps qu'elle garantit le terrain contre l'érosion des eaux de ruissellement. La loi de 1941 a rendu de grands services pendant une génération ; mais aujourd'hui les élus locaux ont demandé qu'elle fût rajeunie. Cela a été fait après consultation des experts ainsi que des élus et de la chambre d'agriculture et dans un esprit de rapprochement avec le code forestier national, mais sans renoncer aux garanties de la loi de 1941, spécialement pour le chou palmiste.* »

Le ministre accepte ensuite les amendements qu'adopte le Sénat et qui ne touchent, pour l'essentiel, qu'à la forme rédactionnelle.

A. G.

ANCIENS COMBATTANTS

LES QUATRE OBJECTIFS DE M. BORD

Prenant la parole au congrès national de l'Association des P.T.T. d'anciens combattants et victimes de guerre, mardi 10 mai, M. André Bord, secrétaire d'Etat, a précisé les quatre principaux objectifs de son action au sein du gouvernement :

1) L'achèvement de la mise a parité de la retraite des combattants 1939-1945 à l'indice 33. « C'est une mesure qui, a observé M. Bord, dépassant les 5 millions de francs, pourrait bénéficier en 1978, à cinq cent treize mille personnes âgées de plus de soixante-cinq ans » ;

2) L'amélioration de la situation des veuves de guerre dont la pension n'atteint pas encore l'indice 500 ;

3) L'amélioration de la pension des ascendants ;

4) L'actualisation de certaines dispositions du code des pensions.

● *L'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC)* dans un communiqué, « *se félicite du très grand succès des cérémonies patriotiques qui se sont déroulées dans toute la France, à son appel, pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.*

» *Dans les plus petites communes comme dans les grandes villes, les anciens combattants et la population, en présence des autorités et des élus, se sont retrouvés autour des monuments aux morts pour témoigner de leur fidélité à ceux qui nous ont rendu la liberté, l'indépendance nationale et la paix.*

» *A Paris, le défilé aux Champs-Elysées et la cérémonie au tombeau du Soldat inconnu ont rassemblé dix mille personnes précédées de six cents drapeaux.* »

L'UFAC est persuadée que ce succès « *constitue un nouveau pas vers la reconnaissance du 8 mai comme fête nationale officielle* ».

Le gouvernement accepte de présenter un nouveau texte sur la taxe professionnelle

M. Boulin est injuste. L'ordinateur auquel il a reproché de ne pas avoir prévu les amplitudes « exacerbées » enregistrées dans l'application de la taxe professionnelle modèle 75 n'était peut-être pas « intelligent », mais il s'est racheté politiquement : il a permis au ministre de refaire l'unité d'une majorité, au sein de laquelle les tensions étaient, elles aussi, plutôt exacerbées.

Intelligent, le ministre délégué à l'économie et aux finances l'a donc été pour deux, en brodant avec une habileté politique consommée sur un canevas qui n'était pas facile et que l'on peut résumer ainsi : « Comment s'en sortir ? » Pour M. Boulin, il s'agissait en fait de reculer tout en donnant l'impression d'avancer.

Il s'acquitta de cette tâche délicate avec brio, en déculpabilisant d'abord les parlementaires (« Vous n'avez pas à éprouver quelques remords d'avoir voté la loi de 1975 »), en les absolvant ensuite d'avoir rejeté la solution du gouvernement, en entonnant enfin un hymne à la concertation avec la majorité afin d'aboutir à un texte qui, « compte tenu des échéances », ne pouvait être que provisoire.

Le ministre délégué n'en a pas moins souligné la nécessité, pour l'avenir, d'engager une réflexion sur un système d'imposition qui n'est plus adapté à la croissance des communes. Il a esquissé les solutions imaginables en souhaitant que cette étude s'inscrive dans la suite du rapport Guichard sur les collectivités locales.

Outre cette ouverture sur l'avenir, M. Boulin a, mardi au Palais-Bourbon, joué sur deux registres : un éloge de la gestion financière de la Vᵉ République (lors de la présentation de *l'emprunt d'Etat*) *et une critique du* « programme bidon » de la gauche et de ses « promesses démagogiques ». On vit même le ministre brandir à la tribune la page de « l'Humanité » consacrée aux « comptes du programme commun ».

A quoi les orateurs de l'opposition répliquèrent en ironisant sur le « laxisme électoral » d'un gouvernement qui va de reculade en reculade : après les plus-values, la taxe professionnelle. Et le débat sur l'emprunt, indexé sur l'unité de compte européenne, devait leur permettre de relever une certaine méfiance du gouvernement à l'égard du franc. « Récusez-vous l'Europe ? », demanda M. Boulin à M. Cot (P.S.). « Récusez-vous la France ? », lui répliqua ce dernier.

PATRICK FRANCÈS.

M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, rappelle comment a été élaborée, votée et modifiée la loi de juillet 1975. Les législateurs ne doivent éprouver aucun remord, explique-t-il, car la loi était nécessaire. La seule erreur vient de ce que l'ordinateur n'a pas prévu dans la réalité l'amplitude des disparités.

Intervenant dans la discussion, M. FRELAUT (P.C.), déclare : *« L'ordinateur ne pouvait appréhender toutes les situations. C'est pourquoi nous avions demandé un exercice à blanc pendant une année et avions déposé une motion de renvoi qui a été rejetée. Alors, prenez-vous-en à vous-mêmes. »*

Le ministre réplique : *« Vous avez voté l'allégement d'un million quatre cent mille contribuables et vous avez laissé les autres se débrouiller avec la répartition. Vous vous êtes contentés de rejeter le texte antérieur. Votre attitude n'a cessé d'être incohérente. »* Puis, M. Boulin poursuit : *« Il faut savoir si l'on veut maintenir le système de répartition ; dans ce cas, les résultats sont connus. Sinon, il faut en venir à un impôt de quotité. Etes-vous prêts à élaborer un tel impôt ? »*

— M. FANTON (R.P.R.) : *« Chiche ! »*

LE MINISTRE : *« On pourrait substituer aux principaux fictifs des éléments de répartition plus équitables, mais le problème n'est pas simple... »*

M. FANTON : *« Faites voter l'impôt foncier déclaratif annuel ! »*

Après avoir observé que le phénomène de localisation renforce l'amplitude des variations, mais qu'une assiette départementale présenterait aussi des inconvénients, M. BOULIN déclare : *« Le système d'imposition des collectivités locales était bien adapté quand il s'agissait de collecter 8 à 10 milliards ; aujourd'hui il s'agit d'en prélever entre 23 et 40 ; le système n'est plus adapté. Le rapport Guichard contient des éléments de réflexion quant à une fiscalité adaptée à la croissance des communes et à leur souci d'investir. Mais il faut procéder prudemment, en multipliant les simulations. On ne peut improviser un impôt de quotité délocalisé. A la vérité, il semble que la période actuelle, compte tenu des échéances, se prête plutôt à la réflexion sur une fiscalité moderne. »*

M. Boulin explique les points sur lesquels le gouvernement est disposé à revoir son texte (le plafonnement et la contribution nationale) et il conclut : *« Le gouvernement est prêt à organiser une concertation avec sa majorité afin de déterminer l'effort qu'il est possible de faire pour aboutir à un texte, provisoire certes, mais qui permettrait de remédier à certaines injustices et s'inscrirait dans le plan de redressement en incitant à la création d'emplois. Le gouvernement est prêt à consentir un effort financier important pourvu qu'il reste dans des limites raisonnables. »*

Le ministre demande une suspension de séance afin de permettre à la majorité de se réunir.

En séance de nuit, M. Boulin annonce qu'un accord a été obtenu avec la majorité et que, pour des raisons techniques, le gouvernement retire son texte. Il indique que le conseil des ministres en adoptera un autre mercredi matin, qu'il sera déposé l'après-midi à l'Assemblée et discuté en séance publique mardi prochain. — P. Fr.

Un pas en arrière qui coûte 1 milliard de francs

La bataille de la taxe professionnelle n'a finalement pas eu lieu *mardi après-midi au Palais-Bourbon*, le gouvernement ayant accepté — le plus facilement du monde, semble-t-il, — de retirer un texte qui avait, jusque-là, fait l'unanimité contre lui, des députés communistes aux républicains indépendants, en passant par le P.S., le R.P.R. Ce nouveau pas en arrière de l'exécutif entraînera une dépense d'un peu plus d'un milliard de francs pour l'Etat, le budget devant prendre à sa charge les allégements d'impôts locaux consentis aux entreprises.

M. Boulin a accepté de limiter à 70 % au maximum l'augmentation d'impôt que pourra subir un commerçant ou un industriel en 1977 par rapport à la patente payée en 1975. C'est une première concession puisque le projet gouvernemental initial prévoyait de porter ce plafond à 90 %. Toutefois, commerçants et industriels pourront subir des hausses supérieures à 70 % en 1977.

Il est, en effet, prévu, pour le calcul de la taxe professionnelle de chaque contribuable, d'ajouter un pourcentage représentant l'augmentation des dépenses du budget de la commune entre 1976 et 1977. Ce qui signifie que dans les cas extrêmes la taxe professionnelle pourra — par rapport à la patente 1975 — augmenter de 70 % plus 10, 15, 20 ou 30 %. Tout dépendra des dépenses de la commune : plus celles-ci seront élevées et plus les commerçants, artisans et industriels paieront de *taxe professionnelle*.

Le gouvernement a fait une seconde concession. Dans son premier projet, il avait prévu de créer une « *cotisation nationale* » de 7 % calculée sur l'impôt dû par les entreprises. Cette cotisation, qui aurait évidemment alourdi d'autant la charge fiscale finalement supportée par les entreprises et commerces, avait pour but de compenser exactement les pertes de recettes entraînées par le plafonnement de l'impôt à 70 %. Rappelons que, l'année dernière, cette limite déjà fixée à 70 % a coûté 2 milliards de francs à l'Etat, qui a dû verser aux communes ce que la taxe professionnelle ne leur a pas rapporté.

Mardi après-midi, M. Boulin a proposé de ramener de 7 à 6,5 % cette cotisation en précisant — ce qui est important — que son montant, en s'ajoutant à la taxe professionnelle, ne pourrait jamais provoquer des augmentations supérieures à 70 % par rapport à la patente de 1975 (calcul fait avant la prise en compte de l'augmentation des dépen*ses communales*). *Ce qui revient à* dire que la cotisation nationale ne jouera que pour les entreprises dont l'impôt aura, en 1977, augmenté de moins de 70 % par rapport à 1975.

Tel est le nouveau projet gouvernemental qui devait être examiné, ce mercredi 11 mai, en conseil des ministres, après avoir été soumis d'urgence, mardi soir, au Conseil d'Etat, les députés devant pour leur *par le discuter mardi* prochain 17 mai. Ajoutons que ses dispositions vaudront pour 1977 et 1978.

Enfin, le gouvernement a proposé deux mesures peu coûteuses pour l'Etat (100 millions de francs environ) mais qui auront probablement pour *effet d'encourager l'embauche*. La première mesure consiste à réduire de 10 % la taxe professionnelle des entreprises qui auront augmenté de 5 % leurs effectifs entre le 1ᵉʳ juin et le 31 octobre 1977. Les grosses firmes devront, dans ces mêmes délais, avoir embauché plus de cinq cents salariés pour bénéficier de la même mesure.

La deuxième disposition consiste à laisser, en 1977 et en 1978, aux entreprises artisanales qui emploient trois — ou plus de trois — salariés le bénéfice de la réduction de moitié de la taxe professionnelle. Cette mesure serait supprimée en 1979.

M. Boulin a évoqué, mardi après-midi, à l'Assemblée nationale, la possibilité d'une refonte totale de la taxe professionnelle et de la fiscalité locale dans son ensemble. Les dépu*tés sont restés étrangement silen*cieux. A croire que, en l'état actuel des choses — et avec les concessions faites par le gouvernement, — le système en vigueur ne les mécontente pas autant que leurs critiques antérieures le laissaient croire...

ALAIN VERNHOLES.

L'otage

La majorité était unie, mardi, à l'Assemblée nationale. Le fait était suffisamment nouveau pour mériter l'attention — à commencer par celle du ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Boulin, héritier du projet de loi sur la taxe professionnelle contre lequel l'unité s'était faite. Aussi ne mesurait-il pas les prévenances à l'égard des députés gaullistes, républicains indépendants et centristes : après avoir reçu à déjeuner les présidents le leurs groupes ainsi que les présidents et les rapporteurs de la commission des lois et de la commission des finances, le ministre assistait à la conférence du bureau du groupe R.P.R., puis à une réunion commune des trois groupes.

S'estimant fixé sur le sort du projet de loi, M. Foyer, président de la commission des lois dédaignait cette dernière réunion et, toujours disert, exprimait le scepticisme que lui inspirait la modification d'un impôt en période électorale : « Ce n'est pas le moment, *disait-il*. On ne peut pas refaire la loi, on ne peut que l'aménager. Essayons au moins de ne pas mécontenter, cette année, ceux que l'on a peut-être un peu trop soulagés l'an dernier. » *Ceux-là pouvaient se réjouir, puisque le ministre et les représentants de la majorité venaient de s'entendre sur le principe d'une prorogation du régime de 1976, assorti de mesures favorables à l'emploi, le coût de ces dispositions s'élevant à environ 1 milliard de francs à la charge de l'Etat.*

Un peu décontenancé par cette nouvelle, un membre du cabinet de M. Boulin affirmait qu'en fin de matinée, le ministre était résolu à ne pas aller au-delà de 600 millions... S'était-on mal compris ? Sortant de la réunion des trois groupes, M. Labbé allait peut-être dissiper les doutes.

« M. Boulin, *déclare le président du groupe R.P.R.*, nous a rendu compte de la proposition qu'il a faite tout à l'heure à nos *représentants*. Elle tend à modifier profondément le texte qui nous a été soumis, en reprenant, sous forme d'amendements, les modifications que nous avons demandées. »

M. Labbé indique que cette proposition a été adoptée par les députés de la majorité à l'unanimité moins quatre abstentions. « La question, *ajoute-t-il*, est maintenant soumise au premier ministre. » *Prenant à témoin M. Chinaud, président du groupe républicain indépendant, le président du groupe gaulliste souligne l'* « excellent climat » *dans lequel se sont déroulés les débats ; unanime dans sa condamnation du projet gouvernemental, la majorité l'est aussi sur les modifications à lui apporter. Il ne reste plus à M. Barre qu'à en tirer les conséquences.*

Apparemment satisfait lui aussi, M. Achille-Fould précise les termes de l'accord : le gouvernement, qui a seul l'initiative des lois en matière budgétaire, reprend à son compte, en sept amendements, les « suggestions » *de sa majorité. Si le premier ministre y consent, M. Boulin va annoncer que le gouvernement retire son texte ; la question préalable — c'est-à-dire le refus de délibérer — recommandée par la commission des lois et la commission des finances n'aura donc plus d'objet.*

On apprend bientôt, dans l'entourage du premier ministre, que celui-ci accepterait la procédure envisagée. En séance, M. Boulin explique aux députés les modalités de l'emprunt destiné à financer le « plan d'action » *du gouvernement, discussion qui précède, à l'ordre du jour, celle du projet de loi sur la taxe professionnelle. Dans les couloirs, on commente déjà l'attitude du gouvernement :* « Ce n'est pas une reculade, c'est de la concertation », *affirme M. Alexandre, chargé, au cabinet du premier ministre, des relations avec la presse.*

Le sujet paraissant épuisé, on se rabat sur une question plus délicate : « Qui dirige la majorité ?, *demande-t-on à M. Tiberi*. Le premier ministre, ou M. Chirac ? »

— Nous pensons qu'il faut avoir la volonté de vaincre, *répond le député de Paris*. Cette volonté, nous l'avons, et nous sommes le principal groupe de la majorité : donc, nous prenons la tête de la bagarre.

— Mais le président de la République a dit que ce rôle revenait au premier ministre.

— Ah bon ? Il a dit ça ? »

M. Tiberi n'aurait-il pas lu les déclarations de M. Giscard d'Estaing à l'Express ? M. Labbé, lui, les a lues, et estime « un peu curieux d'apprendre certaines choses par un hebdomadaire ». « Je n'ai rien contre les hebdomadaires », *ajoute-t-il, au cas où on l'aurait mal compris.*

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi aménageant la taxe professionnelle », *annonce, en séance, la présidente, Mme Fritsch. Comme prévu, M. Boulin demande à prendre la parole avant le rapporteur. Le discours s'allonge et se conclut, à 18 h. 10, par une demande de suspension de séance, sans qu'ait été annoncé le retrait du projet.* « Il paraît qu'il n'a pas l'accord du premier ministre », *déclare M. Icart, président de la commission des finances.* « Boulin va lui téléphoner », *affirme-t-on dans l'entourage du ministre.*

M. Boulin reparaît pour annoncer aux journalistes les quatre principales mesures acceptées par le gouvernement. Coût : « Inférieur à 1 milliard, *affirme-t-il*. C'était la dernière limite. Au-delà, il aurait fallu avoir recours à la création monétaire pour financer la perte de recettes. » *M. Barre a donné son accord, ajoute le ministre, mais* « cela n'a pas été facile ».

Une demi-heure plus tard, M. Labbé semble croire que M. Boulin n'a pas l'accord du premier ministre. Mais le président du groupe R.P.R. ne s'en inquiète pas : « Je peux vous dire qu'il l'aura », *affirme-t-il. D'où tire-t-il cette assurance ?*

Otage d'une majorité soudain unie, dont les regards se portent plus volontiers sur la courbe des sondages que sur celle des indices économiques, le gouvernement semble avoir négocié jusqu'à la dernière minute. M. Labbé connaissait peut-être celui qui avait fixé le montant de la rançon.

PATRICK JARREAU.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

La conférence des présidents, réunie mardi 10 mai, a fixé l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée.

Mercredi 11 mai, après les questions au gouvernement : projet de loi sur le bilan social de l'entreprise ;

Jeudi 12 : bilan social (suite), deuxième lecture du projet de loi sur le code minier, projet de loi sur le marché des viandes ;

Vendredi 13, matin : questions orales sans débat ;

Mardi 17 : nouveau projet de loi sur la taxe professionnelle ;

Mercredi 18, après les questions au gouvernement : suite éventuelle de l'examen du projet sur la taxe professionnelle.

● *M. Michel Boutinard-Rouelle* est nommé chef de cabinet du maire de Paris.

[Né en 1945, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, il était chargé de mission au cabinet de M. Jacques Chirac, lorsque celui-ci était premier ministre, puis au cabinet de M. Raymond Barre, qu'il vient de quitter.]

M. Raymond Barre : le gouvernement ne laissera pas grignoter son autorité

M. Raymond Barre, dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Elle*, réaffirme qu'il appartient au gouvernement *« de mener le combat politique qui doit permettre au pays d'éviter les bouleversements que le succès de l'opposition ne manquerait pas de provoquer »*.

Confirmation ainsi, implicitement, les divergences de vues qui l'opposent à M. Jacques Chirac sur son rôle politique, le premier ministre rappelle que *« le gouvernement dispose de moyens constitutionnels pour conduire la politique nationale »* et qu'il entend utiliser ceux-ci : *« Chacun prendra ses responsabilités. »*

M. Raymond Barre ajoute : *« Le gouvernement est prêt, comme il l'a d'ailleurs toujours fait, à pratiquer la plus large concertation avec les formations de la majorité, mais il ne laissera pas grignoter son autorité et n'acceptera pas la* « mise en résidence surveillée » *dont a parlé M. Mitterrand. »*

Le premier ministre estime que la majorité risque plus de perdre les élections par le *« spectacle »* qu'elle donne que par les mesures économiques et financières qu'il a prises.

Evoquant son prochain face-à-face télévisé avec M. François Mitterrand, M. Raymond Barre note qu'il sera, depuis les élections présidentielles de 1974, *« le premier chef de gouvernement à avoir ce genre de débat avec le leader de l'opposition »* et exprime un vœu : *« Je souhaiterais que d'autres leaders de la majorité — plus politiques que moi puisqu'il paraît qu'ils le sont — affrontent aussi François Mitterrand, qui est un adversaire difficile et de talent. »*

A propos de son programme d'action économique, le premier ministre indique que le gouvernement *« entend traiter les Français en adultes »*, car ceux-ci *« ne sont pas des enfants à qui on distribuerait aujourd'hui des sucreries pour leur plaire en sachant qu'on les mettra demain au pain sec ! »*

... la taxe professionnelle

... otage

PATRICK JARREAU.

M. Raymond Barre : le gouvernement ne laissera pas grignoter son autorité

Le lancement d'un emprunt d'État : rigueur monétaire ou méfiance à l'égard du franc ?

Mardi 10 mai, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi autorisant le gouvernement à émettre un emprunt bénéficiant d'avantages fiscaux. Dans la mesure où l'État garantit le capital de cet emprunt, qui doit être émis avant la fin du mois, et où des exonérations fiscales sont prévues, une autorisation législative est en effet nécessaire.

M. PAPON (R.P.R.), rapporteur général de la commission des finances, rappelle que cet emprunt, l'un des plus importants émis ces dernières années, est destiné à couvrir une partie du déficit du premier collectif budgétaire pour 1977, complété par la lettre rectificative déposée par le gouvernement pour financer son programme sur l'emploi, les familles et les personnes âgées. Cette dernière, précise-t-il, a porté le déficit budgétaire prévisionnel pour 1977 à 11,8 milliards de francs.

Pour le rapporteur, le recours à un emprunt pour couvrir, à concurrence de 6 milliards, le déficit des finances publiques, s'explique par la volonté du gouvernement de limiter la croissance de la masse monétaire dans le cadre de la lutte contre l'inflation. Il s'interroge cependant sur ses conséquences économiques. Son montant est important. L'appel au marché financier par l'État ne manquera donc pas de peser sur l'obtention de financements à long terme par le secteur public et le secteur privé. De plus, le placement d'un tel emprunt, assorti des avantages prévus, ne concourra pas à une meilleure tenue du marché des actions.

M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, souligne le caractère anti-inflationniste de l'emprunt qui, affirme-t-il, « *est un moyen de rigueur monétaire* ». Financer les 11,8 milliards prévisibles du déficit budgétaire pour 1977 à l'aide de la création de monnaie serait, en effet, contraire à l'orthodoxie financière du gouvernement. D'autre part, compte tenu du caractère modeste de l'endettement de la France, en particulier de son endettement à long terme, « *cet emprunt sera signé par un débiteur excellent, dont le crédit est intact auprès du grand public* ».

Enumérant ensuite les avantages dont l'emprunt est assorti, le ministre explique que la garantie du capital par rapport à l'unité de compte européenne est un témoignage de la volonté du gouvernement de ramener le taux de l'inflation à un niveau comparable à celui de nos principaux partenaires. Si, précise-t-il, il devenait impossible d'établir une équivalence entre le franc et cette unité, un décret viendrait modifier le dispositif afin que les souscripteurs bénéficient d'une garantie équivalente à celle actuellement prévue. Au cas où la nouvelle formule ne leur agréerait pas, ils pourront exiger un remboursement

Dans la discussion générale, M. COT (P.S., Savoie) constate que « *la rigueur du plan Barre est à sens unique : austérité pour les travailleurs, oui ; mais pour les entreprises on hésite déjà* ». Quant à la gestion des finances publiques, elle est marquée, à son avis, par « *un laxisme généralisé qui a un petit parfum d'élections* ». Puis il poursuit : « *A quoi va servir cet emprunt ? A couvrir le mystérieux déficit découvert par le gouvernement deux mois après qu'il a fait voter un budget en équilibre rigoureux.* »

Evoquant ensuite les modalités de cet emprunt, il déclare : « *Que cache l'indexation sur l'unité de compte européenne ? Vraisemblablement une défiance à l'égard du franc, au demeurant fort justifiée, compte tenu des modestes résultats du plan Barre. Lorsqu'une monnaie fond, mieux vaut attirer les souscripteurs en faisant référence à des monnaies étrangères. D'autre part, en mettant l'emprunt à l'abri de la taxation des plus-values, en l'assortissant de privilèges fiscaux généreux, le gouvernement montre qu'il entend avantager les catégories aisées au détriment des plus modestes.* »

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) dénonce des méthodes qu'il juge « *déplorables* » : « *Le Parlement, dernier informé, est simplement appelé à donner sa caution. De plus, on lui demande de discuter la conclusion de la loi de finances rectificative pour 1977 et de sa lettre rectificative, avant de discuter leur contenu. Il s'agit de voter un emprunt très important destiné à combler la moitié du déficit budgétaire.* »

Relevant la diminution de la rénumération des bons du Trésor et de l'épargne logement, il y voit la confirmation d'une tendance permanente, « *celle de la baisse des taux d'intérêt de l'épargne populaire et de sa spoliation* ». Aussi dénonce-t-il « *l'inégalité grandissante de traitement entre la masse des Français qui peinent pour épargner et les gros possédants qui jouissent d'exonérations fiscales scandaleuses* ». Quant à la garantie de l'emprunt par rapport à l'unité de compte européenne, elle traduit, à son avis, « *un alignement sur la volonté des spéculateurs et des grands établissements financiers nationaux et internationaux, qui n'auraient pas accepté un emprunt indexé sur un franc menacé de dévaluation* ». « *Est-ce une politique monétaire responsable que d'essayer de séduire les spéculateurs ?* » demande le député, qui affirme : « *Cette indexation s'inscrit comme un nouveau pas dans une politique monétaire d'abandon de l'indépendance nationale.* » Aussi son groupe votera contre le projet de loi.

M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône) souligne, à partir de la situation de deux entreprises marseillaises (la Société provençale des ateliers Terrin et l'usine B.S.N.-Gervais-Danone), « *le décalage scandaleux qui existe entre la démagogie du pouvoir dans sa pseudo-volonté de lutter contre le chômage et la réalité qui le voit parallèlement autoriser des mesures de licenciement* ». Il conclut : « *Votre emprunt ne servira qu'à aggraver l'inflation dont souffre notre pays.* »

Répondant aux orateurs, le ministre réfute successivement les arguments de l'opposition : « *L'emprunt n'est pas affecté. Il est donc inexact de dire qu'il financera des dépenses courantes.* » Quant au refus de la référence à l'unité de compte européenne, il demande à M. Cot : « *Récusez-vous l'Europe ?*

— *Récusez-vous la France ?* », réplique le député.

M. Boulin poursuit : « *Tous les pays s'accordent pour considérer que la meilleure manière de lutter contre le chômage, c'est de lutter contre l'inflation. Voilà qui n'est pas dans la ligne des adeptes du programme commun.* »

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des articles du texte. A l'article premier, qui prévoit la garantie du capital de l'emprunt par référence à l'unité de compte européenne, la commission propose une nouvelle rédaction, « *plus précise* ». Acceptée par le gouvernement, elle est adoptée par l'Assemblée.

A l'article 2, qui fixe le régime fiscal de l'emprunt, la commission des finances, constatant qu'un paiement annuel des intérêts a été arrêté, estime qu'il n'est plus justifié de réduire de moitié l'abattement spécifique de 1 000 F pour les revenus de 1977. Opinion partagée par le ministre puis par l'Assemblée.

La commission estime également superflu de prévoir l'exonération des lots et primes de remboursement au titre de l'impôt sur le revenu, l'emprunt de 6 milliards n'en prévoyant pas. Avec l'accord du gouvernement, l'Assemblée entérine la suppression proposée.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par 289 voix contre 186 sur 476 votants. — P. Fr.

Réconcilier les Français et leur administration

(Suite de la première page.)

C'est là une œuvre de longue haleine qui exige probablement que l'on repense globalement et de manière cohérente l'ensemble de notre système administratif. Sur certains points l'œuvre a été amorcée. C'est le cas, par exemple, avec les travaux de la commission de développement des responsabilités locales qui, pour la première fois dans notre pays, a réfléchi à une redistribution complète des pouvoirs et des moyens nécessaires à leur exercice entre l'Etat et les collectivités locales.

Mais, sans plus attendre, il faut poser les premières pierres de l'édifice nouveau. Un certain nombre d'aménagements sont immédiatement réalisables et de nature à modifier très sensiblement les mentalités et les pratiques, bref propres à témoigner d'une *volonté de changement* réel et à inverser le sens de l'évolution de notre système administratif.

La vraie réforme

Pour réformer de façon significative et efficace notre système administratif, il faut toucher au ministère de l'économie et des finances, à ses pouvoirs comme à ses structures.

Les problèmes que posent la répartition des *compétences et les* pratiques actuelles sont, en effet, ressentis avec une acuité croissante, d'autant plus vive en période de difficultés économiques et politiques. Ils se manifestent principalement de deux manières : déséquilibre au sein du gouvernement, paralysie, engendrant l'irresponsabilité des administrations autres que les services financiers.

Pour l'étranger, le poids de notre *ministère de l'économie* et des finances est sujet d'étonnement. Il est pratiquement sans exemple : la plupart des pays distinguent les responsabilités économiques des responsabilités financières (Allemagne fédérale), et même scindent la fonction financière en plusieurs missions (Etats-Unis, Italie). En France, l'administration financière, au centre de tous les circuits, est le point de passage obligé de toute décision et cela à tous les niveaux : elle observe la conjoncture et prévoit l'avenir, elle prépare le budget et contrôle son exécution, elle asseoit et recouvre l'impôt, elle gère la trésorerie, contrôle les prix, *oriente les échanges extérieurs*, gère la dette publique, joue un rôle déterminant dans l'octroi des aides de l'Etat aux entreprises publiques et privées.

Le ministre qui réunit entre ses mains un tel ensemble de pouvoirs tient, à l'intérieur du gouvernement, une place qui est facteur de déséquilibre. Vis-à-vis de ses collègues, son poids est au moins égal à celui du premier ministre dont il peut vider les arbitrages de leur contenu ou de leur portée.

La concentration des responsabilités économiques entre les mains du premier ministre, si elle est adaptée à la hiérarchie actuelle des urgences, ne saurait constituer une formule durable. Le chef du gouvernement ne peut, en effet, cumuler matériellement la responsabilité d'une immense administration avec son rôle d'arbitrage entre ses collègues et de direction politique de la majorité. Le même déséquilibre se retrouve dans les rapports entre administrations. Les services du ministère de l'économie et des finances disposent, dès le stade de la préparation des décisions et jusqu'à celui du détail de leur ap*plication, d'un pouvoir d'inter*vention, de surveillance et de contrôle qui, du fait de la prédominance de l'optique financière, se traduit le plus souvent en un pouvoir de blocage, d'autant plus efficace que la qualité des hommes est grande.

Du point de vue des citoyens, enfin, la complexité des administrations financières, la minutie et l'hermétisme de leurs règlements et de leurs procédures sont supportés avec une impatience croissante.

Le ministère de l'économie et des finances est ainsi victime de sa toute-puissance et de son gigantisme. Surchargé des tâches les plus variées et les plus difficiles, il freine les impulsions. Difficile à mouvoir par le pouvoir politique, il tend parallèlement à se couper des citoyens et de la *réalité quotidienne. Il échappe* moins que tout autre à la déviation technocratique.

Les objectifs d'une réforme apparaissent, dès lors, à l'évidence : faire de notre administration économique et financière un instrument opérationnel et humain, qui soit effectivement commandé par l'autorité politique et véritablement proche des citoyens.

Pour ce faire, il faut aller au-*delà d'une simple redistribu*tion des tâches ministérielles ; ces redistributions, dans le passé, ont été des échecs parce qu'elles ne changeaient rien au circuit effectif des décisions, qu'il s'agisse de l'institution d'un « *superministère » économique et financier*, superstructure factice, ou de la création d'un ministère de l'économie et des affaires économiques, vide de pouvoir réel de substance.

Il faut procéder à un changement en profondeur et à une réforme des procédures s'inspirant d'un double souci : doter le pouvoir politique d'un outil commode pour la conception et la mise en œuvre de la conduite de l'économie, permettre à chacun des *ministres le plein exercice de* ses responsabilités.

Quatre grandes fonctions

La refonte des structures pourrait s'opérer de manière simple, à partir de la distinction de quatre grandes fonctions :

— La conduite générale de l'économie ;

— La gestion de la trésorerie et des finances publiques ;

— L'orientation du commerce intérieur ;

— Le développement des échanges extérieurs.

La pièce essentielle et la plus nouvelle du dispositif à mettre en *place serait l'organisation des* services chargés de la fonction de conduite générale de l'économie : détermination des objectifs à long et moyen terme, définition des conditions de l'équilibre économique et financier.

Le regroupement du commissariat général du Plan, de la direction de la prévision, de la délégation à l'aménagement du territoire et de l'INSEE permettrait la constitution d'un ministère de l'économie au sens vrai du terme, doté des moyens de concevoir les choix fondamentaux de la politique économique et de conduire leur mise en œuvre. A cette fin, il faudrait qu'en fassent également partie les services de la direction du Trésor chargés de la politique du crédit et des interventions de l'Etat en matière d'investissements.

Il serait nécessaire que ce ministère, remplissant une fonction de synthèse et d'orientation, bénéficie de liens privilégiés avec le premier ministre ; il pourrait être dirigé par un ministre délégué auprès du chef du gouvernement.

Mais la refonte serait très incomplète si le premier ministre ne disposait pas directement des services chargés de la préparation du budget, instrument essentiel de sa fonction d'arbitrage et de direction de l'action gouvernementale. La direction du budget ferait ainsi désormais partie des services du premier ministre. Ce rattachement pourrait d'ailleurs, à l'exemple de plusieurs pays étrangers, s'accompagner de la suppression de certains doubles emplois.

En outre, le rattachement au premier ministre de l'inspection générale des finances compléterait la réunion entre ses mains, ou à sa proche disposition, des outils essentiels de conception de la politique économique, de direction et de contrôle de l'action des pouvoirs publics.

Dans cette organisation nouvelle, le ministère des finances proprement dit verrait son activité s'exercer à partir des missions suivantes : gestion de la trésorerie, tutelle des assurances, préparation et application de la législation fiscale, exécution de la dépense publique, gestion de la dette.

La fonction « orientation des échanges intérieurs » recoupe, pour sa part, les attributions des actuels services de la concurrence et des prix et du commerce intérieur. Ils pourraient être plus efficacement et plus logiquement regroupés dans un même ensemble formant un ministère des échanges intérieurs et de la consommation, doté d'une plus grande autorité et de moyens plus étendus. Ces moyens incluraient l'Institut national de la consommation et le service de la répression des fraudes.

Quant à la mission de développement des échanges extérieurs, elle suppose que la place du ministère du commerce extérieur soit mieux assurée. Il serait logique de lui rattacher, d'une part, la direction générale des douanes, *d'autre part, les services* de la direction du Trésor chargé des affaires internationales. En même temps, l'articulation avec les services des affaires étrangères devrait être revue.

L'organisation gouvernementale et administrative ainsi esquissée permettrait au président de la République et au premier ministre de disposer d'un instrument plus souple et plus maniable, évitant les risques de congestion et de confusion.

La portée de la réforme resterait toutefois insuffisante si elle ne se prolongeait au niveau des procédures.

Actuellement, l'intervention du *ministère des finances est* paralysante à un double titre : aucun ministre ne peut mettre en œuvre une réforme sans l'accord de son collègue des finances, dont le contreseing est nécessaire pour tous les textes comportant une incidence financière ; chacun des ministres est, pour la gestion quotidienne de son département, soumis au visa préalable du contrôleur financier, qui dépend hiérarchiquement du ministre des *finances, et dont l'intervention* tend bien souvent à dériver vers le contrôle d'opportunité.

Le rattachement au premier ministre de la direction du budget porterait remède au premier *blocage, les mesures ayant des* conséquences sur l'équilibre budgétaire devant normalement dépendre de l'accord du premier ministre.

Quant au contrôle financier, son *allégement est* indispensable. Une première formule consisterait à limiter le contrôle *a priori* aux engagements de dépenses les plus importantes : le contrôle *a posteriori* serait la règle, l'intervention préalable du contrôleur financier, l'exception. Une solution plus audacieuse consisterait en la suppression totale du contrôle financier. Elle devrait alors s'accompagner de l'organisation d'une inspection systématique des engagements, développant celle confiée à l'inspection générale des finances. En même temps, il faudrait rendre plus aisée la mise en jeu de la responsabilité des administrateurs devant la cour de discipline budgétaire. Les possibilités de saisine de cette juridiction devraient être développées. En outre, les actes signés par les ministres, qui ne peuvent engager leur responsabilité devant la cour de discipline budgétaire, devraient désormais pouvoir lui être déférés. La cour ne les sanctionnerait pas elle-même, mais les signalerait, si elle le jugeait nécessaire, au Parlement.

Ces réformes de procédure peuvent paraître techniques. Elles sont cependant indispensables, car elles permettraient de mettre fin à un système d'administration et de gouvernement fondé sur la méfiance et de développer l'esprit d'initiative, l'aptitude au changement, la sanction rapide et claire des *responsabilités*.

Elles ouvriraient la voie à un changement dans les comportements, clé de notre adaptation à l'avenir.

JACQUES CHIRAC.

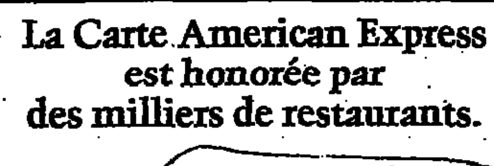
Prochain article :

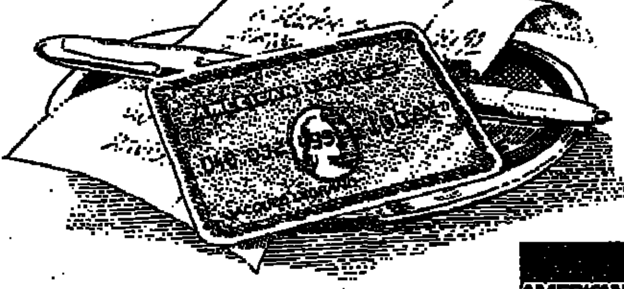
RESTAURER LE CONTROLE PARLEMENTAIRE













Séjour d'un appartement de 3/4 pièces en duplex, Cour des Grenadiers.

AÉRONAUTIQUE

La location de l'Airbus à Eastern Airlines

Pour une poignée de dollars

De passage à Paris, l'ancien astronaute américain Franck Borman, président de la compagnie Eastern Airlines, a révélé, mardi 10 mai, qu'il s'était engagé à verser entre 5 et 10 millions de dollars — l'équivalent de 25 à 50 millions de francs — pour la location, pendant une période d'essai de six mois, de quatre moyen-courriers franco-allemands Airbus.

Cette somme couvre la formation du personnel navigant, la constitution de stocks de pièces de rechange et le système informatique de gestion. De son côté, le consortium européen Airbus-Industrie prend à sa charge les dépenses de soutien logistique, c'est-à-dire le prêt de spécialistes, de conseillers et d'instructeurs à Eastern Airlines.

La compagnie américaine — la deuxième au monde, pays de l'Est exclus, par le nombre de passagers embarqués, qui s'est élevé, l'an dernier, à 29 millions — a loué quatre Airbus, à compter de décembre prochain, pour les exploiter sur ses lignes à forte densité de trafic en période d'hiver entre New-York et la Floride (*le Monde* du 4 mai).

A ceux qui s'étonnent de la modicité de la location demandée à Eastern Airlines, les dirigeants d'Airbus-Industrie répliquent que l'opération n'est pas déficitaire compte tenu de la promotion commerciale de l'Airbus aux Etats-Unis que va permettre ce contrat après l'échec de la vente de huit exemplaires du même modèle à la compagnie Western Airlines. Mais il est vrai qu'un contrat de vente aurait rapporté, pour chaque Airbus, environ 25 millions de dollars, non compris les pièces de rechange. Ce qui veut dire, en première approximation, que la compagnie Eastern Airlines disposera, pendant six mois, sans grands risques financiers, de quatre Airbus pour une dépense à peine supérieure au cinquième du prix d'un seul avion de ce type s'il avait fallu le commander ferme.

Une cinquantaine d'appareils

Néanmoins, Franck Borman ne cache pas que l'Airbus est un avion très efficace, le plus avancé des appareils qui puissent exister à l'heure actuelle sur le marché, et que sa compagnie est prête à faire la démonstration, si son jugement commercial et son expertise technique sont confirmés par les faits, que l'Airbus a toutes les chances de demeurer en service régulier à Eastern Airlines. Du reste, fait-il encore observer, les besoins de la compagnie, étalés sur dix ans, sont de l'ordre d'une cinquantaine d'avions de ce modèle si, d'ici là, sont aplanies les difficultés apparues dans les négociations.

Le président d'Eastern Airlines reconnaît que, parmi les quarante-deux banques de la compagnie, certaines sont des banques des constructeurs d'avions américains et ont, même, consenti des prêts à la société Lockheed. Il pourrait donc exister la crainte que ces organismes de crédit ne fassent, un jour, pression sur Eastern Airlines pour que la compagnie aérienne — au terme de la période d'essai de l'Airbus — se tourne de préférence vers les constructeurs américains pour moderniser sa flotte. Eastern Airlines est, déjà, un client important de Lockheed, qui lui a fourni quarante-cinq de ses deux cent quarante-cinq avions en exploitation.

« En discutant avec mes banquiers, a expliqué Franck Borman, *je n'ai pas ressenti de conflits d'intérêts ».* Mais il ajoute aussitôt que *« la clé de notre succès est la standardisation dans notre équipement »,* alors même que l'introduction de l'Airbus dans la flotte d'Eastern Airlines ajoute incontestablement à sa diversification. Franck Borman tient, cependant, à dire que *« la location de l'Airbus n'est pas une béquille »* qui lui permettrait de disposer momentanément d'un avion, à peu de frais, pour répondre à un trafic saisonnier.

Il est vrai que ce contrat interrompt *« une longue période d'insuccès commerciaux des constructeurs d'avions européens aux Etats-Unis »,* comme le déclare le président d'Eastern Airlines. Mais on ne peut s'empêcher de penser, après le passage de Franck Borman à Paris, que sa compagnie détient, en dernier ressort, l'avenir commercial de l'Airbus aux Etats-Unis et qu'un précédent — la vente, sans lendemain, en 1960, de vingt Caravelle à United Airlines — doit inciter les dirigeants d'Airbus-Industrie à redoubler de combativité.

JACQUES ISNARD.

DÉFENSE

« La Grande-Bretagne confie son indépendance au bon vouloir d'un protecteur »

estime la revue « Armées d'aujourd'hui »

Les états-majors militaires en France n'ont pas apprécié les *jugements que l'Institut international d'études stratégiques de Londres a portés récemment (le Monde* du 30 avril) sur la valeur de la force française de dissuasion nucléaire, et ils semblent déplorer que ces critiques, qu'ils estiment bien peu fondées, aient été avancées de source étrangère au moment où les formations politiques françaises, surtout celles de l'opposition, ont plutôt tendance aujourd'hui à accepter comme un fait acquis et irréversible l'existence d'une panoplie nucléaire propre à la France.

En réalité, l'Institut de réflexions qui a son siège dans la capitale britannique s'en est pris aux propos du chef de l'Etat français selon lesquels la France est devenue la troisième puissance nucléaire dans le monde, après les Etats-Unis et l'Union soviétique. Composé, notamment, de Britanniques, l'Institut international des études stratégiques ne pouvait rester insensible à cette affirmation qui rejette la force britannique derrière celle de la France et juste devant celle de la République populaire de Chine, en cinquième position, selon les estimations présentes.

Si l'on devait résumer les *appréciations de l'Institut de* Londres, il suffirait de dire que, selon ses experts, la force nucléaire française est vulnérable, insuffisante et dépassée sur le plan technologique. Les bombardiers Mirage IV ne parviendraient pas à franchir les réseaux adverses de défense anti-aérienne. La base de missiles enfouis en Haute-Provence constituerait une cible de choix pour un assaillant. Les sous-marins français, qui n'ont pas encore de missiles à têtes multiples, ne pourraient déployer que quatre-vingts engins à un coup, alors que les sous-marins britanniques disposent, au total, de cent quatre-vingt-douze têtes nucléaires.

Les états-majors, en France, ont immédiatement répliqué sur le plan technique, d'abord, mais, plus récemment, la revue *Armées d'aujourd'hui,* qui relève du ministère de la défense, n'a pas hésité à contre-attaquer avec des arguments de caractère politique qui mettent en doute la capacité de la Grande-Bretagne à s'émanciper de l'alliance américaine.

Sur le plan technique, d'abord, les aviateurs, restés fidèles au bombardier, ont rappelé que l'avion apparaît, aussi bien à l'Ouest avec le B-1 qu'à l'Est avec le Backfire (1), indispensable à une panoplie de dissuasion, dès lors qu'il oblige un adversaire à disperser ses efforts de défense pour se prémunir contre tous les systèmes d'armes nucléaires à la fois et que sa dissémination — *sur le sol national* — nécessite pour l'agresseur de recourir à une attaque par surprise très puissante pour neutraliser toutes les bases nucléaires d'un seul coup.

A propos de la base de missiles du plateau d'Albion, les aviateurs estiment qu'il faudrait, pour neutraliser les dix-huit silos actuels, faire exploser simultanément cinquante à quatre-vingt-dix charges mégatonniques, ce qu'il est impossible d'obtenir sans créer des interférences entre les armes qui entraîneraient une perte d'efficacité importante.

Quant aux sous-marins, l'état-major observe que la France dispose du même nombre de bâtiments que la marine britannique et que les têtes mégatonniques à bord de ces sous-marins sont d'une puissance suffisante pour conduire la stratégie anti-cités décidée par le gouvernement. Les marins rappellent que d'autres modèles de missiles seront embarqués dès la prochaine décennie.

Une réplique politique

Tous ces arguments techniques sont bien connus et ne mettront pas fin au débat.

Mais la réplique la plus politique et, sans doute, la plus violente est venue du dernier numéro de la revue *Armées d'aujourd'hui*, qui ne s'embarrasse pas de nuances.

« Les quatre sous-marins anglais arriveront très prochainement en péremption, ce qui pose le double problème d'une nouvelle génération de bâtiment et, aussi et surtout, de vecteur », écrit l'auteur anonyme d'une étude présentée comme une réponse à des personnalités politiques et militaires qui, dans le cadre des instances militaires de l'alliance atlantique, ont jugé la force de dissuasion française comme inférieure en puissance et en qualité à celle de la Grande-Bretagne. *« En effet,* écrit l'auteur de l'article, *ce pays n'a jamais développé un programme national de missiles stratégiques. »*

« En deçà de la génération future, que deviendront, par ailleurs, dans un avenir très proche, les Polaris achetées aux Américains et entretenus par ceux-ci, sachant que cette superpuissance abandonne ce type de matériel pour un nouveau plus performant ? », se demande la revue *Armées d'aujourd'hui,* qui ajoute : *« Faire appel une nouvelle fois à l'assistance du tuteur demeure la seule solution possible pour la Grande-Bretagne, car aucun signe apparent n'annonce une quelconque volonté d'innover pour préserver la crédibilité technologique de ses forces nucléaires. »*

Armées d'aujourd'hui oppose encore la France, qui *« est entièrement libre d'élaborer les concepts d'emploi de ses forces nucléaires »,* à la Grande-Bretagne, *« où la dépendance de plus en plus grande à l'égard du fournisseur étranger a pour corollaire de lui retirer la libre disposition de ses propres forces nucléaires ».*

« D'autant, observe l'auteur de cette étude comparative, *qu'au niveau de l'emploi les forces britanniques sont entièrement intégrées au dispositif de l'OTAN, moyens stratégiques compris. Que reste-t-il dans ces conditions à la Grande-Bretagne comme initiative : opposer un droit de veto, accepter les conséquences du déroulement d'une crise ou décider d'exécuter des plans qui ne seront pas les siens ? »*

« La France a conçu une dissuasion nationale, conclut la revue du ministère de la défense. *A l'opposé, la Grande-Bretagne consent un effort nucléaire presque gratuit, car elle cède ses responsabilités et confie son indépendance au bon vouloir d'un protecteur. »*

Rarement, en réponse à un jugement de spécialistes britanniques sur l'efficacité de la force française de dissuasion, l'appréciation d'experts français sur la valeur de la panoplie nucléaire britannique aura été exprimée en termes si peu diplomatiques, puisque la réplique d'*Armées d'aujourd'hui* consiste à mettre en doute *« la crédibilité politique »* du système de défense outre-Manche.

Cet échange de bons procédés donne à penser qu'il faudra lever de nombreux obstacles encore avant d'envisager l'éventualité d'une coopération nucléaire franco-britannique au bénéfice d'une Europe qui devra définir ses nouveaux rapports avec les Etats-Unis.

★ *Armées d'aujourd'hui*, mai 1977, 19, boulevard Latour-Maubourg, 75326 Paris Cedex 07, 5 F.

(1) Le B-1 américain est un puissant quadriréacteur supersonique, tandis que le Backfire soviétique est un biréacteur. Ces deux bombardiers ont en commun l'utilisation de la voilure à flèche variable (les ailes se replient le long du fuselage à grande vitesse pour se déployer à l'atterrissage ou au décollage) et l'emploi de missiles air-sol à moyenne portée équipés de charges nucléaires.

SOCIÉTÉ

UNE RÉUNION SUR LA TOXICOMANIE A PONTOISE

L'IMAGERIE ET LE DRAME

Qu'est-ce que la toxicomanie ? Comment en vient-on à se droguer ? Quels sont les moyens de prévenir et de guérir ? Toutes ces questions, que l'actualité ou l'opportunité ramènent périodiquement au centre des préoccupations collectives, formaient la trame de la réunion provoquée, mardi 10 mai, à Pontoise (Val-d'Oise), sur l'initiative du parquet de cette ville.

Les plus hautes autorités administratives et judiciaires du département, les dirigeants de sa police et de sa gendarmerie, et surtout la plupart des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et leurs supérieurs hiérarchiques étaient venus là pour *savoir*, rassemblés aussi par un indice d'aggravation de la situation dans le département : autant d'affaires de stupéfiants au cours des quatre premiers mois de 1977 que pendant toute l'année 1976.

La parole était aux experts. M. Roger Le Breton, médecin, disert et érudit en la matière comme peut l'être le directeur du laboratoire de toxicologie de la préfecture de police, s'est déclaré soucieux des dangers que font courir au corps social les *« pirates de notre temps ».* « *Le moment est venu de prendre conscience des réalités* », déclara-t-il sur fond de capsules de pavot *« papaver somniferum album ».* Et d'apporter sa pierre à l'édifice en faisant défiler, sous forme de diapositives, l'opium et ses dérivés dans tous les conditionnements possibles et imaginables, des nécessaires à fumer par dizaines, des seringues, des cuillers noircies.

M. Le Breton accompagnait de ce commentaire malicieux la présentation des pages d'un cahier de récits et de dessins psychédéliques saisi sur un hippie drogué : *« Et dans tout cela évidemment, ils ont beaucoup d'idées; ça chauffe, c'est terrible, il y a des bangs partout, »* ......

Face à ces certitudes et à cette imagerie, ce sont diverses formes de désarroi ou d'explications en forme de questions qui furent offertes aux cadres de la jeunesse, déviante ou non. Désarroi relatif de la police dont fit part M. Le Mouel, qui dirige l'office central de répression du trafic des stupéfiants : la filière asiatique et le *« problème numéro 1 »* de l'héroïne, le récent trafic de « fourmis » qui s'alimentent à Amsterdam en sont les principaux traits.

Drogues légales et illégales

Se refusant pour sa part à indiquer, comme l'eût souhaité une partie de l'assistance, les douze « signes qui ne trompent pas », à décrire des calendriers fictifs de contamination d'un établissement scolaire par un toxicomane isolé, ou à encourager la délation systématique, M. Francis Curtet, médecin psychiatre, qui travaille au centre Marmottan de Paris et à la prison de Fleury-Mérogis, préféra approcher cette *« autre chose dont la drogue n'est que le symptôme ».*

Tour à tour M. Curtet mentionnait les drogues légales (tabac et alcool) aux côtés des drogues illégales, invitait à *« dépénaliser »* tout en refusant de *« libéraliser »* la consommation, et recherchait dans l'univers de silence, de sociabilité médiocre, souvent au sein même des familles sans joie et sans chaleur où grandissent un très grand nombre de jeunes le *« pourquoi »* du phénomène. Les hypocrisies dénoncées, les désirs de répression combattus, la mauvaise conscience révélée par ces propos plus humains que techniques emportaient en apparence plus d'adhésions que de réserves.

Mais tout ne reste-t-il pas à faire ? M. Curtet concluait, en invitant simplement les participants *à commencer par sourire* à leurs voisins dans le train ou le métro qu'ils allaient prendre. Devant une proposition aussi peu téméraire en apparence, M. Maurice Collomb, procureur adjoint de la République hésitait entre la *« crainte »* et l'*« espoir »* de voir l'assistance passer à l'acte sur l'heure.

MICHEL KAJMAN.

ÉDUCATION

La « politisation » des établissements scolaires

M. Haby menace de supprimer l'enseignement de l'histoire de la philosophie ou de l'économie...

La polémique sur la « politisation » des établissements d'enseignement continue. Reconnaissant qu'il allait « très loin », le ministre de l'éducation a lancé une nouvelle petite phrase au micro de France-Inter le mardi 10 mai. Interrogé sur la possibilité d'enseigner l'histoire, la philosophie ou l'économie en faisant abstraction de toute idéologie, M. Haby a répondu : « Si ce n'est pas possible, il faut les supprimer de l'enseignement (...). C'est le devoir et en même temps la noblesse du métier d'éducateur de donner aux jeunes une information objective, c'est-à-dire qui expose de façon très scientifique, très précise, ce que peuvent être les possibilités d'interprétation, mais qui ne donne pas à l'une plus d'importance qu'aux autres. » Ces propos difficiles à prendre au sérieux ont suscité de nouvelles réactions.

LES RÉACTIONS

● M. ANDRE HENRY (FEN) : « *On pourrait parler de provocation, de piège,* a déclaré le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale. *Je trouve triste et vraiment navrant (...) qu'une telle déclaration ait pu être faite. Ce sont des propos qui frisent l'irresponsabilité. Nous avons demandé ce matin même au premier ministre si de telles déclarations engagent le gouvernement.* »

● LE SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRE (SNES, FEN) affirme que, *« sous prétexte de neutralité, M. Haby menace le contenu scientifique de l'enseignement... et veut imposer à l'école une philosophie officielle ».*

D'autre part, d'après le parti communiste et le parti socialiste (*le Monde* du 11 mai), d'autres organisations ont réagi à l'intention du ministre d'assouplir les règles de la carte scolaire pour permettre aux parents de choisir les établissements en fonction de leur orientation.

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE estime que ces propos *« traduisent une volonté politique précise, celle d'asservir l'école et de mettre en place un enseignement de classe. »*

● L'UNION NATIONALE INTER-UNIVERSITAIRE (UNI), *« qui a milité avec succès pour la désectorisation des universités, ne peut que se féliciter de voir cette mesure étendue à l'enseignement secondaire. Quant aux réactions particulièrement acerbes des organisations politiques et syndicales de gauche, elles montrent une fois de plus l'hostilité de ces groupes à toute liberté scolaire ».*

● LA CONFEDERATION NATIONALE DES GROUPES AUTONOMES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (C.N.G.A., modérée) *« se félicite du projet du ministre (...). Une telle mesure est de nature à corriger certains excès de l'autonomie pédagogique et administrative. Elle est surtout, compte tenu des carences de l'autorité, la seule susceptible de freiner la politisation éhontée des établissements, que dénonce à juste titre le ministre et que confirmerait, s'il en était besoin, l'extrême violence des réactions de ceux qui se sentent visés ».*

HARA-KIRI

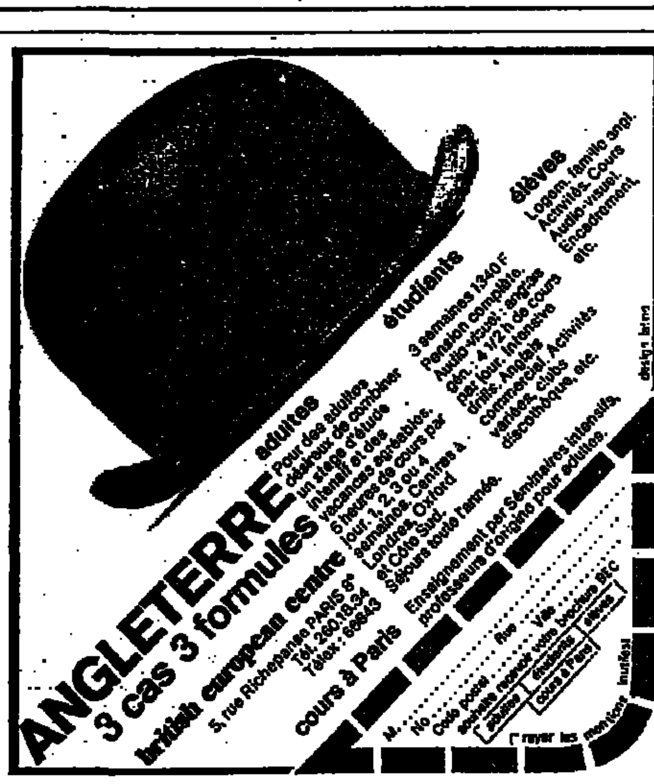
En menaçant de supprimer l'enseignement de l'histoire, de la philosophie et de l'économie, coupables de « politisation », M. Haby risque d'être conduit un jour ou l'autre, et pour les mêmes raisons, à souhaiter la disparition de toutes les disciplines littéraires. Au train où vont les choses, on ne voit pas non plus comment les mathématiques et les sciences physiques en réchapperaient, nombre de savants, comme Galilée, ayant été, à leur manière, de dangereux contestataires.

Cet ultime coup de balai donné, le ministère de l'éducation n'aurait évidemment plus de raison d'être. Resterait à M. Haby, vedette de ce spectaculaire hara-kiri, à méditer ce que disait Voltaire : « En général, ce n'est pas dans un accès de raison qu'on se tue. »

BERTRAND LE GENDRE.

● *Plusieurs des universitaires* reçus à l'Elysée le 29 avril dernier (*le Monde* du 30 avril) nous prient de faire savoir qu'ils n'appartenaient pas aux Cercles universitaires et qu'ils ont appris l'existence de cette organisation au cours de la réception présidentielle à laquelle ils avaient été conviés.

● *Les comités de grève des étudiants en médecine* des C.H.U. de Necker, Broussais, Lariboisière, Cochin, La Pitié, Bichat, appellent à une extension de leur mouvement et manifestent ce mercredi 11 mai à Paris, de la rue des Saints-Pères en direction du ministère de la santé.



ENQUÊTE

LA COURSE AU NUCLÉAIRE

II. — Les Américains mènent le train

par XAVIER WEEGER

Devant les problèmes **économiques, techniques et psychologiques posés par le nucléaire, les pays dotés de réacteurs ont été obligés de faire une pause dans le développement de cette énergie. Mais le nombre de pays où le nucléaire apparaît comme la seule solution de remplacement du pétrole ne cesse de croître. Il y avait quinze puissances nucléaires en 1970, il devrait y en avoir vingt-neuf en 1980 et près de quarante en 1985 (« le Monde » du 11 mai).**

Qu'on le veuille ou non, l'atome est avant tout américain : dans le domaine nucléaire, comme dans d'autres secteurs-clés du développement économique aujourd'hui — comme l'informatique ou l'espace, — les Etats-Unis sont là, omni-*présents. Il n'est pas une étude* technique sur tel ou tel aspect de l'énergie nucléaire qui puisse ignorer les travaux réalisés outre-Atlantique. Pas une puissance nucléaire civile du monde occidental qui ne doive quelque chose aux Américains. Pas un responsable des questions atomiques d'un quelconque pays qui puisse se permettre de ne pas tendre l'oreille à ce qui se dit à Washington.

Les Etats-Unis ont, jusqu'à présent, fait la loi. Non contents d'avoir réalisé les premières bombes atomiques — avec l'aide de savants étrangers, il est vrai, — ils ont toujours été et sont encore aujourd'hui la première puissance nucléaire civile du monde. A la fin de l'année 1976, les constructeurs américains pouvaient se glorifier d'avoir construit soixante-quatre réacteurs, d'une puissance de 47 000 MW, d'être en train de construire ou d'avoir en commande sur le seul marché intérieur, cent cinquante-six réacteurs représentant, avec huit lettres d'intention, une capacité électrique de 179 000 MW. Au milieu de 1974, le parc nucléaire américain construit ou à construire représentait 216 000 MW, l'ensemble des autres pays du monde 221 000 MW.

Toujours en 1974, les exportations des constructeurs américains couvraient 70 % des exportations mondiales de réacteurs, et 80 % des centrales étaient — par le biais des accords de licence — de technologie américaine, utilisant l'uranium enrichi et l'eau légère. Seuls quelques « originaux », comme les Canadiens ou les Britanniques, s'obstinent à développer des filières « nationales ». La France a arrêté le développement du « graphite-gaz » (1). Framatome (2) travaille sous licence de la firme américaine Westinghouse, premier constructeur mondial. Les Suédois ont bien développé leur propre filière : elle est largement inspirée de la technique de General Electric. Et même les Anglais se demandent aujourd'hui s'ils ne feraient pas bien, à leur tour, de construire des centrales « américaines » à uranium enrichi et à eau pressurisée (P.W.R.).

La domination de la technique américaine impose une autre loi : qui dit réacteur américain, dit uranium enrichi, et les Etats-Unis disposent — pour peu d'années encore, compte tenu des projets européens — d'un quasi-monopole de l'enrichissement, à peine entamé par l'Union soviétique.

Tout n'est cependant pas rose pour les constructeurs américains. Après 1973, année record avec trente-cinq réacteurs commandés par le marché intérieur, et en dépit de la crise pétrolière, le rythme commence à s'essouffler. On prévoyait, toujours pour les seuls Etats-Unis, trente-cinq à quarante nouvelles commandes en 1974 : il y en eut la moitié. En 1975, neuf commandes sont annulées. En 1976, deux options sont transformées en commandes fermes. Les prévisions établies au début de cette année n'annoncent... aucune commande pour 1977.

Une note lourde

Sur le marché extérieur, la situation n'est guère plus brillante : la vente par les Américains d'équipements pour les centrales nucléaires a rapporté 564 millions de dollars en 1973, 193 millions en 1974 et 25 millions en 1975 ; les réacteurs vendus à l'étranger depuis *1974* se comptent sur les doigts d'une main.

Bien des raisons expliquent ce déclin de l'électronucléaire aux Etats-Unis. Sur le plan intérieur, tout d'abord, la contestation antinucléaire, née au début des *années 70, n'a cessé que récemment* de marquer des points. Pour les producteurs d'électricité, comme pour les constructeurs de centrales, la note a été lourde à payer : procès, enquêtes publiques, référendums, ont fait perdre beaucoup de temps, et allongé les délais de construction.

Du *fait des modifications* des procédures nécessaires à l'obtention des permis de construire, qui durent aujourd'hui près de quatre ans, les délais de construction sont passés de six ans en 1970 à dix ans et même plus aujourd'hui. Les frais financiers consécutifs, les règles de sécurité plus draconiennes que jamais, ont fait passer le coût du kilowatt-nucléaire installé de 250 dollars en 1969 pour une centrale en opération en 1975 à 750 dollars en 1973 pour une centrale en fonctionnement en 1983. On comprend que certains producteurs d'électricité aient annulé des commandes, devant de trop nombreuses incertitudes, et décidé de se retourner vers les combustibles fossiles.

Parallèlement, et comme dans la plupart des autres pays industrialisés, la consommation d'énergie croît, aux Etats-Unis, moins vite que prévu. Alors que la consommation d'électricité avait augmenté de plus de 7 % par an de 1960 à 1973, elle a diminué de 0,1 % en 1974, et n'a crû que de 2 % en 1975. Les compagnies électriques revoient en conséquence leurs programmes d'investissements.

Enfin, l'incapacité des différents partenaires à mettre sur pied l'indispensable accroissement des capacités américaines d'enrichissement d'uranium, les atermoiements de l'administration au sujet du développement du retraitement des combustibles irradiés — suspendu à l'autorisation de recycler le plutonium extrait dans les réacteurs à eau légère, — ainsi que les retards dans le développement des filières avancées (surrégénérateurs et réacteurs à haute température), finissent de miner une confiance déjà ébranlée.

A l'exportation, les choses ne vont guère mieux : les pays étrangers suivent avec inquiétude le « mauvais exemple » du marché américain, et surtout, les exigences croissantes de l'administration dans sa lutte contre la prolifération de l'arme atomique mettent *un obstacle quasi insurmontable* aux ambitions des industriels. L'explosion, en 1974, de la bombe indienne, sonne le glas des dernières espérances. Dès lors, le gouvernement comme le Congrès n'auront de cesse de dresser de nouveaux garde-fous à la prolifération, allant parfois jusqu'à provoquer une véritable « crise de confiance », de la part des éventuels clients, dans un partenaire jugé de plus en plus exigeant, et qui s'affirme même, dans certains cas, capable de violer ses engagements. Les Américains ne vont-ils pas jusqu'à exiger, par exemple vis-à-vis des Yougoslaves, des garanties supplémentaires à celles, jugées autrefois suffisantes, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) ?

Tout cela ne fait pas l'affaire des industriels, qui piétinent en Iran, en Egypte, en Israël, et voient Framatome leur enlever la commande de deux centrales en Afrique du Sud, tandis que la firme allemande K.W.U. conclut avec le Brésil un retentissant « marché du siècle » — huit centrales, une usine d'enrichissement et une de retraitement.

Le début de 1977 marque-t-il un regain d'espoir pour l'industrie nucléaire américaine ? C'est probable.

A l'intérieur, l'échec des référendums anti-nucléaires dans sept Etats, en 1976, semble enfin indiquer que, dans sa grande majorité, l'opinion publique américaine est favorable à la construction de centrales.

Le défi de M. Carter

A priori, l'arrivée au pouvoir de M. Carter n'était pas de très bon augure. N'avait-il pas fait des promesses encore plus restrictives que son concurrent malheureux ? Quelques semaines après l'élection, une décision du « président élu » vient cependant éclaircir un ciel encore obscur : la nomination, comme « conseiller spécial des questions énergétiques », de M. Schlesinger, ancien président de l'Atomic Energy Commission (A.E.C.), apparaît comme un véritable défi au courant anti-nucléaire.

De même, si l'annonce par le président, le 7 avril, de sa décision d'ajourner *sine die* le retraitement sur le sol américain et de retarder le développement des surrégénérateurs est assez fraîchement accueillie, on voit un net encouragement dans la volonté affirmée par M. Carter de développer les capacités américaines d'enrichissement. Et la définition d'une politique moins restrictive qu'on ne pouvait le craindre en ce qui concerne les garanties nécessaires aux exportations (*le Monde* du 29 avril) ne peut que revigorer des industriels encore sceptiques.

Parallèlement aux marchés extérieurs, le marché américain semble aujourd'hui avoir des chances de s'ouvrir à nouveau. Certes, en présentant son programme d'économie des ressources énergétiques, M. Carter a indiqué que « *des efforts de conservation pourront minimiser* (l') *évolution* » vers l'énergie nucléaire ; il a tout de même reconnu que les Etats-Unis devront « *continuer en dernier ressort à utiliser des quantités croissantes* » d'énergie nucléaire.

Une position prépondérante

Restent bien des inconnues. Le président a annoncé que l'installation de nouvelles centrales sera soumise à des strictes mesures de sécurité : sera-t-il tout de même possible, notamment par la standardisation, d'accélérer les procédures administratives ? L'encouragement à l'accroissement des capacités d'enrichissement s'accompagnera-t-il d'une solide assistance *financière, ou de garanties* qui ont jusqu'ici manqué aux industriels intéressés ? Le bannissement du retraitement ne sera-t-il pas un obstacle ?

Ces considérations jouent aussi bien pour les marchés extérieurs. La position des Américains sera prépondérante dans la définition de garanties précises... et suffisamment stables pour que les clients éventuels *reprennent* confiance. Tel pourra, notamment, être le rôle du « Club des pays exportateurs de technologie nucléaire » qui se réunit périodiquement à Londres, encore que certains observateurs estiment que, du fait de son élargissement à un trop grand nombre de partenaires (ils sont aujourd'hui quinze), celui-ci risque de voir son rôle réduit à celui d'une chambre d'enregistrement d'accords négociés de façon bilatérale.

De même, Britanniques et Français ne savent toujours pas quel sera le sort du contrat qu'ils négocient actuellement avec le Japon pour le retraitement d'environ 7 000 tonnes de combustible nucléaire : celui-ci étant d'origine américaine, les Etats-Unis gardent le contrôle de toutes ses destinations.

En attendant l'influence de l'industrie et du gouvernement américains restera encore longtemps prépondérante sur le marché nucléaire mondial, d'autant que bien d'autres pays s'interrogent de leur côté sur la politique nucléaire qu'ils entendent définir. Une définition qui, à défaut de s'y opposer, ne pourra ignorer les positions américaines.

(1) Pour près de 90 %, l'électricité nucléaire française trouvait encore cependant son origine, à la fin de 1976, dans ce type de réacteurs.

(2) Framatome, qui dispose du monopole de la construction des centrales E.D.F., appartient à 51 % au groupe Creusot-Loire, à 30 % au Commissariat à l'énergie atomique et à 15 % à Westinghouse, les 4 % restant étant partagés entre divers actionnaires.

Prochain article :

LES BRITANNIQUES TROTTINENT
LES ALLEMANDS GALOPENT

LES PRINCIPAUX TYPES DE RÉACTEURS

Les différents types de réacteurs nucléaires « classiques » se différencient tout à la fois par leur combustible (uranium naturel ou uranium enrichi ; sous forme de métal ou d'oxyde), leur modérateur, dont le rôle est de freiner les neutrons (graphite, eau légère ou eau lourde) et leur fluide de refroidissement (gaz *carbonique, eau légère ou eau* lourde).

Dans le « graphite-gaz », développé en France et en Grande-Bretagne, on utilise de l'uranium naturel sous forme de métal ; le modérateur est du graphite, et le fluide de refroidissement du gaz carbonique. Dans la filière canadienne Candu, le combustible est de l'oxyde d'uranium naturel, et l'eau lourde est en même temps modérateur et liquide de refroidissement.

Les filières américaines utilisent toutes de l'uranium enrichi, sous forme d'oxyde, et de l'eau légère, dans son double rôle de modérateur et de fluide de refroidissement. Dans les P.W.R. (Pressurized Water Reactor), l'eau, sous pression, ne bout pas, alors qu'on la laisse bouillir dans les B.W.R. (Boiling Water Reactors).

D'autres variantes sont utilisées : *l'Advanced Gas-Cooled* Reactor (A.G.R.) britannique se différencie du graphite-gaz par l'utilisation d'uranium légèrement enrichi, et sous forme d'oxyde, tandis que le Steam Generating Heavy Water Reactor (S.G.H.W.R.), également britannique, utilise de l'eau lourde comme modérateur et de l'eau légère comme fluide de refroidissement.

Dans les filières « avancées » (réacteurs à haute température, surrégénérateurs), on fait encore appel à d'autres solutions. Le combustible peut être de l'uranium très enrichi ou un mélange d'uranium et de plutonium. Le fluide de refroidissement est de l'hélium, du sodium liquide ou des sels fondus. Et certains types de réacteurs, comme les surrégénérateurs, n'utilisent pas de modérateur.

DE 10 PAYS EN 1965 A 29 EN 1980

PAYS	1965		1970		1975		1980 (prévision)	
	Réacteurs	Puissance	Réacteurs	Puissance	Réacteurs	Puissance	Réacteurs	Puissance
Allemag. démocratique	—	—	1	75	3	960	5	1 840
Allemagne fédérale	2	73	7	963	9	3 487	20	13 793
Argentine	—	—	—	—	1	346	2	989
Autriche	—	—	—	—	—	—	1	724
Belgique	1	11	1	11	4	1 751	6	3 665
Brésil	—	—	—	—	—	—	1	657
Bulgarie	—	—	—	—	2	880	4	1 760
Canada	1	22	3	511	7	2 671	14	7 728
Corée du Sud	—	—	—	—	—	—	1	595
Espagne	—	—	2	620	3	1 120	12	9 774
Etats-Unis	16	1 946	22	7 849	57	40 266	105	91 482
Finlande	—	—	—	—	—	—	4	2 262
France	5	392	8	1 750	10	3 047	28	21 100
Hongrie	—	—	—	—	—	—	1	440
Inde	—	—	2	420	3	640	7	1 565
Iran	—	—	—	—	—	—	1	1 293
Italie	3	627	3	627	3	640	5	2 484
Japon	2	178	4	1 323	13	6 627	25	16 225
Mexique	—	—	—	—	—	—	2	1 348
Pakistan	—	—	—	—	1	140	1	140
Pays-Bas	—	—	1	55	2	532	2	532
Roumanie	—	—	—	—	—	—	1	440
Royaume-Uni	24	3 876	29	6 095	32	7 715	39	12 974
Suède	1	10	2	472	5	3 295	10	7 675
Suisse	—	—	1	364	3	1 054	6	4 238
Taiwan	—	—	—	—	—	—	4	3 243
Tchécoslovaquie	—	—	—	—	1	143	4	1 460
Union soviétique	10	978	13	1 631	22	5 565	40	19 600
Yougoslavie	—	—	—	—	—	—	1	684
Total	65	8 113	99	22 766	181	80 873	351	230 080
Nombre de pays	10		15		19		29	

LES SOVIÉTIQUES PARIENT SUR LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

Compte tenu de ses ressources en uranium, des connaissances de ses atomistes et de ses capacités industrielles l'Union soviétique avec ses vingt-six réacteurs d'une puissance de 7 000 MW fait modeste figure dans la course à l'électronucléaire. Sa puissance installée équivaut à 15 % de celle des Etats-Unis. Elle est inférieure à celle du Japon et à celle de la Grande-Bretagne. A court terme ses ambitions restent fort modérées : une quarantaine de réacteurs d'une puissance de 20 000 MW en 1980 (soit le quart de la capacité américaine à la même époque) si les objectifs du dixième plan quinquennal sont atteints.

Ce ne sont pourtant pas les chercheurs qui sont en retard. Ils ont découvert la fission de l'uranium en 1939, fait exploser une bombe atomique dès 1949 et mis en route, les premiers, un mini-réacteur fournissant de l'électricité en 1954.

La vérité, c'est que les Soviétiques ne sont pas pressés. Charbon, gaz naturel, pétrole, chutes d'eau, leur territoire offre de l'énergie à profusion. Deux cent soixante-dix centrales de toute nature — dont certaines sont des géantes de 6 000 MW — exploitent ces ressources. Elles produisent de l'électricité dont la consommation croît en Union soviétique aussi vite qu'ailleurs, mais aussi de l'eau chaude, de la vapeur, et elles servent déjà à dessaler l'eau de mer. Le plan d'accroissement de la puissance électrique installée table encore beaucoup plus sur le thermique classique et l'hydraulique que sur le nucléaire. Celui-ci ne passera que de 2 % en 1975 à 7 % en 1980.

Le programme nucléaire est fort en retard, puisque les réacteurs devaient fournir 8 % de l'électricité, en 1975. Il est douteux que les quarante réacteurs prévus pour la fin du Xe Plan quinquennal soient effectivement en marche à cette date (1980). Difficultés techniques dans la maîtrise des grands réacteurs, retards dans les travaux de génie civil comme dans la livraison des composants des centrales, expliquent cette situation. La contestation ne semble y être pour rien.

Cependant, les écrits officiels ne manquent jamais de faire état des problèmes d'environnement et de sûreté posés par les centrales nucléaires, même s'ils affirment qu'ils ont été résolus. On sait depuis peu que, en 1958, l'explosion d'un réacteur plutonigène militaire aurait fait des victimes. Aussi n'est-il pas surprenant qu'un atomiste soviétique ait dit dès 1972 : « Nous estimons que l'attitude très attentive du public envers les problèmes de sûreté est essentielle. »

Deux filières

Les techniciens soviétiques ont mis au point deux filières. L'une, à uranium refroidi par de l'eau pressurisée, est proche du modèle américain P.W.R. Neuf réacteurs de ce type fonctionnent en U.R.S.S., et une trentaine d'autres ont été vendus à six pays de l'Europe de l'Est et à la Finlande, où ils sont en construction. Cette chaudière de 440 MW est, en quelque sorte, le « modèle exportation ». L'autre filière, plus originale, est un réacteur à uranium, modéré par du graphite et refroidi par de l'eau (G.B.W.R.). Plus puissant (1 000 MW) mais plus délicat à monter, plus encombrant et plus coûteux, il semble réservé à la consommation intérieure. Une quinzaine de réacteurs de ce type fonctionnent à ce jour.

Pour l'essentiel, le parc nucléaire est installé dans la partie occidentale de l'Union soviétique. C'est là que se trouvent essentiellement les besoins, alors que les ressources d'énergie classique sont plutôt au-delà de l'Oural. D'où des lignes de transport interminables qui sont onéreuses et qui consomment beaucoup de courant (10 % de la production). Le nucléaire se développera donc, en Russie d'Europe, pour des raisons d'économie.

Car les Soviétiques voient loin. Le premier réacteur surrégénérateur a divergé en 1969. Un second, d'une puissance de 350 MW, lui a succédé à Chevtchenko (sur les rives de la Caspienne), en 1973. Malgré un accident survenu l'an dernier (feu de sodium), on active la construction, dans l'Oural, d'un troisième modèle de 600 MW, qui devrait diverger avant 1980. Et les chercheurs travaillent à la mise au point d'un quatrième type, de 1 600 MW cette fois. Dans la course à l'électronucléaire, les Soviétiques sont partis à petite allure, mais ils se réservent pour la « seconde génération ». — M. A.-R.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

RÉTROSPECTIVE HENRY MOORE A L'ORANGERIE...

« Par nature, je suis tailleur de pierre »

Henry Moore dit : « L'origine de la sculpture remonte sans doute aux premières impressions reçues par l'homme devant le spectacle de pierres monumentales isolées au milieu du paysage. » Ses propres sculptures sont des paysages. En voici huit, toutes en bronze, et toutes monumentales, au jardin des Tuileries, entourant l'Orangerie, le long de la Seine, où elles voisinent avec les statues de pierre de Coysevox que l'érosion détruit peu à peu. Un « nu couché » dont les jambes forment un arc archaïque, telle la falaise d'Etretat peinte par Monet ; un autre, en trois morceaux disloqués que notre regard recolle ; de grandes formes sur lesquelles aucun nom ne saurait être mis ; les « moutons » copulent comme dans les prés de Much-Hadham, mais semblent, ici, des dolmens néolithiques.

La sculpture anglaise dans un jardin à la française ! Elle nous introduit à la rétrospective de cent dix œuvres sculptées de petite taille et autant de dessins qui nous offrent un panorama aussi complet que possible ici, sur l'art de Moore, sa trajectoire, ses influences, son éclectisme, et finalement son unité et sa singularité.

Une photo le montre à vélo, le bas du pantalon enroulé dans ses chaussettes, comme un petit employé qui se rendrait à son bureau. Aujourd'hui, le voici tout en bleu clair : bleus le costume et la chemise, la cravate et la pochette, bleu aussi le regard, au milieu d'un visage rose couronné d'argent. Il parle de son aventure d'enfant né dans une famille de mineurs du Yorkshire, et d'un sculpteur anglais, nommé Henry Moore.

« STUPEUR autour de moi lorsque, tout jeune, j'avais annoncé que je voulais être sculpteur. Des sculpteurs, l'Angleterre n'en avait pas eu depuis le temps des Saxons. C'était un peu comme si une petite fille de l'Alaska annonçait qu'elle voulait être Margot Fonteyn.

— Comment l'idée vous en est-elle venue ?

— En feuilletant une encyclopédie pour enfants, j'étais tombé sur Michel-Ange, et une de ses sculptures. Lorsque, plus tard, j'allai au Royal College of Arts, il y avait si peu d'étudiants en sculpture que je me suis retrouvé dans un atelier grand comme ça, pour moi tout seul. Aujourd'hui, on me dit que, pour chaque place disponible, au Royal College, il y a soixante-dix candidats. Le monde de l'art a changé...

— Sur quoi reposait votre travail à l'époque ?

— Le dessin. Dessins sur modèle, jour après jour, inlassablement. Le corps humain regardé, dessiné, pour mieux le connaître. Le dessin a joué chez moi un rôle formateur essentiel. Il fait partie du travail, même de ma sculpture. C'est sa première approche. Aujourd'hui, il m'arrive de dessiner pour trouver des idées de sculpture. Cent fois, je croque le même thème. J'en choisis un pour en faire une sculpture. Et il est remarquable de voir à quel point le trait sur papier est proche des formes dans l'espace.

» L'autre école qui a compté pour moi, c'est le British Museum. J'y ai découvert un monde. Le monde de la sculpture primitive du monde entier, sculpture aztèque, d'Alaska, d'Afrique noire, d'Asie... J'en ai beaucoup appris. Mais, dans la variété de ces arts venus de civilisations différentes, j'ai trouvé des principes communs qui doivent tenir à la nature humaine... »

— Cette influence des arts primitifs, tout le début de votre exposition l'illustre avec évidence. Vous êtes retourné à la nature première de la sculpture. Et, bien que vous ayez tant dessiné sur modèle, à l'école, vos œuvres premières ne copiaient pas la nature ?

— Ce qui compte pour moi, c'est d'exprimer. De même les sculptures primitives, qui avaient tant frappé mon imagination, ne copiaient pas des figures. Ils exprimaient. Des peurs, des inquiétudes, des idéaux.

— Vous n'étiez pas le seul à interroger les arts primitifs. Les cubistes avant vous avaient « découvert » l'art nègre ?

— C'est un fait historique. Pour ma part, ce qui m'avait d'abord intéressé était la sculpture aztèque. Lors de mon premier voyage à Paris, je me suis rendu compte que la plupart des artistes qui comptaient étaient des familiers du Musée de l'homme. J'y allais, moi aussi.

Si l'on s'y promenait, on pourrait y désigner telle ou telle pièce qui a influencé tel ou tel artiste. Ainsi, une statuette du Dahomey, un homme debout sur ses fines jambes, le visage plat... Elle est le prototype de la sculpture soudée de Picasso, lequel avait fait appel à Gonzalez pour l'aider, et a finalement incité ce dernier à choisir cette technique, qui constitue aujourd'hui une part de la sculpture contemporaine.

Clair de lune à Stonehenge

— Au centre, il y avait le cas Brancusi ?

— C'est vrai, mais il n'était pas le seul. Il y avait Picasso, Modigliani, Derain, qui avaient découvert la sculpture africaine.

Brancusi, je lui avais rendu visite dans son atelier, où les sculptures avaient toujours l'air d'être disposées pour une exposition. Il ne faut pas s'étonner si Brancusi, qui avait la critique facile, disait, de Rodin, « *c'est du beefsteack* ». Ce qui est pour le moins... Enfin, disons que Rodin est plus grand que Brancusi, dans tous les cas... Et, de Picasso, dont il critiquait la trop grande production, il parlait de diarrhée... Naturellement, Brancusi a produit peu d'œuvres. Moins que Rodin, que Picasso...

— Et que vous, aussi...

— Vrai. En revanche, il a apporté quelque chose de neuf à la sculpture. Il a fait prendre conscience à ses contemporains de la réalité des formes, des formes nues, débarrassées de leur contexte anecdotique. Ainsi, après Brancusi, lorsque les gens voient un œuf, ils se disent : quelle belle forme ! sans penser à sa nature d'œuf de poule. Ça, c'est l'apport de Brancusi. Avec lui, on a réalisé que la forme est l'essence de la sculpture.

» Je pense que sa recherche de la forme pure avait été influencée par la sculpture des Cyclades, qui se trouve au Louvre, et qui est d'un splendide ovale, tout simple, tout pur.

— Et vous même, vous aviez été influencé par Brancusi ?

— Un peu, à mes débuts. Mais je ne pouvais pas en rester là. Ce n'est qu'un stade initial, la forme fermée et réduite à son essence.

— Par la suite, on avait vu apparaître des trous dans vos sculptures ?

— Peut-être avais-je commencé à « trouer » mes sculptures, pour faire le contraire de Brancusi, pour aller un peu plus loin. Faire un trou dans une sculpture ouvre un passage à la lumière. Vous rendez évident le fait que la forme a une autre face. C'est assez excitant. Mais ce n'est pas tout. De ce « vide », il fallait faire une forme. Ainsi, le vide qu'entoure un bras peut dire ce que fait ce bras.

» C'est à partir de là que j'ai commencé à savoir qu'espace et forme étaient une seule et même chose. Et que, si vous ne comprenez pas les formes, vous ne comprendrez pas l'espace. Et inversement.

— Votre sculpture était en pierre, puis en bois. Elle est aujourd'hui en bronze...

— Mes techniques ont changé. Autrefois, je sculptais en taille directe, dans la pierre et dans le bois. Chaque matériau a ses qualités spécifiques qui vous font rêver. Et chaque idée de sculpture a besoin de son matériau propre. J'ai toujours aimé la taille directe. Rodin modelait, Michel-Ange sculptait au ciseau ; l'un rajoute de la matière, l'autre en retire. Par nature, je suis tailleur de pierre. Mais, aujourd'hui, je modèle de petites formes dans le creux de la main.

— On a le sentiment que, depuis votre rencontre avec les dolmens de Stonehenge, votre sculpture a changé d'échelle. Le côté visionnaire y apparaît plus résolument. Le côté monumental aussi. Cette seconde rencontre avec un art primitif vous modifie-t-elle ?

— Stonehenge, j'y allais depuis ma jeunesse, au temps où j'étudiais à Londres. Mais j'avais reçu ma plus forte impression de ce site de sculpture néolithique le soir, par clair de lune. La lumière nocturne simplifie les formes. Et la simplicité les agrandit. Elle les rend plus monumentales. Je suis allé cinquante fois, cent fois à Stonehenge. J'aime voir ces pierres, leur matière sculptée qui a rejoint l'état naturel, leur monumentalité aussi. Je pense que la sculpture primitive vient de la rencontre de l'homme avec ces grandes pierres isolées dans le paysage. Son origine doit remonter à ces impressions premières.

» Depuis ma jeunesse, j'avais gardé au fond de ma mémoire l'impression reçue par le spectacle d'une pierre monumentale d'Idle-Rock, une pierre si grande que les hommes n'auraient pas pu la porter là. On ignore d'où elle vient. On sait qu'elle est là et le village est autour. Ce sentiment a nourri ma sculpture cinquante ans après.

— Pour vous, qu'est-ce qu'une bonne sculpture ? un monument ?

— Non, j'aime aussi les petites formes. J'aime que la sculpture soit ou bien très grande ou bien très petite. De format moyen, elle perd un rapport intéressant avec notre propre taille. Face à un homme, une sculpture de 6 mètres de haut paraît très grande. Pour les petites sculptures, le rapport est inversé.

— Et ne perdent-elles pas quelque chose de leur nature à être agrandies ?

— Au contraire, je pense qu'elles y gagnent. Mais il faut avoir la vision de l'espace qu'on travaille, même à petite échelle. Un sculpteur, un architecte, peut se représenter, à partir d'une maquette, ce que sera la réalisation au stade monumental. Ainsi, un petit trou dans une sculpture, ça peut être un élément plastique intéressant. Mais un trou où vous pouvez passer la tête, c'est autre chose, non ? L'échelle est un facteur important de la sculpture. En agrandissant un projet, je dois toujours l'adapter à sa nouvelle situation. C'est ce qui m'est arrivé pour la sculpture en deux morceaux, un nu couché sur un plan d'eau, pour le Lincoln Center de New-York. J'ai dû lui allonger le cou plus que nature, pour que, en tant que monument, ce personnage couché ressemble à ce qu'il doit être. Et c'est ce qui m'arrive en ce moment pour la sculpture monumentale que je suis en train d'exécuter pour le *city center* de Dallas. A présent, dans mon œuvre, la sculpture subit un processus d'agrandissement. Je commence toujours par une figure à l'échelle de ma main. Je peux la tourner et la retourner de tous les côtés. Si elle me convient, je la fais agrandir quatre fois. C'est le modèle de travail que je réadapte. Ensuite, l'agrandissement peut être de quinze fois, jusqu'au monument.

— Ce côté monumental est donc important ?

— Lorsque je pense aux grands artistes du passé, ceux que j'aime et admire, je trouve qu'ils ont une qualité qu'on peut appeler monumentalité. Michel-Ange a de la monumentalité. Masaccio, Piero della Francesca, Rubens, le Rembrandt des autoportraits, Rodin. Mais, à propos de Fragonard, ou de Boucher, bien qu'il s'agisse de grands artistes, on ne saurait parler de monumentalité.

— A quoi voyez-vous qu'une sculpture est réussie ou ratée ?

— Je ne sais pas. Mais, en fait, ça dépend des jours. Tel jour, je peux trouver une sculpture bonne, l'autre, je la trouve mauvaise. Souvent, l'œuvre qui me donne le plus de mal et me laisse insatisfait est celle que, par la suite, j'aime le plus. Je sais donc d'expérience que ce qui vous a le plus facilement séduit risque, plus tard, de vous décevoir.

» Je veux travailler comme Flaubert, à qui il fallait des semaines pour polir quelques phrases. Vous devez être insatisfait la plupart du temps.

Les dos et la mère

— On peut dire que le contenu de votre sculpture est nourri de vos expériences vécues. Vos rapports avec la sculpture primitive, les dolmens de Stonehenge, le tunnel de la mine où descendait votre père, celui du métro où, pendant les bombardements, vous êtes allé dessiner le peuple de Londres sous ses couvertures, que vous avez ensuite sculptées comme des draperies...

— Je voudrais vous dire quelque chose que je viens de comprendre. Récemment, mon ami Kenneth Clark me disait : « Henry, je trouve que tu réussis très bien les dos de tes sculptures ! » C'est vrai que je suis très bon pour les dos ! Je ne saurais pas les faire mal. *(Il rit doucement.)* Vous savez, je suis le septième enfant d'une famille de mineurs du Yorkshire. Lorsque j'avais huit ou neuf ans, ma mère avait atteint la cinquantaine. Elle souffrait de rhumatismes et se massait les genoux avec une huile qui soulageait ses douleurs. Son dos la faisait également souffrir. Ma mère m'appelait « *Henry lad* » (*lad* signifie, dans le Yorkshire, « bon garçon »). J'étais un bon garçon, et il me fallait masser le dos de ma mère, ce que j'ai fait avec embarras, deux ou trois fois par semaine, pendant un an ou deux. Voilà pourquoi je suis bon pour les dos... *(il rit encore)*.

» Et, de toute façon, c'est sans doute une des raisons pour lesquelles je suis devenu sculpteur.

— Et Michel-Ange ?

— C'est plus tardif...

— Que voulez-vous dire dans votre sculpture ?

— Je l'ignore. Une réaction à la vie, aux choses, au corps humain. Un rapport avec la nature.

— En avez-vous une idée claire ?

— Sûrement pas. Et je ne cherche pas à en avoir. Ça, je l'ai compris récemment, après avoir pris connaissance de l'ouvrage qu'un jeune auteur, plein de promesses, Eric Neumann, a écrit sur moi, *Archetypal world of Henry Moore*. Dès le premier chapitre, je me suis dit : je ne vais pas lire ça... Il va m'expliquer des choses que je devrai ensuite, par ma sculpture, essayer de prouver, ou bien de réfuter. S'il dit quelque chose qui me déplaît, je devrai travailler pour prouver qu'il a tort. Alors, j'ai mis le livre de côté, et je l'ai oublié. Je ne tiens pas à savoir ce qui me fait courir. »

Propos recueillis
par **JACQUES MICHEL.**

★ Rétrospective Henry Moore, sculptures et dessins, à l'Orangerie des Tuileries. Jusqu'au 29 août. Préface, Dominique Bozo.

...ET A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



Exploration d'un crâne d'éléphant

IL y a souvent autant de genèse dans quelques traits jetés sur le papier que dans des figures colossales, quand la même main leur a donné la vie, quand c'est la main d'Henry Moore. La Bibliothèque nationale, qui montre « *pour la première fois l'œuvre graphique de Moore dans son ensemble* » — Rosemary Simmonds, l'auteur de la présentation, le confirme, — vient à point pour fournir la preuve visible que le graveur est aussi grand que le sculpteur et le dessinateur. Non seulement par la perfection autonome de ses estampes, mais aussi par le va-et-vient des courants qui les relient aux autres formes expressives.

Cette interaction, flagrante lorsqu'au sortir de la galerie Mansart on se précipite à l'Orangerie des Tuileries, éloquente pour appréhender le processus de la création, accuse cependant un net décalage temporel. A part de rares essais heureusement conservés, *le Prisonnier espagnol* (1939) par exemple, plus de vingt-cinq ans séparent les premières sculptures des premières eaux-fortes. Et encore c'est alors, dans la proche seconde après-guerre, la lithographie qui tient le principal rôle, qui lui sert notamment à illustrer le *Prométhée* de Goethe, traduit par Gide ; c'est aussi une lithographie améliorée — les planches d'une vitrine décomposent les diverses phases du procédé — et la « collographie » qui permet d'obtenir une gamme de valeurs plus raffinée.

Jusqu'ici, le dessin précédait généralement le travail sur cuivre ou sur pierre : formes et femmes couchées et autres thèmes sans cesse approfondis — et évidés. Il préparait la sculpture... ou s'en inspirait. C'était déjà digne d'admiration, mais complémentaire.

La grande révolution/révélation a été apportée à Moore par un crâne d'éléphant et par l'aide technique de Jacques Frélaut. Ce cadeau de Sir Julian Huxley est là sous nos yeux. Il a accompagné les eaux-fortes qu'il a fait naître : dix-huit sur les trente-sept réunies par Gérald Cramer sous une reliure en parchemin follement décorée qui démontre que Moore peut exceller *ailleurs* que dans le domaine sculptural. L'imposant modèle trône sans doute en face d'une réplique transposée dans le minéral jusqu'à l'abstraction, mais il est le point de départ d'autres chefs-d'œuvre. Avec ses trous et ses volumes, ses parois épaisses ou minces, ses cavernes et ses galeries à ciel ouvert, qui rejoignent les anciennes recherches de formes dont les cavités jouent leur rôle, *Elephant skull* a replongé l'artiste dans les abîmes de son inconscient.

Pour la première fois, Moore, à plus de soixante-dix ans, a dessiné directement sur la plaque de cuivre. Expérience passionnante comme celles qui, sur le plan graphique, l'avaient précédemment conduit à se colleter avec la matière. Comme toujours avec une joie physique. Seulement, lorsqu'en 1973, il se décide à mettre, noirs sur blancs, l'émerveillement jadis ressenti devant le cirque mégalithique de Stonehenge et sa fantastique architecture qu'on jurerait élevée par des cyclopes, il revient de préférence à la lithographie. A l'aise dans le gigantesque, Moore projette une mystérieuse lumière sur ces blocs, ces linteaux, ces fissures « *faits de main d'homme et par les effets du temps* », dit-il. Les agrandissements photographiques du site réel ne sont pas plus imposants que les gravures violemment contrastées. Le format n'a pas voix au chapitre.

Les années passent, les trois dernières. Elles n'émoussent en rien le dynamisme de Moore, qui ne songe guère à s'arrêter. Il aborde indifféremment tous les sujets, avec une liberté souveraine qui, sans autre souci que celui d'exprimer la vie et de méditer sur elle, le pousse à dessiner d'après nature les moutons de sa ferme de Much Hadham ; des gros moutons laineux, et à illustrer les poèmes d'Auden — encore des pierres, des landes, des forêts, des femmes ; à revenir à l'abstrait avec ses formes noires comme aux scènes de famille avec sa *Jeune Fille à son pupitre*. Et à ces deux mains d'une pureté classique qui étreignent toute la tendresse humaine. Bien entendu, les « idées pour sculptures » et l'éternelle figure couchée, qui le hante au moins depuis 1929 et qui est prétexte à des variations sans fin et sans cesse renouvelées, ne sont pas près de disparaître de ses estampes ; celles-ci retiendront avant tout l'attention du public.

Les spécialistes, et, au premier chef, les gens du Cabinet des estampes, M. Jean Adhémar et Mme Françoise Woimant, conservateur en chef et conservateur, qui ont rédigé le catalogue et reçu l'exposition organisée par Henry Moore lui-même — il vient de faire don d'un lot important de ses gravures à la Bibliothèque nationale — avec l'assistance de David Mitchinson, y trouveront en outre un autre pôle d'intérêt. L'emploi, la combinaison des diverses techniques, attestés par quelques suites d'états en cours de tirage, ont tenu compte des expériences les plus récentes et en ont tiré des effets surprenants.

Car Henry Moore a écouté et mis à profit les conseils de ses amis imprimeurs et graveurs professionnels.

Menant de front sa triple activité — il est donc normal que sculpture, dessin et gravure se compénètrent, sans aliéner leur indépendance, — il prend son bien partout où il le trouve et le plie à son bon vouloir. Le secret de l'originalité.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Jusqu'au 5 juin.

LÉAIRE

Prochain article :
LES BRITANNIQUES TROTTINENT
LES ALLEMANDS GALOPENT

LES SOVIÉTIQUES PARIENT SUR LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

Deux filières

LE MONDE

Théâtres du monde entier à Nancy

LE Festival de Nancy est né avec l'avant-garde des années 60, celle qui, portée par les troupes universitaires, contestait la culture, élitaire et reproductrice de modèles anciens, contestait les institutions, gardiennes d'un système fondé sur la sélection et les lois du profit. Le monde occidental est mis en accusation par une jeunesse en révolte, qui refuse de se laisser éblouir, aliéner, entraîner dans la course à la consommation. C'est la fin du rêve américain, le Festival de Nancy est né l'année où Kennedy a été assassiné.

Les étudiants quittent l'Université, le festival mondial accueille une avant-garde étrangère qui se définit par sa marginalité, son indépendance. L'ennemi n'est pas tellement le théâtre bourgeois, commercial, privé, mais celui qui, avec des idées — des alibis, dit-on — de gauche, accepte des subventions, s'enferme comme l'autre dans des salles, sécrète une nouvelle élite. L'ennemi, ce sont les cathédrales de la culture pleines de fidèles, toujours les mêmes, qui ronronnent leur messe progressiste. A la question, toujours posée : « Quelle est la place du théâtre dans la société ? », l'avant-garde des années 60 répond : « Celle de la liberté. » « Freedom now », psalmodie Julian Beck entouré des membres du Living Theatre, en allumant des bougies pour protester contre la guerre au Vietnam.

Il s'agit de traduire en symboles simples, universels, la violence capitaliste. Il s'agit de dépasser le langage pour s'adresser à tous, d'abattre les murs des ghettos socio-professionnels, de décloisonner, de faire voler en éclats les barrières, toutes les barrières, d'effacer la séparation scène-salle, de sortir dans la rue, aux champs, d'aller aux portes des usines et des casernes, de « théâtraliser le quotidien ». La scène à l'italienne, les fauteuils qui immobilisent le public, représentent la puissance oppressive de l'idéologie bourgeoise. Il faut arracher le spectateur à sa passivité, à son plaisir de voyeur. C'est le temps des happenings, de la provocation, de la participation, du nu, du cri, de l'expression corporelle et de l'expression de groupe, de la création collective, de la dramatisation des forces irrationnelles, des alternatives utopiques à la situation présente, du volontarisme poétique. « Planez, proclame le Living Theatre, connaissez le Paradise now. » C'était en 1968, à Avignon. Aujourd'hui, la troupe errante se survit, prisonnière de slogans devenus anachroniques. Grotowski, l'autre pôle de cette avant-garde en quête d'archétypes éternels, lui qui appelait au défi en explorant les disponibilités des acteurs, leurs facultés de dépassement, lui qui cherchait des portes à ouvrir, est sorti du théâtre pour s'aventurer sur un terrain qu'il nomme Rencontre.

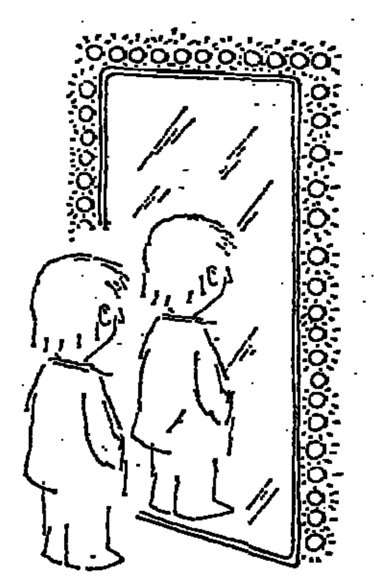
D'abord l'image

Les influences se sont, pourrait-on dire, métissées. D'autres sont venus, prônant l'amour, les formes naïves ou sacrées de l'enfance du théâtre, des jeux de l'enfance. Les Campesinos, la San Francisco Mime Troup avec leurs gestes de commedia dell' arte, les Bread and Puppet avec leurs marionnettes. Les rapports de forces qui traversent le monde sont en perpétuel glissement, les dictateurs du tiers-monde ont remplacé le Vietnam dans la mauvaise conscience des Etats-Unis. Que cherche l'avant-garde des années 70 ?

D'abord l'image. C'est par là qu'elle communique au plus grand nombre, plus que par le cri, l'acte violent, le slogan schématique. L'image, rêve et réel simultanément présentés, comme dans un moment d'art conceptuel qui utilise corps, lumières, couleurs, espaces, et souligne le cadre théâtral. C'est peut-être les Italiens (Carmelo Bene, Mario Ricci, Meme Perlini, etc.) qui l'ont inventé, ce théâtre d'images, mais c'est Bob Wilson avec « le Regard du sourd » qui demeure source et référence, parce qu'il y a ajouté une autre perception des durées.

On a vu cette année, à Nancy, le groupe anglais People Show évoquer Tennessee Williams et l'atmosphère équatoriale de ses mélodrames où rôde la folie, avec des plantes vertes, un coffre de marin, un loup de mer espagnol et tatoué, un travesti en perruque blonde et robe blanche qui titube et tremble un peu, place des œillets rouges dans des verres disposés en cercle où fondent des glaçons, allume une poignée de cigarettes, les plante une dans chaque œillet avant de rassembler le tout en un bouquet... C'est un exemple, il y en aurait d'autres, même s'ils sont moins superbes, et tout aussi « culturels ». L'avant-garde ne renie plus la culture, elle la diversifie, en glorifie les différentes racines ethniques.

Mais comment exporter les traditions populaires sans les déformer en folklore touristique ? Comment transporter des spectacles aux formes simples qui jouent sur la connivence avec un public homogène ? Quand la San Francisco Mime Troup offre, sur une estrade, avec des rideaux et des toiles peintes, le récit épique d'une grève de mineurs au dix-neuvième siècle, sans oublier les conflits entre ouvriers blancs et chicanos, on pourrait penser que le sujet convient parfaitement à la Lorraine. Seulement, parce qu'on connaît mal l'histoire non hollywoodienne de la Californie, on ne voit pas précisément de quoi, de qui on parle. Comme les comédiens pour l'occasion ont abandonné la commedia dell'arte pour un détournement de la comédie musicale, on a l'impression d'assister à un mini-show de Broadway, et on applaudit les chansons.



L'AVANT-GARDE ET SON DOUBLE

Le public de l'avant-garde réclame aujourd'hui des voyages au-delà de l'apparence, dans un imaginaire matérialisé. L'image appelle le voyeur, le voyeur n'est plus méprisé, il est celui qui traverse la surface des objets, comme s'il se trouvait à la fois devant et derrière. Ainsi agissent les comédiens du Squat (« le Monde » du 5 mai) quand ils placent des actions entre des gens assis à l'intérieur d'une boutique et d'autres qui passent dans la rue et s'arrêtent et chacun regarde l'autre regarder.

Le regard est le thème de « Roberte ce soir », adapté du roman de Pierre Klossowski par les Mexicains de Poekia. Cramponné à une palissade de planches disjointes, on « zyeute », littéralement, les fantasmagories klossowskiennes multipliées, déformées, par des miroirs. On voit les corps, leur image, et les yeux sans visage au travers des planches disjointes...

Cela ne se passe pas sur une scène, mais dans une vieille maison vide et sombre, dont plusieurs pièces sont aménagées. Le théâtre dans la rue est un rêve abandonné, tout ce qui peut contenir des gens qui en regardent d'autres devient théâtre. L'atmosphère particulière du lieu est isolée, intégrée au spectacle. On la fait jouer avec nous, avec le monde du dehors, les bruits de la ville pris directement, transmis par la radio, reconstitués, les bruits « musicalisés », la musique de fond de nos vies, celle qui grince dans les juke-boxes, dans les transistors groupés sur les plages, celle qui imprègne nos cerveaux et nos mémoires, celle qui gratte la nostalgie des vieux disques sirupeux...

L'avant-garde des années 70 garde la séparation acteurs-spectateurs, elle déplie l'espace scénique, multiplie les dimensions des jeux. La question n'est plus tellement « Quelle est la place du théâtre ? » On se demande comment il existe. Le théâtre s'auto-analyse et se raconte en même temps qu'il raconte ce qui se passe ailleurs, au-dedans des êtres et au-dehors. Il ne s'évade pas hors de ses limites, il cherche à les reculer, à se donner la plus vaste contenance, la plus diversifiée. Il s'adapte aux habitudes de « lecture » du public, il prend partout où il le peut ce qui peut lui servir, au cinéma, au music-hall, à l'opéra, aux affiches, aux arts plastiques, aux bandes dessinées, à la télévision.

Les maquillages de la violence

Contrairement à l'avant-garde des années 60, celle des années 70 ne dénonce pas la violence par des actes violents, elle la démonte, en montre l'oppression et ses maquillages doucereux ou grotesques. C'est l'ambiguïté insistante du People show, la violence comique de Jango Edwards (« le Monde » du 6 mai) ou des Spider-Women, qui ne s'embarrassent pas de « faire harmonieux » parce qu'elles sont des femmes, elles projettent des personnages de clownesses outrés, grimaçants, hideux, insultes sans nuances à toutes nos mythologies. Leur agressivité à l'état brut choque d'autant plus qu'elle est complètement inhabituelle chez les femmes.

L'agressivité, on la retrouve, sur un registre différent et avec des moyens sans comparaison possible, dans la manière dont Pina Bausch traite Brecht et Kurt Weill (« le Monde » du 6 mai), dans des ballets qui sont plutôt du théâtre utilisant la danse. Elle montre des images noires et tordues, des gestes nerveux, intenses, qui raillent durement les rapports de forces entre hommes et femmes, quelquefois appelés amour. Chez Pina Bausch, les travestis ne sont pas des hommes féminisés, mais des femmes masculinisées, dénonciation sans indulgence des personnages de femmes chez Brecht.

Il y a certainement une sorte d'inquiétude admirative devant la manière dont Pina Bausch, ou le groupe munichois Rote Rübe, par exemple, vont jusqu'aux extrêmes conséquences de leur discours, devant leur rigueur et leur perfection, il y a certainement un élément trouble dans la manière dont, en France, on reçoit les rythmes cassants, les sonorités rauques de la langue allemande. En tout cas, dans l'avant-garde — féministe ou non, — dans le théâtre officiel, dans le cinéma, en version originale ou traduite, quelque chose de nouveau nous vient d'Allemagne, quelque chose nous est parvenu, « via » Nancy.

COLETTE GODARD.

LA MORT, LA PEUR, LE MENSONGE

ILS sont là, figés derrière les pupitres désuets d'une minuscule école communale. Ils ne sont pas vraiment assis sur les bancs de bois, ils ne sont pas debout non plus. Entre les deux. Ils semblent avoir été pris, pétrifiés. Tout mouvement s'est arrêté dans cette photographie sinistre. Une femme à droite, au premier rang, courbée, s'appuyant des deux mains sur son bureau, regarde fixement le vide, regarde sans les voir les spectateurs qui, lentement, s'installent. A côté d'elle, derrière elle, sur quelques rangées, d'autres personnages... La même fixité, le même teint gris verdâtre. Tous vêtus de noir, engoncés dans des costumes étriqués, ou trop larges. Des hommes usés, sous leurs chapeaux usagés. Elèves adultes, élèves vieillis, immobilisés dans le vide, pantins ridicules, fantoches angoissants, défroques d'eux-mêmes, identiques à des momies dans l'attente. Le public a fait silence. Et la classe commencera dès que le maître, seule silhouette incarnée de ce tableau macabre, donnera de sa baguette le signal, accompagnant son ordre d'un mouvement de la tête.

Le maître, c'est le Polonais Tadeusz Kantor, lui-même sur la scène, comme il se place toujours, c'est-à-dire entre ceux qui regardent et ceux qui jouent. Contrôlant les deux côtés, soucieux de chaque détail. Cet homme-orchestre vigilant est l'impassible professeur de *la Classe morte*, un spectacle qu'il a écrit et mis en scène avec la Compagnie Cricot 2 et que le Festival de Nancy a permis de voir cette année : une chose parfaite. C'est sûr, comme une œuvre d'art indiscutable, convaincante. Rien à dire. Tout à dire. Le spectateur sort de cette solide démonstration secoué, heureux d'avoir touché avec ses yeux le théâtre. Il avait si peur de repartir du Festival mondial sans que lui soit donnée cette preuve irréfutable de tout ce qui est possible entre un créateur et les comédiens qu'il fait travailler et jouer à merci, sans merci, pourrait-on croire, à en juger par la rigueur mathématique de tout ce qui se passe entre ces pupitres, et tout autour. Ici, des hommes-acteurs deviennent, selon Kantor, des doubles, des mannequins, des automates, des homoncules, *« créatures superficielles, portant en elles toutes les dégradations, tous les rêves, la mort, le fantastique et la peur »*. La mort d'abord. Tadeusz Kantor est aussi un peintre, un plasticien et il sait bien que la mort est condition de l'art, sa seule nécessité. Mais il éclate de rire et réveille sur les lèvres de ceux qui regardent, subjugués, le sourire des anciennes nostalgies. Il n'insiste pas, il donne juste le temps d'essuyer une larme. Il ne faut pas aimer la tristesse un peu complaisante, automatiquement suscitée par les histoires juives, ne pas céder à la mélancolie des chansons yiddish. Pourtant la Pologne..., dira-t-on. Oui, la Pologne, et toutes les choses affreuses de la guerre. Mais *la Classe morte* n'est pas seulement cela. Il y a, là, portée à l'image, laissée à entendre, une autre réflexion, plus large, plus abstraite. Il y a surtout des acteurs prodigieux qui jouent les morts, et jouent les vivants qui regardent les morts, et encore plus loin. Dans une maîtrise de leurs corps et de leur visage simplement admirable. Les tableaux, sous leur apparence improvisée, sont composés avec la minutie, l'exactitude, de ce qui ne peut être autrement.

Mais le théâtre de Tadeusz Kantor n'était pas à Nancy une découverte. Le metteur en scène, qui sera invité au prochain Festival d'automne, y était déjà venu. Et même si *la Classe morte* est la seule grande chose présentée cette année, le spectacle reste dans une ligne déjà connue, et reconnue, dans la « manière » d'un artiste.

Une histoire racontée aux enfants

Une autre manière, connue celle-là, aussi, celle de Peter Schumann, présent à Nancy cette année, un peu par hasard : le Bread and Puppet a donc monté pour la première fois en Europe *Jeanne d'Arc*. Pour un anniversaire, célébré en Lorraine, c'était bien trouvé ! Ce spectacle, en neuf tableaux, tout en noir, et gris, et blanc, tout pur, pareil à une histoire bien racontée aux enfants, a, de même, émergé parmi la masse des autres. Peter Schumann, visiblement, s'intéresse à la peinture. A côté de son spectacle, il a présenté le travail accompli par son équipe à l'Institut d'art de Florence. Une vaste étude sur Masaccio. Ici, le carton-pâte devient outil pédagogique et fait sortir le peintre du musée.

Devrait-on continuer l'énumération des spectacles présentés par des troupes déjà venues à Nancy, parler de la Cuadra de Séville, du Kollektiv Rote Rube (Allemagne), du Teatr Stu polonais, ou même de la Candelaria de Bogota ? Non. Simplement mentionner leur présence, pour raison d'anniversaire. Mais les derniers spectacles présentés par ces groupes n'ont en rien étonné. Ils ont même déçu.

Alors, que restait-il ? Du théâtre muet pour traduire le « Temps rien. Comme si le théâtre français n'avait pas sa place aux instances internationales qui siègent à Nancy. Des Etats-Unis ? Les Spiderwomen drôles et pessimistes. Plus émouvantes quand elles racontent leurs histoires tristes que lorsqu'elles les miment. Le cynisme des dialogues vaut mieux que les grimaces trop forcées. Il est délicat d'être clown. Seul Jango Edwards...

D'Espagne était venu, pour deux représentations, le Théâtre Eslava, dirigé par Angel Facio qui, pour la deuxième fois, met en scène *la Maison de Bernarda*. Inspiré certainement des idées de Victor Garcia, ce spectacle, enfermé dans un espace capitonné hermétiquement de blanc-grège, avec pour seul décor, les cordes de la coercition des sens, de l'enfermement. Bernarda est joué par un homme énorme et informe. Ses filles sont tellement Espagnoles et jouent avec tant de violence qu'on écoute de façon nouvelle un texte déjà aimé.

Et puis, il y avait à Nancy, les Latino-Américains, comme d'habitude, mais plus que d'habitude puisque le Festival s'est mis, cette année, à l'heure de la défense des libertés dans les pays d'Amérique du Sud. Le Mutirao silencieux a dit la souffrance des indigents du Brésil : un théâtre muet pour traduire le « Temps d'attente », l'impossibilité de communiquer ou de s'informer quand la pauvreté est trop grande, et la faim lancinante. Du Chili, le Théâtre Aleph, d'Argentine « le théâtre de l'homme seul... », etc. Tous ces comédiens, venus de pays finalement différents, ont-ils eu au moins l'occasion de se rencontrer au cours de ce Festival qui, à leurs yeux, signifie beaucoup : *« Nancy, c'est pour nous plus que Cannes pour les gens de cinéma »*, dit l'un d'entre eux. Ils ont certainement tous essayé d'aller voir le travail du groupe vénézuélien Rajatabla. Un spectacle qui sera présenté à l'espace Cardin à partir du 12 mai : *Señor Presidente*, qui conte les luttes pour le pouvoir dans un petite république des Caraïbes. L'histoire est valable pour tous les pays d'Amérique latine, elle est là simplifiée, mais non schématique. Tout y est, de la lutte des classes à la torture, bien joué, et souligné par des musiciens pleins d'humour.

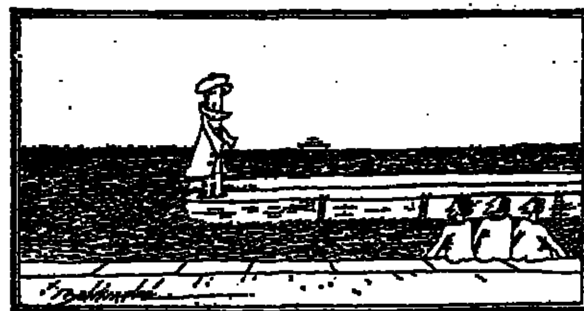
Des oiseaux de triste augure

Le spectacle le plus étrange, le moins attendu, est celui de la troupe mexicaine Poekia 73, inventé et mis en scène par Juan José Gurrola, à partir de *Roberte ce soir*, de Pierre Klossowski. Jouant avec le public ou jouant du public, Juan José Gurrola livre les fruits de son imagination surréaliste, pose ses questions sur la vérité du mensonge. Le texte de Klossowski, s'il n'est pas un texte de théâtre, est fort, mais peut-être difficile, puisqu'il est traduit en espagnol. Roberte, Maria Fuensanta, est une actrice étrange, troublante.

Pour finir, on peut se demander ce que venait faire à Nancy le Saint Soleil d'Haïti... Ils étaient bien quarante, habitants d'un village isolé, primitif, où Maud Gerdes Robert et Jean-Claude Garoute (Tiga) ont appris à connaître leur langage, un art. Loin des niaiseries pour touristes. Ils étaient si contents de faire le voyage, eux qui n'avaient jamais franchi les quelques kilomètres qui les séparent de la capitale de leur île... si contents qu'ils n'ont pas voulu se montrer ; ils ont eu peur de la pluie... comme d'un mauvais présage, ils ont pris les spectateurs pour des oiseaux de triste augure, et se sont réfugiés dans la cité universitaire où on les avait parqués. Il n'y a pas eu de grande fête sous le chapiteau. Tant pis pour l'agence de coopération culturelle et technique, et pour les frais engagés dans cette défense de la langue française. Tant mieux peut-être. Il y avait quelque chose d'inconvenant à être ainsi les voyeurs d'une vie communautaire tellement autre. On songe à la fête organisée par le roi, à qui l'on avait promis de lui montrer des sauvages, ces bons sauvages, les Indiens d'Amérique. On pense aux questions amusées de Montaigne... et aux risques de l'ethnomanie.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Une sélection



« Touche pas à mon copain », vu par Bonnaffé.

Cinéma

TOUCHE PAS A MON COPAIN
de Bernard Bouthier

L'ennui provincial, quatre garçons, la trentaine un peu pesante, mais la ville s'appelle Sète. Donc Jean Vilar, Georges Brassens, Agnès Varda, l'appel du large, Paul Valéry et son cimetière marin. Un Midi qui n'est ni la Côte d'Azur ni la Provence, un paysage constamment ouvert sur la mer. Bernard Bouthier, venu de la télévision, conte calmement, gentiment, une histoire cruelle à laquelle manque seulement le petit grain de folie qui la porterait au-delà de sa banalité apparente. Prix Georges-Sadoul 1976 pour le cinéma français.

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES
de François Truffaut

Le dernier Truffaut, qui est Doinel retrouvé, vieilli, grandi, sous les traits de Charles Denner. La collection de ses conquêtes féminines, une fois racontée, est un témoignage décisif sur l'amour au vingtième siècle. A un moment donné, l'homme de nos jours qu'il aurait pu être devient l'homme d'une histoire, mais dans sa dimension perdue le film garde son charme.

LA QUESTION
d'Henri Alleg

D'après le livre d'Henri Alleg, paru en 1957 et qui dénonçait l'usage de la torture en Algérie, l'arrestation et le calvaire du directeur d'un journal d'Alger séquestré par les parachutistes. A mi-chemin du témoignage et de la fiction, le film de Laurent Heynemann décrit sans emphase et sans complaisance ce que furent les souffrances de cet homme, son extraordinaire courage et finalement sa victoire sur l'humiliation et le mensonge.

LE DERNIER BAISER
de Dolorès Grassian

Annie Girardot en « chauffeuse de taxi », abandonnée par son amant prolétaire, et Maria Pacôme en bourgeoise prenant en filature son mari infidèle vivent ensemble, de Paris à Bruxelles, l'aventure des femmes amoureuses rapprochées par l'infortune et qui se posent des questions sur la vie, les hommes et le bonheur. Avec la cocasserie sous-tendue d'émotion qui faisait déjà l'intérêt du Futur aux trousses, *Dolorès Grassian a réalisé une comédie brillante et sérieuse, où le féminisme passe exclusivement par les sentiments.*

PRIVATE ROAD
de Barney Platts-Mills

L'éducation sentimentale d'un jeune Anglais, aspirant écrivain, partagé entre ses amitiés masculines et sa liaison avec une jeune fille qui n'arrive jamais à se libérer de la tutelle de ses parents. Dans le « swinging London » de 1970, une disponibilité sans objet, mais non sans émois, parfaitement observés par le metteur en scène de Bronco Bullfrog.

ADOPTION
de Marta Meszaros

Tout part d'un désir déraisonnable de maternité. Mais Kata ne raisonne pas. A quarante-deux ans, elle éprouve dans son corps un besoin de changement. Une jeune fille, devenue son amie, la met sur le chemin de la solution. Une œuvre à l'aspect universel par ses aspirations, ses sentiments, ses émotions.

LA COMMUNION SOLENNELLE
de René Féret

Cinquante personnages, cent ans d'histoire (et d'histoires), la souche, les branches et les rameaux d'une famille d'ouvriers et de paysans aujourd'hui embourgeoisés, la mémoire de cette famille qui se déroule comme un film — qui est le film.

FERDINAND LE RADICAL
d'Alexander Kluge

*Une fable politique par l'auteur d'*Anita G *et de* Travail occasionnel d'une esclave. *Ferdinand Rieche, homme d'ordre, quitte une police qu'il juge trop laxiste pour se mettre au service d'une grande entreprise. Son obsession de la subversion omniprésente le conduit aux pires excès.*

EMITAI
de Sembène Ousmane

Après six ans de purgatoire sur les étagères des distributeurs, un des films les plus durs, les plus sobres du metteur en scène de la Noire de *et de* Xala. *Pendant la guerre, sous le régime du maréchal Pétain, dans un village du Sénégal, les habitants soustraient à l'attention des troupes coloniales du riz réquisitionné. La vengeance française, terrible, frappera les villageois. Avant* Ceddo, *sélectionné pour le Festival de Cannes.*

LA RÉCOLTE DE 3000 ANS
d'Hailé Gérima

Dans une Ethiopie encore proche de ses origines, une famille de paysans se met à l'ouvrage, un propriétaire terrien exploite son personnel, un « fou » dit leurs quatre vérités aux uns et aux autres. Un ordre millénaire va bientôt s'écrouler. Hailé Gérima, parti étudier le théâtre aux Etats-Unis, revient dans son pays dire la misère et la révolte possible.

BEN ET BENEDICT
de Paula Delsol

Ben est malheureuse et rate sa vie à cause de l'homme qu'elle aime. Alors, elle s'invente un double, Benedict, qui fait et dit ce qu'elle n'ose dire ni faire, qui atteint la réussite bourgeoise, mais ce n'est qu'un cliché. Paula Delsol montre une femme dans la durée, et passe avec aisance du réel aux images d'un jeu rêvé.

Théâtre

LA CANTATRICE CHAUVE
au Sorano

Sur scène, Ionesco, surpris mais heureux, car il a de l'humour, écoute le dialogue quasi légendaire de ses petits-bourgeois anglais repris par des jeunes cadres en résidence secondaire. Repris : recassé. L'absurde rénové par la folie noire du temps présent.

SAINTE JEANNE DES ABATTOIRS
au TEP

Entre le patron et les ouvriers, il y a la crise, et Jeanne qui arrive avec l'Armée du Salut. Le salut des chômeurs ne dépend pas de la charité, et la générosité ne suffit pas pour changer le monde. Guy Rétoré reprend la grande fresque épique de Brecht, l'un de ses meilleurs spectacles.

LUX IN TENEBRIS
à la Cité internationale

Brecht encore et toujours. Le « jeune Brecht », et une pièce brève, un coup de fouet qui déshabille le commerce du sexe et l'exploitation de sa peur. Un spectacle venu de Villeneuve-d'Acq, dru et cruel, avec de l'humour, des chansons et l'utilisation perverse du romantisme frelaté des rues chaudes.

L'HOMME AUX CAMÉLIAS
au La Bruyère

Dans un ruissellement d'or et de poussière pailletés, de voiles funèbres, de perles lourdes, de satins vieillis, une terrible histoire d'étouffement et de mort. Le grotesque et le tragique s'accouplent dans un délire fastueux.

I
à la Conciergerie

*Anne West construit avec des sculptures de plastique bleu des mondes futurs en forme de bandes dessinées ravageuses. Le monde des enfants d'*Orange mécanique *Anne West : un paquet de vie indestructible et truculent.*

LES FARCEURS
à Nanterre

Ils sont cinq comme les cinq doigts de la main, jouent des dialogues de sourds, montent et démontent des gags, pratiquent le comique d'accessoires, et réussissent l'étrange entreprise de faire rire.

— ET AUSSI : *la Jeune Fille Violaine*, au Biothéâtre (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur*, aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective); *Gros câlin*, à la Cour des Miracles (la sincérité et la poésie d'Ajar) ; *la Jeune Lune*, à l'Aquarium (l'enthousiasme du talent); *Loretta Strong*, au Théâtre d'Edgar (suivez Copi); *Maison de poupée*, au Nouveau-Carré (Ibsen à la lumière de Brecht).

Musique

LA FLUTE ENCHANTÉE
au Palais Garnier

Avec cette nouvelle production, les cinq ouvrages les plus célèbres de Mozart sont à présent au répertoire de l'Opéra. Rolf Libermann réalise ainsi l'un des buts qu'il s'était assignés. Sous la direction de Karl Boehm, une distribution sans surprise (Martti Talvela, Théo Adam, Horst Laubenthal, Edda Moser, Kiri te Kanawa) ne demande qu'à tenir ses promesses. (Première : vendredi 13 mai à 19 h. 30 et le 17 à 20 heures, les 20, 24 et 30 mai à 19 h. 30.)

RÉFORME ET CONTRE-RÉFORME DANS LA MUSIQUE LITURGIQUE

Dans le débat sans cesse renaissant de la musique liturgique, un concert historique sur la « musique dans la Réforme et la Contre-Réforme en France » (1550-1660), avec des œuvres de Goudimel, Lassus, Du Caurroy, Roberday, Du Mont, etc., sera l'occasion de réfléchir sur la « recherche du langage de la prière chantée », grâce à une présentation de Jean-Yves Hameline, un des meilleurs historiens et esthéticiens de la musique sacrée (église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, le 11 mai).

PASSAGE DU XXe SIÈCLE
aux Champs-Élysées

Avec Ligeti, Schoenberg, Nono, Stockhausen, Zimmermann, l'affiche est, à elle seule, tout un programme. Deux concerts hors série, par l'Orchestre radiophonique de Stuttgart, sous la direction de Michaël Gielen et parmi les solistes Maurizio Pollini, Wilfrid Palm. L'occasion de découvrir en direct Como una ola de fuerza y Luz *de Nono (vendredi 13 mai à 20 h. 30) et de réentendre l'insolite* Troisième Région, de Hymnen, *version orchestre (samedi 14).*

TROIS FESTIVALS
Etampes, Royaumont et Pontoise

Hors de Paris, presque « off », trois festivals de printemps qui bourgeonnent pendant les week-ends : Les heures musicales d'Etampes (tél. : 494-13-37), vouées à la musique anciennes — Praetorius consort of London, le 14 mai, à 21 heures : luth et guitare classique le 15, à 17 heures, en plus des cours publics d'interprétation. Le vingt-huitième festival de Royaumont, avec film à 18 h. 30 et concert à 20 h. 45. La Truite *et* La Nuit transfigurée *(samedi 14, tél. : 470-40-18).*

Enfin, le forum Musique et musiciens du Val-d'Oise réunira pour la première fois soixante-dix formations aussi différentes que possible. Deux journées non-stop à Pontoise (14 et 15 mai, tél. : 030-92-60, poste 34-47).

ET AUSSI. — Deux concerts du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France : jeudi 12 mai, à 20 h. 30 (salle Pleyel), direction Nello Santi, en soliste Pierre Amoyal. Au programme : Weber, Prokofiev, Dvorak, vendredi 13, à 20 h. 30 ; Alexandre Myrat conduira Respighi, Haydn et Vivaldi, au studio 104. Simultanément, soirée de musique anglaise au studio 105 de la maison de Radio-France. Le *Requiem*, de Gilles, à Saint-Germain-des-Prés, lundi 16 mai, à 21 heures (direction Bernard Thomas). Les percussions de Strasbourg passent la semaine au Théâtre de la ville (à partir du 17 mai, à 18 h. 30) et jouent *Musik im Bauch*, de Stockhausen. L'Atrium Musicae de Madrid se produit au conservatoire de Montreuil (mardi 17 mai, à 20 h. 30). Soirée Puccini enfin, mercredi 18 mai : *Manon Lescaut* au studio 104 (Orchestre national de France dirigé par Nino Bonavolonta avec N. Shade et H. Theyard) et *La Bohème*, par Ponnelle, à Strasbourg (début d'une nouvelle série).

Danse

LA JEUNE DANSE
à Paris

Plusieurs spectacles à saisir dans Paris et sa banlieue : l'Atelier de Serge Keuten au Théâtre de la Plaine, (les mots et la danse), le groupe Magenia à la Cité universitaire (le mime est tenté par la danse), le Danseur de corde *à Vitry (l'itinéraire d'un chorégraphe tranquille).*

Expositions

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES
au Grand Palais

La plus vaste manifestation d'art islamique jamais organisée en France. Avec ses huit cents objets choisis dans les collections des musées nationaux, l'exposition fait le point sur une production d'art sortie d'ateliers ayant fonctionné sans interruption depuis douze siècles ; sur le rôle de la religion, des sciences, des princes ; la singularité des grandes aires culturelles de l'Islam moderne du quinzième au dix-neuvième siècle, au Maghreb, dans l'empire turc ottoman, l'Iran safavide, l'Inde moghole. A découvrir.

LA BRODERIE AU PASSÉ ET AU PRÉSENT
au Musée des Arts décoratifs

La broderie sur tissu de l'Antiquité à nos jours. Le travail d'aiguille à la laine, la soie, le coton, le métal. Environ quatre cents numéros provenant en majorité des collections du Musée des arts décoratifs, enrichis par la donation Rebe, brodeur des grands couturiers. La broderie liturgique avec ses chasubles, d'ameublement, l'univers blanc de la lingerie de la femme et de l'enfant, le costume de la Renaissance à nos jours... Un panorama spectaculaire.

HENRY MOORE
à l'Orangerie et à la Bibliothèque nationale

MYTHOLOGIES QUOTIDIENNES 2
à l'ARC

Pour l'inauguration des nouvelles salles de l'ARC, deux critiques, Gérald Gassiot-Talabot et Jean-Louis Pradel, deux peintres, Bernard Rancillac et Hervé Télémaque, présentent plus de quatre-vingts artistes figuratifs.

ACHELEMES
architecture nouvelle...

Le « plan-construction » fait le point de quatre années d'activité du programme d'Architecture nouvelle, depuis sa création en 1972. Maquettes et dessins d'une dizaine d'ensembles urbains illustrent le renouvellement de l'architecture de l'habitat social en France et de l'architecture tout court. Une exposition à voir et à visiter attentivement.

... et LOUIS CANE
au Centre Georges-Pompidou

Peintures récentes, toujours sans châssis. Un air pictural abstrait qui vient de Rothko, mais, cette fois, des figures y apparaissent, des losanges qui font entrer un monde rectiligne dans cet espace sans commencement ni fin, des grillages, des architectures géométriques et même l'esquisse lyrique d'une aile d'ange cueillie dans un tableau de Raphaël.

— ET AUSSI : *Toshodai-Ji* au Petit Palais (les trésors d'un monastère bouddhique) ; *La collection Hammer*, au musée Jacquemart-André et au Louvre (tableaux et dessins d'un milliardaire américain) ; *Les salles rénovées* du musée Guimet (la richesse des collections françaises d'art asiatique) ; *Dieux et Démons de l'Himalaya*, au Grand-Palais (une imagerie insolite pour la méditation).

— EN PROVINCE : Rétrospective *Sophie-Taeuber-Arp*, à l'Ancienne Douane de Strasbourg (des petits carrés de rêve) *Chagall*, chez Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (gravures pour Aragon et Malraux). *Cueco*, à Mulhouse (les hommes rouges dans la ville). *Diem Phung Thi*, à la maison de la culture et des loisirs de Saint-Etienne (l'alphabet d'un sculpteur d'origine vietnamienne). *Trois villes, trois collections*, à Grenoble (des musées de province s'enrichissent). *David Hockney* à la galerie des Ponchettes, à Nice (subtilités de la gravure).

Variétés

VINICIUS DE MORAES
à l'Olympia

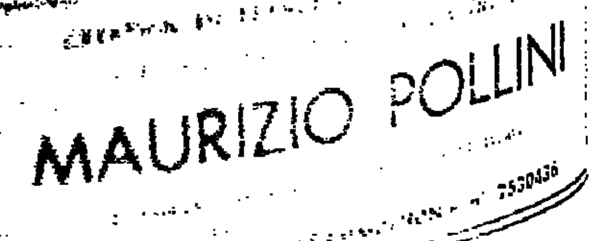
Les vibrations les plus profondes du Brésil exprimées avec une force tranquille, une sorte de distance subtile et souveraine (20 h. 45).

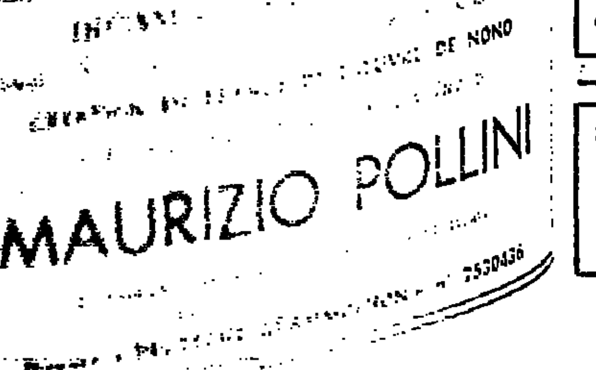
GILLES VIGNEAULT
à Bobino

La chanson québécoise, comme une carte d'identité (20 h. 30).

JOHN MAYALL
au Pavillon de Paris

Une des hautes figures de la musique rock anglaise : un musicien exigeant, ouvert, précurseur et maître du blues anglais (20 h.).





EN BREF

La « fête urbaine » du P.C.

La Fédération de Paris du P.C.F. a fait appel à Michel Raffaelli, directeur du Théâtre chronique, pour mettre en scène sa fête 1977, les 14 et 15 mai, à la porte de Pantin. Les militants des vingt arrondissements de la capitale présenteront chacun une image de leur *« terrain de luttes »* : ceux du premier offriront des consultations juridiques gratuites, ceux du deuxième montreront les étapes de la fabrication d'un journal ; les communistes du quatrième exposeront une maquette du Centre Georges-Pompidou. *« Nous avons voulu rompre avec la conception du stand-comptoir,* explique Michel Raffaelli ; *nous voulons que les gens circulent. »* Des spectacles d'animation — notamment par la San-Francisco Mime Troup — donneront vie à cette « fête urbaine », différente de la « fête champêtre » de *l'Humanité.*

Des chanteurs — Claude Nougaro, Serge Reggiani, Marie-Paule Belle, Leny Escudero Colette Magny — se produiront sur la scène du Pavillon de Paris. Des tableaux de Dubuffet, Adami, Matta, Le Parc, Messagier, Rancillac, sur le thème « Les drapeaux imaginaires des peintres », seront exposés. Le cinéma, le théâtre, la musique, le livre auront également leur *place.*

Des débats politiques porteront sur le centralisme démocratique, le renforcement ou le dépérissement de l'Etat, l'Europe et l'indépendance de la France.

Pour un autre cinéma

Le Ciné-Club dignois, membre de la Fédération française des ciné-clubs, présente, du 18 au 22 mai, sa cinquième rencontre « pour un autre cinéma », avec, notamment, la présence de Marguerite Duras et Jean-Pierre Lefebvre, dont les films les plus récents seront projetés. Sont également annoncés *Orlando Furioso,* de Luca Ronconi, dans sa version intégrale de cinq heures ; quatre programmes de la série « Six fois deux », d'Anne-Marie Mieville et Jean-Luc Godard, projetés sur grand écran ; *Deux fois,* de Jacky Raynal, et *Fortini Cani,* de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub. (Rens. : 15, chemin de Bonnette, 04000-Digne, téléphone (92) 31-11-24.)

Par ailleurs, les Ciné-Clubs associés de Toulouse organisent les 7 et 8 mai une « rencontre avec André Delvaux », le cinéaste belge (3 *bis,* rue de l'Ouest, 31070-Toulouse. Téléphone : (61) 62-94-88).

Almuro, trois jours et deux nuits

Dans le cadre du Festival de théâtre musical de Poitiers aura lieu la création mondiale, les 2, 3 et 4 juin, de *Close Up,* action musicale électronique d'André Almuro. Réalisé avec quinze participants masculins, ce spectacle, qui se déroule sans interruption pendant trois jours et deux nuits, met en œuvre la *scénographie, la cinégraphie,* la photographie et l'image projetée, le geste, la danse, le chant, le « sprech-gesang », l'instrument et la musique électro-acoustique. Il occupe la totalité d'un bâtiment d'infrastructure audio-visuelle (le CREPS) et la nature environnante.

Arikha à Zurich

On peut voir à la galerie Malborough de Zurich (Glämischstrasse 10) une exposition des œuvres récentes d'Avigdor Arikha : *huiles, aquarelles* et dessins. Par son sens de la lumière, du bourdonnement des ombres, l'extraordinaire virtuosité de ses réserves de blancs, Arikha — on s'en rendit compte avec éblouissement, lors de son exposition au C.N.A.C. en 1970 — est sans doute l'un des deux ou trois meilleurs dessinateurs de notre temps. Mais le peintre *n'est pas davantage à négliger* : d'abord abstrait, il est revenu, par l'intermédiaire du dessin et de la gravure (où il excelle), aux choses, aux objets, à l'objet qui n'est rien et qui est tout, à ce qui, soudain, insignifiant en apparence (des lunettes posées sur une enveloppe, des œufs sur une table, un vêtement accroché à la poignée d'une porte), saute aux yeux, se gonfle de mémoire, d'amitié et de sens, doit être dit. Il y a, dans certaines de ses aquarelles en particulier, des surprises, des paradoxes, des bonheurs de mise en page, dont on ne connaît pas tellement d'exemples depuis Degas et Manet.

A. F.

La musique en province

EVIAN
(19-30 mai)

Au bord du lac Léman, les curistes peuvent suivre désormais, parallèlement au Concours international pour quatuors à cordes (dont les lauréats assurent le concert de clôture du Festival, le 30 mai) les prestations de solistes et d'ensembles de qualité : le Quatuor Bartok (les 19 et 27), le violoncelliste Siegfried Palm (le 23), et le Junge Deutsche Philharmonie, sous la direction de Zdenek Macal.

★ Rens. : Casino Royal Hôtel, château de Blonay, 74500 Evian ; téléphone : (50) 75-14-00.

BORDEAUX
(25 mai - 12 juin)

Un Mai pas seulement musical et particulièrement éclaté à Blaye (avec une création mondiale de Ballif, le 29), à Bergerac dans les églises, temple et basilique ; avec pour la musique des ensembles locaux, un Festival des jeunes solistes, Cziffra, Bacquier et Guilion ; un orchestre polonais, la Camerata de Salzbourg, et, patronné par SIGMA, le premier concours de jazz amateur d'Aquitaine.

Théâtre (Action Chaillot, Théâtre de feu), ballets (« Coppélia », par la troupe de Roland Petit), expositions (Magritte, La peinture britannique de Gainsborough à Bacon).

★ Rens. : à Paris, au commissariat général du Mai musical, 252, faubourg Saint-Honoré, 75008 - tél. : 924-97-28. A Bordeaux, Grand *Théâtre, place de la Comédie* ; téléphone : 48-05-15 et 48-12-78.

TOURS
(27-30 mai)

Doublant les Rencontres internationales du chant choral (quinze ensembles attendus cette année), un concours de chant choral réservé aux amateurs, et quelques concerts.

★ Rens. : Hôtel de ville de Tours.

STRASBOURG
(3 - 19 juin)

Beethoven (« Missa solemnis », le 3 ; quatuors, par les Julliard, le 5 ; *Claudio Arrau, le 13), Berlioz* (« Damnation », le 16), Mozart, par V. Ashkenazy (le 18) ; Bach, par I. Perlman (le 19) : la capitale alsacienne ne fait pas preuve d'audace.

Mais en prime, avec places réservées pour les festivaliers, la première du « Chevalier à la rose » de R. Strauss, par l'Opéra du Rhin (les 10 et 18).

★ Rens. : M. S. Wolf, 24, rue de la Mésange, 67081 Strasbourg Cedex ; tél. : (88) 32 49 10.

LYON
(8 juin - 8 juillet)

Penderecki dirige lui-même, à la tête de 250 exécutants, sa « Passion selon saint Luc » (le 9 juin), et Rapp a conçu les décors de « l'Enlèvement au sérail » de Mozart, donné le 29 juin et le 1er juillet dans le théâtre romain de Fourvière.

Danse (Béjart, Roland Petit) : « Macbeth » et Goldoni, sans oublier le septième concours d'improvisation à l'orgue, au piano classique et au piano-jazz (le 20 juin).

★ Rens. : Hôtel de Ville de Lyon, 6e division, 2e bureau.

TOURS - MESLAY
(24 - 26 juin ; 30 juin ; 4 juillet)

La fameuse grange continue à abriter des face-à-face prestigieux. Fisher-Dieskau, cette fois, bénéficie d'un accompagnateur choisi : Richter (les 2 et 4 juillet), qui donne également *la réplique, pour* un concert à quatre mains, au jeune Hongrois Zoltan Kocsis. Pollini, Schreier, Soederstroem, en prime, et Tabachnik, au pupitre de l'Orchestre d'Hilversum.

★ Rens. : Hôtel de Ville de Tours ; tél. : (45) 05-41-98, poste 744.

ANJOU
(24 juin - 10 juillet)

De tout, partout, avec ces manifestations, les troisièmes du genre, déjà célèbres par des concerts-promenades (cette année, les 26 juin et 3 juillet). A noter, côté théâtre, la mise en scène, par Mehmet Ulusoy, de « Macbeth », interprété par le Théâtre de liberté. Venu d'Asie, le Gamelan de Sebatu balinais ; le Nouveau Cirque de Paris et Jean-Paul Farré. La « Neuvième Symphonie » de Beethoven (à Fontevraud, le 25 juin), et un hommage à Bartok, dirigé par Diego Masson (à Angers, les 7 et 9 juillet). Des manifestations, mais aussi de l'animation : avec les cloches d'Alain Kremski, l'ensemble folk Malicorne, du jazz, et un atelier de percussions, les rues d'Angers devraient être en fête.

★ Rens. : Bureau du Festival, place du Ralliement ; tél. : 78-72-14 et 87-44-79.

LANGEAIS
(26-27 juin ; 3-4 juillet)

Un « antifestival », sous forme de « journées » (les troisièmes du genre), au cours desquelles de jeunes interprètes et compositeurs en début de carrière rencontrent un public d'amateurs et de connaisseurs réunis dans le domaine de Vernon, port d'attache de l'Ensemble instrumental d'Andrée Colson — seul orchestre français qui vive et travaille en communauté. Avec, cette année, outre les « petits génies », l'ensemble de musique ancienne Euterpe, l'ensemble d'ondes de Paris, la chorale Vent d'Ouest, etc.

★ Renseign. : *Centre de Vernon,* B.P. 22, 37130 Langeais ; tél. : (47) 55-80-59.

LA ROCHELLE
(28 juin-8 juillet)

Musique : carte blanche à Mstislav Rostropovitch, direction Tabachnik (le 2 juillet) et finale du concours Rostropovitch de violoncelle pour la musique contemporaine (le 3 juillet) ; de jeunes *auteurs dirigent leurs propres œuvres,* au pupitre de l'Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise (le 4 juillet) ; programme Berio (le 6 juillet) et ateliers organisés autour et avec l'auteur des « Sequenza » *(cours d'interprétation et analyse,* du 1er au 6 juillet) ; deux programmes de l'Ensemble Intercontemporain, direction Tabachnik (Boulez, Alsina, Mefano, Xenakis, le 3 juillet) et direction Berio, dans ses propres œuvres, etc.

Théâtre : la San-Francisco Mime Troup (les 28 et 29 juin), l'Atelier du Libanais Mounir Debs et, par le Théâtre de l'Utopie, deux créations, dont « Made in France », de Patrick Collet (du 1er au 8 juillet).

Cinéma : des rétrospectives Watkins, *Bolognini, Satyajit Ray, quinze* films de quinze pays, dans la section « Le monde tel qu'il est », et, côté « cinémarge », le cinéma et le récit militant, le cinéma et l'homosexualité, etc.

★ Rens. : La Rochelle, 11, rue Chef-de-Ville, 17000 ; tél. : (46) 41-03-35. Paris : La recherche artistique, 104, rue de la Tour, 75016 ; tél. : 504-08-51.

SAINTES
(1er-28 juillet)

Sous la rubrique « Musique en pays roman », Alain Pacquier et son équipe poursuivent leur énorme travail d'importation de nouvelles pratiques sonores et d'animation. L'Angleterre sera cette fois à l'ordre du jour dans une tentative d'insertion, dans la vie des communautés chrétiennes saintoise, d'œuvres religieuses britanniques. Des conférences précéderont systématiquement les concerts du soir. Et, en marge des activités de l'Académie de musique *ancienne, à l'abbaye* aux Dames, *des* petits concerts seront donnés chez des particuliers, qui en assureront l'organisation. Avec la participation d'interprètes et d'ensembles si qualifiés et si nombreux qu'on laisse à chacun *le soin de les découvrir.*

★ Rens. : Administration du Festival, B.P. 214, 17104 Saintes Cedex Phone; tél. : (46) 93-39-64 et 93-41-35.

AIX-EN-PROVENCE
(15 juillet-8 août)

Jean Mercure signe la mise en scène du nouveau « Cosi » qu'interpréteront, au théâtre de l'Archevêché, Valérie Masterson, Sylvia Lindenstrand, Norma Burrowes, Michael Rosness, Alan Titus, Gabriel Bacquier, et l'English Chamber Orchestra, dirigé par Jean Mackerras ; autre nouveauté, une rareté : « Roberto Devereux », de Donizetti, avec Montserrat Caballé. Spectacle Cimarosa-Donizetti, en plein air, place des Quatre-Dauphins. Et, le 8 août, au cloître Saint-Louis, la création de *« Sirius », de Stockhausen, dans la* version intégrale. Avec, comme toujours, beaucoup de concerts de prestige.

★ Renseign. : Bureau du Festival, *Palais de l'ancien archevêché* ; tél. : (91) 23-37-81 et 23-34-82.

MONTE-CARLO
(9 juillet-20 août)

Danse : Carla Fracci et Paolo Bortoluzzi seront reçus pour quatre représentations par le ballet de l'Opéra de Monte-Carlo (les 9, 10, 12 et 13 juillet). Ballet folklorique du *Japon* (23-24 août).

Musique : Récital Daniel Barenboïm (le 20 août), Zino Francescatti avec l'orchestre de l'Opéra de la Principauté (le 17 août). Et les concerts du Palais princier : Ciccolini - Paray (17 juillet), Kempff (20 juillet), Markevitch (27 juillet), Arrau (13 août), etc.

★ Rens. : Opéra de Monte-Carlo.

AVIGNON
(19 juillet-7 août)

Alors que le théâtre-théâtre s'interroge sur ses méthodes et ses buts, le parlé-chanté s'affirme comme la véritable exclusivité d'Avignon. La saison 1977, pour ce mode d'expression, sera marquante avec *« Héloïse* et Abélard », mis en musique par le Japonais Akira Tamba et mis en scène par Daniel Benoin, en coproduction avec la Comédie de Saint-Etienne. Georges Aperghis et son groupe ATEM *(Atelier théâtre musique)* présentent deux spectacles expérimentaux et organisent un atelier ouvert aux amateurs. L'Action théâtre arabe réalise dramatiquement « le Collier des ruses » du compositeur marocain Ahmed Essyad. Enfin, Antoine Vitez est le maître d'œuvre de « Griselidis » (musique de Georges Couroupos), en coproduction avec le Théâtre des quartiers d'Ivry.

Théâtre : « Hamlet », par Benno Besson, à la cour d'honneur ; « Coriolan », par Gabriel Garran, au cloître des carmes; « Miss Madona », au Chêne-Noir ; Théâtre ouvert à la chapelle des *pénitents* blancs ; le Gueuloir et la Cellule de création à la chapelle des Cordeliers ; « Courage », par Jérôme Savary, au chapiteau de Champfleury ; les mimes, salle Benoît-XII, et les troupes du « off »-Festival.

ORANGE
(16 juillet-7 août)

Pour la beauté du théâtre antique et pour le caractère démesuré de ces *Chorégies — qui font le tour* des œuvres « énormes », — il faut fendre la bousculade jusqu'à « Lucia di Lamermoor », avec Christina Deutekom (le 16 juillet), la huitième « les Mille », de Mahler, par les deux orchestres de Radio-France (le 23 juillet) ; « Fidelio », avec Janovitz, Vickers, Adam, direction Mehta (le 6 août), pour finir par la VIIIe de Beethoven et la IVe de Brahms (le 7 août).

★ Renseign. : Maison du Théâtre, place des Frères-Mounet, 84100 ; tél. : (90) 34-24-24 et 34-15-52.

VILLEVIEILLE
(30 juillet - 14 août)

Sous l'égide des disques ERATO, et dans un domaine seigneurial du Gard, une série de concerts de demi-prestige (Lodeon, le 9 août, Pires, les 10 et 11 août, orchestre Paillard, dans les Brandebourgeois, les 12 et 13 août) doublée en *fin d'après-midi,* dans la chapelle de Salinelles, par un récital Boulay (le 30 juillet) du chant grégorien (le 31 juillet), un récital Monteverdi, par Huttenlocher (le 14 août), etc.

★ Rens. : ERATO, *tél.* : 288-69-19.

SAINT-CERE
(1er - 16 août)

Avec 1.000 participants, 60 concerts, 40 villes, 9 départements, c'est par un brillant palmarès que s'annoncent les activités du Centre européen d'échanges musicaux. « Musique vivante en Guyenne », c'est, pour *la* dix-septième année, à Saint-Céré, des ateliers de travail choral, des cours, et des représentations (« Cosi », mise en scène Auvray, direction Casadesus), du travail *choral, également, à Villefranche-de-*Rouergue et à Sarlat.

★ Rens. : Jean Marchand, 18, rue Mazarine, 75006 ; tél. : 633-05-28 et 873-78-03.

CLUB LYRIQUE J.M.F.
(16 - 26 juillet)

En liaison avec le Festival d'Aix, les Jeunesses musicales de France organisent en haute Provence, dans le domaine du Griffon, situé à 50 kilomètres de la ville, un *stage* d'initiation à l'art lyrique, qui permettra à de jeunes amateurs de suivre toutes les étapes de la réalisation des ouvrages présentés, outre l'écoute comparée d'enregistrements, *des projections de films,* etc. Ce cycle « histoire de l'opéra » est complété par un Atelier (17-24 juillet) qui s'adresse tout particulièrement aux lauréats du podium Jeune Musique avant leur première collaboration avec *les J.M.F.*

★ Rens. : au siège national et aux sièges départementaux des J.M.F.

LACOSTE
(16-28 août)

La haute-contre britannique Alfred Deller dirige, pour la septième année, une académie ouverte aux professionnels et aux amateurs de haut niveau. Les cours seront également assurés cette année, dans le Vaucluse, par Mark Deller (chant choral), Kees Boeke (flûte à bec), Harold Lester (clavecin), Robert Spencer (luth).

★ Rens. : Académie Deller, Saint-*Michel-de-Provence,* 04300 *Forcalquier.*

BESANÇON
(2-18 septembre)

Un gala Strauss-Wagner, avec Montserrat Caballé et Alain Lombard, ouvre ce trentième Festival franc-comtois, qui comprend cette année, outre les épreuves du traditionnel concours des jeunes chefs d'orchestre, une grande messe grégorienne à Montbenoit (le 4 septembre) et l'intégrale des quatuors de Beethoven par les Parrenin, un gala Balanchine à Arc-et-Senans (le 8), Messiaen, Xénakis, par l'ensemble « 2 e 2 m » (le 13), Michel Corboz et l'ensemble de Lausanne (le 15), la messe des couvents de Couperin (le 18), etc. Sans oublier le Festival du film chorégraphique.

★ Rens. : Administration, parc des Expositions, B.P. 1913, 25020 Besançon Cedex ; tél. (81) 81-35-32 et 87-21-74.

SAINT-LIZIER
(9-12 septembre)

Ce sont ici les « jeunes grands interprètes » qui se donnent rendez-vous : Krivine, Indjic, Norman, avant la promenade-concert dans les églises romanes, au gré de « l'art de la fugue ».

★ Rens. : Bureau du Festival, 19, route de Pégoumas, 09200 Saint-Girons ; tél. (61) 66-14-11.

DES FESTIVALS

PLUS LA PEINE...

CE n'est pas la peine de nous faire le cinéma de l'espoir socialiste. De l'espoir capitaliste. Pas la peine de nous faire celui d'une justice à venir, sociale, fiscale, ou autre. Celui du travail. Du mérite. Des arbres, De la théorie. Celui des femmes. Des jeunes. Des Portugais. Des Maliens. Des Sénégalais. Des intellectuels.

Pas la peine de nous faire le cinéma de la peur. De la révolution. De la dictature du prolétariat. De la liberté. De vos épouvantails. Celui de l'amour. Celui de Hollywood. Celui de l'intelligence. Celui de la philosophie. Pas la peine.

Plus la peine de nous faire le cinéma du cinéma.

On croit plus rien. On croit. Joie : on croit : plus rien.

On croit plus rien.

Pas la peine de faire votre cinéma. Plus la peine. Il faut faire le cinéma de la connaissance de ça : plus la peine.

Que le cinéma aille à sa perte, c'est le seul cinéma.

Que le monde aille à sa perte, qu'il aille à sa perte, c'est la seule politique.

MARGUERITE DURAS.

Le cinéma à Cannes

LE vingt et unième Festival international du film s'ouvre vendredi 13 mai, avec un jour de retard sur l'horaire prévu, à un moment où la crise affecte particulièrement les cinématographies européennes. Les vieilles échelles de valeur, les méthodes éprouvées n'ont plus seules cours : Cannes verra ainsi coexister au sein même de la compétition officielle des productions millionnaires en dollars et le film plus que modeste de Marguerite Duras, *le Camion*, tourné pour 250 000 francs.

A côté de la compétition, Maurice Bessy, délégué général du Festival, multiplie les sections informatives, ajoute aux Yeux fertiles et à l'Air du temps le Passé composé, réservé aux films de montage : une salle de quatre cent vingt places est inaugurée cette année, à l'hôtel Miramar, pour les accueillir. La Semaine de la critique et la Quinzaine des réalisateurs retrouvent leur vocation internationale et compensent dans une certaine mesure la parcimonie avec laquelle les pays en voie de développement sont représentés au Festival et dans ses dépendances.

Comme à l'accoutumée, Perspectives du cinéma français offrira au public international de Cannes un large panorama de notre récente production, documentaire et de fiction. La Cinémathèque française présentera un choix de films inédits, le parti socialiste unifié, comme les années précédentes, projettera au cinéma Lido, du 18 au 22 mai, des films politiques sur les minorités nationales, le danger nucléaire, les femmes, etc., cependant que, les 14 et 15 mai, un colloque présidé par Roberto Rossellini traitera des problèmes sociaux et économiques du cinéma.

Sélection officielle

13 mai : *la Chambre de l'évêque*, de Dino Risi (Italie). Hors compétition.

14 mai : *J.-A. Martin, photographe*, de Jean Beaudin (Canada) ; *Iphigénie*, de Michael Cacoyannis (Grèce).

15 mai : *Podranki (les Orphelins)*, de Nicolaï Goubenko (U.R.S.S.) ; *la Communion solennelle*, de René Féret (France).

16 mai : *Kicma (Asphyxie)*, de Vlatko Gilic (Yougoslavie) ; *la Dentellière*, de Claude Goretta (Suisse).

17 mai : *le Camion*, de Marguerite Duras (France) ; *Padre padrone*, de Paolo et Vittorio Taviani (Italie).

18 mai : *Bound for glory (En route pour la gloire)*, de Hal Ashby (Etats-Unis) ; Séance de courts métrages français et étrangers ; *Pelé*, de François Reichenbach (Mexique). Hors compétition.

19 mai : *le Vieux Pays où Rimbaud est mort*, de Jean-Pierre Lefebvre (Canada) ; *Una giornata particolare (Une journée particulière)*, d'Ettore Scola (Italie).

20 mai : *Budapesti mesek (les Contes de Budapest)*, d'Istvan Szabo (Hongrie) ; *Elisa, vida mia (Elisa, mon amour)*, de Carlos Saura (Espagne).

21 mai : *Bang*, de Jan Troell (Suède) ; *le Taxi mauve*, d'Yves Boisset (France).

22 mai : *The Duellists*, de Ridley Scott (Grande-Bretagne) ; *Un borghese piccolo piccolo (Un tout petit petit bourgeois)*, de Mario Monicelli, (Italie).

23 mai : *Three women (Trois femmes)*, de Robert Altman (Etats-Unis) ; *Gruppenbild mit Damen (Portrait de groupe avec dames)*, d'Aleksandar Petrovic (R.F.A.).

24 mai : *Car wash*, de Michael Schultz (Etats-Unis).

25 mai : *I Kinigui (les Chasseurs)*, de Theodore Angelopoulos (Grèce).

26 mai : *Black joy*, d'Anthony Simmons (Grande-Bretagne) ; *Der amerikanische Freund (l'Ami américain)*, de Wim Wenders (R.F.A.).

27 mai : *Slapshot (la Castagne)*, de George Roy Hill (Etats-Unis). Hors compétition.

Les Yeux fertiles

14 mai : *le Portrait de Dorian Gray*, de Pierre Boutron ; *Un cuore semplice*, de Giorgio Ferrara.

16 mai : *Partition inachevée pour piano mécanique*, de Nikita Mikhalkov ; *Mozart, Aufzeichnungen einer Jugend*, de Klaus Kirchner.

17 mai : *Heinrich von Kleist*, d'Helma Sanders.

18 mai : *El mon de Pau Casals*, de Jean-Baptiste Bellsoleil ; *Rhinocéros*, de Tom O'Horgan.

19 mai : *Auto-portrait mou de Salvador Dali*, de Jean-Christophe Averty ; *les Raisons du succès*, de Luca Verdone ; *Scott Joplin*, de Jeremy Paul Kagan ; *Paradistorg*, de Gunnel Lindblom.

20 mai : *Beethoven, Tage aus einem Leben*, de Horst Seemann.

21 mai : *Don Quixote*, de Herbert von Karajan.

22 mai : *Catherine*, de Paul Seban ; *Aïda*, de Pierre Jourdan.

23 mai : *Il Gabbiano*, de Marco Bellochio.

25 mai : *les Lieux d'une fugue*, de Georges Perec.

La Semaine de la critique

14 mai : *Omar Gatlato*, de Merzak Allouache (Algérie).

15 mai : *Ethnocide*, de Paul Leduc (Canada-Mexique).

16 mai : *Liebe das Leben, lebe das Lieben*, de Lutz Eisholz (R.F.A).

17 mai : *Caminando pasos... caminando*, de Federico Weingartshofer (Mexique).

18 mai : *le Meurtrier de la jeunesse*, de Kazuhiko Hasegawa (Japon).

19 mai : *Ben et Benedict*, de Paula Delsol (France).

20 mai : *Vingt jours sans guerre*, d'Alexei Guerman (U.R.S.S.).

La Quinzaine des réalisateurs

14 mai : *Eggs*, de John Hubley (Etats-Unis) ; *les Enfants du placard*, de Benoît Jacquot (France).

15 mai : *Ceddo*, de Sembène Ousmane (Sénégal) ; *Prata Palomares*, d'André Faria (Brésil).

16 mai : *Nos por ca todos bem*, de Fernando Lopes (Portugal) ; *Soleil des hyènes*, de Ridha Behi (Tunisie-Hollande).

17 mai : *Why Shoot the Teacher ?* de Silvio Narrizano (Canada) ; *Erasmus Montanus*, d'Henrik Stangerup (Danemark).

18 mai : *25*, de Celso Luccas et José Celso Correa (Mozambique) ; *Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires !* de René Vienet (France).

19 mai : *La muerte de Sebastian Arache y so pobre entierro*, de Nicolas Sarquis (Argentine) ; *La Historia me absolvera*, de Gaetano Pagano (Suède).

20 mai : *Les Indiens sont encore loin*, de Patricia Moraz (France-Suisse) ; *Aftenlandet*, de Peter Watkins (Danemark).

21 mai : *Courts métrages ; Gizmo*, de Howard Smith (Etats-Unis).

22 mai : *Continuar a viver*, de Antonio da Cunha Telles (Portugal) ; *Langt borta och nara*, de Marianne Ahrne (Suède).

23 mai : *Fuera de aqui !* de Jorge Sanjines (Equateur) ; *Stunde null*, d'Edgar Reitz (R.F.A.).

24 mai : *Kilenc honap*, de Marta Meszaros (Hongrie) ; *Or zein*, de Khalid Siddik (Koweït).

L'Air du temps

15 mai : *Harlan County, U.S.A.*, de Barbara Kopple.

17 mai : *Pumping Iron*, de George Butler et Jerome Gary ; films d'animation.

18 mai : *One Man*, de Robin Spry.

20 mai : *News from Home*, de Chantal Akerman.

21 mai : *Raoni*, de Jean-Pierre Dutilleux.

22 mai : *The Naked Civil Servant*, de Jack Gold.

23 mai : *Carrara*, de Christian Paureilhe ; *la Vie au ralenti*, de Jean-Christophe Rosé ; *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?*, de Coline Serreau.

24 mai : *Queridisimos Verdugos*, de Basilio Martin Patino ; *Camelamos Nequerar*, de Miguel Alcobendas ; *Des femmes et des nanas*, de Jean-Pierre Marchand ; *A Terra-Torre Bela*, de Thomas Harlan.

25 mai : *Moi Tintin*, de Gérard Valet et Henri Roanne.

26 mai : *San Gotardo*, de Willi Herman ; *le Dernier Printemps*, d'Henry Brandt.

Perspectives du cinéma français

14 mai : Hommage à Jacques Prévert ; *la Question*, de Laurent Heyneman.

15 mai : *Des journées entières dans les arbres*, de Marguerite Duras ; *Films d'animation* et *Hommage à Peter Foldes* ; *Paradiso*, de Christian Bricou ; *Haro*, de Gilles Behat ; *le Cœur froid*, d'Henri Hellman.

16 mai : *Ici et ailleurs*, de Jean-Luc Godard ; *Mourir pour des images*, de Nicole Le Garrec ; *Indian 76*, de André Weinfeld ; *Au bout du printemps*, de Bernard Dubois ; *Nuit d'or*, de Serge Moati.

17 mai : Courts métrages ; *Guerres civiles en France*, de J. Farges, F. Barat et V. Nordon ; *l'Ombre des châteaux*, de Daniel Duval.

18 mai : *Au bout du printemps*, de Bernard Dubois ; *A. Constant*, de Christine Laurent ; *la Profanation*, de Roger Andrieux.

19 mai : *Shantala* et *Naissance*, de Frédéric Leboyer ; *Un peuple, un canal*, de Jean-Louis Berdot ; *Un goût de bonheur*, d'Yves Durandeau ; *Condamnés à réussir*, de F. Jacquemain et C. Eveno ; *l'Eden-Palace*, de Frédéric Compin ; *Dora et la Lanterne magique*, de Pascal Kané ; *Moi, Pierre Rivière...*, de René Allio.

20 mai : *Les Apprentis sorciers*, d'Edgardo Cozarinsky ; *Nous aurons toute la mort pour dormir*, de Med Hondo.

21 mai : *Pauline et l'Ordinateur*, de Francis Ferh ; Courts métrages.

22 mai : *Lip 73-74*, de Dominique Dubosc ; *Nucléaire : danger immédiat*, de Serge Poljinsky.

23 mai : *Guerre de pacification en Amazonie*, d'Yves Billon ; *Ariane*, de Pierre-Jean de San Bartolome.

24 mai : *Pour qui les prisons ?* d'Ella Lenasg ; *l'Exercice du pouvoir*, de Philippe Galland.

25 mai : *Le Fou de mai*, de Philippe De France.

26 mai : Bouts d'essai de l'Office de la création ; *la Nuit de Saint-Germain-des-Prés*, de Bob Swain ; *Angela Davis*, de Jean-Daniel Simon.

Le Passé composé

14 mai : *That's Action*, de David Schine.

15 mai : *Cine Follies*, de Philippe Collin ; *The Pictures that moved*, de Alan Anderson ; *The Passionate Industry*, de Joan Long.

20 mai : *Meanwhile Back at the Ranch*, de Richard Patterson.

21 mai : *Life Goes to the movies*, de Mel Stuart.

25 mai : *Black Shadows on a scriver screen*, de Ray Hubbard.

26 mai : *Bogart*, de Marshall Flaum.

La dernière chance

par MAURICE BESSY (*)

PARLANT aux hommes sourds à la voix austère de la vérité, Cassandre sera probablement la vedette de ce Festival de Cannes.

Cassandre l'inécoutée...

Depuis plus d'une année résonne son cri d'alarme. Personne n'a voulu l'entendre.

Les demi-dieux — ou prétendus tels — qui assument les responsabilités du pouvoir ont prodigué des paroles vides, pavoisées d'ignorance. Les chefs de file de la profession se sont trop souvent retranchés derrière le bouclier percé des révisions déchirantes.

Moins d'un demi-million de spectateurs se rendent chaque jour au cinéma en France. Une extraordinaire erreur d'appréciation avait pu faire croire, en 1975, à un tassement de la diminution de cette fréquentation. Il s'agissait, plus simplement, de l'attrait exercé par quelques films-phénomènes *(la Tour infernale, Peur sur la ville, Robin des Bois*, la fascinante *Emmanuelle)* et aussi l'apport massif de la pornographie, toutes vannes ouvertes.

La grosse artillerie disparue, l'érotisme cloué au pilori, la chute a retrouvé son rythme irrémédiable : le premier trimestre de 1977 a été meurtrier. Aux chiffres affligeants s'ajoute que le tiers des salles d'exclusivité de Paris et de sa périphérie se consacrent le plus souvent à des reprises et à des films pornos ; il faut bien survivre.

Que cet effondrement se poursuive et certaines salles, privées de films ou privées de spectateurs, pourraient être contraintes de fermer leurs portes dans un avenir prochain.

Vous haussez les épaules : Cassandre, Cassandre inécoutée...

La situation est identique dans la plupart des pays producteurs. La Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale sont à bout de souffle ; à Rome, Cinecitta est une ville morte, envahie par les chats.

Tous les professionnels du monde, créateurs et opérateurs économiques, se retrouveront ces jours prochains à Cannes pour faire le point.

Ils découvriront à la compétition un visage nouveau : l'absence des grands maîtres — disparus ou dont l'activité est réduite — est compensée par l'apport de la « relève ». Ce relais comporte une large part d'œuvres sensibles, intimistes, en demi-teintes, où les rapports des êtres font l'objet d'attentions particulières ; ouvrages qui s'opposent aux vastes entreprises qu'une nouvelle génération de réalisateurs se refusent d'aborder.

Les trois sections parallèles, très fournies, d'une grande diversité, sont, elles aussi, représentatives d'orientations nouvelles, d'efforts personnels et originaux, parfumées du charme de la pensée.

Ces films sont-ils ceux que le public souhaite voir ? Et quel est ce public, chaque jour désertant davantage ?

Comment le cerner ?

Le fossé s'élargit entre les créateurs qui entendent le satisfaire et ceux qui désirent œuvrer au gré de leur choix. A propos, qui donc a déclaré : « L'art vit de contraintes et meurt de liberté » ?

La concertation cannoise sera cette année capitale dans la mesure où elle engendrera une nouvelle économie cinématographique, encore malaisée à définir. Quatre cents films se succéderont sur tous les écrans mobilisés en permanence, les quatre cents films récents « disponibles ». En jugeant sur pièces, les uns et les autres décideront vers quels horizons se diriger, peut-être aussi des formes à abandonner.

Les salles de cinéma des pays du Marché commun ont perdu, en quinze années, « *deux milliards cinq cents millions de spectateurs* », les trois quarts de leur public.

Il nous faut désormais espérer l'impossible, mais l'impossible n'appartient pas aux rêveurs du clair de lune, ni aux hypocrites qui masquent leur ruse en citant des mensonges, ni aux responsables à la démarche hésitante.

Et si ce Festival était le festival de la dernière chance ?

(*) Délégué général du Festival de Cannes.

La mort de Joan Crawford

L'actrice américaine Joan Crawford est morte, mardi 10 mai, à New-York, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-neuf ans.

Une femme, trois métamorphoses

Création hollywoodienne de la fin des années 20, Joan Crawford eut dans sa jeunesse le rayonnement d'une star mais n'atteignit jamais au mythe comme certaines de ses contemporaines. Actrice, elle réussit à durer, à se perpétuer en changeant d'emploi chaque fois que l'âge l'exigeait. Ainsi fit-elle trois carrières selon des métamorphoses assez spectaculaires, au tournant de la quarantaine, puis de la soixantaine. Elle ne renonça jamais au cinéma, bien que son quatrième mari, Alfred Steele, magnat de Pepsi-Cola, mort en 1959, l'ait laissée à l'abri du besoin. Reprenant sa succession, elle joua depuis pour de bon la *femme d'affaires*.

Née à San Antonio (Texas), le 23 mars 1908, Lucile Le Sueur fut vendeuse de magasin, championne de charleston, puis figurante dans une *comédie musicale* à Broadway avant de décrocher à dix-neuf ans un contrat avec la M.G.M. A cette époque, Hollywood la « standardise ». Joan Crawford est la jeune fille typique des années folles, à la fois mince et potelée, aux allures libres de « nouvelle vierge », selon le titre français d'un film de Harry Beaumont qu'elle tourne alors entre dix. En 1930, elle franchit sans effort le cap du parlant et devient, jeune femme, une séductrice triomphante, une incarnation du « sex appeal ». Elle a du charme, une beauté peu commune et une bouche assez grande dont elle fait, par une certaine *façon* d'étaler le rouge à lèvres, un attrait esthétique. Dans les années 30, les magazines féminins popularisent la « bouche à la Joan Crawford » comme les cheveux blond platine de *Jean Harlow*.

En 1932, après avoir été la prostituée Sadie Thompson dans *Pluie*, de Lewis Milestone (rôle déjà tenu par Gloria Swanson et qui sera repris plus tard par Rita Hayworth), Joan Crawford fait partie du défilé des vedettes M.G.M. (avec Greta Garbo, entre autres) de *Grand Hôtel*, tourné par Edmund Goulding. Puis on la voit dans *Après nous le déluge*, *le Tourbillon de la danse*, *Souvent femme varie*, *Vivre et aimer*, *la Femme de sa vie*, *Vivre sa vie*, *l'Enchanteresse*, *l'Inconnue du palace*, *la Fin de Mme Cheyney*, passant d'un metteur en scène à l'autre, mais associée aux jeunes premiers de l'époque, Gary Cooper, Clarke Gable, Franchot Tone, Robert Taylor, Robert Montgomery, dont évidemment elle trouble les cœurs. Elle devient alors, pour tous les scénaristes, la femme convoitée par plusieurs, l'objet des rivalités masculines, et encore celle qui désire à la fois l'amour et la richesse. Frank Borzage, avec *Mannequin* (1937), puis *l'Ensorceleuse* (1938), la rend plus vraie, donne à son rôle une autre épaisseur, un autre poids, celui de la réalité sociale. En 1941, son personnage commence pourtant à devenir anachronique. Enlaidie par un étonnant maquillage, Joan Crawford glisse vers la composition dans *Il était une fois*, de George Cukor. Sa carrière piétine, puis, en 1945, c'est le grand retour, la transformation qui la voue pour dix ans aux crises douloureuses de la quarantaine, aux comédies dramatiques et sentimentales, dans *le Roman de Mildred Pierce*, de Michael Curtiz, où elle est la mère et la rivale en amour d'Anne Blyth, nouvelle jeune fille américaine. Elle obtient un oscar d'interprétation, file en flèche sur cette lancée (*Humoreske*, *la Possédée*, *Boulevard des passions*, *la Flamme du passé*, *le Masque arraché*, *la Madone gitane*, *la Femme sur la plage*), jusqu'à *Johnny Guitare*, de Nicolas Ray (1954), où elle frôle le mythe, rendue comme irréelle par la chirurgie esthétique, transposée au sein d'un western romantique dans une sorte de décor à la Sternberg, évoquant la Marlène Dietrich de *l'Ange des maudits*, de Fritz Lang.

Elle sera désormais une femme mûre au masque figé, hors du temps, qui connaît encore les feux de la passion, telle l'héroïne de *Feuilles d'automne* tourné en 1955 par Robert Aldrich.

Sept ans plus tard, Aldrich fait accomplir à Joan Crawford sa dernière métamorphose. Monstre sacré vieilli, elle se livre à un duel sans merci avec Bette Davis, encore plus grimaçante qu'elle dans *Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?* La voilà faite désormais pour le film d'épouvante de William Castle (*la Hache sanglante*, *Tuer n'est pas jouer*). Durcie dans un faux rajeunissement, elle aura dans ses dernières apparitions à l'écran l'air d'une *Martienne*.

JACQUES SICLIER.

■ Le jury du vingt-troisième Festival du film de court métrage d'Oberhausen (R.F.A.) a décerné le Grand Prix au documentaire péruvio-suédois « Agripino », de Jan Lindquist. Le Prix spécial du ministre de la culture de Rhénanie a été attribué au court métrage hollandais « De Speelmeters », de Hans Hylkema.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

Cabinet d'art graphique

MICHEL SEUPHOR, rétrospective. Jusqu'au 6 juin.

Salle des contemporains

AUTOUR D'ANDRE FRENAUD. — Jusqu'au 6 juin.

LOUIS CANE. Dix peintures récentes. — Jusqu'au 6 juin.

ON KAWARA. — Entrée libre jusqu'au 16 mai.

COLLECTIF GENERATION. — Jusqu'au 1er juin.

Centre de création industrielle (entrée libre)

L'IMAGERIE POLITIQUE. — Jusqu'au 17 mai.

ACHELEMES. Architecture nouvelle. — Jusqu'au 16 mai.

MUSEES

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 20 juin). Jusqu'au 29 août. — Œuvre gravé. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 juin.

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. Art du bouddhisme lamaïque. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 27 juin.

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus) (entrée gratuite le 13 juin). Jusqu'au 22 août.

Salles musulmanes ouvertes pendant la durée de l'exposition sur l'Islam. — Musée des arts décoratifs (sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. ; dimanche, de 10 h. à 19 h.) ; Salles maghrébines du Musée des arts africains et océaniens (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 15 et de 13 h. à 17 h. 15) ; salles rénovées du Musée national de la céramique de Sèvres (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15) ; salles de miniatures indiennes du musée Guimet (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15).

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

TOSHODAI-JI. Trésors d'un temple japonais. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

DE BURNE-JONES A BONNARD. Dessins provenant du Musée national d'art moderne. — Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 mai.

D'INGRES A BONNARD. Dessins du dix-neuvième siècle de la Fondation Armand-Hammer. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mai.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

BERNARD POMEY (1928-1959). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). A partir du 13 mai.

JUANA FRANCES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). A partir du 13 mai.

RAOUL DUFY. Créateur d'étoffes (1910-1930). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

PENALBA. Sculptures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LA RENCONTRE SONIA DELAUNAY - TRISTAN TZARA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juin.

MYTHOLOGIES QUOTIDIENNES 2. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juin. En complément à l'exposition, des films seront projetés à l'auditorium (renseignements à l'ARC).

BRODERIE AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 18 juillet. Les lundis et mercredis, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 24 mai.

LES AUTOMATES DEPUIS NAPOLEON III, de 1865 à nos jours. — Hôtel Saint-Aignan, 75, rue du Temple (700-35-95). Tous les jours, de 15 h. à 20 h. Merc. et sam., jusqu'à 22 heures.

ART POPULAIRE DE LA SUEDE MERIDIONALE, aux XVIIIe et XIXe siècles. — Collections du Musée des A.T.P. « Kulturen » de Lund. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier. Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Du 13 mai au 6 juillet.

CENTRES CULTURELS

FERNAND LEDUC : Microbiochimies. Peintures récentes. MARIO MEROLA. Reliefs - sculptures. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 juin.

RALPH EUGENE MEATYARD. Rétrospective. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 21 mai.

ART METRO STOCKHOLM. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

UNE BANQUE, UN ARCHITECTE, VINGT ARTISTES. Photographies de Per Bergström. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 juin.

MARIAN PLUG. Tableaux, sérigraphies, collages. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mai.

SPINOZA. Joie, sagesse, liberté. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.

PENSEE ET FORME. Aulis Blomstedt, architecte : études harmoniques. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche. Sauf sam. et dim., de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 juin.

LA DINANDERIE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 30 juin.

GRAVURES DE SOREN HJORTH NIELSEN. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). Jusqu'au 31 mai.

JANEZ BERNIK. Gravures. — Centre culturel yougoslave, 10, rue du Colisée (225-13-63). Sauf sam. et dim. Du 13 au 22 mai.

IMAGES DE L'IMAGINAIRE : Ambroziak, Anton, Eckman, etc. — Résidence internationale du comité d'accueil, 24, passage de la Bonne-Graine (355-82-66). Jusqu'au 26 mai.

GUDE, KALTER, SARMADI, TOURLIERE. Photographies, sculptures. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

MARC HIONOS. Peintures. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 28 mai.

CAMPAGNE FRANÇAISE. Akuin, Debau, Detcheva, etc. — Institut audio-visuel, 40, rue de Berri. Jusqu'au 21 mai.

CONTRASTES. Huit artistes israéliens plus un. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Sauf dim., de 11 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 27 mai.

GALERIES

ARMES JAPONAISES DANS LES COLLECTIONS PRIVÉES FRANÇAISES. — Galerie Robert Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 25 juin.

BROGLIA, MARTA PAN, DI TEANA, P. SERRANO. Sculptures récentes. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-58-93). Jusqu'au 28 mai.

HERITIERS ET CONTESTATAIRES DU ROMANTISME POLONAIS. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-13-21). Jusqu'au 28 mai.

PLACARDS. Estampes originales conçues et exécutées par un écrivain et un artiste. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard (387-61-49).

REVES ET LUMIERES. Peintures lumineuses. Jardins imaginaires en céramique. — Galerie Art onirique, 25, rue de Varenne (548-67-00). De 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 22 mai.

MICHEL AMAR. Eléments. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 24 mai.

BARUCHELLO. A regarder de près. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 28 mai.

RAMON BILBAO. — Galerie Harry Jancovici, 16, rue de Lille (261-43-13). Jusqu'au 28 mai.

MIKLOS BOKOR. Les grands jardins. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

BRYEN. — Galerie Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 9 juin.

CABALLERO. — Galerie Albert Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 21 mai.

HOMMAGE A CALDER. Tapisseries d'Aubusson. — Galerie Saint-Martin, 77-79, rue Saint-Martin (278-71-85). Jusqu'au 5 juin.

CARGALEIRO. Gouaches. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 28 mai.

TONIA CARIFFA. Œuvres récentes. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 4 juin.

ALAN DAVIE. Dessins 1963-1972. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 4 juin.

MAXIME DEFERT. Peintures récentes. — Galerie Bostida Navazo, 19, rue Guénégaud (633-69-81). Jusqu'au 21 mai.

FRANÇOIS DUFRESNE. La Cantate des Mots Camés. — La galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

ESTEVE. Peintures récentes. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juillet.

FANTI. Œuvres récentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 21 mai.

BORVINE FRENKEL. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 24 mai.

FROMANGER. Treize peintures récentes : « Questions ». — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 11 juin.

CLAUDE GEORGES. Peintures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

GHERTMAN. Fusains. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 28 mai.

HENRI GOETZ. Rétrospective des gravures (1949-1977). — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 4 juin.

GUARIENTI. Œuvres récentes. — *Galerie de Seine, 18, rue de Seine* (325-32-18). Jusqu'au 28 mai.

JEAN GUITTON. Images et visages. — Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 31 mai.

HAROLD HOOPER. — Galerie Messine, 1, avenue de Messine (227-25-04). Jusqu'au 27 mai.

IVACKOVIC. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 21 mai.

MERRI JOLIVET. Monuments gommés. Dessins. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 20 mai.

VERONIQUE JORDAN ROMAN. Dessins, gravures. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 18 juin.

JOEL KERMARREC. 74-75 Anna, le temps, la gratification. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (326-10-72). Jusqu'au 21 mai.

KIM EN JOONG. Œuvres récentes. — Galerie Jacques Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 21 mai.

JURG KREIENBUHL : Le Paradis. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). De 14 h. à 19 h. 30. Mai.

GERARD LARGUIER. Peintures et dessins. — Atelier Fast, 21, rue Pergolèse (501-89-58). Jusqu'au 31 mai.

MAGLIONE. Colliers et boucles d'oreilles. — Galerie Zisswiller, 61, rue d'Auteuil (524-32-59). Jusqu'au 31 mai.

ETIENNE MARTIN. Sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusque fin juillet.

SANDRO MARTINI : La toile qui peint. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 31 mai.

HOMMAGE A MANOLO MILLARES, 1926-1972. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

PHILIPPE MORISSON. Peintures récentes. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 28 mai.

MORTEYROL. Portrait auto-portrait ou images discursives. — Galerie la Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-du-Bellay (633-30-53). Sauf le lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 20 mai.

PIAUBERT. Œuvres de 1964 à 1977. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 4 juin.

JACQUES POLI. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 26 mai.

PRODA. Courses et combats. — Galerie Cardo Matignon, 32, avenue Matignon (266-62-07). Jusqu'au 21 mai.

MAN RAY. Dessins, peintures naturelles, photos, objets inédits des cinq dernières années. — Galerie Jacques Damase, 21, rue de Varenne (705-55-04). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 1er juin.

LARRY RIVERS. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Mai.

GERARD SCHNEIDER. Peintures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 28 mai.

STEMPEL. Compositions en cuir. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 4 juin.

MORGAN SNELL. — Unesco (salle des Actes), 7, place Fontenoy (577-16-10).

STEINBERG. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (387-61-49).

SUGITANI. Batik. — Galerie Elko, 5, rue Sauval (236-44-06). De 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 21 mai.

MICHELE SUSINI. — Galerie Archifleur, 26, rue du Vert-Bois. Sauf dim., de 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 21 mai.

TARAZI. Lumières d'Orient. — Jansen, 65, aven. Franklin-Roosevelt (256-06-15). Jusqu'au 28 mai.

MARCELLO TOMMASI. Sculptures, dessins, livres. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 28 mai.

RICCARDO TOMMASI FERRONI. L'amour, l'Eglise, la mort. — L'Œuf du Beau-Bourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 4 juin.

VELICKOVIC. Œuvre graphique récente. — *Galerie La Hune*, 14, rue de l'Abbaye (326-39-34). Jusqu'au 6 juin. — Peintures récentes. — Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 10 juin.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 12, à 20 h. 30 : l'Enlèvement au sérail (dernière) ; les 13 et 20, à 19 h. 30, le 17 (gala « H »), à 20 h. : la Flûte enchantée ; les 14, 18 et 19 (dernières), à 19 h. 30 : The Other (G.R.T.O.P. et Carolyn Carlson) ; le 15, à 18 h. 30 : une heure de musique de chambre (Sextuor à cordes de Paris : Schubert, Tisné) ; le 18 (abt « A »), à 20 h. : l'Or du Rhin.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), les 11 et 12, à 20 h. 30 : Guillaume Apollinaire ; le 16, à 20 h. 30 : la Revue parlée (aujourd'hui, la philosophie). — Petite salle, le 12, à 18 h. 30 : la Revue parlée (Jean Tardieu).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 11, 16 (abt « E ») et 17 (abt « B »), à 20 h. 30, le 14, à 14 h. 30 (abt class.) et 20 h. 30, le 18, à 14 h. 30 (abt class.) : le Mariage de Figaro ; les 12 (salle réservée), 15 et 18, à 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope ; le 13, à 20 h. 30 : la Jalousie du Barbouillé ; les Fourberies de Scapin.

CHAILLOT (727-81-15). Gémier : relâche jusqu'au 16 ; à partir du 17, à 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard. — Grand théâtre : relâche jusqu'au 17 ; à partir du 18, à 20 h. 15 : ballet théâtre Joseph Russillo.

ODEON (325-75-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Bacchantes.

T E P (636-79-09) (J., D. et L.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30 : Sainte Jeanne des Abattoirs ; le 12, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés ; le 19, à 20 h. : cinéma.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), grande salle (D. soir, L.), à 21 h. : mat. dim., à 15 h. : Maison de poupée (dernière le 15). — Salle Papin (D. et L.), 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 : Orchestre de chambre de Vienne, dir. et sol. Ph. Entremont (Mozart, Haydn, Vivaldi) ; à partir du 17, à 18 h. 30 : Percussions de Strasbourg ; les 11, 12, 13, 14, 16, 17 et 18, à 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : la Sorcière.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Parents terribles.

ATELIER (606-49-34) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE (073-82-23) (D.), 21 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune fille violaine.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D., L.), 21 h. 15 : les Frères Jolivet.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), I : 19 h. : Solo pour Vanina ; II : 19 h. : la Chouchoute du cap Horn.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), vend. et sam. à 20 h. 30, dim. à 16 h. : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Atelier de l'Epée-de-Bois (808-96-36)), Lun. à 21 h. : Yuro ; à partir du 12 (D., L.), 21 h. : Madras.

CENTRE CULTUREL DU X[e] (208-84-12) (D., L., mar.), 21 h. : Mégaphonie.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Chers Zoiseaux.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

CONCIERGERIE (le 14, D., L.), 21 h. : I.

DEUX-PORTES (797-24-51) ; le 11 à 20 h. 45 : la Nuit des assassins ; les 16 et 17 à 20 h. 45 : l'Oiseau-Tonnerre.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D.), 21 h. Francis Lemaire.

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES les 11, 13 et 14 à 21 h. : le Prophète.

ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.) à partir du 12 à 20 h. 30 : Senior Presidente.

ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 45 : Feydeau-Farreloik.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Ismène.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HEBERTOT (387-23-23), à partir du 17 à 18 h. 30 : P. Faure.

HUCHETTE (326-38-99) (D., L.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : l'Homme aux camélias.

MADELEINE (265-07-09) (le 12, D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Au plaisir madame.

M.J.C. DU VI[e] (033-16-58) (D., L., Mar.), 21 h. : Renaud et Armide.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; 22 h. 15 : le Mont chauve.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Cours Peyol (dernière le 15).

ORSAY (548-38-53) I : (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 16 h. : Centre Mudra ; les 13 et 15 à 18 h. 30 : Mwondo Théâtre (Zaïre). — II : (D.) 18 h. 30 : la Valse des dames (Roumanie).

PALACE (770-44-37), 22 h. 30 : la Démarieuse. (Dernière le 14.)

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PARC FLORAL DE PARIS (374-80-84), les 12, 13 et 14 (dernière) à 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.

PLAISANCE (273-12-65) (Mer. soir, D.), 20 h. 45, mer. à 15 h. et 19 h. : Un boa sous la cloche.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Lady Strass.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 14 h. 30 : Folies bourgeoises.

RECAMIER (548-63-81) (D., L.), 20 h. 30, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : les Fraises musclées.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

STUDIO-THEATRE 14 (539-81-35) (D., L.), 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h. 30 : Loretta Strong. (Dernière le 14.)

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), la Resserre (D., L.), 21 h. : Bérénice. — La Galerie (D., L.), 21 h. : Lux in Tenebris.

CITE INTERNATIONALE, Fondation Deutsch (627-07-27) (Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Religieuse.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D., L.), 21 h., mat. sam. à 16 h. : le Casse-Gueule authentique.

THEATRE 13 (589-05-09) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : On ne badine pas avec l'amour.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Ouragan sur le Caine.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.

TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugozone.

THEATRE DES VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Pépé de Broadway.

THEATRE 28, rue Dunois-13[e] (584-72-00) (L., Mar.) : 21 h. : Sur un air de javas Mozarabe.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 11, 13, 14, 17, à 20 h. 30 ; le 15, à 17 h. : On ne badine pas avec la l'amour.

BOURG-LA-REINE, C.A.E.L. (350-75-96), le 13 à 21 h. : Catherine Ribeiro + Alpes.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Femmes et les enfants d'abord (dernière le 13).

CACHAN, M.J.C.-Théâtre (735-66-12), le 17 à 20 h. 45 : Marie-Paule Belle.

CHAMPIGNY, cathédrale Saint-Louis, le 14 à 21 h. : Les Solistes de Paris et la chorale A Cœur Joie (Charpentier, Cimarosa).

CHELLES, C.C. (957-98-98), les 13 et 14, à 20 h. 30, le 15, à 16 h. : les Mots en fête.

CLICHY, A.R.C. (270-03-18), le 13, à partir de 20 h. : la Nuit du cinéma breton.

CRETEIL, M.A.C. (899-94-50), les 13 et 14 à 20 h. 30 : Parole de femme.

ELANCOURT, A.P.A.S.T. (062-82-81), le 14 à 20 h. 30 : Lar Lubovitch Dance Cie.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 15 à 16 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, direct. : R. Benzi, avec J. Rhodes (l'Opéra français).

FONTENAY-LE-FLEURY, Centre Pablo-Neruda (460-20-85), le 14, à 21 h. : Louise Michel (Cie D. Houdart).

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 14 et 15 à 15 h. : poèmes et chansons de B. Brecht ; le 14 à 21 h. : Barbara Richter et D. Rumstig.

MARLY-LE-ROY, M.J.C.-Théâtre (958-74-87), le 14 à 21 h. : Orchestre de Marly (Haydn, Beethoven, Schubert) ; le 16 à 18 h. : Gam Trio.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30 : les Farceurs ; le 11 à 21 h. : Pablo Milanes et S. Rodriguez (Cuba).

RIS-ORANGIS, C.C. Elsa-Triolet, le 14 à 21 h. : Chris Mac Gregor.

ROSNY-SOUS-BOIS, centre commercial, le 14 à 20 h. : Danses de Bali.

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-77-22), le 11 à 20 h. 30 : Ensemble J. Casterède (Mozart, Martinu, Fauré).

SAINT-CYR-L'ECOLE, centre culturel Elsa-Triolet, le 14 à 21 h. : Chris McGregor.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 11 à 21 h. : En attendant Godot.

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 13 à 21 h. : Ballets Aline Roux.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 13 à 21 h. : Orchestre de chambre de Rouen (Pergolèse, Bach, Mozart, Bartok).

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 11 à 21 h. : Ballet national des Philippines ; le 17 à 21 h. : les Amours de Jacques le fataliste.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 14 à 21 h. : Les Petits Chanteurs à la croix de bois.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 11, 12, 13 et 16, à 21 h. : la Cantatrice chauve.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), vendredi et sam. à 21 h., dim. à 17 h. : le Danseur de corde.

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 MAI. — 15 h., le Trois-Mâts ; Trois vies, une corde ; extraits de Fêtes de Belgique, de H. Storck ; 18 h. 30, Symphonie paysanne, de H. Storck ; 20 h. 30, Quai des brumes, de M. Carné ; 22 h. 30, Toute la ville en parle, de J. Ford.

JEUDI 12. — 15 h., le Dernier des Hommes, de F.-W. Murnau ; 18 h. 30, les Trois Valses, de L. Berger ; 20 h. 30, Hôtel du Nord, de M. Carné ; 22 h. 30, Sur les quais, d'E. Kazan.

VENDREDI 13. — 15 h., les Araignées, de F. Lang ; 18 h. 30, J'accuse, d'A. Gance ; 20 h. 30, Nous sommes tous en liberté provisoire, de D. Damiani ; 22 h. 30, Autopsie d'un meurtre, d'O. Preminger.

SAMEDI 14. — 15 h., Tempête sur l'Asie, de V. Poudovkine ; 18 h. 30, la Voie, de M. Slim Riad ; 20 h. 30, l'Escalier, de S. Donen ; 22 h. 30, Duel silencieux, d'A. Kurosawa ; 24 h. 30, Vampyr, de C.-T. Dreyer.

DIMANCHE 15. — 15 h., les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30, le Condé, d'Y. Boisset ; 20 h. 30, le Marchand des quatre saisons, de R.-W. Fassbinder ; 22 h. 30, le Guépard, de L. Visconti.

LUNDI 16. — Relâche.

MARDI 17. — 15 h., le Songe d'une nuit d'été, de M. Reinhardt ; 18 h. 30, Mon père avait raison, de S. Guitry ; 20 h. 30, Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 22 h. 30, Amiral Canaris, d'A. Weidenman.

Les exclusivités

L'ADIEU NU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
L'AIGLE ET LA COLOMBE (Fr.) (**) Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Lord Byron, 8e (225-03-31).
ALICE COOPER (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (288-99-75).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (Ang., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ;
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Ternes, 17e (380-10-41).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Liberté, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Calypso, 17e (754-10-68).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Les Templiers, 3e (272-94-56), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Sah., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), Ménil-Palace, 20e (636-92-58).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LE BUS, film américain de Bay Okan, v.o. : Styx, 5e (633-08-40), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE DERNIER BAISER, film français de Dolores Grassian : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
VIRGINITE, film italien de Franco Rossi, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA CHOUETTE EQUIPE, film américain de Michael Ritchie, v.o. : Quintette, 5e (033-35 40), France Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
TOUCHE PAS A MON COPAIN, film français de Bernard Bouthier : Omnia, 2e (233-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e ((359-52-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
MADAME CLAUDE, film français de Just Jaeckin (*) : Gaumont Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
SURSIS, film américain de Peter Collinson, v.o. : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount Galaxie 14e (580-18-03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e, (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Athéna, 12e (343-07-48).
PASQUALINO (**) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA PRISON DU VIOL (**) (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., v.ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-47-31).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TENTACULES (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TOUCHE PAS A MON GAZON (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les festivals

J. LOSEY (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : Accident ; 14 h. 15 : Une Anglaise romantique ; 16 h. : le Messager ; 18 h. 15 : The Servant ; 20 h. 15 : M. Klein ; 22 h. 15 : Cérémonie secrète.
PANFILOV (v.o), Palais des Arts, 3e (272-62-98), 14 h. 45 et 20 h. 15 : le Début ; 18 h. et 22 h. : Pas de gué dans le feu.
SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : Hamlet, Henri V, Richard III.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74), S., Mer. : Spartacus (ballet) ; D., J. : Andrei Roublev ; V. : Ivan le Terrible ; L. : l'Obier rouge ; Mar. : Solaris.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.), Mer. : Comme sur des roulettes ; J. : Un tramway nommé désir ; V. : Bubu de Montparnasse ; S. : Une fille cousue de fil blanc ; D., Mar. (sf à 21 h. 30) : le Prête-Nom.
MONTAND-SIGNORET, La Pagode, 7e (705-12-15), Mer., mat. : La guerre est finie ; soir. : Rude journée pour la reine ; J., mat. : Dédé d'Anvers ; soir. : Un soir, un train ; V., mat. : Police Python 357 ; soir. : Dédé d'Anvers ; S. mat. : l'Armée des ombres ; soir. : La guerre est finie ; D. mat. : l'Aveu ; soir. : la Mouette ; L. mat. : Un soir, un train, Manège ; Mar. mat. : Sanctuaire ; soir : l'Armée des ombres.
WESTERNS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Véra-Cruz ; J. : Bad Company ; V. : le Chasseur de scalps ; S. : Soldat bleu ; D. : la Horde sauvage ; L., Mar. : la Poussière, la Sueur et la Poudre.
COMEDIES MUSICALES, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o.), Mer : le Milliardaire ; J. : Papa Longues Jambes ; V. : les Coulisses de Broadway ; D. : Chantons sous la pluie ; L. : Golden Girl ; Mar. : Une étoile est née ; Action Christine, 6e (325-85-78), Mer. : Banana Split ; J : Ball game ; V. : The Boy Friend ; S. : Blanches Colombes et vilains messieurs ; L. : Il était une fois Hollywood ; Mar. : Hollywood, Hollywood.
FRED ASTAIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), mer., S. : Swing Time ; J. : En suivant la flotte ; V. : Top Hat ; D. : Amanda ; L. : Carioca ; Mar. : l'Entreprenant M. Petrov.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I : 12 h. (sf D.) : le Dernier Tango à Paris ; 14 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 16 h. 05 : Means street ; 18 h. : Lenny ; 20 h. 10 (V. + 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 30 (S. + 24 h.) : Aguirre, la colère de Dieu.
II : 11 h. 50 (sf D.) (S. + 24 h.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : On achève bien les chevaux ; 16 h. 15 : Taxi Driver ; 18 h. 10 : la Dernière Folie de M. Brooks ; 20 h. : Cria cuervos ; 22 h. 15 (V. + 24 h.) : les Diables.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Macadam Cow-boy ; V. et S. à 23 h. 30 : Chiens de paille.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte à films, 17e, 15 h. : Nos plus belles années ; 17 h. : Jeremiah Johnson.
CINE DIFFERENT (v.o.), Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 17 h. : Mort à Venise ; 19 h. : Panique à Needle Park ; 21 h. : Délivrance ; 23 h. : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 0 h. 30 : Chewing gum rallye.
J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 30, 18 h. et 21 h. 45 : Masculin-Féminin ; 16 h. 15 et 20 h. : Bande à part.

Les grandes reprises

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CONTES IMMORAUX (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
FUNNY GIRL (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
JO (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75).
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LOVE STORY (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DELIVRANCE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h., 24 h.
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.), Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam. et dim.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JOHN MC CABE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (sam. à 23 h. 45).
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Théâtre de la Plaine, mar. à 20 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), ven. à 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (*) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : l'Héritage ; Mar. : Family Life, à 21 h ; Olympia (966-11-63) : Mais où est donc passée la septième compagnie
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. Conflans (972-60-96) : Jo ; Tremblement de terre ; les Monstres de l'Apocalypse.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-66) : Virginité ; Soleil vert ; mardi 19 h. et 21 h. 15 : Profession, reporter (v.o.)
LE CHESNAY, Parly-II (954-34-00) : le Diable dans la boîte ; Madame Claude ; Carrie ; Transamerica Express ; On m'appelle Dollars
MANTES, Domino (092-04-05) : le Dernier Baiser ; Madame Claude ; L'homme qui aimait les femmes.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Carrie ; les Monstres de l'Apocalypse ; Club X et Y (474-94-46) : Tentacules ; On m'appelle Dollars.
POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : On m'appelle Dollars ; Violette et François ; Jo ; Madame Claude.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Carrie ; L'homme qui aimait les femmes.
VELIZY (946-24-26) : le Dernier Baiser ; Madame Claude ; Peter Pan ; L'homme qui aimait les femmes.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : L'homme qui aimait les femmes ; Peter Pan ; Julie pot de colle ; Jo ; le Dernier Baiser ; la Communion solennelle ; C 2 L (950-55-55) : Ben et Benedict.
LE VESINET, CAL (976-32-75) : Julie pot de colle ; Histoire d'aimer.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Virginité ; Peter Pan ; Julie pot de colle ; le Sursis.
BURES-ORSAY, Ulis (90-64-14) : Jo ; Obsession ; On m'appelle Dollars ; la Prison du viol.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Jo ; Network ; la Fin du monde ; Nostradamus.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Obsession ; Carrie ; Madame Claude ; le Dernier Baiser ; le Diable dans la boîte.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Pain et Chocolat.
RIS-ORANGIS, R.-Desnos (906-72-72) : Festival sciences-fiction (Mondwest ; Soleil vert ; THX 1138 ; Phase IV).
GRIGNY, France (906-49-96) : Un tueur dans la foule ; Quand la panthère rose s'em-mêle.
GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-79-60) : Pain et Chocolat.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, le 4 Perray (016-07-36) : Obsession ; Touche pas à mon copain ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Dis bonjour à la dame.
CORBEIL, C.C. Neruda (496-55-90) jeudi, sam. : Dersou Ouzala ; ven. Une fille unique.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Madame Claude, Obsession, la Question.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : Histoire d'aimer.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Transamerica Express, Face à face.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Dis bonjour à la dame.
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Virginité.
PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : le Sursis.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Madame Claude, L'homme qui aimait les femmes ; Studios (749-19-47) : Julie pot de colle, Rocky, Un tueur dans la foule.
VAUCRESSON, Normandy (970-2[…]60) : Julie pot de colle, la Petite Fille au bout du chemin, Providence.
NANTERRE, M.C. (204-18-81) : v. la Marquise d'O ; mar. : la Terre de la grande promesse.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Mado, Belle de jour, la Vraie Nature de Bernadette.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (93[…]00-05) : la Prison du viol, L'homme qui aimait les femmes, Julie pot de colle, Obsession ; Prado : Danger planétaire ; Art et essais : L'aime moi.
BOBIGNY, Centre commercial (8[…]69-70) : Rocky, King-Kong s'est échappé, Histoire d'aimer.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (2[…]89-50) : Deux Cloches dans la neige, le Diable dans la boîte, Violette et François.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : D. : Danger planétaire.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Deux Cloches dans la neige, Chouette Equipe, Carrie.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Jo, Tentacules, L'homme qui aimait les femmes.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Monstres de l'Apocalypse, Tentacules, On m'appelle Dollars, L'homme qui aimait les femmes.
ROSNY, Artel (876-11-31) : L'homme qui aimait les femmes, Peter Pan, Salo, les 120 jours de Sodome, Dis bonjour à la dame, Violette et François, Transamerica Express.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-2[…]) : Missouri Breaks, Lâche-moi les baskets.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, C.E. : ven., sam., 21 h. : le Juge et l'Assassin.
CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : Rocky ; Mar. : l'Affiche rouge.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Obsession ; Carrie ; Deux Cloches dans la neige ; Madame Claude ; Dernier Baiser.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Transamerica Express ; Peter Pan ; L'homme qui aimait les femmes ; Julie pot de colle ; Tentacules ; Communion solennelle.
JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (8[…]22-26) : Transamerica Express.
LA VARENNE, Paramount (8[…]59-20) : le Sursis ; Bilitis ; Virginité.
LE PERREUX, Palais du parc (2[…]17-04) : On m'appelle Dollars.
MAISONS-ALFORT, Club (2[…]71-70) : On m'appelle Trinita ; Quatre Zizis au garde-à-vous ; Dis bonjour à la dame.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (8[…]01-52) : Jo ; Julie pot de colle ; L'homme qui aimait les femmes ; Tentacules ; Artel-Port (871-01-52) : la Communion solennelle.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Sursis ; Virginité.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-96) : Carrie ; Lâche-moi les baskets ; Dernier Baiser.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-03-54) : la Prison du viol ; Jo ; On m'appelle Dollars.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Transamerica Express ; le Diable dans la boîte ; Salo ou les 120 jours de Sodome ; la Chouette Equipe ; l'Homme qui aimait les femmes ; Tentacules ; Gamma (961-00-03) : On m'appelle Dollars ; Jo ; Peter Pan ; la Prison du viol.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Madame Claude ; le Dernier baiser ; l'Homme qui aimait les femmes ; Carrie.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : les Canons de Navarone ; Le Français (417-00-44) : Madame Claude ; Julie pot de colle ; le Dernier baiser ; l'Homme qui aimait les femmes ; Marly (417-00-44) : Carrie.
ST-GRATIEN, les 3 Olympic (989-21-89) : Jour de fête ; la Marche triomphale ; Dersou Ouzala.
SARCELLES, les Flanades (990-14-39) : Tentacules ; On m'appelle Dollars ; Madame Claude ; Jo ; le Diable dans la boîte.
GONESSE, la Fauconnière (985-21-92) : Transamerica Express.

Variétés

La danse

(Voir théâtres subventionnés, de banlieue et festivals.)

CITE INTERNATIONALE (589-67-58), jusqu'au 14, à 21 h. : Cie Watercress.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Cie Serge Keuten (Rêve ou un petit bout d'ailleurs).
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (le 11), jusqu'au 14, à 21 h. : Pilobolus.
THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 16 h. : Centre Mudra.
THEATRE DES DEUX-PORTES (797-24-51), les 13, 14 à 20 h. 45 ; le 15 à 16 h. : Le théâtre-ballet de Toulouse (Crédo).
AMERICAN CENTER (633-59-16), les 13 et 14 à 21 h. : Dance Théâtre Expérience.

Le music-hall

BOBINO (326-68-70), (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Gilles Vigneault.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., le 13 à 24 h. (dernière) : Vinicius de Moraes ; le 13 à 21 h. : Colette Renard ; à partir du 14 à 21 h. : Manu di Bango.
PALACE (770-44-37), à partir du 17 à 20 h. 30 : San Francisco Mime Troupe. — II (D.), 19 h. : Chansons portugaises.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 21 h., mat. mer. à 15 h., sam. à 14 h. 15 et 17 h. 30, dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice (dernière le 15).
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon.
THEATRE ESSAION (278-46-42) (D.), 21 h. : Monique Morelli.
THEATRE DES DEUX-PORTES (797-24-51), le 12 à 20 h. 45 : Florence Camarroque.
CITE INTERNATIONALE, Maison H.-Heine, le 11 à 21 h. : Maren Berg (chansons traditionnelles et contemporaines).
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 12 à 20 h. 45 : Guy Trepanier.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Oh ! Calcutta.
PALAIS DES ARTS, 22 h. : Je, François Villon.

Jazz, Pop, Rock, Folk

(Voir théâtres de banlieue, cafés-théâtres et fête.)

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 17, à 19 h. et 22 h. 30 : Pablo Jazz Festival 77 (Ella Fitzgerald, Count Basie, Oscar Peterson...).
AMERICAN CENTER (633-59-16), le 11, à 21 h. : Gousse d'ail ; le 17, à 21 h. : Blue Grass Longue Distance.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, les 11, 16 et 17, à 21 h. 30 : Wild Bill Davis.
PALAIS DES ARTS, jusqu'au 17, à 20 h. : Kararu (Chili Espoir).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN (222-22-70), le 16, à 21 h. : Blues and Mojo.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30), le 15, à 20 h. 30 : Jack de Johnette « Directions » ; le 16, à 20 h. 30 : Harlem Swing, Sing and Dance Society.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 14, à 23 h. : Spirit Free.
THEATRE MONTPARNASSE (326-89-90), à 21 h., le 11 : The Jam + Bijou ; le 12 : Stinky Toys ; le 13 : Zachary Richard ; le 14 : Scorpions ; le 15, à 18 h. : Alkatraz + A Band Called « O » ; le 17 : Little Boy Story.

Concerts

MERCREDI 11 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Aldo Ciccolini (Beethoven, Franck, Granados, Villa-Lobos).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Davis, sol. F. Lodeon (Stravinski, Tchaïkovski, Sibelius).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Chorale et orchestre de chambre Justus von Websky, dir. J. von Websky (Bach).
SALLE CHOPIN-PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Nouveau Quatuor de Zurich (Beethoven, Bartok, Haydn).
SALLE CORTOT (924-80-16), 20 h. 30 : D. Rothmund (Schumann, Liszt, Ravel, Debussy) ; M. Virlogeux, H. Defrance (Bourrel, Mozart).
36, RUE EMERIAU (15e), 20 h. 30 : M. Nordmann et U. Reinemann (Schubert).
MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, 20 h. 30 : Musique Plus (« la Fosse d'orchestre », conception Philippe Drugoz).
EGLISE SAINT-ETIENNE DU MONT, 20 h. 45 : M. et MM. Duruflé, orgue.
SALLE PLEYEL, 21 h. : V. Bellas (Chopin, en hommage à A. Brailowsky).
NORMALE SUP., 21 h. : Ballantyne (Beethoven, Chopin).
EGLISE NOTRE-DAME DES CHAMPS, 21 h. : Quintette à vent de Paris (Haydn, Mozart, Ibert, Damase).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Soli chœurs et orchestre, dir. P. Holiner (Mozart, Haendel, Bach).
CENTRE MANDAPA, 21 h., W. Kawali et B.A. Nandanikar (musique de l'Inde du Nord).

JEUDI 12 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Weissenberg (Bach, Liszt, Schumann, Stravinsky).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 11.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre phil., dir. : N. Santi ; sol. : P. Amoyal (Weber, Prokofiev, Dvorak).
RADIO - FRANCE, Studio 105, 20 h. 30 : G. Robert, H. Gremy-Chauliac et N. Rao, cordes pincées (musique de la Renaissance).
FAC DE DROIT D'ASSAS, 20 h. 30 : voir le 11 à l'église de la Madeleine.
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : Ens. instrumental et chœur Monteverdi, dir. : M. Dubois ; sol. : C. Dussaut et L. Delfanti (Bach, Mozart).
MUSEE GUIMET, 20 h. 45 : Japon-Occident (Debussy, Ikernouchi, Stravinsky, Yashira, Chaynes, Yashidan).
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE, 21 h. : M. Gellot (Haendel, Pescetti, Dussek, Alvars, Bartok, Fauré).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 45 : Ens. vocal chœur national, Orch. de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Monteverdi : « Combat de Tancrède et Clorinde »).
SALLE GAVEAU (225-29-14), 21 h. : M. Franceski et R. Amner (Mozart, Schumann, Duparc, Granados).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : voir le 11.
CHAPELLE DU BON-CONSEIL, 6, rue A.-de-Lapparent, 21 h. : Chœur Haendel, dir. : A. Galissaire (Brahms, Gallus, Poulenc).

VENDREDI 13 MAI

BIBLIOTHEQUE ESPAGNOLE (11, av. Marceau), 18 h. 30 : Atrium Musicae (musique ancienne).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : J.J. Kantorow et J. Rouvier (Beethoven, Karen Katchaturian, Debussy).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orch. et chœur de Radio-Stuttgart, dir. : M. Gielen ; sol. : M. Pollini, S. Taskova (Ligeti, Lachenmann, Schoenberg, Nono).
RADIO - FRANCE, Studio 105, 20 h. 30 : Duo « Fortune's Fire » et Trio Esterhazy (Haydn et mélodies anglaises des XVIe et XVIIe). — Grand Audit., 20 h. 30 : Nouvel Orchestre, dir. : A. Myrat ; sol. : M. Bauer (Haydn, Vivaldi).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orch. du Conservatoire de Paris, dir. : J. Kaltenbach (Stravinsky, Clément, Franck, Ravel, Lutoslawski).

SAMEDI 14 MAI

THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : Quatuor Kodaly (Mozart, Bozai, Kodaly).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Les Ménestriers (chansons du Moyen Age et de la Renaissance).
THEATRE RECAMIER, 18 h. : M. Gellot, T. Prévost, T. Dupoy (Porter, Debussy, Lemeland, Bax).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orch. de Radio-Stuttgart, dir. : M. Gielsen ; sol. : S. Palm (Gielsen, Zimmermann, Stockhausen).

DIMANCHE 15 MAI

BATEAUX-MOUCHES ALMA, 10 h. 30 : Consort Orpheus (musique des XVIIe et XVIIIe).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 11 h. : M. Laforet (Mozart, Chopin).
FIAP, 15 h. : Ens. artistique du 15e arrondissement.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Orch. à plectres de Sartrouville, dir. : M. Monti (Mozart, Vivaldi, Beethoven, Gregry).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : B. Van Oosten (Vierne).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J. Maréchal.
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 14.
THEATRE PRESENT, 18 h. 30 : Ens. de ch. français et J.-J. Kantorow et M. Gellot (Haendel, Bach, Pescetti, Debussy, Prokofiev).

LUNDI 16 MAI

PLEYEL, 20 h. 30 : H. Szeryng et Y. Boukoff (Beethoven).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : G. Amy (Dao, Strauss, Ravel).
THEATRE DE LA GAITE-MONTPARNASSE, 20 h. 30 : J.-J. Kantorow, A. Rabinovitch, A. Meunier (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : R. Puyana (Bach, Haydn, Couperin, Scarlatti, Soler).
FIAP (707-25-69), à 20 h. 30 : représentation folklorique organisée par OCAU.
THEATRE PRESENT, 20 h. 30 : Musique et Cinéma, par G. Fremy et J.-P. Drouet (Globokar, Rokal).
CONSERVATOIRE NATIONAL DE PARIS, 20 h. 30 : Quatuor Arcana (Mozart, Debussy, Bartok).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orchestre de Chambre B. Thomas, chorale Audite Nova (Vivaldi, Gilles).
CENTRE MANDAPA, 21 h. : Sarojini Peti (Chants du nord de l'Inde).
CHAPELLE DE L'ANNONCIATION, 158, avenue de Gaulle (Neuilly), 21 h. : Ensemble Caix d'Hervelois (Bach, Vilvaldi, Haendel, Lecler) (au profit d'Amnesty International).

MARDI 17 MAI

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles et Orchestre M. Portales, dir. : L. Martini, chorale Cantores de Paris, dir. : C. Ricard, Petits Chanteurs de Chaillot, dir. R. Thirot (Bach : « la Passion selon saint Matthieu »).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : Concert collectif.
CENTRE MANDAPA, 21 h. : Cheng Shui Cheng (musique de Chine).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et Chœur Kuentz (Bach, Haydn).

CABARETS

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale. ■ Orchestre. - P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F/Dim. • Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner. Sug. 50 F. Sa carte. Poissons, gril. et spécial. du Sud-Ouest. PARKING.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs •	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F snc (27,60 sc), le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin.
LA LIGNE F/sam. et dim. 30, rue Jean-Mermoz, 8e. 225-52-65	Jusq. 23 h., Jean Speyer aux fourneaux prés. ses spéc. INEDITES : Fricassée de homards 45, Turbot aux écrevisses 35. GIBIERS.
CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.jrs	Jusq. 2 h. Magnifique terrasse sur les Grands Boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 26,80 et 34 F. Boisson et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'Aff. Diners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
LES TRAMWAYS de l'EST 208-51-15 76, bd Strasbourg, 10e (f. gare) t.l.j.	Jusqu'à 1 h. 30. Banc d'huîtres. Son plateau de fruits de mer 40. Rez-de-ch. : sa Brasserie ; Rest. 1er étage, plats du jour de 16 à 22 F.
Monsieur BŒUF F/sam., dim. midi 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété. Terrasse ouverte.
DOUCET EST 208-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	A 50 m. Gare Est J 24 h. Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte. Choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers) et plats du jour. *1er étage : restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS.*
LE PETIT POELON F./d., lun. mat. 39, r. Montparnasse, 14e. 633-35-10	Un cadre ravissant en plein cœur de Montparnasse. Environ 70 F.
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch., caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LA CHOUETTE • 59, rue de Seine, 6e. 633-21-59	J. 2 h. mat. Du nouveau... à Saint-Germain-des-Prés : dans un cadre original dégustez des spécialités normandes. Ses cidres et calvados.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c. (29,30 s.c.) sa nouv. formule « 3 hors-d'œuvres-3 plats au choix », jusqu'à 1 heure du matin.
LA COMMANDERIE 222-35-93 15, rue Bernard-Palissy, 6e. F/dim.	Déjeuners-Diners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.
MAHARAJAH 033-26-07 72, bd Saint-Germain, 5e. F/lundi	J. 11 h. Spéc. indo-pakistan. : soupe indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab. MENU : 25 F s.c.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 • 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 50 à 90 F.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.
ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Diners 21 h. : Spectacle 23 h Nouvelle revue « Boum à l'Alcazar ». Réservation à partir 10 h. : 329-02-20, 326-53-35. Ouvert dimanche.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda : Diners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot T.l.jrs	*Marcel BEKIER présente : Golden Gate Quartet, Maria Négréa, Pierre* Provence, Michel Lebb, le Trio Abel. Spect. animé par Michel Gaillard et J.-F Durant, accomp. par le Trio Luc Harvet. Menu 135 F vin comp.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggestion 90 Vendredi, samedi et veilles de fêtes. 100 F.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnière	A 40 min. de Paris. Vue panor. sur Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé, piscine chauff. Salons récept. week-end forfait 200 F. Tél. 749-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

BOFINGER 5, rue de la Bastille ARC. 87-82
OUVERT DIM. - Parking facile
Déj. din., soup. - Banc d'huîtres

LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68.
Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14, 4, pl. Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

CLUB HOUSE 29-31, pl. Madeleine, 8e. 265-27-67
Rez-de-ch. PUB. Grill. Jr et Nt.
1er ét. restaur. vue panoramique.

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e) ODE. 79-34
Huîtres. Poissons, Vins de Pays.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute. Spécialités.

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61
Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrascos - Camaroes

JULIEN Tous les soirs Jusq. 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06

LE LOUIS XIV 1, bd St-Denis 208-56-56
Huîtres - Fruits de mer - Gibiers
Parking. Fermé lundi et mardi

TERMINUS NORD 824-48-72 T.l.jrs
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes.
23, rue de Dunkerque, 10e.

LE PICHET 68, rue P.-Charron 359-50-34
Spécialités campagnardes
GRILLADES - FRUITS DE MER
PATISSERIES PAYSANNES

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

LE POLICHINELLE 233-28-92
« Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle ». J. 2 h. mat., 33, r. Tiquetone, 2e. F/dim., sam. midi.

BRASSERIE TABAC PIGALLE
Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute. Banc d'huîtres. Bières Löwenbräu

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 11 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : La maison des autres (seconde partie : *La revanche*), d'après B. Clavel, réal. J.-P. Marchand, avec Ph. Marlaud, J. Rispal, G. Fontanel.

22 h., Médicale : L'hypertension artérielle.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 15, Football : Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe ; 22 h. 35 Série américaine : Capitaines et rois.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : LE LIT CONJUGAL, de M. Ferreri (1963), avec M. Vlady, U. Tognazzi, W. Giller, L. Sini, R. Fellini (N.).

Un quadragénaire épouse une fille jeune et jolie qui, voulant dominer le ménage et avoir un enfant, le soumet à ses désirs et lui prend sa virilité et sa force. Une comédie très noire sur le thème symbolique de la « reine des abeilles » qui tue le mâle après la fécondation : une satire violente du matriarcat.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice ; 23 h. 50, Poésie : Lucette Finas.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Vieilles cires : orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, direction Mengelberg : « Ouverture tragique, opus 81 » (Brahms), « Première Symphonie » (Brahms), « Septième Symphonie » (Beethoven) ; 22 h. 30, Locorythmie, par M. André ; 0 h. 5, Deux Nuits pour Steve Lacy.

JEUDI 12 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h., Les vingt-quatre jeudis ;

20 h. 30, Spécial Evénement : Débat sur la situation économique entre Raymond Barre et François Mitterrand ; 21 h. 30, Série : La ligne de démarcation (« Jeannine » et « François ») (rediffusion) ; 22 h. 20, *Littéraire* : Titre courant (« Histoire des Français sous l'occupation », d'H. Amouroux).

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h., Téléfilm : « l'Echange », de R. Baker ;

20 h. 30, En direct de l'Opéra : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart, dir. Karl Boehm, *mise en scène* G. Rennert, avec Karlheinz Boehm, Ch. Eda Pierre, N. Burrowes, S. Burrows, N. Orth, K. Moll.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *FILM* (les grands noms de l'histoire du cinéma) : cycle Aspects du cinéma italien : LES DERNIERS JOURS DE MUSSOLINI, de C. Lizzani (1975), avec R. Steiger, F. Néro, L. Gastoni, L. Capolicchio, H. Fonda.

Fin avril 1945, Mussolini tente de se réfugier en Suisse avec sa maîtresse, Claretta Petacci. Le couple est fait prisonnier par les résistants italiens et exécuté.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : « Elocoquente », de G. Limbour. Réalisation G. Peyrou ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice ; 23 h. 50, Poésie : *Lucette Finas.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert (Renaissance des orgues de France)... orgue de Lesac, avec F. Houbard : « Cinq versets » (Dalente), « Toccata » (Frescobaldi), « Cinquième Fugue » (Roberday) ; « Concerto » (Walter), « l'Homme des neiges » (Bach), « Fantaisie en ut mineur » (Bach) ; 21 h. 40, Soirée Monteverdi, avec J. Nelson, R. Jacotte, M. Léonard ; 23 h., Effets de musique ; 0 h. 5, La musique ou le musicien ; 1 h., Réveil en fanfare, par D. Caux.

PRESSE

Dans son soixante millième numéro

LE « TIMES » RACONTE LA PRISE DE LA BASTILLE

Il n'est pas fréquent de lire dans la même double page d'un quotidien des « informations » sur l'exécution de Louis XVI, la mort de l'amiral Nelson à Trafalgar, l'assassinat du président Lincoln, le lancement de la première bombe atomique sur le Japon et le premier atterrissage sur *la Lune*.

C'est à ce petit jeu, un peu mélancolique, que se livre, ce mercredi 11 mai, le grand quotidien anglais « Times », à l'occasion de la publication de son soixante millième numéro. Fondé en 1785, le « Times », indique le chapeau de cette « revue » — près de deux cents années de parution, — fut surnommé « The Thunderer » (le Rugissant, Jupiter tonnant) pour « sa dénonciation vigoureuse des injustices et des incompétences ».

Il est intéressant d'apprendre comment, le 20 juillet 1789, « The Thunderer » fit part à ses lecteurs de la prise de la Bastille par « une féroce populace parisienne » :

« Rébellion et guerre civile en France. Les conflits qui, depuis quelque temps, déchiraient ce *royaume voisin viennent finalement* d'éclater en une crise dont personne n'aurait pu prévoir ou soupçonner l'ampleur.

» Le récit des événements qui se sont déroulés cette semaine à Paris remplissent l'esprit d'horreur. A aucun moment depuis l'époque de Charles IX, en 1572, la France n'a donné un exemple aussi frappant d'un gouvernement dépassé et n'a vu autant de flots de sang versés par une guerre civile.

» Il n'y a plus de sécurité pour les personnes ni pour les biens, et la vie des personnages les plus importants de l'Etat est si menacée qu'ils doivent fuir leur pays et chercher refuge sur notre terre de liberté. »

Célèbre depuis sa fondation pour son apparence austère, qui n'excluait pas toujours une subtile forme d'humour, le « Times » a connu, ces dernières années, de graves difficultés financières. En 1966, lord Thomson of Fleet, un truculent homme d'affaires d'origine canadienne, s'en portait acquéreur en déclarant que c'était là « le plus beau jour de sa vie ».

Si aujourd'hui le « Times » a quelque peu perdu de son lustre passé, il reste une institution. L'image d'une certaine idée de l'Angleterre. — N. B.

● *Le Syndicat des journalistes C.G.T.*, dans un communiqué, « *s'élève contre l'attitude du ministre du travail* » dans le cas du « *licenciement d'un délégué syndical S.N.J. exigé par Hersant au* Figaro ». Estimant que « *c'est seulement dans l'union et dans l'action que les journalistes seront capables d'imposer leurs revendications, de défendre leurs droits syndicaux, d'obtenir la garantie de l'emploi et de faire respecter la liberté d'expression* », le S.N.J.-C.G.T. appelle à participer à la journée nationale de grève le 24 mai.

● *L'« International Herald Tribune »*, quotidien composé à Paris, qui a été le premier journal à utiliser le fac-similé pour être imprimé à Londres presque simultanément, renouvellera l'opération à Zurich à partir de l'automne prochain.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 MAI

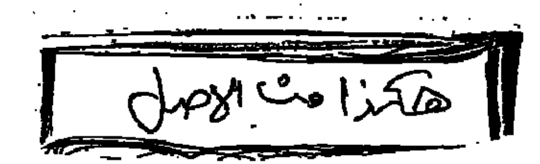
— *MM. Louis Baillot*, député (P.C.) de Paris, *Charles Hernu*, maire (P.S.) de Villeurbanne, et *Pierre Messmer*, ancien premier ministre, débattent sur le thème « La nouvelle ligne de la défense nationale du P.C. », sur Radio Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Les républicains indépendants* s'expriment à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 12 MAI

— *L'Eglise réformée de France* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Les radicaux de gauche* ont la parole, sur TF 1, à 19 h. 45.



VISION

MERCREDI 11 MAI

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

JEUDI 12 MAI

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

L'ACQUITTEMENT DE LOUISE LAMBERT, ÉPOUSE ET MÈRE

Les séquestrés de Salency

Beauvais. — Acquittée. Quand le verdict rendu par la cour d'assises de l'Oise, après quarante minutes de délibérations, lui a été signifié mardi 10 mai, la petite femme grise dans le box n'a eu nulle autre réaction qu'un léger sourire. Louise Lambert, cinquante-deux ans, criminelle suffisamment redoutable pour que les magistrats de la chambre d'accusation d'Amiens aient annulé l'ordonnance de mise en liberté prononcée en sa faveur par le juge d'instruction et de ce fait maintenue dix mois en détention « provisoire », a été reconnue non coupable de « délaissement par ascendant d'un incapable ayant entraîné la mort ». *C'était bien là la moindre des choses à faire en sa faveur.*

L'histoire de cette femme, sa vie d'épouse et de mère, peuvent se résumer en un mot, souvent prononcé au cours des débats : le calvaire. Louise, petite fille, était la troisième d'une famille de six enfants. Son père, ouvrier agricole, un brave homme d'alcoolique, battait sa mère, et, comme l'on dit, pour assouvir sa soif, *« mangeait la grenouille »*. En quelques années, la petite exploitation, les 10 hectares familiaux, furent ainsi érodés par l'alcool. A quatorze ans, Louis se retrouva donc dans les champs des autres, à *« faire les betteraves »*. C'est là que, trois ans plus tard, elle devait découvrir l'amour, avec un homme de quinze ans son aîné. L'amour, celui qui conduit une jeune fille de dix-sept ans, enceinte, au mariage forcé, *« à une petite cérémonie pas en blanc, pas une grande réjouissance pour personne »*.

La débauche

« Vous auriez dû vous abstenir. Une deuxième bêtise n'a jamais effacé la première. Mais il est vrai qu'à l'époque on avait des principes », dira le président, M. Guy Tabardel. On avait des principes en effet, et voilà Louise mariée en 1943 à un autre brave homme d'alcoolique. Son premier enfant, prématuré, meurt dès la naissance : *« Les Allemands avaient réquisitionné les couveuses »*, explique-t-elle. Le deuxième enfant, elle le perdra aussi, après une fausse couche due à une chute *« provoquée par une limace »*.

Le mari, qui a rencontré de mauvais copains, cet homme ivre-mort qu'elle va de plus en plus souvent ramasser le soir sur le bord des chemins, a heureusement de la ressource et l'alcool procréateur. Il lui fait des enfants à la chaîne : Christian en 1946, Jean-Jacques en 1947, Gérald en 1950, Jean-Yves en 1951, Joël en 1953, et enfin Gismonde en 1963. La petite maison de quatre pièces de Salency (Oise) est ainsi vite remplie par le père, soutien de famille.

Le président : *« Mais quel soutien a-t-il été pour vous ? Il buvait. Il ne ramenait pas d'argent. Il battait les enfants. Quel soutien ? »*

Elle : *« Il était là. »*

De notre envoyé spécial

Il était là en effet, ce père *« qui s'était mis complètement à la débauche »*, et bien là, avec son sens aigu de la famille et des responsabilités envers les enfants. Lorsqu'elle s'aperçoit qu'après Gerald, débile léger, un des autres enfants, Joël, est débile mental profond, Louise Lambert envisage, selon les conseils reçus, de le placer dans un établissement spécialisé. Refus absolu et définitif du mari : *« Tu ne l'aimes pas, t'es qu'une fainéante. Si tu l'abandonnes, je t'abandonne. »* Alors, pour ne pas *« menacer le ménage »*, Louise décide d'élever, ou plutôt de garder Joël. Joël est débile profond. Sait-on ce que concrètement cela veut dire ?

Simplement que le petit enfant Joël, que sa mère place dans la cour en laisse pour qu'il ne se sauve pas, ramasse les crottes de chien ou ses propres excréments et les mange, boit à l'occasion l'eau de Javel oubliée par sa mère, bref, exige une surveillance constante. Puis, devenu adolescent et adulte, Joël doit être littéralement séquestré par sa mère, qui l'enferme dans une chambre, avec pour seul mobilier une petite table, un fauteuil un seau hygiénique, quelques papiers pour jouer. Joël ne parle pas, hormis quelques onomatopées. Simplement il dort ou il joue.

« Il s'amusait à gratter les murs avec ses souliers, il regardait les livres. Matin, midi et soir, j'allais lui porter son assiette. Il riait comme un fou. Mais il ne voulait pas manger devant moi. Il fermait la porte. Si je restais, il versait l'assiette dans le seau hygiénique puis se resservait quand j'étais parti. »

Voilà la vie menée pendant vingt-trois ans par Louise Lambert, obligée pour son fils d'établir la camisole maternelle. Joël ne sera pas interné, puisque son père s'y oppose et puisque l'individu n'est pas dangereux pour la société. C'est la loi, celle de 1838.

D'ailleurs, cette femme qui séquestre son fils, ou plutôt qui est séquestrée par lui, arrange bien tout le monde. En 1974, la direction de l'Action sanitaire et sociale de l'Oise alloue une pension mensuelle de 1 280 francs à Joël, qui, *« après examen »*, est reconnu handicapé mental à 95 %. C'est-à-dire *« capable d'accomplir tous les actes de la vie courante »*. Les services sociaux ont fait leur devoir, les services sociaux versent de l'argent : *« En fait, à peine le prix de quelques journées d'hospitalisation »*, dira l'avocat général, M. Alloy.

Secret professionnel

Pour le reste, c'est le vide absolu autour de cette mère : vide de la famille, *« par pudeur »*, assure sa sœur, vide des voisins, vide des services sociaux. Entre 1959 et 1973, pas une visite d'assistante sociale : entre 1974 et 1976, cinq visites, mais simplement pour aider la mère à remplir des papiers. Le vide absolu, c'est-à-dire la fuite de tous devant un handicapé qui ne gêne pas dans la mesure où la mère le cache à tous.

Mais le 21 juin 1976, Joël meurt, et il meurt de faim. Le débile n'intéressait personne ; son cadavre, 25 kilos pour 1 m. 58, indigne tout le monde. Sa mère, cette femme abominable, l'aurait laissé mourir de faim. On l'arrête. On la met en prison, et elle dit : *« Ce n'est pas vrai. Je lui ai toujours donné à manger. Mais je ne me suis pas aperçue qu'il ne mangeait pas. Il se cachait. Il refusait de se montrer nu devant moi. Je n'ai pas vu qu'il était si maigre. » « Il est possible en effet que Joël, débile mental, partagé entre le jeu et le caprice,* dira M. Bouton, médecin légiste, *se soit laissé mourir de faim. Il est possible qu'il ait fait de l'anorexie mentale. C'est cela un débile profond. A l'hôpital, on lui aurait collé l'entonnoir. Ici, c'était la mort. »*

Possible, en effet, cette mort par caprice que l'on aurait pu éviter si les services sociaux avaient fait leur travail de visite. A ce sujet, deux assistantes sociales ont refusé de témoigner devant la cour d'assises. *« Secret professionnel »*, ont-elles proclamé bien haut et probablement sur ordre supérieur, devant les juges, avec l'air de jouer un bon tour à tout le monde. Secret professionnel sur quoi ? *« Sur la non-assistance à personne en danger »*, a rétorqué l'avocat de Mme Lambert, Mᵉ Alain Bonat, qui a plaidé l'acquittement, et l'a obtenu.

Dans son réquisitoire très modéré, le substitut, M. Alloy, avait demandé une peine de cinq années de prison, largement assortie du sursis, contre l'accusée. Presque pour la forme, dirait-on, et, comme tout le monde, avec cette arrière-pensée que c'était moins un procès d'assises qu'une enquête administrative qu'aurait dû provoquer la mort de Joël.

PIERRE GEORGES.

● *M. Claude Liebig*, quarante ans, l'un des dirigeants de l'entreprise Thireau-Morel, condamné le 20 avril à trois ans d'emprisonnement dont un avec sursis par la cour d'appel de Rouen pour détournement de fonds (*le Monde* du 22 avril) s'est suicidé le 7 mai à son domicile, au Havre.

La nouvelle a été connue ce mardi 10 mai. Selon la police, la perspective de son incarcération semble être à l'origine du suicide de M. Liebig.

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : le centre d'Arenc est un scandale.

Le Syndicat de la magistrature vient d'adresser à M. Alain Peyrefitte, *ministre de la justice*, une lettre de protestation contre l'existence et le maintien du centre d'internement administratif d'Arenc, à Marseille.

« Comment peut-on admettre, demande le Syndicat, *que le gouvernement cautionne et que le ministre de la justice tolère depuis des années un centre d'internement administratif, qui constitue une insulte à la Constitution, à la loi et à la tradition française de défense des libertés ? Comment peut-on admettre que, loin de faire cesser ou de réprimer ces atteintes aux libertés individuelles fondamentales, on inquiète ceux qui les dénoncent en violant de surcroît les droits syndicaux qui leur sont reconnus ? »*

Cette dernière allusion vise M. Oswald Baudot, substitut du procureur de la République à Marseille, contre lequel une enquête aurait été ouverte par le préfet de police de cette ville, après la publication dans la presse d'un communiqué de protestation contre la *« prison clandestine »* d'Arenc. Le préfet de police avait démenti à l'époque qu'il avait déclenché cette enquête (*le Monde* des 13 et 14 avril).

LE PROCÈS DE JACQUES MESRINE

Norbert allait bien

La sixième audience du procès de Jacques Mesrine et de ses coaccusés devant la cour d'assises de Paris, présidée par M. Charles Petit, a été consacrée, mardi 10 mai, à l'évasion de Mesrine du palais de justice de Compiègne, le 6 juin 1973.

« Peux-tu faire savoir si Norbert de Compiègne va bien ? »

« Norbert va bien. » *Jacques Mesrine était à la prison de la Santé, arrêté pour une série de hold-up, lorsqu'il envoya le premier message sur carte postale et reçut le second.* « Norbert », *c'était le 6 juin.* « Norbert », *cela signifiait aussi qu'une arme avait été déposée dans les toilettes du palais de justice de Compiègne, où il devait comparaître pour une ancienne et petite affaire d'abus de confiance.*

Dans le train qui le conduisait à Compiègne, accompagné de trois gendarmes, Jacques Mesrine fit part d'ennuis intestinaux. A l'arrivée à Compiègne, il demanda à aller aux toilettes. Au rez-de-chaussée, c'était « trop sale ». *On monta au deuxième étage. De sa main libre, Mesrine cueillit le colt qui était caché sur la chasse d'eau, le glissa dans sa ceinture et entra dans la salle d'audience. Aimablement, un gendarme tira sa veste qui était restée coincée dans sa ceinture.*

« J'ai mis la barre entre le gendarme auquel j'étais attaché et moi : « Ne bougez pas ou je » tire le juge. » Le gendarme s'est jeté à terre. Il m'a dit : « Tire pas. » J'ai dit : « Détache. » Il me détache, part à quatre pattes et sort dans le couloir pour, après, sortir son arme et faire son travail. Le chef de convoi s'est avancé, sans arme. J'ai tiré en l'air.

— Vous avez tiré en oblique, *rectifie le président.*

— D'accord. »

Jacques Mesrine appuie le canon du colt sur la nuque du président du tribunal, M. Guérin, qui lui dit que cela ne servira à rien : « Ecrase » *Ils traversent la salle des pas perdus, la cour. Mesrine tire un coup de feu à côté d'un gendarme :* « Je l'ai raté volontairement. La balle a traversé une porte et s'est enfoncée dans un radiateur. On ne peut quand même pas m'inculper de tentative de meurtre sur une porte et un radiateur !

» En sortant dans la rue, j'ai attrapé le magistrat, je l'ai jeté dans la direction des gendarmes et je suis parti de l'autre côté. »

Un gendarme tire sur lui.

« On n'a jamais retrouvé cette balle *remarque M. Petit.*

— Evidemment, elle était dans mon bras. Mais les munitions de la gendarmerie ne sont pas très bonnes. Ils s'en plaignent assez. »

Un automobiliste essaie de le renverser : « Si c'est un honnête citoyen, c'est très bien. Mais si c'est le proxénète que je connais... »

Il s'engouffre dans la R 16 blanche qui l'attend, tandis qu'une camionnette de la gendarmerie s'arrête à sa hauteur. Il tire trois coups de feu sur le pare-brise — un gendarme est blessé au thorax — et disparaît.

« Je sais très bien qu'il était possible que je blesse un gendarme et c'est très regrettable. J'ai pris un risque et j'en prends la responsabilité. C'était un geste de combattant.

— Personnellement, *conclut le président,* je ne tire qu'avec le code pénal. »

L'audience continue ce mercredi 11 mai.

FRANÇOISE BERGER.

ODILE CAILLAUX AUX ASSISES DE PARIS

Comment savoir ?

La deuxième journée du procès de Mme Odile Caillaux, qui comparait devant les assises de Paris pour l'empoisonnement de ses deux fillettes (« le Monde » du 11 mai), a été consacrée, mardi 10 mai, à l'audition des vingt-cinq témoins, venus dépeindre devant la cour le climat étouffant des querelles de famille.

« On fait ici le procès des autres : de la belle-mère, de la mère, du mari, de la famille », s'est exclamé à plusieurs reprises le président, M. André Giresse, regrettant qu'on attache trop d'importance aux démêlés familiaux d'un couple désuni.

D'un côté, une grande famille de sept garçons, soudée autour d'une mère veuve, possessive, abusive, Mme Marie-Madeleine Caillaux. Elle avait des jumeaux. L'un est mort dans un accident de la circulation. Le second, Guy, a épousé Odile. Guy est décrit comme immature, émotif, impulsif, ne pouvant vivre sans sa mère et que sa mère *« couvait »*.

De l'autre côté, trois filles dont les parents n'ont jamais pu véritablement s'occuper. Le père, militaire, est mort en Algérie en 1960. La mère, toujours malade, et qui allait de dépression en dépression, Mme Jacqueline Guizard. Nerveuse, elle raconte l'enfance de sa fille Odile, *« une enfant venue au monde aux forceps, qui a toujours été très attardée, qui était atteinte de strabisme, puis a souffert de tuberculose. Elle n'a jamais été normale. Dès l'âge de dix ans, elle a reçu des « soins psychiques » Elle avait des « inhibitions » Elle était introvertie, elle ne pouvait pas communiquer. »*

Mais Odile Caillaux n'est pas atteinte de maladie mentale, ont déclaré dès le premier jour des débats les experts. Le président, M. André Giresse, l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, et l'avocat de la partie civile, Mᵉ Menuet, se sont aussi évertués à démontrer qu'en définitive Odile Caillaux était *« normale »*, que si son mari la battait ce n'est jamais allé très loin, et que de toute façon on n'en a jamais eu la preuve, que si sa belle-mère se mêlait un peu trop de la vie du ménage, cela partait d'un bon sentiment. *« Une belle-mère dont elle avait une peur maladive, physique et morale »*, dira la seule véritable confidente de l'accusée, sa tante.

Cette crainte a-t-elle pu amener Odile Caillaux à tuer ses enfants ? Sa sœur est venue dire qu'elle avait peur que *« sa belle-mère lui prenne ses filles »*. Peu avant le drame, elle avait annoncé son intention de divorcer. Le président s'est posé, à son tour, la question de savoir si les fillettes n'ont pas été l'*« instrument d'une vengeance personnelle »*. A moins qu'il ne s'agisse, comme l'accusée l'a dit au commissaire de police, d'un geste commis *« pour se libérer et ne plus avoir aucune servitude »*. Comment savoir ?

« Elle n'aimait pas ses enfants, et ses enfants ne l'aimaient pas. Elle ne s'en occupait pas. Odile était égoïste », ont affirmé la plupart des membres de la famille Caillaux. La concierge a ajouté qu'elle était obligée de leur donner à manger.

L'audience continue ce mercredi 11 mai avec la confrontation entre l'accusée et son mari.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Deux décisions du barreau de Paris

● Des « recommandations » en matière d'honoraires

● Les consultations gratuites dans la capitale

Le débat sur les honoraires d'avocats prend un tour nouveau avec la publication, mardi 10 mai, des recommandations du conseil de l'ordre aux quatre mille huit cents avocats parisiens. Cette publication n'est pas sans précédent puisque des initiatives identiques avaient déjà été prises par le barreau de Versailles (*le Monde* du 28 avril 1976) et par l'association Justice et Socialisme (*le Monde* daté 19-20 décembre 1976).

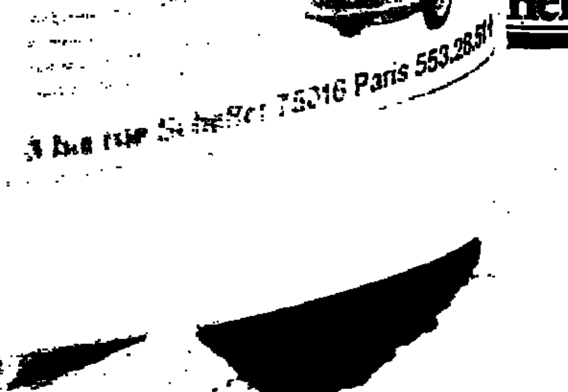
Mais le barreau parisien a retenu une méthode de calcul différente de celle qui avait été choisie par ses deux prédécesseurs. Ce calcul, en effet, repose sur la définition d'une « unité horaire » dont le montant s'établit, au 1ᵉʳ janvier 1977, entre 150 et 500 F. Pour ce qui concerne le domaine juridique, on relèvera, à titre d'exemple, que la constitution d'une S.A.R.L. est évaluée à dix unités horaires, celle d'une société anonyme à dix-sept unités horaires.

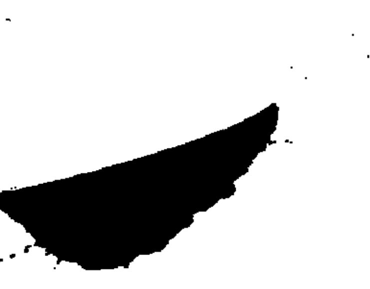
L'application, en matière judiciaire, est plus difficile à mettre en œuvre. Mais on relève que cette recommandation d'honoraires est calculée compte tenu des réceptions des clients, des consultations verbales ou écrites, de la présence aux audiences, des rendez-vous extérieurs, mais qu'elle ne comprend pas les « émoluments ». Une intervention en matière civile devant le tribunal d'instance est ainsi fixée à cinq unités horaires, devant le tribunal de grande instance ou de commerce à dix unités horaires. En matière pénale, dix unité horaires sont recommandées. Pour un procès correctionnel ou devant la cour d'appel on observera encore que en tous domaines *« un honoraire complémentaire pourra être demandé au vu du résultat obtenu »*.

La deuxième décision du barreau de Paris porte sur les consultations gratuites, dont M. Jacques Chirac a récemment annoncé la mise en place. A titre expérimental, l'expérience sera d'abord tentée dans les quatrième, treizième, quatorzième, dix-septième et vingtième arrondissements soit dans les mairies annexes d'arrondissement, soit dans les bureaux d'aide sociale du 1ᵉʳ juin au 14 juillet. Selon les résultats de cette expérience, celle-ci devrait être généralisée à l'ensemble de la capitale dès le mois de septembre. Ces consultations auront lieu une à deux fois par semaine, par exemple, entre 17 heures et 20 heures.

De plus, le barreau de Paris prévoit de créer une permanence, de 9 heures à 18 heures, dans les locaux de l'ordre au Palais de justice. De 18 heures à 0 heure sera ultérieurement organisée une permanence téléphonique. Enfin, il a été annoncé que le barreau de Paris publierait, prochainement, un dictionnaire des avocats où figurerait leur spécialité.

● *L'incendie de l'hôtel Polen,* le 9 mai, dans le centre d'Amsterdam, a fait, selon le dernier bilan, dix morts. Mais on reste sans nouvelles de dix-neuf personnes. Vingt-quatre blessés sont toujours à l'hôpital. — *(Reuter.)*





D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Corse

JE SOUHAITE QUE LES TROIS VILLAGES DU CLUB MÉDITERRANÉE OUVRENT NORMALEMENT déclare le préfet de région

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — En visite officielle à Calvi, M. Yves Burgalat, préfet de région, a évoqué l'attentat commis le 22 avril contre le Club Méditerranée à Cargèse, qui a entraîné la fermeture du village pour la saison 1977, et l'attentat manqué, le 8 mai, contre les installations de la même société à Sant-Ambrigio, en Balagne.

« *Il est vrai*, a déclaré M. Burgalat, *que le Club Méditerranée n'avait pas, autant que ces dernières années, fait des efforts pour que la vie économique de l'île puisse profiter de ses installations. Les choses ont bien changé, et je me dois de reconnaître l'effort très important qui dans ce domaine est fait par le Club. Ce qui m'a beaucoup frappé, c'est que des éléments qui, quelquefois, ont pris prétexte d'intérêt général à des fins d'intérêt local et très privé, ont répandu l'idée que le Club Méditerranée était indésirable en Corse. Or je suis de tous côtés assailli de demandes et de démarches pour que la menace de fermeture ne soit pas concrétisée.* »

« *Je souhaite pour ma part ardemment*, a ajouté le préfet de région, *que les trois villages de Corse, y compris celui de Cargèse, ouvrent normalement. Je m'emploie à ce qu'il en soit ainsi, à la demande des élus et de la population.* »

D'autre part, une charge de plastic a causé de très importants dégâts dans l'appartement d'un avocat bastiais, Mᵉ Vincent Stagnara, le mardi 10 mai, dans le quartier du port, à Bastia. Mᵉ Stagnara est l'un des principaux animateurs du mouvement autonomiste corse Fronte Corsu.

Ile-de-France

Réélu à la présidence du conseil régional

M. Michel Giraud souhaite une réforme du Syndicat des transports parisiens

Comme nous l'avons indiqué dans nos éditions de mardi, M. Michel Giraud, président sortant R.P.R. du conseil régional d'Ile-de-France, a été réélu à ce poste par 106 voix contre 52 qui se sont portées sur le nom de M. Henri Canacos (P.C.) candidat unique de la gauche.

Une partie du bureau a été également renouvelée : M. Pierre Bas (R.P.R.) a été reconduit à la vice-présidence, M. Alain Griotteray (R.I.) a retrouvé son poste de rapporteur général du budget. M. M. Couve de Murville, député R.P.R. de Paris, remplace M. Christian de La Malène, qui ne s'est pas représenté, à la tête de la commission des finances.

Dans son allocution inaugurale, M. Michel Giraud a souligné les inconvénients du système électoral en vigueur, qui a provoqué depuis le 1ᵉʳ juillet 1976 trois renouvellements du bureau. Ces interruptions répétées *perturbent les travaux de l'assemblée* régionale et le président a déclaré à ce sujet : « *Je ne pense pas que nous puissions conserver longtemps un mode de désignation qui provoque de telles solutions de continuité dans la vie de notre assemblée.* »

De plus, il a souhaité une réforme de l'organisation régionale des transports en commun. « *Le conseil régional et, à travers lui, la région ne pourront s'affirmer et progresser sans réformes*, a-t-il déclaré. *Parmi celles qui sont nécessaires, je n'en citerai qu'une, mais essentielle, celle du Syndicat des transports parisiens, sans laquelle les pouvoirs que nous reconnaît la loi du 6 mai 1976 en matière de définition et de mise en œuvre de la politique régionale des transports et de la circulation ne peuvent être exercés.* »

Au cours d'un déjeuner de presse, M. Giraud a présenté la campagne d'information et de promotion, destinée, à partir du 11 mai, à faire mieux connaître la région d'Ile-de-France à ses habitants. Avec un budget de 1,6 million de francs, cette campagne sensibilisera le public aux moyens d'affichettes dans les bars-tabac et les bus. Un tour cycliste d'Ile-de-France sera organisé du 11 au 15 mai.

Des films, des pochettes d'allumettes et des expositions itinérantes populariseront les réalisations et l'emblème de la région. — Al. F.

UN EMPRUNT POUR LE LOGEMENT SOCIAL A PARIS ?

La Ville de Paris pourrait lancer un emprunt garanti par une « mobilisation » de son patrimoine, pour financer la construction de dix mille logements sociaux (*le Monde* du 10 mai). Cette mesure est étudiée par les services de la Ville.

Evoquant, mardi, la politique du logement social à Paris, la fédération de Paris du P.C. a déclaré : « *Le maire de Paris ne fera pas construire dix mille logements H.L.M., comme il l'a promis, parce qu'il a approuvé la loi Barrot qui liquide la construction sociale.* »

Bretagne

QUIMPER : LE PÉTROLE DU « BOEHLEN » EST DÉMÉNAGÉ

Des traces d'hydrocarbures ayant été relevées dans les terrains voisins de la fosse où ont été enfouies 40 tonnes de mazout provenant du « Boehlen », la municipalité de Quimper a décidé de faire enlever ces résidus.

Le pétrole, mêlé de sable, de galets et d'algues, est enfermé dans des sacs en plastique. Ceux-ci seront placés dans des containers entreposés à la station d'épuration de Quimper jusqu'à ce qu'on ait trouvé une solution pour se débarrasser de ces déchets polluants.

Cette affaire, qui embarrasse le maire de Quimper, M. Marc Becam (R.P.R.), secrétaire d'Etat aux collectivités locales, aura sans doute des retombées positives. M. Becam a décidé de créer dans le Finistère un organisme permanent regroupant élus et fonctionnaires, et chargé de s'occuper de la pollution par les hydrocarbures.

D'autre part, au large de l'île de Sein, le navire-atelier « Petrel » a commencé le soutirage du pétrole encore contenu dans les cuves de l'épave du « Boehlen ». Le mazout sera brûlé sur place à l'aide d'une torchère.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Pas de barrage sur la Verne

A la suite d'un recours introduit par la Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale (S.C.P.), le tribunal administratif de Nice, présidé par M. René Romeuf, vient de prononcer l'annulation d'un arrêté du préfet du Var en date du 17 juillet 1976 déclarant d'utilité publique les travaux de construction du barrage de la Verne sur les communes de La Môle et de Collobrières, dans le Var.

La réalisation de cet ouvrage était projetée par le syndicat intercommunal de distribution d'eau de la corniche des Maures, groupant onze communes des cantons de Saint-Tropez et de Grimaud (1).

A l'appui de son recours, la S.C.P., société d'économie mixte créée en 1957 pour assurer l'alimentation en eau, à partir du Verdon, des départements des Bouches-du-Rhône et du Var, avait fait valoir que le barrage de la Verne, d'une capacité de 15 millions de mètres cubes, était contraire à la politique régionale de l'eau, dont elle est l'instrument, et à la cohérence des investissements publics. Elle peut, en effet, atteindre les mêmes objectifs à partir de ses installations pour un coût trois fois inférieur à celui du barrage.

(1) Gassin, Collobrières, La Môle, Plan-de-la-Tour, Grimaud, Gogolin, Ramatuelle, Saint-Tropez, La Croix-Valmer, Cavalaire et Le Rayol-Canadel.

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE ARCHITECTURE-CONSTRUCTION

Moins de grisaille dans les édifices publics

Une mission interministérielle architecture-construction, chargée de coordonner l'action administrative afin d'améliorer la qualité architecturale des édifices, pourrait être créée prochainement.

Après la présentation au conseil des ministres du 12 janvier des conclusions du rapport Cornuau (« le Monde » du 13 janvier) sur la commande publique, une série de décisions ont été préparées et devraient être présentées prochainement par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, au premier ministre.

La mission, qui pourrait être présidée par M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général de la présidence de la République, dépendrait du ministère de la culture et aurait une tâche d'information et d'incitation.

Information sur l'activité de ministères comme ceux de la santé, des P.T.T., de l'éducation nationale, de la défense, des finances ou de l'intérieur, qui construisent hôpitaux, bureaux de poste, écoles et collèges, perceptions ou commissariats de police. Incitation à lancer certaines recherches techniques ou architecturales. Pour cela, la mission disposerait d'un budget minimum de 4 millions de francs environ, en plus des crédits strictement nécessaires au fonctionnement d'une petite équipe (1,7 million de francs selon une première estimation).

En plus de ces moyens financiers — un peu symboliques — d'incitation à la recherche, la mission architecture-construction aurait le pouvoir de proposer des directives au premier ministre et de lui faire un compte rendu annuel des activités des ministères constructeurs : on hésite actuellement entre la « mise au pilori », style rapport de la Cour des comptes, et une formule plus discrète.

Pour améliorer la qualité des constructions publiques et renouveler les équipes de professionnels appelés à les édifier, les listes d'architectes agréés, telles qu'elles se pratiquent actuellement et qui favorisent souvent la routine et le « suivisme » des services constructeurs, seraient supprimées. La mission publierait les noms des architectes effectivement « employés » par tel ou tel ministère. Des procédures de sélection seraient réglementées et les concours seraient généralisés, afin d'ouvrir l'accès à la commande publique aux jeunes et aux provinciaux.

Assouplissement des règles de financement

Enfin, et c'était là une des propositions du rapport Cornuau, chaque ministère réservait 5 à 10 % de ses crédits à un secteur-pilote où les normes et les règles de financement seraient assouplies (un dépassement de 15 % du coût serait admis). Ce secteur-pilote devrait permettre de prouver que la recherche de la qualité et l'imagination sont compatibles avec le sérieux de la construction publique. Il fonctionnerait un peu sur le modèle du plan-construction créé en 1972 au ministère de l'équipement, afin d'encourager l'innovation en matière de logement social. Le plan-construction deviendrait d'ailleurs le secteur-pilote de ce ministère pour l'habitat.

Reste à négocier avec les responsables qui bénéficient d'une prime d'ancienneté, l'abandon de leurs activités de recherche, technologiques notamment, qui devraient être directement contrôlées par la nouvelle mission interministérielle. Cette négociation est en cours.

Quant aux ministères, ils sont en principe d'accord pour faire un effort de créativité sur le dixième de leur production, bien soulagés qu'on ne leur enlève la maîtrise de toutes leurs activités de bâtisseurs. Un des points du rapport Cornuau retenu parmi les décisions à prendre prochainement concerne la formation des maîtres d'ouvrage, c'est-à-dire des fonctionnaires qui établissent les programmes des bâtiments à construire et dirigent en principe le travail des architectes. Malgré son apparence anodine, c'est l'application de cette décision qui décidera de la réussite dans l'avenir des réformes en préparation.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

PÊCHE

L'IRLANDE REJETTE L'ULTIMATUM DE LA COMMISSION DE LA C.E.E.

« *L'Irlande maintiendra sa limite de pêche à 50 milles* », a déclaré, mardi 10 mai, M. Patrick Donegan, ministre des pêches de Dublin. Cette déclaration intervient quelques heures seulement après que la commission de la C.E.E. eut adressé un « avis motivé » au gouvernement irlandais lui demandant de supprimer, avant ce jour minuit, les mesures unilatérales interdisant aux chalutiers de plus de 33 mètres de pêcher dans une zone de 50 milles au large de ses côtes. Le conflit entre la C.E.E. et l'un de ses membres est donc ouvertement déclaré, et la Cour de justice de Luxembourg aura à le trancher dans les prochains jours.

D'autres conflits risquent de surgir, notamment avec les îles Féroé, qui dépendent du Danemark, mais qui, grâce à un statut spécial, ne font pas partie du Marché commun. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, doit s'entretenir de ce sujet avec les autorités danoises, jeudi et vendredi, à Copenhague.

Pour sa part, dans une lettre aux termes très sévères qu'il vient d'adresser au président du conseil des ministres des Communautés européennes, M. Jacques Huret, président du comité consultatif des pêcheries de la C.E.E. et président des armateurs français à la pêche, dénonce « *les lenteurs, les hésitations et la faiblesse de la volonté politique qui paraît caractériser la recherche par les plus hautes autorités* (communautaires) *des solutions dont l'urgence s'impose* ».

L'EXPANSION DES ZONES INDUSTRIELLES ET PORTUAIRES MENACE L'OSTRÉICULTURE

L'ensemble des questions relatives au secteur de l'ostréiculture a fait l'objet d'une « table ronde » présidée, mardi 10 mai, par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports. Avec une production de 40 000 tonnes de moules et près de 180 000 tonnes d'huîtres en 1976, la France occupe le premier rang dans l'Europe des Neuf.

Si les activités ostréicoles peuvent facilement se concilier avec la navigation de plaisance et le tourisme, en revanche des conflits d'intérêt et de localisation ont déjà éclaté à de nombreuses reprises, notamment lors de l'aménagement des grandes zones industrielles et portuaires (Le Verdon et embouchure de la Gironde notamment).

D'autre part, les professionnels sont de plus en plus menacés par la pollution des fleuves et des eaux littorales.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé, en septembre 1975, d'élaborer un schéma directeur national de la conchyliculture ayant pour objet *le maintien et la protection des* zones ostréicoles existantes, la réservation et la préservation des sites nouveaux pour l'avenir, la recherche d'une meilleure coexistence avec les autres activités du littoral.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La nouvelle Renault de formule 1 devrait faire ses débuts en compétition le 3 juillet au Grand Prix de France

C'est Jean-Pierre Jaboulille, trente-quatre ans, qui aura la charge de mettre au point et de *conduire en compétition* la formule 1 Renault (RS 01). Jean-Pierre Jabouille est un nouveau venu dans la discipline la plus prestigieuse du sport automobile, mais tout laisse à penser qu'il possède l'expérience nécessaire pour se tirer d'affaire au mieux. Champion d'Europe de formule 2, pilote de prototypes, il est sans doute le conducteur-essayeur type. Son action n'aura pas comme seule limite la conduite ou les réglages de la voiture. Ses avis techniques sont écoutés, ses propositions souvent retenues, et il a d'ailleurs dans le domaine de la conception des voitures quelques références probantes. C'est lui qui est en grande partie à l'origine de la réussite de l'Elf 2, voiture avec laquelle il a remporté le championnat d'Europe l'année dernière.

Il semble en tout cas que toute l'équipe Renault de formule 1 travaille dans la meilleure harmonie. C'est au départ de l'« *aventure* » un point positif pour François Castaing, responsable du projet de formule 1, Gérard Larrousse, directeur du service compétition, Michel Hubert, chargé de l'aérodynamique, et Jean Sage, qui devra, dans la pratique, mettre en œuvre la voiture sur les circuits.

Il est prévu que la voiture fera ses débuts en compétition, si tout va bien, pour le Grand Prix de France (le 3 juillet à Dijon). D'ici là, des essais auront lieu sur plusieurs circuits, et notamment sur ceux où la concurrence a, ou aura, disputé des grands prix, sans doute en Espagne et en Belgique. Chez Renault, on pourra ainsi établir des points de comparaison précis entre le potentiel de la voiture et celui des meilleures formules 1 du moment.

Après la mise en service officielle de la voiture, Renault a le projet de participer régulièrement aux épreuves du championnat du monde. Deux voitures seront engagées en 1978. Jean-Pierre Jabouille en conduira naturellement une. L'autre sera confiée à un Français ou à un étranger de notoriété. Aucun nom n'est encore prononcé mais le choix de Renault devrait cependant être assez vite connu, la période des transferts commençant à la mi-saison, surtout pour les pilotes de premier plan.

C'est avec le plus grand intérêt que sont attendus les premiers tests de la RS 01. Tout est nouveau, le moteur suralimenté, le chassis, les pneumatiques, le pilote et l'équipe technique (*le Monde* du 11 avril). La venue de Renault en formule 1 s'accompagne de celle de Michelin, qui se lance officiellement dans la haute compétition avec une solution inédite : des pneus à carcasse radiale. Michelin, qui tente une percée commerciale aux Etats-Unis, s'attaque à Goodyear, premier fabricant mondial dont la situation de monopole en formule 1 est donc brisée.

L'inconnue, dans la pratique — c'est-à-dire en course, — reste le temps de réponse du turbocompresseur. Son action n'est pas permanente — le turbocompresseur se déclenche à un certain régime — et c'est pour une bonne part de la capacité des techniciens de Renault à maîtriser ce problème (1) que dépendra la compétitivité de la RS 01. Les résultats obtenus sont, paraît-il, satisfaisants, mais l'on sait que la meilleure épreuve reste la course.

Il n'est pas impossible que Jean-Pierre Jabouille ait quand même des surprises en peloton et sur des circuits sinueux, là où le temps de réponse du turbocompresseur devra être quasiment instantané, pour disposer de la pleine puissance de son moteur.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Avec l'appoint du turbocompresseur, la puissance du moteur est de l'ordre de 550 ch. Sans le turbo, le moteur redevient un simple 1 500 cm3 et sa puissance diminue environ de moitié.

FOOTBALL. — *Mardi 10 mai, à Salonique, au terme d'un match de qualification pour la Coupe du monde, la Grèce a battu l'Union soviétique 1 à 0. N'ayant pu faire mieux que le match nul, 0 à 0, au match « aller », sur leur terrain, les Soviétiques voient s'amenuiser singulièrement leurs chances de participer à la phase finale de la Coupe du monde.*

ALPINISME. — *Deux alpinistes d'Allemagne fédérale et un Sherpa sont parvenus, le 8 mai, au sommet de Lhotse, qui est, avec ses 8 501 mètres, la quatrième plus haute montagne de l'Himalaya. Personne n'avait réussi l'ascension de ce sommet depuis qu'il avait été conquis par une expédition suisse, en 1956.*

FOOTBALL

● LILLE : une société d'économie mixte pour sauver le LOSC ?

(De notre correspondant.)

Lille. — La démission de M. Paul-Marie Delannoy président du Lille Olympic Sporting Club (LOSC) et du comité directeur, annoncée le vendredi 6 mai, n'est qu'une étape dans la procédure complexe engagée pour sauver l'équipe lilloise, dont le déficit avoué est de 1 700 000 francs. On a voulu cette fois éviter un dépôt de bilan qui aurait entraîné la liquidation du club. Deux membres du comité directeur, MM. Jacques Amyot et Roger Deschoodt, restent donc administrateurs provisoires *en attendant* que le relais soit pris par l'association pour le développement et la promotion du LOSC que préside M. Jacques Dewailly, organisme qui doit se transformer en société d'économie mixte avec la participation de la municipalité, dès que les décrets d'application auront été publiés au *Journal officiel*. La ville de Lille, qui verse 700 000 francs de subventions par an au LOSC, a consenti un effort financier de 2 millions de francs pour la création de cette association, sans compter le coût de construction et d'entretien du nouveau stade Jooris-Grimonprez. On parle maintenant d'une politique « de sagesse et de rigueur » et l'on n'envisage plus le recrutement de vedettes coûteuses ou d'entraîneurs aux salaires impressionnants, comme celui de M. Georges Peyroche, entraîneur licencié auquel le club a été condamné à verser une somme de 400 000 F pour rupture de contrat. — G. S.

JEUNESSE

UN DÉBAT SUR LES JEUNES EN PRISON

« De la monotonie à l'inactivité »

« *Ils sont jeunes. En prison, ils sont agressifs. C'est normal. Il faut savoir ce que c'est que la privation de liberté et ses frustrations : c'est insupportable !* » dit M. Pierre Migozzi, directeur d'un centre de jeunes détenus, lors du débat organisé par l'Association presse-information-jeunesse (APIJ).

Liaisons, le mensuel édité par la préfecture de police, vient de le répéter, statistiques à l'appui : la délinquance juvénile ne cesse d'augmenter. Entre 1970 et 1976, le nombre d'arrestations de mineurs délinquants est passé de quatre mille cinq cents à huit mille cent soixante et les jeunes de moins de vingt-cinq ans représentent près de la moitié des trente mille personnes sous les verrous en janvier 1977. « *C'est vrai, les prisons sont sur-encombrées*, souligne M. Migozzi, *au point qu'il faut mettre des matelas par terre.* » « *Mais*, ajoute-t-il, *un certain nombre de ces jeunes ne devraient pas y être.* »

Alors, pourquoi la machine judiciaire a-t-elle affaire à tant de jeunes délinquants ? Parce que, répond M. Jean-Pierre Rosenczveig, juge des enfants à Versailles, « *même si le juge souhaite autre chose que la prison, l'ordre public prévaut toujours sur d'autres considérations* ».

De plus en plus de jeunes découvrent la prison. En général, à l'occasion d'un « délit mineur », qui, en bonne logique de société de consommation, concerne davantage les biens que les personnes, et dans 80 % des cas, un engin à moteur, « *symbole de puissance de notre époque* ».

Ces jeunes qui se fondent dans la masse des détenus, qu'étaient-ils auparavant ? « *Des sous-prolétaires accumulant tous les handicaps* », des « *délinquants de père en fils, de mère en fille, parfois nés en prison, sans biscuit intellectuel ou culturel* », souligne le Père Louis Dumetz, aumônier à Fresnes.

Toutefois, qu'il soit délinquant « *par misère, par hasard, par choix ou par luxe* », le jeune passe soudain en prison d'« *une vie de monotonie à une vie d'inactivité* », comme le remarque M. Jean-Pierre Montaron, ancien instituteur de maison d'arrêt et auteur du livre *les Jeunes en prison* (1), sous-titre : « On nous enfonce ! ». Parce que, loin d'être le chemin vers une « réhabilitation », la prison apparaît comme le rouage décisif qui fait basculer le jeune.

Le nombre des suicides et des récidives est là pour prouver que la sortie de prison laisse les jeunes encore plus démunis qu'avant leur « redressement ». Libéré, avec pour tout viatique un ticket de métro et le nom d'un éducateur (éducateur qu'il partage avec plusieurs dizaines d'autres), le jeune découvre que « *le monde qui se dit honnête ne veut pas des anciens détenus* ».

Si « *notre société produit inexorablement un sous-prolétariat de délinquants* », peut-on y rester indifférent ? Un éducateur raconte comment, porteur d'une pancarte « Non aux prisons », il rencontra « *un jour de manif* » des lycéens toutes banderoles déployées : « *Non aux lycées-prisons, non aux lycées-casernes !* » Omniprésence de l'univers carcéral, *extra* et *intra-muros* : cela laisse peu de perspectives...

MICHÈLE SOLAT.

(1) Jean-Pierre Montaron, *les Jeunes en prison*, éditions du Seuil, 254 p., 35 francs.

CARNET

Naissances

— Marie-Christine Lenoble et Christian Mouchel sont heureux de faire part de la naissance de
Julien, Vincent, Fabius Mouchel,
le 23 avril 1977.
30, avenue de Vesoul,
Rabat-Agdal (Maroc).

Mariages

— Mme Félix Amiot,
Le général et Mme Charles Vatteau,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Marie-Christine
et Jean-François,
célébré le lundi 25 avril 1977 à Levis-Saint-Nom dans l'intimité familiale.
2, rue Georges-Leygues, 75016 Paris.
7, rue de l'Ermitage, 78 Versailles.

Fiançailles

— M. Gérard Boucherot et Mme, née Marchal,
M. Jacques Troude et Mme, née Malatoux,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Dominique et François.
Croissy, Marly-le-Roi.

Décès

Léon LABBÉ

Mme Léon Labbé,
M. et Mme Jean Labbé,
M. et Mme Bernard Labbé,
Véronique, Caroline, Sophie, Valérie, Marie-Adeline et Stéphanie,
Mme Robert Labbé,
M. et Mme Michel Lecompte,
M. Antoine Labbé,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et parent,
M. Léon LABBÉ,
maître des requêtes honoraires au Conseil d'État,
avocat honoraire au Conseil d'État et à la Cour de cassation,
président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des palmes académiques,
survenu le 10 mai 1977, en son domicile parisien, dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 mai 1977, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, 75016 Paris), sa paroisse, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
75016 Paris, 37, avenue d'Iéna.
75016 Paris, 8, avenue des Chalets.
75017 Paris, 16, rue Barbet-de-Jouy.

— Le conseil d'administration, la direction et les collaborateurs de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies et Association nationale des syndicats de communes,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon LABBÉ,
leur président.
Les obsèques auront lieu à Paris le jeudi 12 mai 1977, à 16 heures.
On se réunira en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris (16e).

— Le président et les membres du conseil d'administration de Gaz de France,
Le directeur général de Gaz de France,
ont le regret de faire part du décès de
M. Léon LABBÉ,
administrateur de Gaz de France,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 10 mai 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, 75016 Paris.

— M. Pascal Bonafoux,
M. et Mme Bernard Lhoste,
M. et Mme Patrick Guyomard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mme Pascal BONAFOUX,
née Marie-Christine Lhoste,
survenu le 3 mai 1977.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 9 mai 1977.
44, rue Saint-Placide, Paris (6e).
123, avenue de Wagram,
Paris (17e).
83 bis, rue de Courcelles,
Paris (17e).

— M. Jean-Gabriel Bouchaud,
M. et Mme Jacques Bouchaud et leurs enfants,
M. et Mme Guy Bouchaud et leurs enfants,
M. et Mme Henry Bouchaud et leurs enfants,
Mlle Marie-Geneviève Bouchaud,
M. et Mme Patrice Houdet, leurs enfants et petit-enfant,
Le chanoine Pierre Bouchaud,
M. Louis Bouchaud, ses enfants et petits-enfants,
M. Etienne Bouchaud,
Mme Michel Bouchaud, ses enfants et petits-enfants,
Mme de la Madelaine et ses enfants,
Mme de Boisseguin, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Jean BOUCHAUD,
artiste peintre,
membre de l'Institut,
Académie des beaux-arts,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
officier de l'ordre de Léopold,
leur père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère et oncle,
pieusement décédé à Nantes, le 6 mai 1977, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu à Nantes dans la plus stricte intimité familiale.
23, rue d'Aumale, 75009 Paris.
11 bis, allée Turenne,
44000 Nantes.
[Peintre, portraitiste et paysagiste, Jean Bouchaud était également décorateur. On lui doit plusieurs travaux pour des édifices publics : au lycée Claude-Monet à Paris, au Centre de formation professionnelle à Fort-de-France, notamment, ainsi que le décor d'une salle à manger luxueuse pour le paquebot « Normandie ».
Élu en 1951 à l'Académie des beaux-arts, il était sociétaire du salon des Artistes français, où il exposait ses œuvres.]

— On nous prie d'annoncer la disparition du
peintre BRYEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres.
De la part de
Mme Camille Bryen, son épouse,
M. et Mme Jean Briand et leur fils,
M. et Mme Emile André,
Et de tous ses amis.
La cérémonie aura lieu en l'église Notre-Dame de Paris, le jeudi 12 mai 1977, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation, à 11 h. 30, au cimetière du Montparnasse, 4, rue de l'Université, Paris (7e).
(Voir le Monde du 11 mai.)

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Edouard-Bernard CAZALIS,
survenu le 23 avril 1977, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Francis Corbal et ses enfants,
font part du décès de
M. Francis CORBAL,
animateur de formation,
survenu subitement le 3 mai 1977, qui a été inhumé dans l'intimité à Vigan.
Pour ceux qui veulent s'unir en sa mémoire un service religieux sera célébré le samedi 14 mai 1977, à 16 heures, en la chapelle du Collège Saint-Martin de France, à Pontoise (95).
46300 Lavayssière Le Vigan,
Gourdon.

— Le CEDOP,
fait part du décès de
M. Francis CORBAL,
animateur de formation,
survenu subitement le 3 mai 1977, qui a été inhumé dans l'intimité au Vigan.
Un service religieux sera célébré le samedi 14 mai 1977, à 16 heures, en la chapelle du Collège Saint-Martin de France, à Pontoise (95).
16, avenue Montaigne,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, de
M. Bernard DELORME,
sous-directeur à la F.N.S.E.A.,
le 9 mai 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Port-Marly, route de Versailles, Port-Marly (78).
3, rue Mademoiselle,
78000 Versailles.

[Né le 22 septembre 1904 à Paris, M. Léon Labbé est nommé, à l'âge de vingt-trois ans, après des études de droit et un diplôme de l'École libre des sciences politiques, auditeur au Conseil d'État. Il devient, en 1938, avocat au même Conseil et à la Cour de cassation. Conseiller municipal, puis maire de Saint-Agnan-sur-Erre (Orne), il est conseiller général pendant dix-huit ans, premier vice-président et rapporteur général de la commission de développement économique régional de Basse-Normandie, de 1965 à 1973. Il participe à de nombreux services publics institués par les collectivités locales et siège au comité directeur de l'Association des maires de France. Membre du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, il était également administrateur de Gaz de France.]

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le personnel du laboratoire Roger Bellon,
ont le grand regret de faire part du décès de
M. Jean GIROUX,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite national,
commandeur des Palmes académiques,
officier de la santé publique,
doyen honoraire de la Faculté de pharmacie de Montpellier,
administrateur,
ancien président-directeur général du laboratoire Roger Bellon.
L'inhumation a eu lieu le 10 mai, à Montpellier.
(Voir le Monde du 11 mai.)

— M. et Mme Pierre GOULARD et leurs enfants,
M. et Mme Jacques GOULARD et leurs enfants,
M. et Mme Jean GOULARD, leurs enfants et petits-enfants,
Et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marius GOULARD,
survenu à Nîmes le 9 mai dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 13 mai à 10 heures en l'église Saint-Vincent à Bagnères (Hautes-Pyrénées) et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
154, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

— Son épouse,
Ses enfants,
Et sa famille,
font part du décès de
M. Gaston LECALOT,
survenu le 10 mai en son domicile, 10, rue Saint-Sébastien, Paris (11e), où la levée du corps aura lieu le vendredi 13 mai, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Mme Jules Mazouz (Tunis),
M. et Mme Roger Mazouz (Paris),
M. et Mme Maurice Mazouz (Tunis),
M. et Mme Pierre Bourel (Dakar),
M. et Mme Félix Mazouz (Grenoble),
M. et Mme Maurice Tahar,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur époux, père, beau-père et frère,
M. Jules MAZOUZ,
survenu à Tunis le 3 mai 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Robert,
MM. Jean-François, Jean-Blaise et Christophe Robert,
M. et Mme Goupy,
Mlle Claire Robert,
Ses enfants,
M. et Mme Georges Robert,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du
docteur Henri ROBERT,
le 7 mai 1977.
Les obsèques religieuses seront célébrées le 12 mai, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Maur, place des Marronniers, sa paroisse.

Remerciements

— M. Henri Bouxin et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de
Mme Henri BOUXIN
ou qui leur ont manifesté leur sympathie dans l'épreuve qu'ils viennent de subir.

— Mme Marquet de Vasselot et ses enfants, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Raymond MARQUET de VASSELOT,
vous expriment leurs sincères remerciements.

Cérémonies religieuses

— Bel-Abbès, Le Blanc-Mesnil.
Mme Maurice Lilte,
Sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, cousins,
font part à leurs amis et connaissances des prières de fin d'année qui seront dites à la mémoire de leur cher et regretté,
Maurice LILTE,
le dimanche 15 mai, à 18 heures, à la synagogue du Blanc-Mesnil, 82, rue Lénine, autobus 152, porte de la Villette, arrêt Aviation.

Communications diverses

— Manifestation de solidarité à Parly II. — Une manifestation de solidarité en faveur des enfants de l'Inde, organisée par l'association Parly animation, aura lieu le dimanche 15 mai au centre commercial de Parly II, au Chesnay (Yvelines). Les visiteurs seront appelés à participer à une souscription (I.O.P.) destinée à la construction d'un orphelinat.

— La Fondation Pierre Lafue, étant donnée la possibilité d'une perturbation dans le courrier, informe ses nombreux amis et connaissances que, après une messe célébrée dans l'intimité, une plaque commémorative sera apposée sur l'immeuble du 21, rue du Cherche-Midi, à Paris (6e), le lundi 23 mai, à 17 heures.
Après la cérémonie, le prix Pierre-Lafue sera décerné à un lauréat désigné par le jury de la Fondation à la mairie du sixième arrondissement, place Saint-Sulpice.
Cette annonce sert d'invitation.

— Journée d'écologie et cancérologie. — L'Association française d'écologie et cancérologie organise sa troisième Journée d'études le jeudi 12 mai 1977, de 9 h. 30 à 17 heures, à la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière (amphi. C), 91, boulevard de l'Hôpital, Paris (13e). Les thèmes d'études sont les facteurs d'environnement susceptibles de provoquer les cancers et les leucémies, ainsi que les moyens de protection et de prévention. Cette réunion est ouverte au corps médical et au public, sans aucuns frais de participation.

Visites et conférences

JEUDI 12 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 11 h. 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Mme Oswald : « Naissance de Rome ».

14 h. 30, 4, Grande-Rue, à Sèvres, Mme Garnier-Ahlberg : « Manufacture de Sèvres ».

15 h., Musée des arts africains, 293, avenue Daumesnil, Mme Bouquet des Chaux : « Les arts de l'Afrique noire ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Guillier : « La bibliothèque Forney » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les clochards et les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris).

14 h. 35, 42, avenue des Gobelins : « Visite de la manufacture des Gobelins » (Mme Barbier).

15 h., métro Passy : « Le village de Passy » (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

15 h., 38, rue Pasquier : « La chapelle expiatoire et le noviciat des capucins » (Histoire et archéologie).

15 h. 30, porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Broderie »

14 h. 30, 57, rue de Reuilly : « L'école Boulle » (Paris et son histoire).

15 h., face mairie du IIIe : « Un atelier de décoration sur métaux » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Sumatra et Bornéo » (F. M. V. J. Voyages).

20 h., 26, rue Bergère, Mme Marie-Madeleine Davy : « Le thème de la mort » (l'Homme et la Connaissance).

19 h. 15, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, M. René Pilorge : « Le droit des cadres » (Société de comptabilité de France).

17 h. 30, Institut catholique, 21, rue d'Assas, R. P. Lauras : « Littérature contemporaine et littérature ancienne de Giraudoux à Ionesco » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

18 h. 15, 35, rue de Sèvres, prince Andronikov : « Point de vue orthodoxe sur le rapport morale et religion » (Fraternité d'Abraham).

20 h. 15, 16, rue Cadet, M. Michel Lasserre : « Démocratie, éducation, laïcité » (Grand-Orient de France).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 1. - Tableaux anciens. Mobilier et objets d'art du 18e et 19e.
S. 4. - Faïences. Porcel. Argenter. Beaux meubles 18e et 19e.
S. 6. - *Monnaies* : antiques, gaulois., royales françaises, contemp., étrang.
S. 7. - Estamp., imagerie : Chartres, Montbéliard, Epinal, etc. Livres.
S. 8. - Tableaux anciens.
S. 14. - Art nègre.

VENTES

S. 2. - Biblioth. Antoine Vautier. Illustr. romant. 1900.
S. 9. - Ivoires.
S. 12. - Objets d'art. Sièges et meub.









ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Si vous avez une quarantaine d'années et avez exercé alternativement des fonctions de Responsable du personnel et des postes de *Direction d'unités industrielles.*

Si vous pensez que dans une entreprise il y a d'abord des hommes et que c'est d'eux qu'il faut s'occuper en premier lieu.

Si vous avez bien les pieds sur terre, si vous n'êtes ni un phraseur, ni un idéologue, ni un démagogue et si vous êtes un homme de progrès tout en sachant qu'il y a de dures réalités dont il faut tenir compte.

Si vous savez être équitable tout en étant réaliste, si vous pensez que l'Entreprise doit offrir un autre cadre de vie à ceux qu'elle emploie, tout en restant performante.

Si vous désirez dépendre *directement de la Direction Générale* pour appliquer une politique définie en commun avec les autres Directeurs.

Alors écrivez-nous en joignant un C.V. détaillé, une photo et tous renseignements que vous jugerez utiles.

Direction Générale - **JALLATTE S.A.,**
Boîte Postale n° 5 - 30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT.

DOWELL SCHLUMBERGER
Compagnie Internationale de Service dans l'Industrie Pétrolière

recrute dans le cadre de la création d'un laboratoire à SAINT-ETIENNE

1 JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

2 TECHNICIENS CHIMISTES

Connaissance de l'anglais *indispensable* (interviews en anglais).

Un stage de quelques mois dans la région parisienne avant affectation à Saint-Etienne.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et prétentions à DOWELL SCHLUMBERGER M. Tincoff, 8, rue Bellini, 75782 PARIS CEDEX 16.



ZONE INDUSTRIELLE
67640 FEGERSHEIM

Le Manager Administration et Finances de notre unité de production (effectif 450 personnes) recherche 2 collaborateurs :

UN CHEF DE DEPARTEMENT SYSTEMES & ORGANISATION

VOTRE PROFIL ?
- Informaticien d'expérience ou de métier mais aussi "généraliste" de talent ;
- Coordinateur entreprenant mais réaliste, sachant prévoir, concevoir, réaliser et dialoguer.

VOS OBJECTIFS ?
- Créer et améliorer les systèmes et procédures administratifs et de gestion, informatisés ou non.

VOS FONCTIONS ?
Diriger la fonction "Organisation et Méthodes" : assurer le développement et le suivi des systèmes, méthodes et procédures
Diriger la fonction "Informatique" : étudier et créer les besoins informatiques, plus spécifiquement orientés production, paie, prix de revient.

De formation supérieure, HEC, Ecole d'ingénieur, ou équivalent, vous aurez une expérience de quelques années acquise dans la gestion d'un service informatique, de préférence dans une unité de production. La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

UN CHEF DE DEPARTEMENT COMPTABILITE & PRIX DE REVIENT

Il sera plus particulièrement responsable des services de comptabilité générale et analytique, de la paie et des déclarations fiscales de l'unité de production.

Homme du dialogue et de la concertation. Il coordonnera l'ensemble des activités de ses services.

Lié par le développement de l'informatique au sein de l'entreprise il aura, dans le cadre de son département,
- à redéfinir les besoins des utilisateurs et à participer à la rédaction du cahier des charges d'un nouveau système de prix de revient ;
- à améliorer l'ensemble des systèmes et des procédures en place.

De formation supérieure, HEC, Sup. de Co, ESSEC ou équivalent, il aura une expérience de quelques années acquise en qualité de responsable d'un service comptable et financier.

L'expérience de la comptabilité américaine est très souhaitable ; la connaissance de la langue appréciée.

*Nous travaillons sur terminal DATA 100 en liaison avec un IBM 370/135 situé en Angleterre.

Faire offre avec C.V. manuscrit, rémunération annuelle actuelle et prétentions en précisant la référence.

---

directeur général adjoint

Groupe International, produits de grande consommation, C.A. 400 millions, effectif 1500 personnes, recherche DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une de ses filiales de distribution située dans une grande ville à 2 heures de Paris.

Dépendant du Directeur Général, il sera responsable de la gestion, de l'animation et du développement d'une activité opérationnelle comportant 300 personnes.

Ce poste comporte de fréquents déplacements de courte durée.

L'Homme : âge minimum 30 ans, au moins 5 ans d'expérience, formation supérieure indispensable, sera avant tout un opérationnel, un meneur d'hommes, un organisateur et un gestionnaire.

Envoyer C.V., salaire actuel et photo sous réf. 8125-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT

Une Société leader sur son marché et en très forte expansion.
Crée le poste de :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Celui-ci sera chargé de la Direction financière et administrative et du contrôle de gestion ;
- Il aura une solide expérience en matière comptable et contrôle de gestion, ainsi qu'en administration courante (personnel, juridique, assurances) ;
- L'âge souhaité : 35 ans minimum ;
- Une formation supérieure sera appréciée.

Le siège de la société est à LYON.

Les candidatures devront parvenir au :
Cabinet ORGEX, 157, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 NEUILLY-SUR-SEINE.

SOCIÉTÉ FROMAGÈRE
LEADER SUR SON SEGMENT DE MARCHÉ

RECHERCHE.

CADRE DE VENTE MUSCLÉ

avec format. commerc. supérieure (ESCAE ou équ.) et justifiant d'une solide expérience de la vente dans le domaine grande consommation.

Poste de responsabilités permettant à l'homme, jeune et dynamique, d'éprouver ses qualités de :
— Animateur, Négociateur.
— Gestionnaire, Concepteur Merchandising.

Formation assurée.
Situation d'avenir si capable.
Résidence : ville importante à 150 km de Paris.
Déplacements très fréquents.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro 8.964, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (*).

Important Etablissement Portuaire

recherche

pour son Secteur Manutention

UN INGÉNIEUR A.M.
ou équivalent

Il sera chargé de seconder le Chef du Service Exploitation.

Le poste comporte des responsabilités importantes, en particulier :
— Animation des équipes d'intervention ;
— Elaboration des programmes de travaux ;
— *Participation à la gestion du Service.*

Le candidat, âgé d'environ 32 ans, devra avoir fait preuve, au cours de plusieurs années d'expérience, de ses compétences techniques et de son aptitude au commandement des hommes.

La carrière offerte pourra évoluer rapidement pour une personnalité de valeur.

Les dossiers de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions) seront traités confidentiellement par :

Bonvard, Gauthier, Martichoux et Associés
Conseillers de Direction
56, rue Jacob, 75279 PARIS Cedex 6.

Centre Médical Privé - Montpellier

RECHERCHE

Pour organiser et diriger « Service d'information, de documentation et de traitement de données médicales ».

CHEF DE SECRÉTARIAT
ayant sens organisation et commandement.

Préférence sera donnée à candidat connaissant : sténodactylo et anglais.

Ecrire avec curr. vitae détaillé et prét. au n° 8.958, « LE MONDE » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Manufacture de tôlerie recherche URGENT secrétaire de direction homme H.E.C. ou équivalent, désirant s'installer en Languedoc.
Ecrire *Mme FRAISSE Tôlerie,* usine des Carmes, B.P. 16, 34700 LODÈVE, avec photo et C.V.

Import. société nord Angoulême recherche pour son service comptabilité clients - trésorerie COMPTABLE QUALIFIE 25 ans minimum, dynamique et expérimenté, ayant un bon sens de l'organisation comptable et des relations.
Env. C.V., prétentions et photo à Havas Angoulême, n° 968.

Société d'Expertise Comptable région Ouest orientée vers la gestion et le conseil recherche

ASSISTANTS DE CABINET

D.E.C.S. complet ou en cours
Ecr. n° 8 938, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Caisse d'al. fam de Côte-d'Or recherche, pr son bureau d'étud UN ING. EN ORGANISATION Sal. ann. brut de dép. 56.000 F Possibilité de promotion rapide Adr. cand. avec C.V au Direct. de la Caisse d'Alloc. Familiales 8, boulevard Clemenceau, 21033 DIJON CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

La Direction Développement de **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** recherche un

INGENIEUR «CONTRAT»

Sous le contrôle du Chef de Projet, cet ingénieur assumera deux responsabilités principales :

1. - Responsabilité «budget/contrôle des coûts»
- Dès le début du projet, il propose et bâtit un cadre budgétaire, puis fait le budget en fonction des données techniques et chiffrées provenant de tous les services concernés qu'il a à consulter (groupe Ingénierie, assureurs, financiers, etc...).
- Il assure et met en place le contrôle des coûts du projet en situant régulièrement le niveau des dépenses par rapport au budget qu'il communique au Chef de Projet et aux intéressés pour avis.
- Il analyse les coûts des postes budgétaires, il vérifie leurs structures par rapport à celles de projets analogues antérieurs. Il en déduit les modifications à introduire dans la gestion du projet.

2. - Responsabilité «Contrats»
- *Il lance les appels d'offres et coordonne l'élaboration des documents techniques émis par les* techniciens de contrats types et/ou suivant directives du Chef de Projet.
- Il contribue au dépouillement des appels d'offres et à la rédaction des documents de synthèse.
- Sous la responsabilité du Chef de Projet, il organise la négociation entre soumissionnaires et toutes les personnes concernées.
- *Il assure le suivi administratif et financier des contrats (amendements, travaux supplémentaires,* litige, etc...).

Vous avez 35 ans minimum. Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur et votre expérience vous a familiarisé avec la gestion technique de contrats. Vous connaissez et pratiquez parfaitement l'anglais. Vous acceptez des missions fréquentes de durée variable à l'étranger et seriez même disposés à une expatriation.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre C.V. manuscrit et photo au Service Recrutement 5, rue Michel-Ange 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence : 77015.

OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA VILLE DE PARIS
recherche
PRÉPARATEUR DE TRAVAUX
DOS/VS - POWER/VS
Envoy. C.V., photo, prétentions O.P.H.L.M.V.P., 49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 PARIS CEDEX 05.

EDITEUR livres de haute qualité recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

— Expérience confirmée ;
— Créatif, rédigeant bien ;
— Animateur ;
— Connais. de l'édition souhait.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. à J. LEPAGE, 28, rue Fortuny, 75017 PARIS.

RESPONSABLE ADMINISTRATION COMMERCIALE

recherché par filiale Société Américaine Electronique
Expérience exigée en import, export, transports, traitement commandes clients, gestion des stocks, approvisionnements U.S.A. Anglais courant indispensable. Responsabilité 10 personnes.
Ecr. avec *C.V. GOULD ALLCO,* B.P. 31-91160 LONGJUMEAU.

PARIS-9e
CIE D'ASSURANCES rech.

REDACTEUR CORRESPONDANCIER

RISQUES DIVERS
expérience dans cette Branche d'Assurances
NIVEAU A.M. OU SOUS-CHEF

Ecr. avec C.V. et prétent. n° 4.555 à LTP., 31, bd Bne-Nouvelle, 75002 Paris qui tr.

Recherchons quartier Etoile

COLLABORATEURS

qualifiés, expér. souhaitée. Libre rapidement pour poste à responsabilité ds cabinet expertise comptable 380-59-42 ou 380-59-75.

SOCIETE D'ASSURANCES PARIS-9e
recherche en vue formation Rédacteur incendie

JNE HOMME libéré O.M. ou **JEUNE FILLE**

Bac C ou D ou niveau.
Ecrire lettre manuscrite avec photo n° 3.660
L.T.P *31, bd Bonne-Nouvelle,* 75002 PARIS.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Matériaux de Constructions

ingenieurs

- Génie Civil chargé du suivi de réalisation d'unités industrielles	REF. 3101 M
- Electriciens chargés du suivi du montage d'équipements et essais électriques	REF. 3125 M
- Electromécaniciens pour le suivi du montage et la maintenance des équipements de fabrication des unités	REF. 3117 M
- Des mines spécialiste en carrière : ouverture de nouvelles carrières et exploitation	REF. 3157 M
- Chimistes chargés des études des matières *premières, des procédés de fabrication,* des essais et contrôles dans une ligne de production	REF. 3155 M
- Mécaniciens pour le suivi du montage des équipements de fabrication des unités et essais mécaniques	REF. 3105 M
- Electroniciens pour le suivi du montage des équipements de fabrication et essais de fonctionnement	REF. 3157 M
- Topographes pour l'implantation d'un complexe industriel	REF. 3160 M

Il est offert aux candidats confirmés (intéressés par la réalisation de leur carrière grâce à une expérience enrichissante) : -

- Une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable selon législation algérienne).
- un logement ou indemnité de logement.
- Le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre conformément à la convention franco-algérienne.

Il est exigé :
- Une solide formation
- Une expérience professionnelle récente de 5 ans dans la *spécialité demandée.*

Les candidatures sont à adresser sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

---

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES
recherche

TITULAIRES d'une MAITRISE d'INFORMATIQUE
ou d'une
MAITRISE d'INFORMATIQUE APPLIQUEE à la GESTION

Pour le développement d'importants projets informatiques dans le domaine de la gestion du personnel

ADRESSER CV *manuscrit* AVANT LE 23 MAI 1977 à :
La Direction du Personnel et des Affaires Sociales
Bureau B2
20 avenue de Ségur 75700 PARIS

UN ADJOINT HOMME à CHEF COMPTABLE

Titulaire BTS minimum Professionnel expérimenté Comptabilité générale, fiscalité et comptabilité analytique, méthodes sections homogènes.
Situation d'avenir. *Position cadre.*
Candidat ne possédant pas ce profil s'abstenir.

Env. C.V., prétentions, photo (retournée), sous n° 7.5.., à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS.

CIE D'ASSURANCES rech. pour son SERVICE PRODUCTION AUTOMOBILE

REDACTEUR CORRESPONDANCIER
EXPERIMENTE
NIVEAU A.M. OU SOUS-CHEF

Lieu de travail : CLICHY

Ecrire av. C.V. et prét. s/n° 4.457 à LTP, 31, bd Bne-Nouvelle, 75002 Paris qui tr.

Expert Comptable rech. COLLABORATEUR D.E.C.S. Expér. Cabinet indispens. gestion complète portefeuille PME. - Tél. 346-40-52, p...

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

etap

GROUPE ALIMENTAIRE FRANCAIS PARMI LES TOUT PREMIERS

ELABORANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE GRANDE CLASSE SOUS DES MARQUES DE RENOMMEE INTERNATIONALE.

recherche

POUR ETRE RATTACHE A LA DIRECTION GENERALE DU GROUPE - PARIS.

DIRECTEUR des RELATIONS PUBLIQUES

SA MISSION :
Homme de communication et de contact. Il sera chargé d'INITIER, d'ORGANISER et de «FAIRE VIVRE» tous les réseaux d'informations tant internes qu'externes.

SON PROFIL :
- une formation supérieure ou grande école ou universitaire,
- une expérience des relations publiques acquise dans groupe industriel important à un haut niveau de responsabilités.
- de préférence la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères.

REMUNERATION PAS INFERIEURE A 200.000 F

Ecrire sous référence CR 489 AM

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE DU SECTEUR IMMOBILIER

recherche

pour son service CONTROLE et GESTION

UN COLLABORATEUR DU NIVEAU CLASSE IV OU V

Connaissant bien la gestion comptable des Crédits Acquéreurs.

Une bonne pratique de la comptabilité bancaire, des techniques du crédit différé et de leur gestion informatique, combinée à une rapide faculté d'adaptation est demandée.

Adresser C.V. + photo, sous référence L. 70 à : ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.



INTER-CONTINENTAL HOTELS

recherchent

directeur adjoint

pour son hôtel de luxe de 500 chambres à Paris

Les candidats doivent :
- avoir une solide expérience dans des hôtels de même catégorie.
- connaître de façon pratique les systèmes de gestion des grandes chaînes internationales.
- maîtriser parfaitement la langue anglaise.
- être d'une nationalité CEE.

Le candidat choisi aura plus particulièrement à faire avec les départements opérationnels de l'hôtel.

Répondre en confiance au : Directeur Général
HOTEL INTER-CONTINENTAL PARIS
3, rue de Castiglione — 75001 Paris

CONSULTANT
BASE PARIS

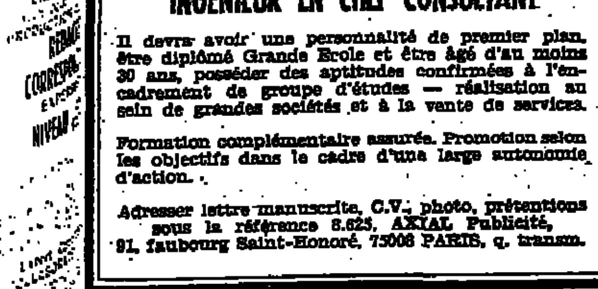
Une société d'ingénieurs conseils en management Groupe multidisciplinaire créé en 1955, recherche, dans le cadre de sa politique d'expansion, un

INGÉNIEUR EN CHEF CONSULTANT

Il devra avoir une personnalité de premier plan, être diplômé Grande Ecole et être âgé d'au moins 30 ans, posséder des aptitudes confirmées à l'encadrement de groupe d'études — réalisation au sein de grandes sociétés et à la vente de services.

Formation complémentaire assurée. Promotion selon les objectifs dans le cadre d'une large autonomie d'action.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous la référence 8.625, AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, q. transm.



---

hewlett.packard (germany)

DESK – TOP – CALCULATOR – SYSTEMS

Our Desk-Top-Calculators have a good future in technical-scientific applications as well as in commercial applications. Our long experience with Desk-Top-Calculators ensures permanent growth in this area.

We have an opening for a :

MARKET SPECIALISTS

For the structures and surveying market. The main areas of responsability are the support of the present European Market as well as the definition and development of new markets and marketing strategies.

You should have 2-3 years of sales or marketing experience and a degree in engineering. As well as that, fluency in english and a good knowledge of programming languages is necessary.

You can expect a good salary and excellent benefits.

Please send your application to :
HEWLETT – PACKARD GMBH
Herrenberger Strasse 110
7030 BOEBLINGEN (WEST GERMANY)

levi-tourney/publipress



Importante Société du secteur tertiaire, nous recherchons, pour renforcer nos équipes existantes,

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant une expérience approfondie du milieu bancaire,

Chefs de projets, (informaticiens ou organisateurs), ils ont prouvé leurs capacités à concevoir et à mettre en place des systèmes de bases de données ou de contrôle de gestion.
Nous proposons des contrats à durée déterminée (3 ans), assortis d'une rémunération très attractive.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 40.218 à Havas Contact, 156 bd. Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Société 400 pers. Quartier Saint-Lazare rattachée à GROUPE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE

recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

(ordinateur NCR 8200, 64K, COBOL, 20MM d'octets)

Rattaché directement au Directeur Administratif, il aura à diriger une équipe de 8 personnes ayant pour mission d'assurer l'exploitation et la maintenance des applications existantes, la conception et la réalisation des applications nouvelles.

Age minimum 30 ans ; expérience et responsabilités similaires indispensables.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous référ. U51 à Mme JAMET, 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

Société d'Engineering Pétrolier recherche

ingénieur mécanicien confirmé

- 4 ans d'expérience (pétrole, génie chimique, ensembles industriels : tuyauteries, machines tournantes, etc...)
- formation : E.C.P., E.C.L., arts et métiers ou équivalent.

écrire avec CV s/réf. 5096 à :
RSC Carrières 92, rue Bonaparte
75006 - Paris

---

notre équipe féminine vit sa vie propre

- Elle a son autonomie, son style, sa manière, ses initiatives et ses innovations.
- Elle ne le cède à personne pour son dynamisme, sa combativité, ses résultats, et se crée une place de choix sur le marché,
- Elle utilise intelligemment et pleinement les moyens qui lui sont offerts : de la puissance financière de l'Entreprise aux possibilités de la méthodologie, en passant par l'exceptionnelle valeur des produits et la remarquable perspective promotionnelle

des femmes qui créent leur propre environnement professionnel.

Rejoignez-les si vous croyez leur ressembler

Jeunes avec au moins 21 ans, une bonne formation générale, accrocheuses, gagneuses, volontaires, persévérantes, ambitieuses, autonomes, un esprit solide allié à une vive sensibilité.

Envoyez lettre à PUBLI-BANS, réf. MA 578
13, Bd des Italiens 75002 PARIS, qui trans.
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

SOPAD (NESTLÉ)
recherche pour son service informatique

INGÉNIEUR ANALYSTE
H.E.C., Grandes Ecoles Scientifiques

ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction pour lui confier des travaux d'informatique de gestion.

— Matériel IBM 370-158 Système OSVS 1, Environnement IMS ;
— Sous matériel, langage COBOL AMS.

Ecrire avec C.V. détaillé à Direction du Personnel SOPAD
17, quai P.-Doumer, 92401 COURBEVOIE.



s.n.p.m MARKETING ET PUBLICITE

souhaite engager un

CHEF de GROUPE

- *Homme de marketing, il a une expérience publicitaire de 4 ans minimum acquise en agence (en particulier sur les budgets industriels).*
- *Méthodique, il prendra en charge, sous l'autorité du Directeur de Département, la gestion complète des budgets.*
- *Il a 28 ans minimum, une bonne connaissance de l'anglais et peut être disponible en Septembre ou Octobre.*

Les candidatures, avec C.V., photo et prétentions seront toutes traitées confidentiellement et sont à adresser sous réf. 14.162 à SNPM P.A. 100, avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly sur Seine Cedex.

Société Produits Alimentaires
(CA 77 200 MF)
recherche

Directeur Commercial et du Marketing

S'appuyant sur un outil de distribution très performant, il devra en assurer l'animation et la gestion et aura un rôle déterminant dans les domaines du développement et de la diversification.
Il fera partie du Comité de Direction et participera de ce fait à la gestion générale de la Société.

Ce poste ne peut convenir qu'à

HEC, ESC,

ou praticien de la Distribution, 35 ans minimum, ayant une double expérience Vente et Marketing, et prêt à l'exercer dans une Société à taille humaine qui a obtenu au cours de ces dernières années d'excellents résultats grâce à un travail d'équipe très assidu.
La rémunération envisagée sera de l'ordre de 200.000 F. annuels.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1320 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

RUEIL-MALMAISON (92)
Importante Société équipée d'un IBM 158 OS/VS1 recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME
(Référence 1938)

Qui sera chargé de l'installation et du suivi d'IMS. Le candidat que nous souhaitons devra posséder une formation Etudes supérieures, avoir une expérience d'au moins deux années du télétraitement/IMS ainsi que le sens du travail en équipe.

PROGRAMMEUR SYSTÈME
(Référence 1939)

Collaborateur de l'équipe actuelle dont le rôle est le développement du système et du logiciel, cette personne doit avoir une pratique d'environ trois ans du système OS/VS1, de l'assembleur, du COBOL et/ou PL1.

Faire acte de candidature en précisant la réf. à Jean PORRACCHIA



CARRIÈRES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

Société Internationale, leader dans le domaine du contrôle et de la régulation, recherche pour son siège de Paris son

Chef du service exportation

Il sera chargé d'animer un réseau de représentants implanté en Europe, sur le continent Africain et dans les Pays du Moyen-Orient, et d'assurer le suivi des affaires et la promotion des produits en liaison avec les Ingénieurs de Vente.

Ce poste implique l'habitude des contacts à tous les niveaux et une bonne connaissance des problèmes liés à l'exportation.

Le candidat aura une formation supérieure Technique et une expérience de terrain de plusieurs années dans une fonction équivalente.

Agé de 30 ans minimum, il sera disponible pour de nombreux déplacements et devra posséder une parfaite maîtrise de l'anglais

Le salaire, fonction de l'expérience, ne sera pas inférieur à 110.000 F/an.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo s/réf. 5350 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transm.

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ

recherche

POUR SA DIRECTION FINANCEMENTS IMMOBILIERS
AU SIEGE SOCIAL A PARIS

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

A SON DÉPARTEMENT « MAISONS INDIVIDUELLES »

- Expérience du Bâtiment ou de la maison individuelle souhaitable.
- Bonnes qualités de gestionnaire.

Ce poste suppose de fréquents déplacements en Province.
Avantages sociaux, 14 mois 1/2.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à : ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, sous référence OV. 313, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

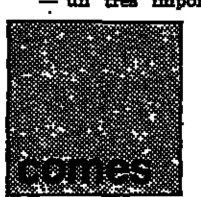
offres d'emploi

SOCIÉTÉ SIDÉRURGIE
(GROUPE IMPORTANT)
recherche pour PARIS

CHEF DES VENTES

Il devra :
— animer les ventes en France d'aciers fins et alliés ;
— appliquer une politique de vente ;
— chercher de nouveaux débouchés.

Il aura :
— une solide expérience de la vente des produits concernés ;
— le sens du contact humain ;
— un très important dynamisme.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 1.232)

Discrétion absolue et réponse assurées.

EUROMARCHÉ
Groupe en pleine expansion
RECHERCHE

4 CHEFS COMPTABLES

pour région parisienne et province

Cette fonction conviendra à tout homme ayant :
- D.E.C.S. ou diplôme équivalent.
- *Expérience informatique confirmée.*

Les candidats n'auront pas moins de 25 ans et devront posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.

Ce poste réclame une forte personnalité et un dynamisme caractérisé.

La rémunération sera déterminée en fonction des aptitudes des postulants.

Envoyer C.V., prétentions et photo à :
EUROMARCHÉ - M. GILLES
180 R.N. 7 - 91200 ATHIS-MONS

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour le

MOYEN-ORIENT
UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Formation métallurgie ou électromécanique pour responsabilité de coordination et de suivi de l'instruction d'ouvriers et de spécialistes, branche électromécanique, dans un complexe métallurgique.

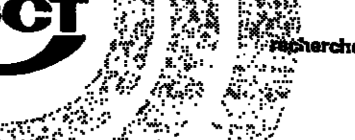
Mission :
- Prendre en charge l'établissement des programmes d'instruction et l'organisation des actions d'instruction en collaboration avec le maître d'ouvrage et les entreprises sous-traitantes.
- En assurer le suivi et prendre les initiatives nécessaires pour optimiser simultanément l'instruction et les délais de démarrage du complexe.

Profil :
- De solides qualités d'organisation, de méthode, de persuasion, de pédagogie et d'adaptation, sont indispensables.
- Le candidat devra nécessairement parler couramment l'anglais.
- Une expérience similaire à l'étranger serait appréciée.

NATIONALITÉ FRANÇAISE EXIGÉE

Ecr. av. C.V. et prétent. n° 11.798 CONTESSE Publ., 20, av Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.





recherche

INGENIEURS-INFORMATICIENS

DEBUTANTS OU CONFIRMES
Libres immédiatement

pour participation à la réalisation de logiciel de système en temps réel.

Ecrire avec curriculum vitae sous réf. No 19 COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel - 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

GROUPE IMMOBILIER
recherche

JURISTE

LICENCIÉ EN DROIT, 2 à 3 années d'expérience
Pour le Service Contentieux de son Siège parisien.

Adresser C.V. et prétentions à : n° 12.263, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

NATIONAL UTILITY SERVICE
PREMIÈRE SOCIÉTÉ MONDIALE DE CONSEILS EN TARIFICATION D'ÉNERGIE
recherche pour la Région Parisienne

Une personnalité de premier plan

- Capable de prospecter et de vendre un contrat de Service au niveau Direction Générale des Grandes Entreprises.
- Minimum 30 ans, mais âge supérieur indifférent si très actif et travailleur.
- Voiture récente et téléphone indispensables.
- Rémunération par fixe et pourcentage hors du commun pour nos collaborateurs qui réussissent.
- Remboursement des frais. Position cadre.

Les candidats sont priés de téléphoner à Monsieur LANCESSEUR - 796.08.30, les mercredi 11 et jeudi 12 mai de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 pour déterminer un rendez-vous.

Emplois et Carrières

Importante Société filiale d'un Grand Constructeur européen (50 km au sud de Paris)

recherche

CONSEILLER DE GESTION

28 ans minimum

Etudes supérieures : HEC, ESSEC, DECS, Expérience gestion administrative et financière 2 ans minimum. Activité de conseil dans les domaines : financiers, comptables, juridiques. Nombreux déplacements province dans 1 réseau de concessionnaires.

Ecrire en envoyant C.V., photo et prét. N° 12.281 CONTESSE Publicité, 20 av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

QUARTIER VENDOME-PYRAMIDES
Groupe d'organismes immobiliers et financiers

recherche pour son service d'investissements

JEUNE ATTACHE

pour réunir les éléments significatifs de chaque opération et apporter les premières conclusions sur leur intérêt immobilier et leur rentabilité financière.

Formation DUT de gestion ou de commercialisation ou 2/3 ans d'expérience dans la branche.

Poste actif, déplacements sur le terrain. Salaire sur 14 mois 1/2.

Adresser C.V. + prét. + photo sous référence 37 M 130
30, rue de Mogador
75009 PARIS



SOCIETE DE FABRICATION MECANIQUE HAUTE PRECISION
Première Société Française dans sa spécialité, position prépondérante en Europe, rech. pour son SIEGE SOCIAL A COURBEVOIE

FUTUR DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

rattaché directement au Président
FORMATION ESSEC souhaitée.

Il aura en charge tout spécialement la partie administrative : la gestion des crédits, de la trésorerie, de la comptabilité, de l'organisation.
Une ambiance jeune et un travail d'équipes l'attendent. Le candidat aura beaucoup d'initiatives et, de ce fait, peut s'attendre à un succès rapide qui se traduira par une rémunération en conséquence.
Le candidat aura une expérience approfondie en matière de crédits industriels, moyens et longs termes, acquise par une expérience dans l'industrie.

Ecrire sous le numéro 637.687 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

LA FILIALE COMMERCIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recrute pour son Siège Parisien

I.A.E. + M.I.A.G.E. ou E.S.C.
OPTION INFORMATIQUE

pour poste chef de projet

Bonnes connaissances en programmation *(Cobol et Assembleur) et analyse.*
Allemand souhaité.

Tél. : 739.33.22 en demandant le Service du Personnel pour rendez-vous

---

LA FILIALE PETROCHIMIQUE FRANÇAISE D'UN GRAND GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL
LA DEFENSE
recherche

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

— licence Droit ou Ecole de Commerce
— nouveau diplômé ou 2-3 ans d'expérience
— bonne connaissance de l'anglais.

Pour poste étude législation et mise en application dans domaine douanier, transports, matières dangereuses, sécurité.

Envoyer C.V., prétentions et photo s/réf. 859 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE
(produits de grande consommation)
C.A. 200 M.F., recherche

Directeur de Production

Le candidat, ayant de préférence une formation scientifique, doit pouvoir justifier de plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'« industrial engineering » et être à même d'appliquer les méthodes modernes de gestion.

Le traitement sera fonction de l'expérience et du niveau du candidat.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 11.736, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Pour poursuivre la profession de son département SCIENCES - INDUSTRIES

ISI recherche 3 nouveaux collaborateurs

un ingénieur technico-commercial

Responsable d'une ligne de produits, il aura pour missions de développer le chiffre d'affaire, d'assurer la coordination avec les clients importants et d'élaborer les argumentaires de vente.

deux techniciens en électronique

Pour la démonstration et la maintenance des appareils.

Pour ces 3 postes :
- quelques années d'expérience technique ou commerciale sont nécessaires dans le domaine de la microscopie électronique et de l'analyse d'image
- *déplacements fréquents sur toute la France*
- langue anglaise souhaitée.

Adresser C.V., photo et salaire actuel au Chef du Personnel : INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELS, - 77, avenue Parmentier 75011 PARIS (discrétion assurée).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ACHETEUR Confirmé
pour matériels et fournitures d'usine.
Se présent. CIPA, 20, rue du Télégraphe, Paris-20e.

Importante Société Industrielle Proche Banlieue Ouest recherche :

1) COMPTABLE
COMPTABILITE GENERALE
Formation DECS ou BTS, débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.

2) COMPTABLE
CONFIRMEE (E)
Ayant notions comptabilité analytique.

Ecrire avec C.V. dét. s/réf. 862 à SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS, CEDEX 09, q. tr.

OMNIUM PROMOTION
110, av. Marceau, 92-Courbevoie, recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME, niveau maîtrise informatique s/mini-ordinateur *de gestion. Bonnes conn. compt.* gestion, paye, exigées.
Tél. pour rendez-vous 788-51-42.

TECHNICO-CCIAL confirmé pr visites clientèle électriciens rég. parisienne. Env. C.V. et prét., Ets CLAUX, BP 537 19 107 Brive

Organisme de logements sociaux recherche :
VENDEUR QUALIFIÉ
Ecr. av. C.V., réf. et prét à : Semiao, 16, rue d'Ouessant-15e.

Hebd. maritime rech. Hme j., min. 25 ans, dég. oblig. milit., excell. instruct. secondaire, pr poste permanent administr. et commerc., abts et publicité, bne sit. pr hme sérieux, énergique et travailleur. Env. lettre manuscrite avec C.V. et réf., à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société Industrielle
93-La Courneuve
COMPTABLE HOMME
2e ECHELON
Dégagé O.M., niveau D.E.C.S. ou B.P. ancien régime. Comptabilité générale, payes, fiscalité, social. Références exigées. Libre *de suite. Ecrire s/no 1.780 B,* à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmet.

représentation offres

SOCIETE D'EDITIONS DE DISQUES
(Contes pour enfants, musique ancienne, documents éducatifs), recherche

REPRÉSENTANTS

(Multicartes et/ou exclusifs, suivant régions) pour diffuser ses produits auprès des écoles, organismes culturels, librairies et particuliers (et disquaires ultérieurement).

Ecrire avec C.V. à l'OISEAU MUSICIEN, 84640 SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédac*tion, exemples, erreurs à éviter.*
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- *Vos droits, lois et accords.*

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

S.A. en formation capital prévu 3 millions N.F., cherche associé branche saine très bonne rentabilité. Jouanaud Louis, 2 allée des Chênes-Verts - 13015 MARSEILLE, Téléph. : 60-63-96

Demande CAPITAUX à partir 25.000 F sur garanties immobilières. Bon rapport Ecrire : E.V., 5, rue d'Artois, Paris (8e)

Exp. Comptable C aux C rech. confrère, conseil juridique pour utilisation commune de locaux, secrétariat - Tél. : 280-23-45

DIJON, DIRECTEUR ET SON ÉQUIPE
Libre rapid., sér. réf. administr. relat. clients., bur. plein centre, *200 m2 en location.* Tous rens. : tél. : (16-80) 30-38-14, à Dijon, M. BOREL.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. vd salon style Louis XVI, 1 canapé, 2 fauteuils, 2 chaises. Tél. : 280-03-00, après 19 h.

Chbre teck, lit 140 av. chevets incorporés, arm.-pend. 3 portes. 1 200 F. COURTILLE, 9, rue du Poteau, PARIS-18e, 4e étage.

Animaux

FORMATION TOILETTEURS
pr chiens cours pratiques privés Hme ou Fme. Tél. : 371-59-43.

Antiquités

ANTIQUAIRE ACHETE CHER *meubles, bibelots, tableaux, curiosités de tous styles.* ARNOUX 887-76-87 et 322-37-03.

GALLE DAUM
AFFICHES TABLEAUX
MEUBLES 1900-1930
Tél. : 508-40-03, de 14 h. à 20 h.

Artisans

ARTISAN exécute ts travaux de plomb., chauffage, maçonnerie, *carrelage, électricité, peinture.* Pose moquettes et vitrification. Tél. : 906-81-96 et 906-42-28.

Nettoyages à domicile : moq., tapis, fauteuils. HOME NET. Tél. : 906-81-96 et 906-42-28.

Pour tous vos TRAVAUX : ISOLATION, CARRELAGE *MAÇONNERIE, PLOMBERIE,* transformations d'appartements. M.L.I., 13, bd Félix-Faure, 93200 SAINT-DENIS. TELEPH. : 752-77-76.

PLOMBERIE
Sanitaire, trav. soigné et rapide. Tél. : 606-97-73.

ARTISAN PEINTRE
recherche travaux Paris et banlieue, appartement, bureau, remise importante. T. : 465-44-04.

Bateaux

Cherche COPRTAIRE PAR TIERS POUR UN BATEAU MODERNE 8 mètres environ
PREF. : STYLE ARMAGNAC. APPORT : 25 à 30 000 F. Ecrire : M. Popov, 8, rue des Boulangers, 75005 PARIS.

A vendre 85 CV *Mercury 1973.* parfait état 11 000 F. Prentout 19, av. Mme-d'Houdetot 95600 EAUBONNE.

DRACO 200 Day cruiser 75 ét-nf, Volvo aquamatique 130 CV. 40 h. de marche, visible Cannes prix à débattre. Tél. 963-27-39.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Collection

Sté vend minibus 14 pl. forme design, av. moteur à gaz liquide pr collection ou circulation, Intér. domaine clos. T. 296-33-15.

Cours

Stages dor. s/bois, laque, sculpt. ornement, « l'Ecole du Levant » 31540 ST-FELIX-LAURAGAIS.

Comptabilité - E.P.E.C. Ecole privée 272-06-78, 13-30. 74, rue du Temple, 75003 PARIS. — C.A.P. - B.E.P. - B.P. — Aptitude probatoire D.E.C.S.

ITALIEN leçons, conversation. *Mme D'AMICO. T. : 504-63-39.*

DACTYLOGRAPHIE-STENO méthode accélérée. T. 757-86-86.

COURS AUD.-VIS. de LANGUES DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70 et 329-02-88. Ts les jours de 9 h. à 21 h.

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, rue Valadon, Paris-7e. T. 555-23-48/23-89.

Edition

Vd encyclopédie BRITANNICA. Tél. : 227-25-03 de 12 h. à 14 h.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Téléph. : 260-34-80.

Instruments de musique

PIANOS nfs dep. 6 300. Créd. Occas. 3 500. Queue 6 000. Loc. Daudé, 75 av. Wag. WAG. 34-17.

ACHETE : VIOLONS. VIOLONCELLES, FLUTES, HARPES. Tél. : 202-83-12.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasion, location-vente, achat, réparation, entretien. *10 ans garantie, crédit, location-test,* livraison, 10, r. de Rome, 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90 522-21-74.

Jeunesse Vacances

Vacances linguistiques en Angleterre, Irlande, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, U.S.A. CLUB A. 883-01-72.

Jeux

A VENDRE
BILLARD FRANÇ. 3 BOULES
BABY FOOT
ELECTROPH. 80 SELECT.
MEUBLE RUSTIQUE.
JEUCAFRANCE.
(1) 050-29-19 ou (54) 72-35-45.

Livres

LA FLORE DU GARD de de Pouzolz 1858, recherché. Tél. : 842-01-47, le soir.

Matériel de bureaux

A vdre grand bureau HERMAN MILLER (2 m × 1 m), bac à dossiers incorp. Tél. : 704-82-14 matin ou soirée.

Matériel de camping

Part vend tente modèle équipe (4 places, coin cuis., penderie) en très bon état. T. : 589-16-48.

Moquettes

30 A 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquettes toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Psychologie

PSYCHOLOG. D.E., ANALYSTE. Sur rendez-vous. T. : 876-81-85.

Réception

Vous avez une réception ? Pas le temps de vs en occuper... Société ou privé, appelez-moi JE ME CHARGERAI DE TOUT.
604-46-15

Rencontres

Messieurs, pour agrandir le cercle de vos relations, participez à nos réunions amicales. T. : 747-13-67 (Neuilly.)

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez *grâce à « Goûts communs »* COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

Spécialités gastronomiques

Restaurant « Le Portua », propriétaires, Frères BADIOLA, spécialités : poissons, crustacés, fruits de mer, 18, r. de la République, 64250 Saint-Jean-de-Luz.

Vacances, Tourisme, Loisirs

A GOLFE-JUAN
Locations vue s/mer, prox. pl. calme complet : 1) 1er ét. villa, 3 ch. (lit. pr 7), gd séj. tout cft, jdin, parkg, 2e quinz. mai et juin, sept. : 70 F/j. ou 2 000 F/ *mois. 2) R.-de-jdin, 1 ch., séj.,* cuis., tt cft. Juill. (1re quinz.) : 50 F/j. ; sept. : 35 F/j. Tél. : (93) 63-78-54, ou écr. M. BIAIA, 436, chemin des Clos Golfe-Juan. 06220 VALLAURIS.

50400 GRANVILLE-PLAGE
Au Bon Accueil. Tél. : 50-06-86. Hôtel-Pension, ouv. tte l'année.

SAINT-TROPEZ villa 2 chbres, séj. Juill., août, plage, calme, vue. T. 331-47-98 18 h. à 20 h.

Haute-Savoie : loue chalet pour 2 à 8 personnes, meublé, tt cft. Mai, juin, sept., prix à débat. Tél. : (50) 98-35-16, hres repas. Possibilité de louer à la quinz.

CANNES-MANDELIEU
P. loue mai, juin ou sept. appt 3 p., 11e ét., v. panoram. mer, piscine, tennis, poss. studio annexe. T. 93/47-99-81 avant 11 h.

ANGLETERRE séj. équestres ou en famille, échanges, organisé par professeur. T. : 358-35-25.

Des vacances en camping-car 4-5 places tout confort avec w.-c., douche. Location semaine et mois. Pour renseign. écrire Société Européenne de Loisirs, 54, rue d'Amsterdam, Paris-9e.

Charmant appt 4-6 pers. tt cft, TV, jolie campagne, 40 miles de Londres. SANDERS, WAYSIDE Farm. - House : Billington Leighton, Buzzard, Beds (G.-B.).

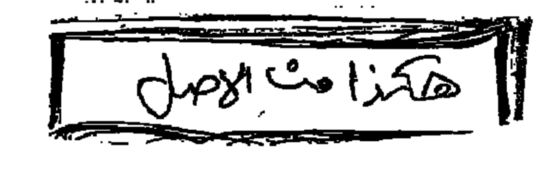
BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES
PR TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU
252, faubourg Saint-Honoré, PARIS-8e. Téléphone : 622-18-23.

ANDALOUSIE MOTRIL
loue bord mer appt meublé 3 p. pp., tt cft. tennis. Juin, sept. : 1 000 F. Tél : 672-11-66.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



secrétaires

direction

LE DEPARTEMENT HOTELIER « ** » D'UN GROUPE INTERNATIONAL de service QUARTIER SAINT-LAZARE recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Dans un département en pleine expansion, collaboratrice du responsable de ce département :

- Assurera le secrétariat et préparera les dossiers des réunions;
- Aura la responsabilité du classement des dossiers;
- S'occupera des statistiques du département, de l'établissement des chèques et du règlement des factures;
- Pourra être amenée à effectuer des démarches pour le compte du responsable du département auprès des organismes officiels.

ELLE DEVRA :

- Avoir une formation supérieure;
- Connaître la sténodactylo;
- Ne pas être rebutée par les chiffres;
- Avoir de l'initiative et un excellent contact;
- Justifier d'une expérience de secrétariat de direction ou avoir des aptitudes réelles à cette fonction;
- Anglais apprécié.

Envoyer lettre manuscrite + CV Photo sous la référence 62.452 à :

JRP 39, rue de l'Arcade PARIS 75008

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PORTE D'ORLEANS

...ne de dimension internation. secteur tertiaire recherche collaboratrice expérimentée ...llente dactylo. Titulaire au ...mum du bac et du B.T.S., devra assurer de façon ...nome une activité diversi... impliquant d'importantes ...onsabilités. En particulier, assurera des relations com...ciales à haut niveau, tant ... les clients qu'avec les ...rs prestataires du groupe. ... rémunération sera fonction de la compétence. ...est nécessaire de pratiquer correctement l'ANGLAIS. ... éventuelle aptitude à lire allemand serait appréciée.

...esser C.V., photo et courte ...re manuscrite à n° 6.678/M, AXIAL PUBLICITE, 91, faubourg Saint-Honoré, ...RIS (8e), qui transmettra.

Sténodactylos

VILLE DE BOBIGNY recrute
STÉNODACTYLOS QUALIFIEES
Candidatures à adresser à M. le Maire.

Impte Société Paris 9e recherche
STENODACTYLO
Poste stable
Horaire fixe (40 heures)
Cantine - Avant. sociaux.
Ecrire avec C.V., photo et prét. sous référence 3.658,
LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

gérances appointées

Couple 50 ans, sérieuses référ., ch. gérance appoint tabac, brasserie, loto, P.M.U. Libre juin, juillet, août, septembre, octobre. Téléph. 636-46-75.

...crétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE recherche pour
...ARIS (8e) - Avenue de la Grande-Armée

...NE SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

pour sa Direction des ventes

- Expérience commerciale souhaitée ;
- Esprit d'initiative et de méthode ;
- Assez grande autonomie appréciée.

...dr. C.V., photo et prétent. n° 12.173 CONTESSE ...ublicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, q. tr.

...RGANISME PARIS (14e) recherche ...our son service formation
SECRÉTAIRE
...cteur des moyens audio-...suels ;
...ge minimum 25 ans ;
...ombreux avantages sociaux,
...oraires variables.
...s, C.V. et prét. ss réf. 855 ...veerts, B.P. 269, 75424 Paris ...dex 09, qui transmettra.

...comptable Paris-12e rech. ...CRETAIRE COMPTABLE ...r. cabin. souh. Sal. 3.000 F, 8 X 13, vacances août. Ecrire J. DIEMER. ..., bd Picpus, PARIS (12e).

SECRETAIRE QUALIFIEE 25 ans minimum et COMPTABLE COMPETENT sont demandés pour Savoie. Situation intéressante. Facilités de logement. Ecr. avec prétentions et photo à Havas Chambéry, n° 5.499.

Pour remplacem. La Défense SECRETAIRE bilingue anglais (sténo dans les deux langues). I.E.S., 75, r. St-Lazare, Paris-9e.

Cabinet architecture recherche 1° Secrétaire sténodact. expér. ; 2° Sténodactylo. Libres de suite. S'adres. A.C.T. Architecture, 80-82, rue Chemin-Vert, Paris (11e). Tél. 355-64-51.

demandes d'emploi

DOCTEUR EN DROIT

(Faculté de Lisbonne)

Parlant portugais, français, espagnol. Connaissances des marchés du Brésil, Angola, Mozambique et toutes anciennes colonies portugaises. Responsable en France du service ordonnancement et planning dans une moyenne entreprise, cherche poste similaire. Déplacements possibles.

Ecrire n° T. 073.960 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

L'EXPORTATION

c'est l'expansion de votre entreprise. Pour concevoir et mettre en œuvre la politique de développement adapté un

DIRECTEUR COMMERCIAL

trilingue, volontaire et efficient, solide expérience internationale (Europe de l'Est incluse) vous apporte sa collaboration.

Ecrire n° 909 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

H. E. C., 45 ans

EXPERIENCE DIRECTION
entreprises biens d'équipement, biens de grande consommation
IMPORT-EXPORT
10 ans résidence Espagne, recherche poste
DIRECTION
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION COMMERCIALE
entreprise franco-espagnole en Espagne.

Ecrire sous le numéro 8.962, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE FRANÇAIS

résidant dans enclave de Campione près Lugano (Suisse)

rechercherait situat. agent liaison pour toutes affaires imp.-exp., se chargerait créat. sociétés locales, implant. antennes industrielles, etc.

S'adresser à R. Muzard, via Anselmo 3, 6911 CAMPIONE (Suisse). Tél. : 19-41-91-68 50 64.

LIBRE 1er SEPTEMBRE

PUBLICITAIRE COMPLET
38 ans - 5 ANS AGENCE
2 ANS ANNONCEUR
Expérience campagnes grand public et produits industriels.
Connaissant bien achat d'espace et fabrication.
Violon d'Ingres : Relations Publiques.

Ecrire sous le numéro 948, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

J.H., 19 ans, niv. BAC F 1 ayt perm. V. L. Expér. des jeunes, ch. emploi divers. Tél. 587-39-63

J.H., 25 a., marié, banl. nord-O., études secondaires, expér. 4 a. gestion matér. + gest. informatisée, matér. électroniq., rech. emploi permettant promotion. Ecr. à 71.881 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ARCHITECTE D.P.L.G. 29 ans, gde expér., responsable projets, concours importants, rech. collaboration toutes formes. Tél. 670-34-07, le soir.

J.F., 28 a., célibat., b. présent., B.T.S., Serv. de direction, tr. b. angl. (2 a. Londres), all., ch. poste intér., cont. humains. Accepte formation et déplacem. Ecr. à 955, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme 41 ans CADRE, possédant diplôme commerce internation. Chambre commerce anglaise, allemande, espagnol, italienne, 3 ans pratique, cherche poste responsabilités. Voyage possible. RACLOZ, 4, av. Rouget-de-l'Isle - 78110 Le Vésinet.

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
40 a. form. ECO, CNAM+IESTO expérience études éco, organis., informatique, rech. missions ponctuelles. Tél. 970-22-86, ou éc. n° T 73.979 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Je suis un attaché de presse de 27 a. à l'esprit ouvert et ayt un excellent contact avec le public. Formation supérieure, références secteur public et privé. Bonne rédaction et techn. doc. Anglais courant, je cherche un emploi vivant, même temporaire. Ecr. à 949, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 28 a., ingénieur + M.B.A. expér. entreprise (contrôle de gestion, finances) et conseil, rech. emploi similaire. Ecr. n° T 073.963 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Jeune femme 34 ans, CADRE
CONSEILLER EN FORMATION
(2 a. expér. au plus haut niv.) cherche à seconder CHEF DU PERSONNEL pour toutes questions concernant les 16-25 ans et éventuellement les personnels de catégorie VI, V et IV. Ecr. n° T 73.945 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. célibat. 28 ans, lic. droit privé, expér. cabinet, ch. empl.
COLLABORATRICE JURID.
Libre de suite. Ecr. n° 72.389 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. 38 ans, Bac E, maîtrise chimie + A.E.A. exp. enseign., ch. situation, branche indiffér., accepterait stage formation. Didier LEVASSEUR, Appt 1650, Rés. Lalande, LOUVIERS 27400

Française, sér. référ., ch. à faire ménage de 9 h. à 13 h. chez part. - Mme Menard, 43, rue Madame, 75006 PARIS.

ASSISTANTE de DIRECTION. Cadre 37 ans, niv. B.T.S. secrét. direction, carrière administrat. et comptable de 18 ans, sens de la direction et du contact humain, rech. poste confiance sur Paris, initiatives et responsabil. Prétentions : 5.000 X 13. Ecr. T 73.959 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

H. 29 a., Ing. + IAE, 4 a. informatique, intér. pr fonct. person. Poss. réel. d'accéder responsab. après période de formation. Ecr. n° 957, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

... LANCIA cpé 72 48.000 km. ...ure nve, 10.400 F. 584-59-69.

...TS T.O. 75 avec 2.800 F. ... 127 3 p. 76, 7.000 km. avec ... F - Téléph. : 542-69-21.

... 304 Cabriolet 1971. ... Coupé 75. Tél. 204-56-15.

8 à 11 C.V.

SIROCCO TS 76
TOYOTA Celica 76
TOYOTA Corola 7 CV 76
...TIN 850, 10.000 km. 75
...16 bd Reuilly - 345-14-62.

...OPEL ASCONA B.A. 1975. ...a 1307 76. Tél. 204-56-15.

TOYOTA Célica 75 ... main, avec 3.000 F. Téléphone : 542-69-21.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 220 73 ... automat. Vitres teintees. ...antie - Crédit - 787-17-40.

...W 525 1974 - 504 TI, boîte ...tomatique 75 - 204-56-15.

+ de 16 C.V.

PACER 75 23.000 km. état neuf 738-13-29 - Heures bureau.

CABRIOLETS Mustang 67-71 - CABRIOLETS 504 71-74. Garantie crédit - 331-81-72.

Gar. ROYAL, Conces. Mercedes 30, route de Paris, 14000 CAEN. MERCEDES coupé 350 SLC 73, gris métallisé, intér. velours, climatis., radio, jantes spéciales. Mercedes 280 SE 73 gris métall., toutes options.

Jaguar 4,2 l. 1972, brun métall. Tél. (16) 31-82-38-42.

PACER novembre 75 15.000 km. Crédit, garantie - 345-02-26.

VOITURES DE DIRECTION
604 1977
— Drap sable 9.000 km.
— Cuir T.O. métall. 13.000 km.
— Cuir autom. T.O. métallisée.
PRIX INTERESSANT
GARANTIE TOTALE
55, avenue Galliéni (R.N. 4), 94-JOINVILLE - 886-30-30.

ROLLS ROYCE Phantom VI, 9 places, état exceptionnel. - MERCEDES 600 Limous. 6 ptes 9 places, peu roulé, état neuf. JEAN-CHARLES - AUT. 23-46. 28, rue Claude-Terrasse (16e).

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
Leyland
GARAGE FOCH - 35 rue Paul Valéry Paris16 - 727-31-02

Part. vend RANGE ROVER juillet 74, 40.000 km., blanche, excellent état, vitres teintées, air conditionné, grilles protect., radiateur huile + 4 pneus clous. Prix 45.000 F. Tél. heures bur., 933-80-25.



ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.

SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

divers

AUTO LUX
MERCEDES BENZ EXPOSE
neuves occasions
69 r. de Tolbiac Paris 13e
Tél.: 583.05.20 lig. gr.
Mustang CAB très beau 73
Taunus 1600S 2P gris M 76
450 SLC gris M cuir 74
280 SE blanc BA 73
230 6cyl 56000Km cnf 73

AUTOBIANCHI - LANCIA TOYOTA GARAGE ST-LAURENT L. PALACIO
Concessionnaire
M° Gare de l'Est. T. NOR. 77-26
52 ter, rue des Vinaigriers, 10e.

TOUS MODELES NEUFS DISPONIBLES

LAND cruiser diesel 77 ..	42.000
FULVIA cpé 1300 71	8.000
ABARTH 73	9.500
A112 E 74-75 depuis	9.000
POLSKI 1300 TX 4/75 ..	9.500
R4 export 75	10.000
R4 export 74 1re main..	7.800
Rallye II 74 tr. b. ét.	9.000
1100 GLS 74, parfaite ..	10.000
Cpé 304 S, 73, gr. mét. ..	11.000
Manta cpé 1900 72 aut. ..	9.500
Escort 1300 GXL aut. 7-75	13.000
AUDI 100 L 72 4 port. ..	7.800
VW 74 7 CV Jean'S radio	8.500

PETITS PRIX A PREPARER
R16 TS 71 .... 3.500

REPRISE - CRED. IMMEDIAT PARKING ASSURE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

SAINT-AMBROISE. - Récent et splendide 98 m2 s/jardin, 4 Pièces, 2 bains, parking. 343-13-10.

TRINITE, 6, place d'Estienne-d'Orves, vends superbe et gd 5 P. tt cft. prof. libér. Jeudi, vendr., 14-17 h., Mme MARTIN, 3e étage droite ou : 742-99-09.

PRES PLACE DES VOSGES Immeuble récent, standing, double living, chambre, balcon, parking, calme, soleil. - 329-58-54.

MADELEINE. Propr. vend dans bel imm. gd 4 P. à rénov., asc. Possibilité profession libérale. 734-93-36, heures de bureau.

BEAUBOURG, 2e étage, SUD : 168 M2, 5 Pièces, entrée, confort. Bon état. Tél. : 261-54-27.

XIIe - DAUMESNIL DUPLEX 2 Pièces de caractère dans petit imm. rénové. S/place vendredi, samedi, 4, R. DE LA BRECHE-AUX-LOUPS. 343-66-29.

AV VICTOR-HUGO - 9-10 P., 500 m2, décoration raffinée, 1re catégorie. Profession libérale. Division possible. ETO. 19-55.

TERNES. — Grand standing : superbe réception + 4 chambres. Professions libérales. — MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

255, AV. DAUMESNIL, près du bois, petit studio, cuisine, 2e, ascens., v.-o., chauffage centr., 55.000 F. Jeudi, de 14 à 17 h.

Propriétaire vend directement : appartements 5 Pièces. S'adresser sur place, 9-11, rue Jules-Valès, Paris-11e, du lundi 9 au vendredi 13 mai, de 15 à 19 h. ou téléphoner : ODE. 57-57, heures de bureau.

PLACE DES VOSGES - PRES Immeuble caractère : superbe duplex + terrasses, 250 m2 environ, tout confort. — 278-09-40.

Magnifique imm. XVIIe siècle, duplex 10 Pièces, 5 S. de B., cour privée : 1.100.000 francs. Visites, tous les jours, 9-19 h., 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

AVENUE DE VILLIERS Dans bel imm., 2 Pièces, cuis. + 1 chbre de bonne. 326-57-16.

Prox. AV. FOCH. Appt de classe, dern. étage, imm. P. de T., asc., 300 m2 habit., récept. 100 m2 + balc. + 2 ch. serv., ensol., Prix excep. 1.900.000 J.M.B. 970-79-79.

RUE PAUL-LELONG (Bourse), grands et luxueux 2 PIECES, dans immeuble restauré, très haut de plafond + MEZZANINES aménagées, belles poutres authentiques, confort. — PRIX ELEVE. Téléphone : 531-85-56.

RIVOLI-SAINT-PAUL
2 PIÈCES 55 M2
confort, calme. Prix 215.000 F. JOUBERT et ANDRE : 766-04-27 - P. 268.

RÉPUBLIQUE
Propr. vd appt 4 P., tt cft, tél., 96 m2 + ch. bne et cave. Prix 380.000 F. Tél. : 607-08-29, à partir de 14 heures. Agce s'absten.

MARAIS Joli Studio, 30 m2, caractère, cheminée. Tél. Prix 180.000 F. - 603-60-88.

9e Dans imm. standing. TRES BEAU 2 PCES S/ALLEE PRIVEE, avec 100 m2 de grenier. 450.000 F - 033-30-72.

VILLA CHANEZ Bois LIV. DBLE, cuis., bains, SUD, STAND. 6e ASC. - 544-48-44.

17e S/VERDURE IMM. DE STAND. Grands studios tout confort. Tél. 627-78-84. S/pl. 13 à 19 h : 34, rue EMILE-LEVEL.

ILE ST-LOUIS Vue LIV. + pet. CHBRE, cuis., bain, tél. A MODERNISER. 544-51-93.

6 P. MARAIS, caractère Haut. plafd. 1.150.000 F 233-66-06 ou 580-80-47.

EUROPE 162 M2 Grand standg. Imm. P. de T. 285-04-02.

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

S/PARC MONTSOURIS. Propr. vend dans petite maison, 2 Pièces, rez-de-jardin. - Impeccable. 734-90-06, Heures de Bureau.

CARDINAL-LEMOINE
Propr. vd dans très bel imm. Pierre de Taille, tout confort. STUDIO, 2 et 3 PIECES. Magnifiquem. rénovés. 265-44-94.

VAUGIRARD Imm. récent Et. élevé 80 m2, loggias 13 m2, park. Dble LIVING, chbre, cuis. équipée, lave-vaisselle-linge, bains. 2 drestings ETAT IMPECC. Prix 530 000 F - 874-70-47.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
TR. BEL IMM. XVIIIe S. EN COURS RENOVATION
RESTE A VENDRE
4-5 PCES - 135 M2
EMPLACEM., VUE EXCEPT. Vis. jeudi 12 mai, de 14 h. à 17 h. 30, 1 rue de Beaune.

MONTPARNASSE
PARTICUL. VEND Mo GAITE, immeuble P. de T., 3e étage : grand séjour, chambre, S. de B., entrée, 80 m2 : 290.000 francs. PROPRI. 9 à 12 h., 257-25-57.

CLUNY 3-4 P. DUPLEX
Terrasse, tt conft. MED. 85-30.

QUAI D'ORSAY
VUE SUR SEINE
Somptueux 500 m2.
Divisible - EXCLUSIVITE
FRANK ARTHUR : 766-01-69.

LE MARQUIS
19/21, rue Cambronne, Paris-15e.
2 Pièces : 331.000 F.
4 Pièces : 646.000 F.
Appartement modèle sur place, tous les jours de 14 à 19 h. 30
JOR ET Cie. Tél. 766-25-32

M° PASTEUR Chauff. central
Immeuble pierre de taille LIV DBLE + 2 CH., entrée, cuis., s. de bains + salle d'eau
TEL. PRIX INTERESSANT
108, rue Falguière. Sur rue. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 14 h. 30 à 17 h. 30.

NEUILLY Magnifique studio dans hôtel particulier rénové, cuisine, bains. Impeccable - 567-22-88

VILLE-D'AVRAY. Résidence 71, séjour, 2 chbres, confort, box. Agence s'abstenir - 775-88-10

NEUILLY. Voie privée, calme, verdure, superbe Appt 120 m2, terrasse 100 m2, en duplex, ch. service, gar. OGIM, 828 88-77

BOULOGNE, av. de la Reine, S/jdin, 7e ét., balc., plein soleil. SEJOUR + CHBRE, cuis., bains. Parkg. Prix 245 000 F - 428-36-49

Proximité Saint-Germain-en-Laye Part. vd 3/4 pces, 89 m2, résid., calme, stdg, piscine, vue parc. 310.000 F - Tél. : 958-27-24

MARCEL-SEMBAT - Récent Séjour + ch., cuis., salle d'eau, wc. Calme. Soleil. Mercr., jeudi, 14 h à 17 h, Mme BERNARD, 26 bis, rue de Solférino, BOULOGNE, ou 742-99-09

LEVALLOIS-PERRET. Coquet 2-3 p. Calme. Imm. récent, tout confort, 240 000 F - 336-08-94

NOISY-LE-ROI « Les Princes » Gd stdg 89 m2 + loggia, calme, parfait ét., gar., cave, 415 000 F tous frais compris - 460-14-53

SUR BOIS DE VINCENNES Beau 3 pces, conf., asc., chauff. central immeuble. Px 350.000 F. CERAP - 235-01-65

COURBEVOIE (gare Bécon) Récent 2 et 3 p., tt cft, bon état. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

COURBEVOIE prox. R.E.R. et GARE
PART. vend bel appart. 105 m2
4 pces tt confort, park. Imm. (les Poissons). Centre cclal. piscine, patin. 410 000 F + CF. 608-01-60, av 9 h. apr 16 h.

GRIGNY II, 3 MIN. GARE, vds F 4, 74 m2, s. à mang., salon, 2 chbres, cuis. équip., cave, gar. 150.000 F + C.F. - 906-80-25

CHAUSSÉE DE L'ÉTANG
Livg dble avec balc., sur bois, 1 chbre, décorés, cuis. équipée, lux., s. bns, wc séparés, ... Parking. Prix justif. - 340-74-86

NEUILLY-MAIRIE
Immeuble pierre de taille, 1928
CHAMBRE-STUDIO
Très confortable : 70.000 F
BON PLACEMENT
755-98-57 ou 227-91-45

Courbevoie - Place Charras Particulier vend directement très bel atelier
DUPLEX INDIVIDUEL
100 m2. Luxueusement aménagé. Téléph. Parking. 350.000 F. Téléph. heures bureau : 522-37-60

UN ÉVÉNEMENT
GEBAT 78

Pour la première fois en France, dans le cadre de l'Office du bâtiment, architectes et entrepreneurs se groupent pour promouvoir la Maison Individuelle.

Qu'est-ce que le Gébat 78
Nous sommes un groupement d'entrepreneurs qualifiés OPQCB et d'architectes diplômés qui n'ont qu'un seul but, "satisfaire la demande des usagers de maisons individuelles".

Pourquoi Gébat 78
Parce qu'aujourd'hui l'exigence de qualité est plus grande que naguère et s'accomode mal de "l'à peu près" technique et architectural, nous avons décidé de constituer un outil qui puisse répondre à la demande des usagers par le sérieux et la rigueur de nos méthodes.

Ce que propose Gébat 78
Une architecture recherchée, respectant l'environnement et adaptée à votre mode de vie.
Des plans réalisés par des architectes diplômés répondant aux normes exigées dans le cadre de la nouvelle législation.

Les garanties Gébat 78
- Le contact direct avec votre constructeur.
- Des constructions en matériaux traditionnels.
- Un personnel qualifié.
- Une technique sérieuse et suivie.
- Le contrôle de votre chantier par les architectes.
- Les garanties biennales, décennales légales.
- La garantie bancaire de bonne fin de travaux.
- La prise en charge de toutes les formalités administratives.

GEBAT 78
Une nouvelle manière de construire sa Maison Individuelle.
33, rue de Poissy - 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 973.79.70
bureau ouvert tous les jours, sauf dimanche.
Zones de construction : départements 78 - 95 - 92 - 27 - 60.

JE DÉSIRE RECEVOIR GRATUITEMENT, SANS ENGAGEMENT DE MA PART, UNE DOCUMENTATION DÉTAILLÉE.
Nom ______
Ville ______ Code postal ______
Profession ______
Je possède un terrain OUI ☐ NON ☐ Lieu : ______
Je recherche un terrain OUI ☐ NON ☐ Lieu : ______

Bon 17e, Part. vd r.-de-c. surélevé, clair, liv. dble + p. chb., ét. nf, 70 m2, g. cuis., g. entr., S. de B., pender., chff. moqu., tél., 400 000 F à déb. S/pl. jeudi 11 à 12 heures et 14 à 17 heures, 101, avenue Villiers. Ag. s'abst.

PHILIPPE-AUGUSTE Immeuble récent, 110 m2, grand conft, 5 Pces, 2 bns. 343-13-10.

MAGENTA Propriét. vend dans imm. P. de T., asc., 4e étage, bel appart., 100 m2, tt conft. Exceptionnel : 400.000 F. Sur place, mercredi, jeudi, vendredi, 14 h.-18 h. 30, 29, BD MAGENTA, PARIS-Xe. Téléphone : 205-40-76, 206-15-30.

PASSY - RARE. Caractère, GD LIVING + CHAMBRE. Ref. nf. PROPRIETAIRE : 833-56-72.

MARAIS, rue Charlot, splendide LIVING + CHBRE, caractère. A SAISIR. Téléphone : 833-56-72.

CHAMPS-ELYSEES (MEME) Par propriétaire reste 3 TRES BEAUX STUDIOS, tt cft, tél., étage élevé. H. de B. 734-99-75.

RUE DE LA
POMPE
2-3 ET 4 PIÈCES
GRAND STANDING BALCONS-TERRASSES
VUE JARDIN SOLEIL
Chambres service. Parkings.
C.P.I.I. 766-52-90, Poste 283

65, BD DE COURCELLE
Imm. récent, gd stdg, 100 m2, 3e ét., balc., park. Px 650.000 F. Sur place, jeudi, de 14 à 18 h. 622-14-76 - 227-02-83.

BORD SEINE TROCADERO FACE TOUR EIFFEL
Part. vd appt 190 m2 env., lib. déc., ds imm. anc., plein Sud, 3e ét., asc. Prix 1.400.000 F. Tél. 722-59-14 et W.-E. (4) 453-14-47.

PLACE DES VOSGES
A 30 m., imm. 17e, 4 m. s/haut. plafond, TRES LUX. 5 PIECES, 140 M2, 2 bains. Tél. : 727-21-27.

AV. R.-POINCARÉ
315 m2, 3 services, 2 boxes. PRIX INTERESSANT. Profess. libér. - EXCLUSIVITE FRANK ARTHUR : 766-01-69.

PASSY MAGNIFIQUE 115 M2
Sél. dble, 3 chbres, cuis., bains, imm. pierre de t., 5e ét., asc., balcons, chbre serv. - 567-22-88.

20, R. DAUPHINE, 3 PIECES, séjour + 2 chbres, cuis., entr., wc, S. de B., 70 m2, 2e étg., sur rue. — Prix : 420.000 francs. Visite mercredi, jeudi, 14 à 17 h.

XVe, ds imm. récent, au 3e ét., 3 P., cuis., bs, chff. centr., tél., parking, 310.000 F. — 329-58-85.

MAIS. PARTICULIERE 210 M2 Grand séjour, 4 chbres, 4 bains, terrasse, sans vis-à-vis. PROX. MONGE. Téléphone ODE. 95-10.

Le charme du VIe à MONTPARNASSE, dans bel immeuble neuf, 130 m2, balcon, entièrem. équip., gde réception, 2 chbres, 2 bains, cuis., office, dégagem., TEL. Box. Téléphone 225-64-78.

PONT MIRABEAU - 300 M2 + JARDIN. Bel hôtel particulier, refait à neuf : 1.250.000 francs. PROPRIETAIRE : 325-75-42.

MAINE-MONTPARNASSE Petit 3 Pièces. Travaux à prévoir - 180.000 francs. 326-08-94.

DUFOUR, SEVRES, ODE. 95-10, SEJOUR, S. à M., 3 chambres. ETG. ELEVE, SOLEIL, 115 M2.

ALESIA, près Mo, 3 Pces, cuis., S. de B., wc, chff. individuel, 5e ét., ss. asc., bon immeuble. Prix 210.000 F. Tél. : 633-48-99.

VIe - SPECIAL INVESTISSEM. 3 et 4 P., imm. standing. Baux en cours. Téléphone : 227-71-44.

CHERCHE-MIDI. - Jolie vue : charmants appts, séj. + 1 chb., tt cft, 1er, 2e, 3e étg., 205.000 F. TRANSEIL : 325-10-56.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL Studio A RENOVER, bel imm., ascens. SACRIFIE. - 326-19-10.

RUE DAUPHINE Studio, confort, 120.000 francs. CERAP : 285-11-21.

5e, Part. vd 3 P., 73 m2 + park., immeub. 67, calme, 4e étage : 450.000 F. 336-32-45, après 18 h.

LACEPEDE, CONTRESCARPE, 100 m2, 4 P., calme, soleil, sans vis-à-vis. Téléphone ODE. 95-10.

14e, très beau 5 Pièces, récent, balc., verd., 6e ét., asc., park. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

ECOLE-MILITAIRE Magnifique 6 Pièces, cuis., bns, toilette, 140 m2, 2 chbres serv., 5e étg., asc., très ensoleillé. Sur place, jeudi, de 14 à 18 heures, 2, SQUARE ROBIAC.

XVe, RESIDENTIEL-STANDING Beau 3 P., tt cft, tél., cuisine équipée, sur verdure, parking : 460.000 F. Téléphone : 567-72-11.

INVALIDES. Vue sur jard., liv., 2 ch., studio, service, parking. RARE. - Téléphone : 387-47-29.

BAC. - Sur calme, jardinet, un chic lou, 160 m2 en duplex, deux bains. Tél. : 325-65-27, le matin.

PLACE DES VOSGES
(PROX.) dans bel imm. NEUF « STYLE MARAIS » TR. BEAU 4 P., 90 M2, CALME, SOLEIL, VERDURE. 278-46-43.

AV. SEGUR près UNESCO
Immeuble récent
DUPLEX 8e étage 9e étage 6 P
195 m2, 2 salles de bains, chbre service, parking
TERRASSE 160 M2
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
174, boul. Haussmann - 8e
766-04-66 - 924-28-44

M° VANEAU - BON IMM.
4 P. cuis., 82 m2. Px 425.000
Mercredi 11 (13-18 h) : 48-70, rue du CHERCHE-MIDI
ALIN - O.R.P.I. - 539-75-50

VAL-DE-GRACE - Luxueux
STUDIO cuis. éq., bains, w.-c. Etat neuf. 32 m2.
Belle affaire 160.000 F. 766-12-00

MOUFFETARD Grenier chaleureux
3/4. P., cuis., s. bains, 80 m2, 4e et dernier étage, sud, calme. Tél. Sur jardin. - 331-89-46.

VUE IMPRENABLE PARIS ET SUR JARDIN NOTRE-DAME
Dans très bel imm. pierre de t. Appt 3 P., 73 m2, tt cft, refait entièrement à neuf. 400.000 F Vis. 12, 13 mai, 12 h 30/15 h 30 : 15, RUE LAGRANGE - 5e

PANTHEON - 2 p., ent., c., bns, w.-c., 2e ét. s/rue, calme, soleil. - 371-35-68.

STUDIO M° PASTEUR r.-de-ch. clair cuis., bains, w.-c., calme. LAGRANGS. 266-16-65.

15e Part. vd 4 pces, 80 m2 stdg imm. 72, cuis. équip. 38 m2 balcon, box, piscine. 540.000 F. Tél. : 531-30-16.

GOBELINS Part. à Part. vd appt. 80 m2 ds bel imm. réc., entrée, living 2 ch., cuis., s. de bns, débarras terrasse, cave, asc., ch. cent. Très bon. exposition. Ag. s'abst. Tél. après 17 h. : 535-05-68.

13e A saisir pour très bon plact. loué à fonctionn. Beau studio, grande s. de b., pet. cuis., amén. ch. c. Tél., 120.000 F. 387-27-68.

ALESIA 2 P tt cft. luxueusement aménagé. TEL., Prix 280.000 F. POR. 03-83.

STUDIO QUART. FACULTES 5e 20 m2 80.000 F., tt cft. 326-46-92.

Région parisienne

VILLE-D'AVRAY. Direct. sur le parc St-Cloud, nf, gd standing, 6-7 p. 171 m2 réels, luxueus. aménagé, 1.100.000 F, crédit. Tél. : notaire : 720-16-61, P. 32.

NEUILLY. Petite promot., reste à vdre : 1er ét., Appt 120 m2 et rez-de-jdin, studios + grd 2 pces avec jardin privatif de 200 m2. 705-24-10.

NOGENT-S/MARNE, except. Vue panoramique s/bois et Paris 3 p. 84 m2, 6e ét. + balc. 6 m2, 1' bois et RER - 873-16-17

VÉSINET RÉSIDENTIEL
dans petite résid. pierre de taille MAGNIFIQUE APPART. 153 m2 + logg. 20 m2, part. ét., récept., 4 chambres, bains, douche, lingerie. Garage pour 3 voitures. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

NEUILLY JEAN-MERMOZ LUXUEUX 6/7 P. mod. 200 m2 R.C., Jard. 130 m2 MICHEL & REYL - 265-90-05.

VINCENNES PRES METRO Charmante maison 5 p., conft, bon état, calme, petit jardin. MICHEL & REYL - 265-90-05

BOULOGNE Immeuble récent Liv. 28 m2, 3 ch., s. de bains, s. d'eau, 100 m2, tt cft, bon état. 480.000 F - 825-60-40.

MASSY, ligne de Sceaux, vd DUPLEX séj. + 4 ch. 280.000 F. 707-13-92, soir.

NEUILLY BD SAUSSAYE Sur verdure Bel appart. angle, 6 p. princ., 180 m2, box. Dréval - 265-39-80.

VAUCRESSON
5 P. + chbre serv., gar., dans parc, très bon état, directement par propriétaire - 970-35-18

Province

COTE D'AZUR. Part. vend dans immeuble 1976, à 100 m plages Cagnes, Studio équipé, 140.000 F. Tél. (93) 20-03-18 ou écr. Agence Havas, 06011 Nice Cedex, R. 0379

ISABITER NICE - CIMIEZ
Juste devant le Musée Matisse, aux Arènes romaines, se poursuit la construction d'un petit immeuble de très haut standing, qui ne comprendra que 22 Appartements avec piscine et un vaste parc de 3.000 m2. Sur pl. : Le Seréna, 146, av. des Arènes, NICE - Téléph. : (93) 81-37-37.

immeubles

DRANCY. Immeuble de rapport 10 appartements, dont 2 libres + très beau café + pressing + petit pavillon libre. 500.000 F. 305 - 13 - 45.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, M° Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

L'immobilier

appartem. achat

Achète maison ou appt 5-6 p., banl. Sud Versailles ou envir., 907-50-42, 490-92-80, p. 45-53, H.B.

URGENT - PAIE CPT 3-4 P. Quartier résidentiel Paris. Tél. heures bureau 723-91-51.

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 pièces, tout conft, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05.

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGENT, 2 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Préfér. PRES FACULTE - 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, STUDIO PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

Cherche proximité mairie 15e ds imm. ancien gd living + chb., balcon. Tél. après-midi 253-61-61.

AGENCE LAGRANGE fondée en 1876. Tél. 265-53-94. recherche pour sa clientèle province, étranger, STUDIOS, APPTS Paris, Neuilly.

appartements occupés

12e prox. Bois de Vincennes APPTS 2 PIECES Occupés par personnes âgées. Prix moyen 1.800 F le m2. P. MOULIERE - 328-28-28

15e ARRDT OCCUPÉS
IMM. ENTIEREM. RENOVE APPTS 1-2-3 PCES Calme, Soleil TEL. : 766-04-17, Poste 255.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

Ve VAL-DE-GRACE dans petit immeuble Habitables 4e trimestre 1977. Studios et 2 pièces 4 pièces en duplex.

XVe Me CHARLES-MICHELS Studios 200.000 3 pièces 410.000 Habitables 3e trimestre 1977.

XVIIIe CHAMPIONNET 2 pièces 227.000 4 pièces 108 m² + terrasse Prix 575.000 Habitables 2e trimestre 1977.

PORTE DES LILAS Studios 33 m² 158.000 Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU STUDIOS, 2 P. et 5/6 P., jard. Appt témoin. S/pl. après-midi. P DOUX - 500-16-62

EXCELL. INVESTISSEMENT BOULOGNE Me MARCEL-SEMBAT DU STUDIO AU 4 PIECES Prix fermes et avantageux Livraison prévue fin 77 Dréval, 15, r. Tronchet, 265-35-07

LE VÉSINET Proximité Ibis
« Les Ibisciades » Appartements de qualité Studio au 5 pièces Livraison 78. Prix fermes et définitifs à la réservation. Visite sur place : 6-8, route de Montesson. Appartement-témoin, tous les jours (sauf mardi), de 14 heures à 19 heures. SIAS IMMOBILIER 526-89-79

locations non meublées Offre

Paris

AVEN. D'ITALIE. Partic. cède appt 3 pces, 85 m² mod. + box, belle exposition. Tél. 580-00-20.

JARDIN DES PLANTES Studio, tout confort. Tél., park., 1.200 F mensuels. POR. 03-83.

Près boulevard Voltaire, studio neuf, tout conft, calme, balcon, 900 F ch. compr. Tél. 585-00-12.

13e ARRONDISS. Dans immeuble neuf, loue studio, cuisine équipée, loyer mensuel 860 F. Téléph. 260-28-26 (M. Deshayes).

Région parisienne

7 km. Paris, pavill., jard., tél., conf. 1.900 F. 660-41-36 ap. 19 h.

VERSAILLES
SANS COMMISSION dans immeuble récent très bon standing VIDE situation exceptionnelle avec parc priv..
2 P., 62 m², loyer 1.246 F, charges 269 F.
3 P., 73 m², loy. 1.534 F., charges 317 F.
4 P., 87 m², loy. 1.809 F., charges 378 F.
4 P., 105 m², loy. 2.319 F., charges 456 F.
Park. sous immeuble inclus. S'adresser à la Gardienne, Résidence la Porte Verte, Bâtiment D 13, avenue du Gal-Pershing. 754-21-99.

locations non meublées Demande

Paris

6 pers. ch. à louer ensemble gd appart. 200 à 300 m², calme, clair, ds Paris. Assur. garantie financière. Tél. 758-11-31, p. 232, ou 222-82-52, le soir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES VILLAS, pavill., tte banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-82.

Part. à part. ch. petit pavillon F 3 s/ss-sol, tt cft, calme, soleil, jardinet, 600 à 700 F mens. + ch., de préf. Gonesse ou proche. Ecr. no 8.960, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fonds de commerce

PLACE CLICHY (PRES) cède droit au bail tableaux, papeterie : fournitures pour artistes peintres, 45 m² + sous-sol. Belles vitrines. 285-23-74, de 15 h. 30 à 16 h. 30.

MAIRIE 18e, superbe magasin, 19 mètres façade, 200 m² utiles, deux niveaux. — Tél. 551-68-39.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'IIP 352-00-45 - 834-09-34

1er OPERA Emplacement 1er ordre, magasin + 1er étage + sous-sol. - 551-68-39.

MADELEINE emplacement 1er ordre., RESTAUR. BAR avec appart. 551-68-39.

locaux commerciaux

Saint-Jacques - Soufflot. Bout. + bureaux 95 m², 3 tél., tte ppté, park., poss. appart. T. 033-57-57.

MONTROUGE, près Métro EXCELLENT PLACEMENT dans imm. neuf, murs cabinet médical, 9 % indexés, 400.000 F. Téléphoner après-midi 253-61-61 ou écr. S.C.I., 199, av. Pierre-Brossolette, 92120 Montrouge.

PARIS-18e Près Métro Immeuble commercial 1.900 m² Libre. A louer sans pas-de-porte. Parking. 125 F le m² Achat possible. Ecr. no 74.093 I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

AVENUE HOCHE 440 M2 REZ-CHAUSSEE + 1er ETAGE AVEC EXPOSITION SUR RUE IMMEUBLE NEUF GRAND STANDING 265-64-11

locaux indust.

Z.I. BANLIEUE OUEST LOCAUX NEUFS
de 850 m2 à 10.000 m2 avec bureaux, tout confort.
Bail précaire ou longue durée. Possibilités d'achat.
SEPRIM, 85, av. de Saint-Cloud, VERSAILLES - Tél. : 950-30-28.

bureaux

16e JASMIN - 7 BUREAUX r.-de-chauss. 155 M2, GD STDG. 6 TELEPH. - 526-88-33

5e GOBELINS. 7 Burx + entrée, 2 téléph., 2.900 F/mois. Bail Professionnel gratuit - 337-74-44

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX. Frais 100 F/mois. APEPAL - 228-56-50

8e Prox. ST-AUGUSTIN Dans imm. grand standing A LOUER BUREAUX 293-62-52

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

VOS BUREAUX A 16' DE ST-LAZARE
A DES CONDITIONS TRÈS COMPÉTITIVES DE 163 A 9.700 M2 EN LOCATION
BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227 11 89

224-08-80 Domiciliat. Courrier. Secrétar. Permanence. Téléph. Télex.

PARC MONCEAU HOCHE-COURCELLES 7.000 m2 bureaux grd stdg. sur 1 niveau, restaurant, parking. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89

MEUDON GARE 250 m2, très clair. pr bur. étude.

RUE LAFAYETTE 250 m2 commercial ou mixte, en location. Transnord. 607-40-84.

Boutiques

MEUDON. Boutiq. 50 m2, tous commerces, bail nf, loy. 600 F mensuel. Tél. soir : 027-25-37.

PARIS-XVIe PR. TROCADERO Artère princip., bel. boutiques, comm. Lux. C.I.B. - 355-24-05.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements - Tél. : 577-54-04

PRES TUILERIES chbres, studios, mois, journée. Téléph. 260-38-89.

8e 4 pièces, grand standing, imm. ancien. 285-85-56.

locations meublées Demande

Province

Ecrivain américaine cherche à louer à l'année ou hors saison 3 pces en appartement ou villa Deauville-Trouville. T. 962-70-76.

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Cadre verdure 37 MONNAIE 210km Paris pav. gd cft 2 900m2 terr., r.-de-ch., 3 gdes pièces, chem., cuisine, w.-c., gd cellier ; 1er ét., 3 gdes chbres, moq. + 2 gren. aménageables, sous-sol chauff. centr fuel., gd garage Px 450 000 à débat. M. Vienne Tél. : (47) 56-10-66 à Monnaie

BOIS-COLOMBES (100 m gare) gd pav. 8 p., gd cft, jardin. Prix : 560 000 F .Tél. : 968-39-62.

SAINT-MAUR, 5 min. R.E.R. Part. vend pav. 6 p., triple liv., 3 chbres, dépendances. S/400 m2 530 000 F, crédit, 4, av. Noël.

Vends pavillon 5 p. + gar. + terrain. Tél. : 798-10-34, le soir.

MONTREUIL Mrie, gd pavillon Liv. + 8 ch., 2 sanit., 3 wc., tt cft., gar. Pavil annexe. Jard. clos 415 m². Exceptionn. Prix : 390.000 F 590-01-28.

villas

VILLA NORMANDE pr. Houdan 3.000 m², 6 p., tt cft, vue 530.000 F - TEL. 968-39-62.

ORSAY. PROX. Mo, sur 1.250 m² construct. du XIXe s., très bel aspect, comp. au r.-de-ch., jard., salon 30 m2, wc, chauff., débarras, au r.-de-ch. entr., cuisine équipée, salon, s. à m. 36 m2, à l'étage 5 chbres, 18, 10, 13, 13 et 11 m2, s. de bns, chauff. cl maz., garage, ss vis-à-vis et au calme. L'affaire du mois. Prix 945 000 F. Téléphone : 045-29-09.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Très belle maison en pierre rustique, 230 m² habitables, r.-de-ch., récept. 65 m², bur., cuis., office, studio service. 1er étg., 5 chbres, 2 bs, wc, terrain de 1.600 m². Prix 900.000 F. J.M.B., 970-79-79.

10 km. EST 5' future gare R.E.R. Bry-s/M., VILLA moderne, parc 2.000 m², séj., récept., bureau, 3 chbres, cuis., bains, état exceptionnel. AGENCE REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette. 94-Le PERREUX. T. 324-17-63.

MAIS. CARACT. 12' PARIS gare Est Chelles, résident. cft., contruct. pierre ss-sol, hall, jard. hiver, liv. dble bur., 3 ch., balc., gde cuis., gd cft., ch., comb., buand. cave, s/parc, bassin 460.000. A.C.F 56, avenue Résistance, Chelles. 957-28-20, 28-21.

maisons de campagne

PRES DE VENDOME (41) HABITABLE DE SUITE A 1 h. 45 de Paris, fermette longue et basse, non isolée, toiture tuiles plates, 7 p., cuisine, grenier, atelier, garage, cellier, 5 cheminées, poutres apparentes, eau, électr. Arbres fruitiers sur terr. 1.600 m² bordé par le Loir. Pêche privée, baignade, bateau. Commerçants. Tranquil. absolue. Vendue direct. par propriétaire (agences s'abst.). Tél. 283-61-95.

SI vous aimez la mer, le bateau, la pêche LES ILES, le calme, VOUS SEREZ INTERESSE PAR LA MAISON que je vends DANS L'ILE D'HOUEDIC (MORBIHAN) SERGE KAYSER : 633-84-50.

PERIGORD MAISON TR. BON ETAT 1 séj., 3 ch., s. bns, cuis., wc, chauf. cent., gd gar., buanderie, jdin. 120.000 F. AGENCE DU VIGNAL, 24510 Sainte-Alvère. TEL. : (53) 61-70-04.

TRILPORT PLAGE maisonnette 4 p. cuis., W.-C., Prix : 80 000 F. Tél. : 285-26-06.

terrains

SEINE-ET-MARNE 90 km Paris Sud, Particulier vend en 1 seul lot splendide terrain de 5 ha 80 dont 1 hectare boisé. Prix : 350.000 F - T. 871-36-96

LA CELLE-SAINT-CLOUD Terrain à bâtir 1.000 m² environ à partir de 340.000 F le lot. J.M.B. - 970-79-79.

ROYAN-SAINTES : très beau terr. constr. (C.U.), 3 ha., accès dir. R.N. 150. PROMOTEL S.A. « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 Saujon. T. (46) 93-28-08.

SOLOGNE MARCILLY - Terr à bâtir, 1.710 m², ent. viabilis., excell. situat., arbres fruitiers, prox. rivière. Tél. 242-10-98 (1).

A vendre terrain à bâtir, 1 ha., permis de construire, eau, électricité, 30 km. Saint-Tropez, F.F. 22 le m². Ecr. sous chiffre PU 353.079 à Publicitas, CH-1002 Lausanne.

ORGEVAL (78) Terrain 1.700 m², faç. 24 mètres TEL. : 963-38-98.

MAREIL/MARLY (78) Terrain 1.300 m², façade 25 m. TEL. 963-21-92.

ST-GERMAIN-EN-LAYE (78) Ter 750 m2, 1.100 m2, 1.300 m2. TEL. : 973-72-59.

CROISSY-S-SEINE R.E.R. BEAU TERR. 870 m2, façade 22 m. toutes viabilités. PRIX TTES TAXES COMPR. 310 000. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

fermettes

25 km. EVREUX, sur terrain 1.750 m² planté pommiers, pressoir normand à restaur., colombages. 85.000 F. T. soir 476-31-48.

propriétés

MAISON TOURANGELLE 12 km nord de Tours. Cadre boisé, sortie de brg. fourniss. R.-de-ch. pl.-pied 4 b. p., gout., chem., s. de bns, 2 W.-C., chauff. mazout ; 1er ét. 2 chbres, dche gren. tt cft. Autre bât. : gar., atelier, petite serre, tr. b. jdin, arbres fruitiers et d'ornement. Pelouses, 2 caves en roc. Prix : 400 000 F. Ecrire M. CATHERINE, LES RENNERIES-ROUZIERS, 37360. TEL. : (47) 24-56-14.

CHENNEVIERES propriété 8 p., dépendances, jdin 3 900 m2. ALGRAIN. Tél. : 285-08-59/09-54.

IMPORT. ORGANISATION recherche urgence pour Cadres supérieurs actuellement en Côte d'Ivoire, ppté caractère en état, max. 130 km Ouest, parc souhaité 1 ha. Paiement compt. assuré. Ecrire Boîte postale M. du Mazet 186-75062 Paris, Cedex 02 (service 173) qui transm.

EXCEPTIONNEL, DIRECT. BORD LOIR, 115 KM PARIS OUEST, BELLE PPTE BOIS, MAIS. ELEGANTE, STANDING. Tél., TV, pêche, jeux, baignades, bateaux, promenades, repos. PRIX JUSTIFIE. MOL. 28-95.

PROVENCE : choix de châts, mas, propriétés. - LE TUC - B.P 14, ORANGE (90) 34-35-93.

BASSIN D'ARCACHON, Andernos, 40 km Bordeaux, Part vend Ppté agrém. 4.300 m2 clos. Parc boisé. Jardins. Mais. land., tout confort 180 m2 habit. Garages. Celliers 100 m2. Bel emplacem. à 300 m commerc., 700 m plage. 650.000 F - Ecrire : no 8.931, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)

Cœur LUBERON, authent. BASTIDE s/côt. dom. 6 g. p. + nbr. dép. + 6.000 m2 arbor., tr. beau. 375.000. MARCHANT, 84220 Le Coustellet (90) 71-92-92

PARTIC. VEND PROPRIETE ISOLEE (YONNE) 9 km sortie Courtenay, Maison anc., poutres, chem., 6 pces, tt confort. Ecurie. Grange. Garage. Parc 12.000 m2 - Prix 400.000 F. Possibilité attenant 1 ha terre, 2 ha vergers. Téléphone : 920-41-94

Rég. PACY-S/EURE, Propr. tt cft, liv., 3 ch., s. bns, garages, jdin jouissance. Etang. Ag. Parchon, tél: (37) 64-93-61, sf mercr.

FORET FONTAINEBLEAU Boissy-aux-Cailles Ferme aménagée 190 m2, 8 pièces, tout confort. Grange + écurie + jardin clos arborisé avec bassin. 480.000 F - Tél. : 424-31-97

ST-GRATIEN PRES LYCEE ENGHIEN Superbe villa, vaste réception, 6 chbres, 3 bains, gde terrasse. AMENAG. LUXUEUX. Jardin 850 m2. Px 1.300.000 F. 989-31-74

Exceptionnel 55 km OUEST Près HOUDAN, très jolie ferme transformée en équerre, 6 P. princ., 2 s. bns., tout cft., aménagement de qualité, dépendances, joli jard. Conviendrait pour résidence princip. LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-82

JOHN ARTHUR ET TIFFEN 766-04-66 174, bd Haussmann et après 19 h. : 460-35-60 propose : VERSAILLES Rive droite quart. résident. près gare, maison av. jard. + dép. (2 p. + garages) 400 m2 habit., 3 récept., 6 chbres, 2 s. bns. + 1 cab. toil. ss-sol complet, grenier aménag. (2 p.).

RUEIL-MALMAISON dans parc du Château (privé) 5.300 m² avec pièce d'eau, récept. triple, 4 chbres, 4 s. de bains, ss-sol complet (garage 3 voitures)

TOURAINE Particulier vend charmant petit CHATEAU HISTORIQUE 15e et 18e siècle. Confort et décors raffinés. Très beau parc de 4 ha entièrement clos de murs. S'adresser Maître LEJEAU Amboise. T. (47) 57-04-31.

65 KM PARIS (6 KM NOAILLES (Oise) PROPRIÉT. DE MAITRES 2 habitations 5 et 6 pièces gd cft dépendances, 3 garages, BOXES. GAR. 900 000, AV. 225 000 CPT Tél. : (15) 4 448-07-55.

PROVENCE - PROCHE AVIGNON vendons dans colline boisée, chênes verts, pins, sources, 2 ha clôturés, vue imprenable. Belle demeure provençale 10 p. gd cft, dépendances nombreuses. Px 1 180 000 Saint-Marc agence, 10, rue Rappe, 84000 AVIGNON.

hôtels-partic.

Proche gare VERSAILLES R.D. bel hôtel particulier, 600 m² terrain, réception 70 m², cuisine aménagée, 9 chambres, possibilité division, garage. 1.400.000 F. LEFIEVRE G.P.I., 950 - 08 - 23.

viagers

9e - 4 P., 105 m2, loué 1 dame 72 ans. 7.700 F l'an. A vendre 100.000 F + 1.000/mois 2 Têtes. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Nogent. 6e ét. imm. réc. Beau 130 m2, soleil, vue, 6 p., 2 bns. Occupé 2 têtes 75 et 73 ans. Compt. 65.000 F, rente 2.300 F. LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

7e très rare 100 m2 tt conft, balc., service, 4e asc., verdure, soleil. 2 têtes 75-78 ans. Comptant 285.000 F, rente 3.660. LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

Penthièvres-Matignon. A rén., 3e ét., asc., 124 m2, 5 p. pr. Lib. 2 t. 69 et 73 a. Cpt+rte 4.000/m. Pptaire, 924-66-79 ou 498-72-15.

VIAGER OCCUPE Marais. Grand 5 p., 3e étg., asc., soleil, vue, bel immeuble en P. de T., petit comptant. Tél. : 325-10-62.

chasse-pêche

A louer, région Bourges-Nevers, chasse de plaine, 300 hectares. Ecr. no 940, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

manoirs

ANJOU 6 km ANGERS, Petit CHATEAU Restauration, joli parc, verger 7 ha. 15 km. CHATEAU-GONTIER, petit CHATEAU 18e parc. P. Valoir 10 ha. DURTAL (rég. LA FLECHE) B. MAIS. direct. parc 5.000 m2. TOURAINE rég. LOUDUN MANOIR 18e, parc 7 ha., bois 20 ha. HOUDIARD, B.P. 88 - LAVAL. Tél. : (43) 53-25-21.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 MAI 1977 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-V-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 mai à 0 heure et le jeudi 12 mai à 24 heures :

La dépression située, le 11 mai, à 0 heure, à l'ouest des îles Britanniques, se décalera vers l'Ecosse. Le front froid qui lui est associé progressera vers l'est et atteindra notre pays.

Jeudi 12 mai, sur la Bretagne, la Vendée et le Cotentin, des pluies matinales assez abondantes seront suivies de quelques éclaircies l'après-midi tandis que les vents assez forts de sud-ouest tourneront à l'ouest. Des rafales sont à craindre sur les côtes. Les températures baisseront un peu.

De l'Aquitaine à la frontière belge, après des éclaircies en début de journée, le temps deviendra très nuageux et des pluies parfois orageuses se produiront l'après-midi ou le soir. Les vents, modérés, souffleront du sud-ouest ou du nord et les températures maximales seront assez élevées. Ailleurs, après quelques brouillards ou nuages bas sur le Roussillon et le bas Languedoc, le temps restera assez beau et chaud, mais une tendance orageuse se développera et quelques orages pourront éclater localement. Les vents s'orienteront du secteur sud ; ils *deviendront assez forts dans les* vallées du Rhône et de la Saône.

Mercredi 11 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mai, le second, le minimum de la nuit du 10 au 11).

Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 9 ; Bordeaux, 24 et 10 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 10 ; Dijon, 15 et 12 ; Grenoble, 15 et 11 ; Lille, 14 et 11 ; Lyon, 15 et 11 ; Marseille-Marignane, 21 et 11 ; Nancy, 12 et 11 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 18 et 13 ; Pau, 24 et 8 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 16 et 12 ; Strasbourg, 14 et 10 ; Tours, 16 et 12 ; Toulouse, 23 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7 ; Amsterdam, 14 et 6 ; Athènes, 22 et 16 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 15 et 7 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 11 et 8 ; Genève, 14 et 10 ; Lisbonne, 26 et 12 ; Londres, 17 et 11 ; Madrid, 28 et 8 ; Moscou, 21 et 9 ; New-York, 15 et 6 ; Palma-de-Majorque, 21 et 7 ; Rome, 20 et 9 ; Stockholm, 14 et 8 ; Téhéran, 29 et 18.

Salon

● *Le cinquième Salon professionnel du médecin.* — Le MEDEC — que préside le docteur André Soubiran — ouvre ses portes ce mercredi 11 mai au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris. L'inauguration officielle sera présidée par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Cette exposition réunit l'ensemble des « partenaires » du médecin, qu'il s'agisse de l'édition scientifique, de la presse médicale, des groupements techniques et syndicaux, des firmes pharmaceutiques, des fabricants de matériel médical, ou des prestataires de services spécialisés (assurance, crédit, etc.). En outre, ce cinquième MEDEC fournira l'occasion de nombreux débats, dont une table ronde, présidée ce mercredi par Mme Simone Veil, portant sur le rôle du médecin dans les campagnes d'information du public.

Éducation

● *Les Cercles de recherche et d'action pédagogiques - Cahiers pédagogiques (CRAP)* organisent leur rencontre nationale d'été du 24 au 31 août 1977, à Annot (Alpes de Haute-Provence). Le thème, « Enseigner en 1977-1978 », *sera étudié par des carrefours et* des ateliers.

★ Renseignements et inscriptions : CRAP-Cahiers pédagogiques, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 874-51-40 (l'après-midi) Prix : 450 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 760



HORIZONTALEMENT

I. Impose une juste mesure, nécessaire à la bonne harmonie. — II. Adressée en hauts lieux. — III. Article ; Soigne des robes ; Reçut des soles à la place des carpes. — IV. Ne dénigrèrent pas. — V. Points opposés ; A l'ombre. — VI. Vole sur l'eau ; Jalonne de célestes parcours. — VII. Un mal de chien ; Familière à l'orfèvre. — VIII. Rafraîchit des Anglais ; Entendu en Provence. — IX. Ne continuèrent pas. — X. Interjection ; Participe. — XI. Facteur de guerre.

VERTICALEMENT

1. Echantillon sans grande valeur ; Est assuré, à l'occasion, de bénéficier d'un large crédit. — 2. Coule en Italie ; Pures. — 3. Morceau de veau ; Font la loi. — 4. Il suffit d'en parler pour le déchirer ; En Belgique. — 5. Titre ; Privé de sa moitié. — 6. Gens de sac et de corde. — 7. La rumeur publique ; Faites bien attention ! Occasion de prier davantage ! — 8. Né dans une botte. — 9. Préfixe ; Abréviation commerciale ; Ordre de suppression.

Solution du problème no 1 759

Horizontalement

I. Clair ; Age. — II. Auteur. — III. Di ; Neuves. — IV. Ergastule. — V. Née ; Hein ? — VI. Net. — VII. Situation. — VIII. Sirop ; Nu. — IX. Solen ; Ite. — X. Ill ; Oh. — XI. Leeds ; Nus.

Verticalement

1. Cadenas ; Sil. — 2. Luire ; Isolé. — 3. At ; Gentille. — 4. Iéna ; Eure. — 5. Rues ; Taon. — 6. Ruth ; Tp. — 7. Vue ; Ibn. — 8. Eliront. — 9. Essen ; Nuées.

GUY BROUTY.

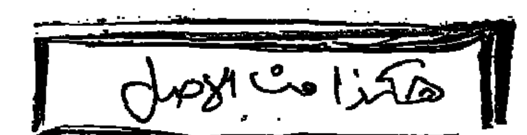
Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 11 mai 1977 :

UN DECRET

● Portant création et organisation d'un conseil supérieur de la recherche scientifique et d'une mission scientifique au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

LE XIII[e] CONGRÈS DE F.O.

Après l'appel à la grève nationale, les délégués marquent leurs distances vis-à-vis de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Les dirigeants des organisations C.G.T., C.F.D.T. et FEN se sont vivement félicités de l'appel, lancé mardi 10 mai, par M. André Bergeron, en faveur d'une grève nationale interprofessionnelle. Le 24 mai, date retenue pour cette journée d'action, la France risque d'être paralysée puisqu'il semble déjà acquis que, dans les grandes entreprises nationalisées (S.N.C.F., E.G.F., R.A.T.P.) et dans la fonction publique, l'appel simultané ou parallèle des quatre grands syndicats à un arrêt de travail sera largement suivi. D'autres consignes d'action seront vraisemblablement lancées, à l'instar de celles que vient de donner l'UNEF, qui appelle les étudiants à participer aux manifestations du 24.

La décision prise par les instances dirigeantes de F.O. et annoncée dès l'ouverture du XIII[e] congrès de cette centrale a marqué les débats qui se sont engagés à Vichy. Dans de nombreuses interventions, les délégués ont précisé que F.O. conserverait ses distances vis-à-vis de la C.G.T. et de la C.D.D.T. L'éventualité d'une victoire de la gauche a également été souvent évoquée et amène des militants à rappeler leur opposition à toute politique dirigiste des salaires, qu'elle vienne de droite ou de gauche.

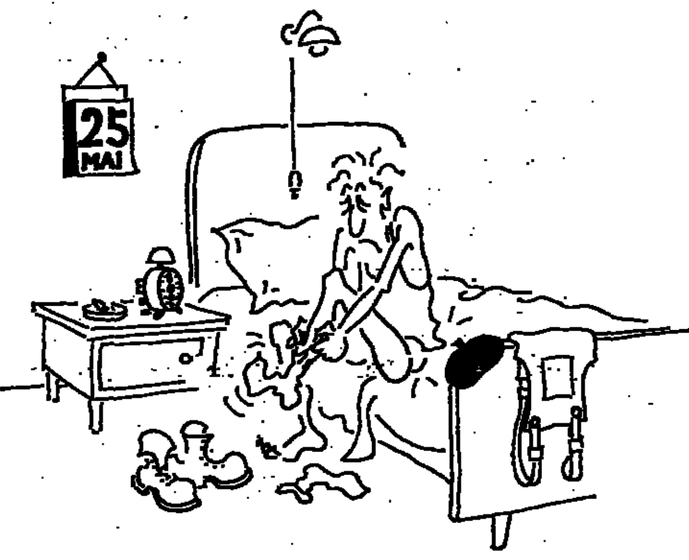
De notre envoyée spéciale

Vichy. — Ratifiée par les acclamations des deux milles délégués de F.O. dès que M. Bergeron l'avait proposée, la grève générale du 24 mai est devenue la loi des débats du congrès de Vichy. Aucune voix ne l'a combattue et il n'y a guère eu d'intervention qui n'y fasse allusion et ne comporte une mise en garde. « *On pouvait se demander si notre arme ultime était tellement rouillée qu'on ne pouvait plus la sortir du fourreau* », a dit un délégué en ironisant sur le « *papier de verre* » qui l'avait remise en état.

Comment s'est opéré ce raidissement, alors que la direction de F.O. avait voulu ignorer totalement la « *journée* » lancée le 28 avril par la C.G.T. et la C.F.D.T. dans le secteur public et nationalisé, même si des débrayages « *unitaires* » avaient été enregistrés, les cheminots et les mineurs F.O. ayant cessé le travail. De même en Loire-Atlantique et dans les Ardennes, les syndicats F.O. s'étaient joints au mouvement, en compagnie des enseignants de la FEN.

Le virage décisif a été pris quand, après la rupture des négociations avec M. Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, le cartel des fonctionnaires F.O. décida le principe d'une riposte. Mais les fédérations F.O. ne pouvaient agir en francs-tireurs. La riposte devait aussi venir de toute la centrale pour être élevée au niveau du gouvernement, cet interlocuteur sur lequel M. Giauque (secrétaire général des fonctionnaires F.O.) s'interroge en disant : « *Il y a eu un premier ministre qui se vantait d'être le père de la politique contractuelle. Est-ce que M. Barre pourra se vanter bientôt d'en être le fossoyeur ?* »

D'autre part, l'évolution de F.O. s'explique aussi par le comportement des organisations C.G.T., C.F.D.T. et FEN. M. Giauque assure qu'il n'y a pas eu de contacts avec ses homologues de la C.G.T. et de la C.F.D.T. qui, dit-il, en faisant grève le 28 avril, avaient rompu l'unité antérieure. Mais la FEN a tenu un rôle discret et efficace. Si certains militants F.O. ressentaient la nostalgie de n'avoir pas participé à la journée du 7 octobre 1976, première grande manifestation contre le plan Barre, et ils l'ont dit à la tribune, M. André Henry, lui, regrettait de ne pas avoir participé à la journée du 28 avril. Ayant déclaré que la FEN ne ferait grève que si l'ensemble des activités publiques et privées agissait de même, M. Henry estimait qu'il ne pouvait qu'être l'ardent artisan de l'entrée de F.O. dans le mouvement.

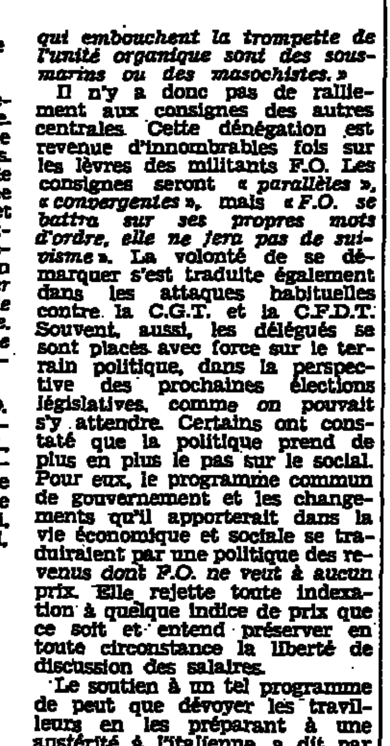


(Dessin de KONK.)

Enfin, la C.G.T. et la C.F.D.T., qui ont adopté un ton conciliant, et la F.E.N. ont reculé l'annonce officielle de la date de grève, qu'elles avaient déjà fixée depuis vingt-quatre heures, jusqu'à ce que M. Bergeron, à Vichy, ait lancé sa proposition.

M. Bergeron et ses amis n'ont certainement pas été insensibles à cette sollicitude. Elle désamorçait les réactions qui, par le passé, ont souvent envenimé les rapports avec les cégétistes. De la sorte, nul n'a proposé de choisir un autre jour que le 24 mai. Sans doute faut-il aussi noter, dans l'enthousiasme des congressistes, la satisfaction de passer aux actes, alors que le reste du temps c'est leur secrétaire général qui parle et rencontre les ministres, et qu'ils voient les militants des autres centrales débrayer plus souvent qu'eux.

L'unité n'est pas en marche pour autant, et les dizaines d'orateurs qui se sont succédé à la tribune du palais du Lac l'ont dit sans équivoque. Parfois même avec agressivité, tel M. Hébert, le porte-parole de la tendance anarcho-révolutionnaire, qui déclarait péremptoirement : « *Ceux qui embouchent la trompette de l'unité organique sont des sous-marins ou des masochistes.* »



Il n'y a donc pas de ralliement aux consignes des autres centrales. Cette dénégation est revenue d'innombrables fois sur les lèvres des militants F.O. Les consignes seront « *parallèles* », « *convergentes* », mais « *F.O. se battra sur ses propres mots d'ordre, elle ne fera pas de suivisme* ». La volonté de se démarquer s'est traduite également dans les attaques habituelles contre la C.G.T. et la C.F.D.T. Souvent, aussi, les délégués se sont placés avec force sur le terrain politique, dans la perspective des prochaines élections législatives, comme on pouvait s'y attendre. Certains ont constaté que la politique prend de plus en plus le pas sur le social. Pour eux, le programme commun de gouvernement et les changements qu'il apporterait dans la vie économique et sociale se traduiraient par une politique des revenus dont F.O. ne veut à aucun prix. Elle rejette toute indexation à quelque indice de prix que ce soit et entend préserver en toute circonstance la liberté de discussion des salaires.

Le soutien à un tel programme de peut que dévoyer les travailleurs en les préparant à une austérité à l'italienne, a dit par exemple un militant ouvrier de Loire-Atlantique, M. Malnoé, qui pratique de longue date l'unité d'action.

La planification démocratique et l'autogestion ont été une fois de plus clouées au pilori. « *Elles ne signifient nullement le pouvoir aux travailleurs, qui ne connaîtront que des choix secondaires.* » « *Nos enfants ne veulent aller ni au goulag ni dans les nuages* », ont dit d'autres intervenants.

En fin d'après-midi, les critiques portèrent aussi sur les militants de F.O., auteurs de deux projets de motions d'orientation qui commençaient à circuler de table en table.

Que disaient ces textes ? L'un d'eux émane, semble-t-il, de militants du parti socialiste de la région parisienne, appartenant aux syndicats des P.T.T., de la banque et de l'E.D.F. Il préconise, pour résorber le chômage, des mesures d'urgence, en entrant dans l'économie dirigée, en nationalisant le crédit, etc. Il comporte aussi des propositions sur la laïcité à l'école. Dans une première partie, il réaffirme l'indépendance du mouvement syndical, mais précise que F.O., loin d'être indifférente, n'est pas apolitique. Ce texte englobe aussi quelques formules chères aux « *révolutionnaires* » et trotskistes que comptent les rangs de F.O. Ceux-ci ont peu goûté le cocktail en question, et M. Hébert leur a répondu par quelques formules « *tous azimuts* » telles que : « *Nous combattons le plan Barre, nous serons tout aussi hostiles à un plan Rocard* », ou encore : « *Ils se veulent révolutionnaires ? Ils veulent faire l'économie d'une révolution.* »

Dans la soirée, les délégués militants socialistes ont pris leur revanche. Ils réclamèrent de l'appareil de F.O. une action incisive et tenant compte des perspectives ouvertes par la gauche au pouvoir. Certains laissèrent même entendre que cela n'irait pas sans une nécessaire discipline.

L'un d'entre eux, M. Pierson (Rhône), acheva son intervention en appelant « *les camarades du parti socialiste* » à se rendre à la réunion qui allait se tenir. Cette provocation calculée secoua toute la salle, et M. Pierson se fit rappeler à l'ordre, M. Bergeron condamnant vigoureusement toute formation de tendance à l'intérieur de la confédération.

Au-delà de ces escarmouches, le oui massif du congrès à la date du 24 mai avait déjà commencé à affermir, si besoin était, l'autorité de M. Bergeron sur sa centrale.

JOANINE ROY.

PROGRÈS DE LA C.G.T. ET DE LA C.G.C. AUX USINES RENAULT DU MANS

(De notre correspondant.)

Le Mans. — *Les élections des délégués du personnel qui viennent de se dérouler aux usines Renault du Mans (Sarthe) montrent une légère progression de la C. G. T. dans le premier collège aux dépens de la C. F. D. T. et une progression très nette de la C. G. C. dans le deuxième collège, surtout encore aux dépens de la C. F. D. T.*

RESULTATS

PREMIER COLLEGE (ouvriers). — Inscrits, 8 019 (7 819 en 1976) ; exprimés, 7 155. C. G. T., 4 213 voix, soit 39,09 % au lieu de 38,58 % (15 sièges de titulaires contre 15 l'année précédente, 15 sièges de suppléants contre 14) ; *C. F. D. T.*, 2 594 voix, soit 36,39 % au lieu de 38,25 %. (9 sièges de titulaires contre 9, 9 sièges de suppléants contre 10). La C. F. T. C., qui se présentait pour la première fois, obtient 180 voix, soit 2,52 % ; F. O., 142 voix, soit 1,99 % au lieu de 3,16 %.

DEUXIEME COLLEGE (employés, agents de maîtrise et cadres). — Inscrits, 1 370 ; exprimés, 1 339. La C. G. T. (moyenne de liste 623 voix, soit — 1,96 %, 2 sièges de titulaires) conserve sa représentation. La C. G. C. (350 voix, soit + 9,87 %) gagne 1 siège. La C.F.D.T. (309 voix, soit — 7,27 %) perd son siège. F. O recueille 38 voix, soit — 1,01 %.

VOS VACANCES CHEZ JIMMY CARTER

Les grands voyages de l'été se préparent dès maintenant et avec les bonnes adresses de Gault et Millau, vous mettez toutes les chances de votre côté. Au sommaire du Nouveau Guide Gault-Millau de mai : l'Amérique de Jimmy Carter (16 pages), Bali et l'Écosse.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

LES AIDES A LA CRÉATION D'EMPLOIS DOIVENT PRIVILÉGIER LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE déclare M. Monory

Après l'ère de l'exportation à tout prix, dogme de ces dernières années, voici le temps de l'emploi à tout prix. Tel est le sentiment qui se dégage des propos que M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a tenus, le 10 mai, à l'occasion d'une conférence de presse. Seul « réel problème » pour le ministre, la création d'emplois devrait reposer en grande partie sur l'artisanat et les petites et moyennes industries. « Il faut créer les emplois là où il y a la main-d'œuvre nationale », a précisé le ministre. Les aides ne doivent plus être apportées aux régions connaissant une concentration industrielle élevée, mais — pour privilégier la main-d'œuvre nationale disponible — orientées en priorité vers les régions semi-rurales. M. Monory voudrait que soient réduits « les obstacles bancaires » auxquels sont confrontés ceux qui veulent créer ou *implanter des entreprises*.

Pour le nouveau ministre, il faut, bien sûr, « totalement écarter l'idée de protectionnisme », mais... il faut « lutter contre toute forme de dumping, de concurrence qui ne soit pas à armes égales ; prévoir une globalisation des clauses de sauvegarde pour permettre à nos branches industrielles menacées, en particulier le textile, de s'adapter ; mettre en place en France, comme cela se fait aux Etats-Unis, une politique de normes beaucoup plus rigoureuses ».

M. Monory s'est déclaré partisan d'une « politique de vérité des prix... dans le respect de l'indice ». Celle-ci s'appliquerait également aux entreprises nationales, qui doivent « arriver progressivement à leur équilibre, l'Etat prenant en charge financièrement tout ce qui relève de leurs activités de service public ». Enfin, une autre mesure devrait améliorer les structures financières des entreprises : la réévaluation des bilans, qui sera inscrite dans la loi de finances de 1978.

BANQUE

PLUSIEURS DIRIGEANTS DU CRÉDIT SUISSE DÉMISSIONNENT

M. Heinz Wuffli, président de la direction générale du Crédit suisse, a démissionné « *dans l'intérêt de l'établissement... les progrès des enquêtes en cours ayant révélé la nature et l'étendue des agissements délictueux de la direction de l'agence de Chiasso* ». M. Serge Demieville, vice-directeur général, qui était responsable de cette agence depuis le 1er avril 1976, a abandonné ses fonctions. Enfin, M. Schulthess, président en exercice du conseil d'administration jusqu'au 28 mai 1977, a renoncé au titre de président d'honneur.

L'affaire dite « du Crédit suisse » n'est pas près d'être terminée, le procureur du district de Sottoceneri, qui dirige les poursuites contre les trois responsables de l'agence de Chiasso *évalue maintenant à 1 milliard de francs suisses* (2 milliards de francs français), les pertes qu'essuierait la banque sur les 2,2 milliards de francs de garanties accordées de manière frauduleuse. Rappelons qu'il y a quelques semaines le Crédit suisse ne faisait état que d'une perte de 250 millions de francs suisses, *portée ensuite à 750 millions de* francs suisses. Plus encore que l'énormité du « trou », c'est l'ignorance apparente où se trouvait la direction de la banque à l'égard des agissements de son agence qui inquiète les milieux financiers.

L'affaire de la banque genevoise Leclerc et Cie, dont la fermeture a été annoncée dimanche (*le Monde* du 11 mai), a fait une seconde victime, après le suicide de l'un des associés, M. Bertrand de Muralt, un ancien directeur de l'établissement, à la retraite depuis trois ans, M. Charles Bouchard, soixante-neuf ans, a été retrouvé noyé dans le lac Léman.

SÉCURITÉ SOCIALE

● *La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne* communique que ses guichets situés : Paris-15e, 18, rue Viala ; Paris-13e, 64-68, rue du Dessous-des-Berges ; Maisons-Alfort (94), 78, rue du Général-de-Gaulle ; Saint-Denis (93), tour Ouest, centre Paris-Pleyel ; Garges-lès-Gonesse (95), 36, avenue F.-Joliot-Curie ; Nanterre (92), 119-121, avenue Jules-Quentin, seront entièrement fermés au public durant toute la journée du samedi 14 mai. Cela en raison de travaux effectués au centre ordinateur.

Resteront cependant ouverts les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

BILLET

LE CROISÉ DE SAINT-CHRISTOL

Du fond de sa bourgade du Gard, qui a pour joli nom Saint-Christol-lès-Alès, un petit patron mène actuellement une bien curieuse croisade. P.-D. G. d'une entreprise de confection, qui emploie cent quatre-vingt-douze salariés, dont 95 % de femmes, M. Gérard Furnon édite tract sur tract, este en justice, défie M. Georges Séguy en un « *face-à-face télévisé qui devrait être l'épreuve de vérité nationale* », *écrit à la rédaction du Monde :* « Je fais le sacrifice de mon entreprise et de douze ans de travail pour défendre cette cause. »

Quelle cause ? « Stopper la destruction de nos usines », *provoquée par le* « *cancer syndical* », et promouvoir « l'entreprise libre sans politique », *assurent les textes signés du P.-D. G. Grands dieux ! M. Furnon s'est assigné cette mission depuis trois semaines, après que cinquante-quatre de ses ouvrières eurent décidé de créer une section syndicale C.G.T. au sein de l'établissement gardois* (1).

Poussé — mais s'est-il lui-même beaucoup retenu ? — par ses cent vingt-deux salariés farouchement hostiles à la présence cégétiste, le petit industriel de Saint-Christol-lès-Alès a pris un bâton de pèlerin, en forme de crosse antisyndicale. Rien ne paraît devoir l'arrêter.

La Constitution qui, dans son préambule, déclare que « tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix » ? *Broutille. Le code du travail qui, dans son article L 412-5, dispose que* « chaque syndicat représentatif peut constituer au sein de l'entreprise une section syndicale qui assure la représentation des intérêts professionnels de ses membres » ? *Bricole. Les deux référés du tribunal d'Alès qui somment M Furnon de réintégrer les ouvrières syndiquées aux lieu et place qu'elles occupaient avant que l'accès des ateliers leur soit interdit ? Péripéties.*

M. Fournon se sent fort et juste. Dans des tracts, le personnel majoritaire affirme que « chez M. Furnon, sans syndicat quel qu'il soit, nous avons la cinquième semaine de congés payés, une participation importante aux bénéfices, un salaire de 20 % à 41 % supérieur à celui prévu par la convention collective de l'habillement et du travail assuré dans un atelier moderne avec un outillage des plus perfectionné ». *Une employée anticégétiste déclare :* « Tous ceux qui ont envie de travailler sont heureux chez nous, la région. »

« Ras-le-bol de cette chienlit syndicale politisée », *dit encore une affichette de l'* « *ensemble majoritaire des établissements Furnon* », *à laquelle la section du parti communiste d'Alès répond tout aussi élégamment :* « Furnon hors-la-loi », « Le bagne Furnon ». *Mais le P.-D.G. gardois est désormais hors de portée. Sorte de Jeanne d'Arc des petits patrons — mais aucune voix autorisée ne lui a encore répondu, — il lance un* « appel national ». « Notre combat Furnon, *dit-il*, doit se déclencher dès demain dans dix, cent, cinq cents, mille, dix mille entreprises moyennes qui n'accepteront pas leur autodestruction. »

« J'ai une langue et une plume »

Délire de la persécution ? Antisyndicalisme obsessionnel ? Simple surmenage ? Dans l'abondante prose qu'il nous a adressée, M. Furnon, définitivement investi, glisse cette étonnante profession de foi : « Je fais le serment, par la présente, d'œuvrer, durant toute ma vie et dans un désintéressement total, à la destruction de toute organisation ou de toute personne qui aura participé à la destruction de mon entreprise, et cela avec des moyens légaux, car j'ai une langue et une plume. »

Le petit industriel gardois doit aussi avoir des yeux. Pour lire l'article L. 461-2 du code du travail : « Toute entrave apportée à l'exercice du droit syndical (...) sera punie d'un emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 2 000 francs à 10 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. »

MICHEL CASTAING.

(1) *Le Monde* des 30 avril, 5 et 10 mai.

EN BREF...

● *Vente sauvage d'électrophones de l'usine Teppaz dans le Lyonnais.* — Les quatre-vingts ouvriers occupant l'usine Teppaz de Craponne (Rhône) ont organisé, mardi 10 mai, une vente sauvage d'électrophones, à la sortie des usines Berliet de Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise. Cette vente serait la première d'une série décidée par la C.F.D.T. pour « *payer quatre ouvriers qui ne touchent plus l'indemnité de 90 %* ».

● *La police expulse des grévistes en Haute-Savoie.* — Les soixante salariés de l'usine de ferraillage Ravelli Bruno de Gillon, près d'Annecy (Haute-Savoie), ont été expulsés par la police de l'usine, qu'ils occupaient depuis le 5 avril, à la suite du refus de la direction de négocier sur les salaires.

● *La Société armoricaine d'entreprise générale a déposé son bilan, lundi 9 mai.* — Après la décision de cette entreprise de bâtiment et de travaux publics, qui pourrait priver d'emploi quatre cents personnes, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont *demandé une entrevue à la préfecture* de Vannes. De son côté, la direction précise que « *des négociations sont en cours avec un autre groupe* ».

● *Aux établissements Brun* (textiles, deux cent soixante salariés) de Clermont-Ferrand, la grève, commencée le 18 avril, a pris fin mardi matin 10 mai, à la suite d'un accord entre la direction et les délégués C.G.T. Une prime annuelle de 800 francs a été attribuée au personnel dans les limites fixées par le plan Barre.

● *Une importante entreprise de bâtiment dépose son bilan à Orléans.* — Trois cent quarante salariés vont perdre leur emploi à la suite du dépôt de bilan de la société Dalla Vera. Cette entreprise de bâtiment, dont le siège social est à Orléans (Loiret), s'était notamment spécialisée dans la construction de maisons individuelles. Une autre entreprise travaillant en sous-traitance pour la société Dalla Vera, la T.E.C. (Technique et éléments de construction) vient également de fermer ses portes, licenciant ses soixante-deux ouvriers. Selon la C.G.T., une cinquantaine de petites et moyennes entreprises du secteur immobilier de la région connaissent de très graves difficultés.

● *Le siège de l'Union patronale à Marseille occupé par des ouvriers.* — Une centaine de salariés des usines Gervais-Danone et Prior, menacées de fermeture, ont occupé, mardi après-midi 10 mai, les locaux de l'Union *patronale, à l'appel du parti communiste*. L'usine Gervais-Danone (cent quarante salariés) doit être fermée avec l'autorisation du ministère du travail, le groupe B.S.N. en ouvrant une autre à Turin ; l'usine Prior (cent quatre-vingt salariés), devenue depuis quatre ans propriété d'une filiale du groupe Nestlé, doit cesser son activité d'ici la fin de l'année.

ÉNERGIE

DES MESURES VONT FAVORISER LES ÉCONOMIES DANS LES P.M.I.

Réuni pour la première fois en province, le comité directeur de l'Agence pour les économies d'énergie a approuvé le 6 mai, à Rouen, un certain nombre de mesures en faveur des petites et moyennes industries. Pour faciliter la réalisation des programmes d'économie d'énergie des P.M.I., l'agence a retenu le principe d' « *une décentralisation au niveau régional de l'attribution des primes aux investissements ainsi qu'un projet de convention avec la caisse nationale des marchés de l'Etat mettant en place un fonds de garantie alimenté par l'Agence et destiné à faciliter le recours au crédit-bail pour le financement des investissements en vue d'économiser de l'énergie* ».

Le comité directeur a aussi approuvé une initiative de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Haute-Normandie, qui va mettre gratuitement à la disposition des P.M.I. des experts thermiciens et entreprendre une campagne d'information et de formation en matière d'économie d'énergie.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

« ACHETEZ ITALIEN »

De notre correspondant

Rome. — L'Etat italien doit absolument économiser 12 milliards de francs cette année pour que le déficit du secteur public ne dépasse pas le plafond de 93 milliards de francs fixé en accord avec le Fonds monétaire international. Citant le chiffre au cours d'une conférence, à l'université de Rome, le ministre du commerce extérieur, M. Rinaldo Ossola, vient d'avertir ses concitoyens qu'une nouvelle augmentation des impôts, directs et indirects, sera nécessaire.

Nécessaire mais non suffisante. Car il faudrait aussi, selon M. Ossola, réduire les importations. L'Italie ne peut certes *« introduire des restrictions quantitatives ou élever des barrières douanières »*, compte tenu des engagements internationaux qu'elle a *« solennellement et volontairement »* souscrits. Rien n'interdit en revanche à ses habitants de se détourner de *certains produits étrangers « superflus »* et d'acheter italien. Rester passif, affirme le ministre, devant les grandes campagnes psychologiques conduites dans d'autres pays pour défendre les produits nationaux (il pense à la France, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis) reviendrait à se trouver comme *« un pot de terre entre des pots de fer »*.

La balance commerciale italienne avait enregistré, l'an dernier, un déficit de plus de 30 milliards de francs. Les produits *« superflus »* et de luxe *représentaient le septième de cette somme*. A elles seules les importations de champagne coûtent à l'Italie près de 730 millions de francs par an. Et ce pays *« en crise »* est le plus grand consommateur européen de whisky, le second importateur de Rolls-Royce... Selon M. Ossola, il suffirait de réduire d'un quart les achats d'automobiles étrangères pour économiser l'équivalent du prêt de *530 millions de dollars que le* Fonds monétaire vient de concéder à l'Italie.

Cet appel sera-t-il entendu ? Il rejoint, en tout cas, la préoccupation des syndicalistes, qui viennent de réclamer un contrôle de certains prix, des économies d'énergie et *« la réduction de la consommation de luxe et de certains produits d'importation »*. — R. S.

AGRICULTURE

LE PREMIER MINISTRE EST SAISI DE PROPOSITIONS POUR DÉVELOPPER LES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

L'Association pour la promotion industrie-agriculture (APRIA) (1), dont le président, M. Henri Cayre, est également directeur général de la Confédération des planteurs de betterave (C.G.B.), vient de remettre au premier ministre, M. Raymond Barre, un catalogue de propositions visant à développer les exportations agro-alimentaires françaises.

Ces projets ont été élaborés en janvier dernier à l'occasion d'un colloque organisé sur le thème : « Expansion du secteur agro-alimentaire français sur les marchés extérieurs. » Le communiqué de l'APRIA indique que *« le premier ministre a marqué son intérêt pour ses propositions et a manifesté un vif désir de dynamiser nos exportations alimentaires. Ce dossier sera suivi en particulier par M. Jean Wahl, qui vient d'être délégué aux industries agricoles et alimentaires »*.

Les propositions de l'APRIA sont de deux ordres :

● *Au niveau européen :* la C.E.E. doit, selon l'Association, s'engager directement et se doter des moyens indispensables à une véritable politique d'exportation, en créant notamment des groupes de travail par types de marchés. En ce qui concerne les obstacles monétaires aux échanges, l'APRIA demande la préfixation des montants compensatoires qui servent à compenser les fluctuations de changes. Le premier ministre a indiqué au président de l'Association que l'étude de ce problème était à l'ordre du jour de la prochaine session des ministres des Neuf.

● *Au niveau national :* l'APRIA propose que les aides financières de l'Etat soient concentrées *sur les* firmes exportatrices les plus impor*tantes ou sur des groupements* d'entreprises moyennes qui ont une action soutenue et agressive sur les marchés étrangers. En outre, l'APRIA insiste particulièrement sur la création de puissantes sociétés d'équipement des industries alimentaires, afin que les projets de constructions d'usines à l'étranger ne fassent plus aussi largement appel à des matériels allemands ou américains. L'APRIA souhaite également que les procédures administratives pour l'exportation soient simplifiées en désignant un *« chef de file »* administratif par dossier. Enfin, l'Association demande un renforcement de la recherche agro-alimentaire et des facilités pour les voyages de scientifiques étrangers en France.

(1) APRIA, 35, rue du Général-Foy, 75008 Paris, tél. 292-42-11.

AFFAIRES

INDUSTRIES MÉCANIQUES : LE CIEL S'ÉCLAIRCIT

Les industriels de la mécanique sont optimistes. Certes, l'évolution de cet important secteur d'activité n'est pas homogène, mais, globalement, la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (F.I.M.T.M.) estime dans sa dernière note de conjoncture que *« les conditions d'une croissance modérée se trouvent réunies »*. Le redressement des exportations devrait permettre au secteur de l'équipement de connaître une croissance en volume de 2 à 3 %, en 1977, et des progressions de 3 et 4 % sont espérées dans la transformation des métaux et la mécanique de précision.

Commentant cette amélioration de la conjoncture au cours d'une réunion de presse le 10 mai, les responsables de la F.I.M.T.M. ont rappelé que leur objectif prioritaire restait la reconquête du « marché intérieur ». Dénonçant les exportations à très bas prix du Japon et de certains pays de l'Est, et le jeu curieux pratiqué par certains partenaires de la France au sein de la C.E.E. qui jouent le rôle de cheval de Troie, M. Benard, vice-président de la Fédération, a affirmé : *« La France est une véritable passoire. »* Constatant que les ventes françaises à l'étranger sont souvent freinées par des obstacles non tarifaires (normes, visas) les dirigeants de la F.I.M.T.M. ont donc décidé de créer une *« union de normalisation de la mécanique »*.

AUTOMOBILE

Citroën lance la CX GTi

Il y a de l'orgueil chez Citroën. De la Traction à la CX les modèles de pointe de la firme ont toujours évolué pour se maintenir au niveau supérieur de la production française. L'avènement des six cylindres — adopté sur les Renault 30 et Peugeot 604 — posait un problème. Ni la sortie de la CX Prestige produite au compte-gouttes (près de six par jour) ni l'augmentation de cylindrée décidée l'an dernier ne pouvaient être des réponses totalement satisfaisantes. Parce que le six cylindres, dans l'esprit de la clientèle, est plus souple et surtout plus « pestigieux » que n'importe quel moteur « ordinaire ». Dès demain, avec la commercialisation de la CX GTi, Citroën veut reprendre l'offensive.

Il s'agit en priorité de récupérer une part du marché perdu depuis l'abandon de la DS 23. Le nouveau modèle adopte, en série, l'injection électronique (système Bosch L-Jetronic), mais aussi l'allumage électronique, la direction assistée à rappel asservi, une boîte de vitesses à cinq rapports et une suspension légèrement modifiée pour l'adapter aux performances. La présentation de la GTi diffère des autres CX par quelques détails, notamment les encadrements noir mat des glaces, une couleur spécifique (bleu régate), des sièges et des appuis-tête nouveaux, un pré-équipement radio et des améliorations dans l'équipement.

Ainsi modifiée, la CX GTi présente des atouts essentiels : la conservation des performances dans le temps, grâce à l'apport de l'électronique, des reprises et des accélérations en progrès, un roulis moins accentué en virage, moins de pollution et une meilleure consommation. Par rapport à la CX 2400 à carburateur, la GTi a gagné 13 ch. et sa puissance maximale (128 ch DIN) est obtenue plus rapidement (4 800 tr/mn au lieu de 5 500). Elle est également plus souple grâce à une remarquable amélioration de la courbe de couple : les 18,3 mkg (couple maximal de la 2400) sont obtenus entre 2 600 et 5 000 tr/mn, le « plafond » étant de 20,1 mkg à 3 600 tr/mn. Cette qualité permet — et l'échelonnement des rapports de la nouvelle boîte y contribue — de rouler à 90 km/h en quatrième et à 120 km/h en cinquième au meilleur régime du moteur, là où sa réponse est la plus efficace en cas de nécessité.

« Grand tourisme », la CX GTi l'est totalement. Mais dans une acception moderne, réaliste : elle est destinée aux grands voyages, à cadences soutenues, sans efforts et sans risques. Mais les « sportifs » resteront déçus. La sensation des performances est aussi « filtrée » que celle des embûches de la route, et l'apport le plus perceptible des techniques Citroën — adoptées ici en série — et de l'électronique est un niveau de confort de conduite encore plus élevé : plus de silence (le moteur tourne moins vite aux vitesses limites), plus d'« élasticité » et des réactions immédiates (*mais* progressives).

Le moteur de 2 347 centimètres cubes (13 CV) supporte désormais la comparaison avec les V6. Il en a la force et le « moelleux ». Mais il est significatif que Citroën, marque-phare de la technique française, ait dû faire appel à l'étranger pour en développer les qualités : l'injection est allemande et l'allumage en partie américain. Le retard de notre industrie électronique se confirme.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : 49 200 F. Consommations conventionnelles : 8,1 ; 10,1 ; 15,2.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

Les actionnaires réunis en assemblée générale le 9 mai 1977, ont approuvé les comptes de l'exercice 1976 faisant apparaître un bénéfice net de 10 117 492,04 F. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le total distribuable s'élevant à 12 568 023,78 F a permis une dotation aux réserves de 5 millions de francs, une affectation au report à nouveau de 2 268 023,78 F et la mise en paiement d'un dividende net de 10,60 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor s'élevant à 5,30 F le dividende global est de 15,90 F).

Le règlement du dividende sera effectué à partir du 23 mai 1977, sur présentation des certificats nominatifs ou remise du coupon numéro 34.

Le directoire a été autorisé par les actionnaires à procéder à des émissions d'obligations dans un plafond de 200 millions de francs et à augmenter éventuellement le capital jusqu'à un maximum de 100 millions de francs ; aucune opération sur le capital n'est prévue pour le moment.

CARNAUD S.A.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 9 mai 1977 sous la présidence de M. Jean Droulers, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1976. L'exercice écoulé a souffert d'une conjoncture médiocre et d'une distorsion toujours trop grande entre la progression des coûts de revient et les rajustements des prix de vente, distorsion aggravée par le gel des prix intervenus le 15 septembre 1976.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe atteint 1 998 millions de francs, progressant de près de 6 % par rapport à celui de 1975 et la marge brute d'autofinancement ressort à 109 millions de francs contre 116 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires propre à Carnaud S.A. s'est élevé en 1976 à 1 404 millions, soit une augmentation de 3,7 % sur celui de 1975 qui était de 1 354 millions.

Le bénéfice net de la société atteint 17,13 millions de francs après 7,86 millions de provision pour dépréciation de titres, et ne peut se comparer à celui de l'exercice précédent en raison des apports à la société filiale des Forges de Basse-Indre opérés à la fin de 1975.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de 3,40 francs, lequel, assorti d'un crédit d'impôt de 1,70 franc, donne un revenu total de 5,10 francs contre 6,45 francs en 1975. A ce revenu s'ajoutera une répartition de 1,15 franc (non imposable) par action, au titre de l'indemnisation des biens nationalisés en Algérie. Le paiement sera effectué à partir du 13 juin 1977 contre remise des coupons n° 118 et n° 119.

Dans son allocution, le président du directoire, M. Henri Thiébaud, a souligné les perspectives favorables de l'année 1977.

UN NOUVEAU PRODUIT GILLETTE

ADORN

La Société Gillette France vient de lancer sur le marché français un nouveau shampooing non alcalin, Adorn. Rappelons que Gillette France S.A., dont le siège est à Annecy, est présidée par M. Jean Plé.

SICAV DU GROUPE CIC

■ 31.03.77 / □ 31.12.76	S.E.M.	CREDINTER	OBLISEM
SICAV A VOCATION	GENERALE	INTERNATIONALE	DE RENDEMENT
Actif net (en millions de F)	262,6 289,0	181,3 191,8	510,4 499,5
Nombre d'actions (en milliers)	1.809 1.875	1.400 1.435	4.308 4.285
Valeurs liquidatives (en francs)	145,1 154,2	129,5 133,7	118,4 116,5
Coupon (dernier payé)	F 7,30 (1 4.76)	F 5,60 (1.4.76)	F 9,90 (20 12.76)

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 30 avril 1977, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 168,50 millions de francs, soit 96,29 francs par action.

LES PILES WONDER

Au cours du premier semestre de l'exercice social 1976-1977 (1er octobre 1976 au 31 mars 1977), la société les Piles Wonder a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 212,5 millions de F, en progression de 8,3 % sur celui de la même période de l'exercice précédent.

Dans le cadre de ses engagements de modération de hausse des prix, la société vient d'appliquer en mars une augmentation moyenne de 3 % de ses prix de vente.

En Afrique, la cinquième unité industrielle de Wonder vient de démarrer au Mali de façon satisfaisante.

Le dividende du précédent exercice 1975-1976, mis en paiement à compter du 6 mai, s'élève à 13 F (19,50 F, avoir fiscal compris).

PARIS - FRANCE

Les ventes des magasins gérés [par] le groupe Paris-France se sont é[le]vées, en 1976, à 2 018 000 000 de fra[ncs] en augmentation de 6 % par rapp[ort] à 1975.

La société mère a encaissé [des] filiales et participations 12 383 00[0] de dividende contre 11 585 000 fra[ncs] mais le résultat de l'exercice a [été] affecté par 28 339 000 francs de pro[vi]sions couvrant les dépréciations [de] titres et créances d'une filiale, SOFRAGED, dont le magasin d'A[ul]nay-sous-Bois, déficitaire, sera fer[mé] en 1977. L'exercice 1976 se solde [par] une perte nette de 12 617 000 fra[ncs] après 6 592 000 francs d'amortis[se]ments contre un bénéfice net [de] 9 312 000 francs après 8 386 000 fra[ncs] d'amortissements en 1974-1975.

Exceptionnellement, il sera prop[osé] à l'assemblée générale de ne [pas] distribuer de dividende.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Situation trimestrielle au 31 mars 1977	Epargne-Unie	Uni-Fonci[er]
Capital social (en millions de francs) ..	464,5	107,7
Actif net (en millions de francs)	596,2	144,5
Nombre d'actions en circulation	2.322.733	538.673
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Liquidités et placements à court terme	6,78	6,53
— Créances hypothécaires	4,19	3,46
— Obligations françaises classiques.....	33,60	31,87
— Obligations françaises convertibles ..	2,75	3,96
— Actions françaises	21,07	41,75
— Valeurs étrangères	31,61	12,43
	100	100
Valeur liquidative	256,69	268,32
Dividende mis en paiement le 9 avril 1977	12 mois	12 mois
Dividende net (*) (en francs)	12,20	16,25
Impôt déjà payé au Trésor	2,29	1,95
Revenu global par action (*)	14,49	18,20

(*) Réinvestissement en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 9 juillet 1977.

C M INDUSTRIES

Dans la présentation des comptes 1976 publiés dans *le Monde* daté du 11 mai 1977, il faut ajouter que :

« *Les frais financiers sont en diminution à 8 713 849 F contre 10 530 562 F ; l'impôt sur les sociétés s'élève à 10 353 851 F contre 8 980 535 F.* »

Rappelons que le bénéfice est en augmentation de 10,50 % et le chiffre d'affaires consolidé de 18,20 % sur ceux de 1975.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires consolid[é du] groupe pour le premier trimest[re] 1977 s'élève à 5 032 millions de f[rancs] toutes taxes comprises, et à 4 502 [mil]lions de francs hors taxes ; ce [der]nier chiffre est supérieur de 10 [%] à celui du premier trimestre [1976] déterminé selon la même mét[hode] et dans la même structure (4 084 [mil]lions de francs).

Ces montants comprennent la [part] du groupe dans le chiffre d'aff[aires] consolidé d'Alsthom-Atlantique [et] des autres sociétés affiliées, do[nt le] groupe détient une part de ca[pital] comprise entre 20 et 50 %. [En] raison de la discontinuité des f[ac]rations de gros matériel électr[ique,] l'évolution trimestrielle de [cette] partie du chiffre d'affaires cons[olidé] n'est pas significative de l'act[ivité] des sociétés concernées.

Le chiffre d'affaires consolidé [des] sociétés dont le groupe détient [50 %] ou plus du capital s'élève à [...] millions de francs, en augment[ation] de 14,2 % par rapport aux don[nées] comparables du premier trim[estre] de 1976 (3 293 millions de franc[s]).

Société « Les employés du Monde »

CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la société « Les employés du Monde » se tiendra

LE LUNDI 23 MAI 1977, A 15 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

— Admission des nouveaux membres.

— Rapport du conseil d'administration.

— Rapport de trésorerie.

— Résolutions proposées au vote de la S.A.R.L. « le Monde ».

— Débat et vote sur la modification de l'article 24 bis des statuts de la S.A.R.L. « le Monde ».

— Discussion sur le projet « avenir du journal ».

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 MAI

La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse des valeurs françaises a pris une nouvelle ampleur ce mardi à la Bourse de Paris, où l'activité s'est accélérée. Un moment en recul de 2,85 %, l'indicateur instantané s'inscrivait à — 2,40 % en fin de séance. Depuis le premier jour du nouveau terme boursier, soit treize séances, la chute des cours atteint 10,4 % en moyenne.

Aucun secteur de la cote n'a été épargné, le plus touché étant celui de la construction électrique où les cotations de SAT et Moulinex ont dû être retardées en raison de l'abondance des ventes. Il en a été de même pour Crédit Foncier Immobilier, P.L.M. et Pernod-Ricard, tandis que, faisant exception, les négociations en Arjomari furent, un moment, réservées pour la raison inverse. Finalement, le titre a monté de 5 %, prenant ainsi la tête des dix seules valeurs ayant réussi à tirer leur épingle du jeu de massacre.

Le titre J. Borel International s'est maintenu. M. Borel, ex-P.D.G., a démenti avoir déclaré être « victime d'un complot de banquiers » (le Monde du 10 mai), indiquant que son seul commentaire lors de sa visite de la veille à la corbeille, avait été : « Je repars à zéro. »

Les opérateurs s'interrogeaient beaucoup sur les origines de la nouvelle attaque que vient de subir la Bourse de Paris. Pour certains, il s'agissait de la suite logique des déclarations politiques du week-end. D'autres indiquaient que la décision du syndicat Force ouvrière de s'associer à la grève générale du 24 mai, avait été très mal accueillie.

Faiblesse générale des valeurs étrangères, sauf les mines d'or qui se sont redressées.

Le plus grand calme a régné sur le marché de l'or, où le lingot est resté stable à 23 895 F, tandis que le napoléon s'inscrivait à 249,70 F, après 249,50 F, contre 249,90 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 ... %

LONDRES

Stable

Le marché de Londres marque le pas mercredi à l'ouverture après sa rapide montée de la veille.

Les industrielles cèdent même quelques points. Vif recul d'Unilever (— 8 pence). Baisse des pétroles. Résistance des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 147 60 contre 147 50

VALEURS	CLOTURE 10/5	COURS 11/5
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	29 9/16
Beecham	490 ...	488 ...
British Petroleum	930 ...	924 ...
Shell	546 ...	543 1/2
Vickers	181 ...	182 ...
Imperial Chemical	390 ...	388 1/2
Courtaulds	133 ...	131 ...
De Beers	266 ...	288 1/2
*Western Holdings	12 ...	14 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	242 ...	245 ...
*West Driefontein	16 3/4	19 1/2

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/5	11/5
1 dollar (en yens)	277 35	277 65

NOUVELLES DES SOCIETES

L'AIR LIQUIDE. — En 1976, la société a réalisé un bénéfice net de 151,63 millions de francs contre 124,16 millions. Le dividende global est inchangé à 16,50 F, sur un capital augmenté d'une action gratuite pour dix anciennes en 1976.

Nouvelle attribution gratuite d'une action pour quatre anciennes.

PECHINEY - UGINE - KUHLMANN. — Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1977 s'élève à 6 829 millions de francs contre 5 096 millions. La plus forte progression provient du secteur « métaux » (+ 47 %) et la plus faible de celui de la « chimie » (+ 12 %).

POMPEY. — Le bénéfice net pour 1976 de la Cie industrielle et financière s'est élevé à 7,53 millions de francs contre 25,02 millions (dont 15 millions de reprise de provisions) en 1975. Dividende global : 7,95 F contre 7,50 F.

JAZ. — Dividende global pour 1976 : 10,88 F contre 10,20 F.

PIPER-HEIDSIECK. — Déficit net pour 1976 : 0,856 millions de francs contre une perte de 3,65 millions.

UNILEVER. — Bénéfice net revenant aux actions ordinaires pour le premier trimestre 1977 : 220 millions de florins contre 260 millions, soit 3,97 florins par action contre 4,67 florins.

DOW CHEMICAL. — Majoration de 20 % du dividende trimestriel, qui passe de 25 à 30 cents (payable le 29 juillet prochain).

NEW-YORK

Reprise technique

Une légère reprise technique a été observée mardi à Wall Street, où, après deux séances consécutives de baisse, l'indice Dow Jones a progressé de 3,05 points pour s'établir à 936,14.

Le volume des échanges, qui s'était sensiblement contracté, est redevenu assez important : 21,09 millions de titres ont été négociés contre 15,23 millions.

Sur 1 897 valeurs traitées, 837 ont monté, 605 se sont repliées et 455 n'ont pas varié.

Les opérateurs attribuaient généralement la reprise du mouvement de hausse au tarissement des ventes bénéficiaires.

Sur le front économique, le modeste repli (0,1 %) des ventes au détail en avril (+ 2,1 en mars) n'a eu aucun impact réel.

En revanche, les craintes inflationnistes n'ont pas disparues. Selon les experts de la Maison Blanche, l'effet de levier des mesures énergétiques de M. Jimmy Carter sur les prix serait de 0,3 % à 0,4 %, sans compter la taxe sur l'essence.

Indices Dow Jones : transports, 240,31 (+ 1,6) ; services publics, 109,92 (+ 0,23).

VALEURS	COURS 9/5	COURS 10/5
Alcoa	57 5/8	58 1/4
A.T.T.	64 5/8	64 7/8
Boeing	52 1/8	52 1/2
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 7/8
Du Pont de Nemours	127 1/4	127 3/4
Eastman Kodak	60 3/4	60 3/8
Exxon	51 3/4	51 3/4
Ford	56 1/4	56 ...
General Electric	55 1/8	54 3/4
General Foods	31 1/4	31 3/8
General Motors	68 5/8	69 1/8
Goodyear	20 ...	19 7/8
I.B.M.	256 1/4	255 3/8
I.T.T.	34 1/4	35 ...
Kennecott	28 3/4	28 7/8
Mobil Oil	65 7/8	65 7/8
Pfizer	25 1/2	25 5/8
Schlumberger	63 7/8	64 3/4
Texaco	26 1/2	26 1/2
U.A.L. Inc.	22 3/8	23 ...
Union Carbide	53 5/8	53 3/4
U.S. Steel	46 ...	46 1/2
Westinghouse	21 1/4	21 3/8
Xerox	45 1/8	45 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	9 mai	10 mai
Valeurs françaises	79,4	77,6
Valeurs étrangères	100,2	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	51,7	50,4

BOURSE DE PARIS - 10 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a en cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 953	4 952	4 960
Allemagne (100 DM)	209 870	209 890	208 500
Belgique (100 F.)	13 716	13 720	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	201 280	201 370	200 500
Danemark (100 krd)	82 250	82 650	83
Suède (100 krs)	113 900	113 940	114
Norvège (100 k.)	93 660	93 860	93 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 515	8 514	8 570
Italie (1 000 lires)	5 587	5 587	5 650
Suisse (100 fr.)	195 690	196 210	196 500
Autriche (100 sch.)	29 478	29 494	29 350
Espagne (100 pes.)	7 188	7 186	7 02
Portugal (100 esc.)	12 805	12 800	12 750
Canada ($ can. 1)	4 714	4 728	4 715

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/5
Or fin (kilo en barre)	23850	23910
Or fin (kilo en lingot)	23895	23895
Pièce française (20 fr.)	249 90	249 70
Pièce française (10 fr.)	206	212
Pièce suisse (20 fr.)	219 90	219 90
Union latine (20 fr.)	203 40	208 50
Souverain	224	223 30
Pièce de 20 dollars	1106	1104
Pièce de 10 dollars	598	580 .
Pièce de 5 dollars	337 50	... ..
Pièce de 50 pesos	978 50	978 50
Pièce de 10 florins	223 50	224 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. **EUROPE**
— RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : une nouvelle affaire d'écoutes est confirmée par le parquet.

2. **AFRIQUE**

3. **DIPLOMATIE**

3. **AMÉRIQUES**

4. **AUSTRALIE**
— Une interview du premier ministre.

5. **PROCHE-ORIENT**
— Un entretien avec le ministre libanais des affaires étrangères.

6 à 14. **POLITIQUE**
— Les travaux parlementaires.

15. **ÉDUCATION**
— La « politisation » des établissements scolaires.

15. **AÉRONAUTIQUE**
— La location de quatre Airbus par Eastern Airlines : pour une poignée de dollars.

16. **ENQUÊTE**
— « La course au nucléaire » (II), par Xavier Neeger.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 17 à 26
— Rétrospective : Henry Moore et l'Orangerie.
— Le Festival de Nancy : L'avant-garde et son double.
— Les festivals : La musique en province ; Le cinéma à Cannes.

27. **JUSTICE**
— L'acquittement de Louise Lambert.

29. **JEUNESSE**
— Les jeunes en prison.

29. **D'UNE RÉGION A L'AUTRE**

29. **ÉQUIPEMENT**

35 à 37. **LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**
— SYNDICATS : le treizième congrès de F.O.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (26)
Annonces classées (30 à 34) ; Aujourd'hui (34) ; Carnet (38) ; « Journal officiel » (34) ; Météorologie (34) ; Mots croisés (34) ; Bourse (39).

A B C D E F G

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

M. Monod (R.P.R.) : le P.C.F. veut prendre le pouvoir dans les entreprises

M. Jérôme Monod, secrétaire général du Rassemblement pour la République, a commenté en ces termes, mercredi matin 11 mai, les propositions chiffrées rendues publiques la veille par le parti communiste :

« Le R.P.R. tient à souligner l'importance et la gravité des propositions que vient de formuler l'une des composantes de l'union de la gauche :

» 1) Par la masse qu'elles représentent, les dépenses nouvelles envisagées entraîneraient un bouleversement profond du fonctionnement de notre économie. Au total, il est proposé de faire 450 milliards de francs de dépenses supplémentaires au prix de 1977 et après élimination des doubles comptes. Ce chiffre doit être comparé au montant actuel du budget de l'Etat qui s'élève à 330 milliards de francs environ et à l'ensemble des richesses produites par la nation et qui est de l'ordre de 1 600 milliards.

» Encore faut-il souligner que rien n'est prévu pour l'indemnisation des entreprises qui seraient nationalisées. Le principe des nationalisations étant réaffirmé avec force, est-ce à dire que celui de l'indemnisation serait abandonné ? En serait-il de même de certaines promesses contenues dans la version initiale du programme commun et qui ont disparu ? Alignement de la retraite minimum sur le SMIC, construction de sept cent mille logements neufs par an dont trois quarts de H.L.M. ? Quoi qu'il en soit, la redistribution en aussi peu de temps de sommes aussi considérables que celles qui ressortent des informations actuelles du parti communiste perturberait inévitablement l'ensemble de nos structures économiques. La relance massive et brutale de la consommation accompagnée dans le même temps d'une aggravation considérable des charges des entreprises déclencherait immanquablement une vive reprise de l'inflation. Contrainte d'acheter plus à l'étranger pour satisfaire la demande intérieure, empêchée d'exporter à la fois par l'augmentation de la consommation nationale et par le renchérissement de ses produits, la France ne pourrait éviter la banqueroute que par le retour à un protectionnisme sévère, source d'appauvrissement et de chômage.

» 2) Ainsi, pour les Français, la mise en œuvre du programme de l'union de la gauche aboutirait très rapidement à confisquer, par le jeu de la hausse des prix, le supplément de pouvoir d'achat qui leur est annoncé.

» Dès maintenant, les comptes de l'Humanité *font apparaître au moins une certitude : la pression fiscale sur les ménages augmenterait au bout de trois ans de 85 milliards de francs, ce qui représenterait une progression de près d'un tiers et la porterait à un niveau jamais atteint.*

» Quant à la restauration du plein emploi, prétendre l'obtenir avec une croissance de l'ordre de 6 % fondée — pour l'essentiel — sur des progrès de productivité et un montant d'investissements supplémentaire de 33 milliards de francs par an seulement, c'est faire preuve d'irréalisme et de mauvaise foi. A ce rythme, le pays consacrerait en fait une part décroissante de sa production à l'investissement.

» 3) La partie la plus instructive des comptes du programme commun concerne les entreprises. C'est, en effet, sur ces dernières que repose, pour l'essentiel, la charge des promesses de l'opposition.

» D'abord, sur le plan financier, puisqu'elles auront à supporter des augmentations massives et immédiates de salaires et de cotisations sociales (254 milliards de francs) tout en subissant un blocage des prix dont la durée n'est pas précisée.

» En outre, le doublement du paiement de l'impôt sur les sociétés conduirait à une quasi-confiscation de tous les bénéfices.

» Mais en même temps, on s'attend que les entreprises assurent le succès de l'action engagée en prenant les initiatives qui relèvent d'elles pour investir ou créer des emplois. Il est, à l'évidence, incohérent de tout faire pour mettre les entreprises en difficulté financière et de miser simultanément sur leur confiance en l'avenir. Cette contradiction implique, en réalité, que l'Etat intervienne de façon directe et permanente dans la gestion des entreprises sous le prétexte — comme dit l'Humanité — « de réorienter l'ensemble de leurs investissements en fonction des objectifs du programme commun » *ou d'assurer* « des économies de gâchis matériel et financier ».

» Que peuvent signifier, en effet, 50 milliards « d'économie d'importations excessives » *ou 146 milliards de gains par* « l'élimination de la sous-utilisation du potentiel productif et l'économie accrue des moyens matériels », *sinon le contrôle par l'Etat des conditions mêmes de la production ?*

» Les chiffres lancés par le parti communiste sont en ce domaine complètement arbitraires, mais sans doute n'en a-t-il cure car l'important pour lui est de prendre le pouvoir dans les entreprises pour les gérer à sa manière.

» Le programme commun « actualisé » n'est plus pour le parti communiste un simple moyen de transition vers le socialisme mais la transformation immédiate de la société française en société socialiste. »

Nouvelle chute des cours à la Bourse de Paris

Pour la troisième fois en six semaines, les valeurs françaises ont été victimes d'une violente attaque à la Bourse de Paris. En deux séances, lundi 9 et mardi 10 mai, les cours ont perdu 5 % en moyenne, ce qui porte à 22 % le recul depuis le début de l'année.

Les valeurs autrefois prestigieuses, recherchées par les analystes pour leurs performances, comme Moulinex, l'Oréal, Club Méditerranée, Maisons Phénix, ont à nouveau été sévèrement touchées, les cotations devant parfois être retardées devant l'abondance des offres et la réticence des acheteurs.

Les gestionnaires professionnels agissent pour le compte de particuliers ou d'institutions qui, traumatisés par les déchirements de la majorité et anticipant la victoire de la gauche, préfèrent vendre pendant qu'il en est encore temps, espérant racheter moins cher dans six mois ou dans un an. Un tel comportement est jugé « *suicidaire* » par M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, qui reprend une expression de M. Barre parlant des chefs d'entreprise victimes d'une « *psychose défaitiste* ». M. Flornoy a insisté derechef sur le divorce complet existant entre les résultats favorables de nombreuses sociétés et la tenue du cours de leurs actions en Bourse.

Faisant preuve d'un certain optimisme, le syndic estime que, après ces chutes successives, et compte tenu du niveau auquel sont tombés les cours (50 % en moyenne de celui du début de 1962, bien moins dans certains cas), un point d'équilibre pourrait être trouvé. Il est fort possible, en effet, qu'après ce véritable effondrement un répit puisse être observé. Mais force est de constater que, depuis les élections municipales, chaque affrontement au sein de la majorité a pour conséquence immédiate une forte baisse des cours, malgré la « piqûre » sans lendemain qu'a été le report d'un an de la mise en application de la taxation des plus-values sur les actions.

Le second plan Barre lui-même a été extrêmement mal accueilli sous les colonnes du palais Brongniart, en dépit des efforts des organismes de placements collectifs (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances, caisses de retraite), qui ont essayé d'endiguer le flot des ventes. A vrai dire, ce n'est pas tant l'ampleur de ces ventes, mais plutôt la réticence croissance des acheteurs qui est en train de ruiner les actionnaires des sociétés françaises.

Le sort des six otages de Zouérate

L'ALGÉRIE EST DISPOSÉE « A FACILITER UN DIALOGUE DIRECT » ENTRE PARIS ET LE POLISARIO

On continuait, mercredi 11 mai, à tout ignorer du sort des six Français pris en otage par le Front Polisario au cours de l'attaque contre la cité minière de Zouérate, le dimanche 1er mai. Une interview de M. Aimi Sayed, responsable du mouvement de guérilla sahraoui pour l'Europe, diffusée mardi soir par Antenne 2, n'a, sur ce point, apporté aucun élément nouveau.

Le conseil des ministres algérien a examiné, mardi, cette question. Selon un communiqué officiel : « *Bien qu'elle ne dispose pas d'informations précises à ce sujet, l'Algérie réaffirme qu'elle est disposée, comme par le passé, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser un dialogue direct entre les représentants du gouvernement français et ceux du Front Polisario.* »

Le numéro du « Monde » daté 11 mai 1977 a été tiré à 567 590 exemplaires.

L'APPLICATION DU PLAN BARRE BIS

M. Ceyrac mobilise le patronat dans la bataille pour l'emploi

Fidèle à sa politique de soutien au plan Barre, le C.N.P.F. a décidé de se lancer à fond dans la bataille pour l'emploi. A quelques jours des négociations qui doivent s'engager, le 17 mai, avec les syndicats sur l'élargissement du système de pré-retraite, le patronat réunit jeudi, à Paris, quelque trois cents dirigeants de ses fédérations professionnelles et de ses unions régionales et locales. M. Ceyrac lui-même montera en ligne et tiendra un langage assez inhabituel dans les milieux patronaux.

Le président du C.N.P.F. est [illegible] de la croissance ; notamment les P.M.E., peuvent embaucher davantage qu'elles ne le font. Pour cela, il faut d'abord vaincre un certain nombre de blocages psychologiques.

L'emploi n'est pas un simple sous-produit de la croissance : « *l'expansion ne suffit pas, à elle seule, à vaincre le chômage* », dit M. Ceyrac. Il faut entreprendre des actions volontaristes. Deuxième idée reçue à battre en brèche : « *On ne peut pas embaucher, car ensuite il est impossible de licencier.* » C'est faux, déclare M. Ceyrac, il est parfaitement possible à un chef d'entreprise en difficulté de licencier. Enfin, et sur ce dernier chapitre, les dirigeants patronaux ont radicalement modifié leur discours : la réduction du temps de travail, soit par la pré-retraite soit par l'aménagement des horaires, doit dégager des emplois pour les jeunes. Il n'y a pas si longtemps, le C.N.P.F. qualifiait d'irréalistes les revendications syndicales de réduction du temps de travail ou d'avancement de l'âge de la retraite, affirmant qu'elles seraient d'un coût insupportable pour les entreprises et ne permettraient pas pour autant de réduire le chômage.

Certes, M. Ceyrac reste prudent : l'accord qu'il est prêt à signer avec les syndicats sur l'extension de la pré-retraite doit être de durée limitée : un an, deux ans au maximum. Il doit être possible, une fois l'activité économique rétablie sur des bases saines, de revenir à la situation actuelle. Mais peut-on croire sérieusement que ce genre de mesure est réversible quand on sait que l'abaissement de l'âge de la retraite est, de longue date, la revendication la plus populaire parmi les salariés ?

Pour l'immédiat, l'objectif du C.N.P.F. est ambitieux : dégager d'ici à la fin de l'année quelque trois cent mille emplois supplémentaires. M. Ceyrac ne cache pas qu'il espère ramener en moins d'un an le nombre des chômeurs indemnisés par les ASSEDIC de quelque cinq cent cinquante mille actuellement à trois cent mille environ.

Les moyens pour y parvenir : ceux offerts par le plan Barre bis (exonération de la cotisa[…] patronale sur les salaires [...] jeunes et des apprentis em[...]chés, élargissement des cont[...] emploi-formation, extension [...] régime de pré-retraite, etc) [...] au-delà, un travail d'incitat[...] à l'embauche auprès des e[...]ployeurs. Profitant de la fac[...] offerte par le gouvernement [...] entreprises de prélever sur [...] budget formation des moy[...] financiers pour lancer des act[...] en faveur de l'emploi, le C.N.[...] veut mettre rapidement en pl[...] cent soixante délégués locaux [...] régionaux chargés de promou[...] l'embauche. Leur rôle : f[...] connaître aux entreprises les n[...]velles facilités offertes par [...] gouvernement en matière d'[...]ploi, valoriser dans l'arsenal [...] mesures sociales du plan Bar[...] les celles qui, à l'expérience, [...] révéleront les plus efficaces, mi[...] recenser la nature des offres p[...] les mettre en corrélation avec [...] demandeurs disponibles et pa[...] ainsi les insuffisances des agen[...] de l'emploi. Il ne se passe pas [...] semaine sans qu'on apprenne [...] des offres d'emploi ne trouv[...] pas preneurs dans des rég[...] où le chômage est pourtant [...]portant, et il ne s'agit pas [...]jours de postes de travail péni[...] et mal rémunérés. Ainsi, réc[...]ment encore, l'usine Citroën [...] Metz, si proche du bassin sidé[...]gique lorrain, n'a pas trouvé [...] candidats sur place aux soixa[...] dix postes d'O.S. qu'elle off[...] et a été contrainte de faire a[...] à des travailleurs de la ré[...] parisienne.

« *La société à laquelle [...] tenons, celle que nous défend[...] doit montrer qu'elle est cap[...] de faire face aux défis de la c[...] et notamment d'accueillir les [...]nes à la recherche d'un empl[...]* déclare M. Ceyrac. Le patrona[...] convaincu qu'il ne peut plu[...] contenter de soutenir pa[...]verbe le plan Barre pour e[...]cher le succès de la gauche [...] prochaines élections.

Faute d'espérer à brève éché[...] une reprise vigoureuse de la c[...]sance, M. Ceyrac presse les [...]ployeurs de sortir de leur a[...]tisme et d'agir, de façon volo[...]riste, pour créer des emplois, [...] de faire leur métier. « *C'est, d[...] en prenant toutes leurs resp[...]bilités dans ce domaine qu[...] chefs d'entreprise prépareron[...] mieux la France à faire le [...] choix en 1978.* » — J. M. D.

● *L'un des quarante-neuf-[...]pés du procès de Lons-le-Sau[...]* M. Gérard Bellabouvier, ving[...] ans, s'est donné la mort, [...] 10 mai, en se jetant par la fen[...] de l'appartement qu'occupe [...] mère au huitième étage d'un [...]meuble. Il avait déjà tenté [...] deux fois, au cours des [...] précédents, de mettre fin à [...] jours. Le substitut du procur[...] avait, lors du procès (*le Mo[...]* du 9 mai), requis contre M. [...]rard Bellabouvier, inculpé d'u[...] de stupéfiants, une peine de d[...] mois de prison dont onze [...] sursis. — (*Corresp.*)

